DOCUMENT RESUME

ED 342 205 FL 017 161

TITLE Tranel, Numero Special. Actes du 2eme colloque regional de linguistique, Neuchatel 2-3 Oct. 1986 (Tranel, Special Number. Proceedings of the Second Regional Linguistics Colloquium, Neuchatel, Switzerland, October 2-3, 1986).

INSTITUTION Neuchatel Univ. (Switzerland).

PUB DATE Dec 86

NOTE 289p.; Some pages contain small, light type.

PUB TYPE Collected Works - Conference Proceedings (021)

LANGUAGE French; German

EDRS PRICE MF01/PC12 Plus Postage.

DESCRIPTORS Bilingualism; Communication Problems; Computer Assisted Instruction; *Discourse Analysis; Etymology; French; Language Research; Language Styles; Language Usage; *Linguistic Theory; Malagasy; Morphology (Languages); News Media; Phonetics; Pragmatics; *Research Methodology; Second Language Instruction; *Structural Analysis (Linguistics); Syntax; Uncommonly Taught Languages

ABSTRACT

This publication presents 20 conference papers in French and German on aspects of linguistic research. Papers include: "Objectivite et subjectivite dans la connaissance du langage" (Mahmoudian); "Focalisation et antifocus"(Bearth); "Remarques sur la notion d''etymologie populaire'"(Chambon); "Sur la construction serielle en malgache"; (Fugier) "Ein Schichtungsmodell der Kompetenz, als Hilfe fur den Ueberblick uber die gesamte Sprachverwendung"(Glinz); "Une mesure de l'integration d'un element a un systeme" (Jolivet); "La convention X et la structure des unites discursives" (Rubattel); "Codification phonetique de noms de famille" (Vater); "Ambiguite, malentendu et activite paradiscursive" (Berthoud); "Apprendre a expliquer" (de Gaulmyn); "Pertinence et conversation"; (Moeschler); "Syntaxe, pragmatique, stylistique" (Reboul); "Konfirmandenunterricht..tout de meme! Les procedes de transcodage en conversation bilingue et exolingue" (Oesch-Serra); "Corpus oraux et edition: Quelle transcription pour quelle lecture?" (Rittaud-Hutinet); "Malentendu et communication" (Weil); "Aspects pragmatiques de l'emploi des circonstants" (Wuest); "Neocodage et discours de la presse: Le mot compose dans le quotidien suisse-romand 'Le Matin'" (Munch); "A propos de l'identite linguistique" (de Latour); "De la cooperation a l'ajustement collaboratif polylogal dans les cours de langues" (Murphey); and "Analyse morpho-syntaxique du francais et l'enseignement assiste par ordinateur" (Renard). (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

TRANEL 11

décembre 1986

Numéro Spécial

Actes du 2ème Colloque régional de linguistique Neuchâtel 2-3 oct. 1986

ED342205

FL017161

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☐ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

B. Py

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

BEST COPY AVAILABLE

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse

TRANEL 11

décembre 1986

Numéro Spécial

Actes du 2ème Colloque régional de linguistique Neuchâtel 2-3 oct. 1986

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse

Rédaction : Institut de linguistique, Université
CH 2000 Neuchâtel.

© Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 1986
Tous droits réservés.

Table des matières

B. Py : Avant-propos 5

M. Mahmoudian : Objectivité et subjectivité dans la connaissance du langage 7

T. Bearth : Focalisation et antifocus 21

J.-P. Chambon : Remarques sur la notion d'"étymologie populaire" 37

H. Fugier : Sur la construction sérielle en malgache 51

H. Glinz : Ein Schichtungsmodell der Kompetenz, als Hilfe für den Ueberblick über die gesamte Sprachverwendung 61

R. Jolivet : Une mesure de l'intégration d'un élément à un système 67

C. Rubattel : La convention $\bar{X}$ et la structure des unités discursives 77

S. Vater : Codification phonétique de noms de famille ... 103

A.-Cl. Berthoud : Ambiguïté, malentendu et activité paradiscursive 109

M.-M. de Gaulmyn : Apprendre à expliquer 119

J. Moeschler : Pertinence et conversation 141

A. Reboul : Syntaxe, pragmatique, stylistique 157

C. Oesch-Serra : Konfirmandenunterricht..tout de même ! Les procédés de transcodage en conversation bilingue et exolingue 175

C. Rittaud-Hutinet : Corpus oraux et édition : Quelle transcription pour quelle lecture ? 197

D. Weil : Malentendu et communication 223

J. Wüest : Aspects pragmatiques de l'emploi des circonstants 233

B. Münch : Néocodage et discours de la presse : Le mot composé dans le quotidien suisse-romand Le Matin 247

M.-L. Pradelles de Latour : A propos de l'identité linguistique 267

T. Murphey : De la coopération à l'ajustement collaboratif polylogal dans les cours de langues 273

K. Renard : Analyse morpho-syntaxique du français et enseignement assisté par ordinateur 285

Avant-propos

Ce numéro contient les Actes du deuxième Colloque régional de linguistique, qui a eu lieu à l'Université de Neuchâtel les 2 et 3 octobre 1986. Cette manifestation faisait suite à un premier Colloque régional, dont nos collègues de l'Université de Lausanne avaient pris l'initiative en 1984 (les Actes ont été publiés dans le Bulletin de la section de linguistique de la Faculté des lettres de Lausanne 6, 1984).

Comme le premier, ce deuxième colloque n'était pas organisé autour d'un thème. Il avait pour but de créer une occasion de rencontre entre les linguistes d'une région aux frontières floues qui va de Lyon à Strasbourg en englobant la Suisse romande et une partie de la Suisse alémanique. Cette circonstance explique l'hétérogénéité thématique de la présente publication. Nous avons néanmoins tenté de rapprocher les unes des autres les contributions qui traduisent des orientations parallèles ou convergentes. Nous laissons au lecteur le soin de déceler ces parentés !

Bernard Py

OBJECTIVITE ET SUBJECTIVITE DANS LA CONNAISSANCE DU LANGAGE

La linguistique se voulant science du langage, se doit de suivre, dans la définition de sa méthode et de son objet, la démarche qu'exige une recherche scientifique.

Quelles sont ces exigences? Nous avons voulu interroger ici les sciences qui ont une longue tradition en la matière.[1]

Le physicien Louis Michel écrit[2]: "Depuis 50 ans, de nouveaux domaines de la physique ont changé son caractère. L'histoire de notre univers matériel est devenu objet de science. La cosmologie pose des problèmes fascinants; elle introduit la notion d'"horizons" dans l'univers. Ceux-ci nous empêchent de faire des observations dans certaines de ces parties [...] Pour moi ces domaines inaccessibles sont *aussi* des objets de science [...], mais d'une nature différente". Il s'ensuit que "la méthode est toute différente mais ne supprime pas le rôle primordial du fait expérimental". Là où la recherche ne permet pas de "déduire des conséquences expérimentalement testables", le physicien considère que ses conclusions sont fondées - du moins en partie - sur sa "croyance".

On voit ici deux aspects complémentaires - extrêmes, pourrait-on dire - de la recherche: d'une part la science se donne des objectifs ambitieux, et de l'autre, elle prend appui sur des phénomènes limités et ponctuels pour apprécier ses thèses générales. Ces deux aspects sont indissolublement liés, dans le fait

expérimental; et c'est du va-et-vient et de la confrontation entre les deux que l'on obtient des résultats significatifs pour le progrès de la connaissance.

Ce lien intime entre théorie et expérimentation échappe à bon nombre de linguistes. Il y a des linguistes qui se mettent sur leur défensive face aux problèmes expérimentaux. Parlant, dans un cercle de linguistes, d'une expérience visant à mettre en évidence le statut de certains phénomènes syntaxiques dans le psychisme du sujet parlant, nous nous sommes vu objecter: "il n'y a pas d'expérimentation en linguistique; c'est le fait de ceux qui font courir des rats dans des labyrinthes".

A l'opposé, d'aucuns se montrent si attirés par les expériences que la portée de réflexions théoriques s'en trouve fort réduite.

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons essentiellement à deux problèmes: la place qui revient à l'expérimentation dans la recherche linguistique d'une part et, de l'autre, dans quelle mesure le fait expérimental garantit l'objectivité dans la recherche. Auparavant, un détour paraît nécessaire pour circonscrire le concept "expérimentation".

2. Qu'est-ce qui n'est pas une expérience linguistique?

Le prestige de la méthode expérimentale a eu un tel attrait que certains ont voulu l'appliquer immédiatement en linguistique. Faute de préparation suffisante, ces tentatives ressemblent plus à une parodie qu'à une expérimentation bien comprise. Qu'un ouvrage de

linguistique soit bourré de chiffres, plein de formules mathématiques (ou pseudo-mathématiques), qu'il fasse un usage intensif de courbes et de diagrammes, tout cela n'en fait pas une étude expérimentale.

Un exemple frappant est fourni par Basil Bernstein dans son Langage et classes sociales[3]. Bernstein enregistre la production linguistique d'un certain nombre d'élèves, et mesure les hésitations. Il constate que les élèves d'origine bourgeoise hésitent significativement plus que ceux émanant d'autres classes sociales. Et il en conclut que les enfants des milieux aisés ont une langue plus riche.

Nul besoin d'insister sur le fait que cette conclusion ne s'impose pas à partir de l'observation. On pourrait aussi bien en tirer d'autres conclusions. Rien n'interdit a priori de considérer les hésitations soit comme indices de l'insécurité linguistique, soit comme un signum social ou un marqueur permettant d'identifier la classe à laquelle appartient le locuteur, etc. C'est sans doute la haute opinion qu'a Bernstein du langage de la bourgeoisie (de son "organisation logique" et son "développement conceptuel", etc.) qui le conduit à ces conclusions.

Comme dit René Thom: "[...] toute expérience est réponse à une question, et si la question est stupide, il y a peu de chances que la réponse le soit moins". En l'occurrence, quelle est la question? Elle pourrait être:

- Peut-on observer le code élaboré et le code restreint?
- Les hésitations sont-elles de bons moyens pour cette observation?

- Existe-t-il un rapport nécessaire et suffisant entre code élaboré et hésitation?

Etc.

La question étant peu précise, la réponse ne pourra être convaincante.

3. Conditions et conséquences de l'expérimentation

On peut donner de l'expérience une définition formelle pour en préciser la structure. Trois instances[5] semblent nécessaires.

1. On circonscrit un système S que l'on examine selon un protocole de préparation.
2. On perturbe ce système par des facteurs dûment contrôlés.
3. On enregistre les réponses du système par des moyens dont l'utilité et la pertinence sont spécifiées dans le protocole de préparation.

Les trois instances sont relativement indépendantes; on peut les observer à l'oeuvre séparément ou en combinaison dans la constitution du travail scientifique.

D'après cette définition, l'expérimentation fait appel aux trois étapes. Mais un travail scientifique respectant les exigences de l'une ou l'autre de ces instances n'est de loin pas sans intérêt. Par exemple, on peut faire des travaux intéressants en ne respectant pas les exigences de 3. Ce sera alors de l'observation. Si les aspects 1 et 3 sont respectés, c'est de l'exploration. Et ainsi de suite.

Transposé aux recherches linguistiques, cela

revient à dire que certains travaux sur corpus sont du type observation, puisqu'ils ont recours aux étapes 1 et 3; alors que certaines enquêtes de Labov sont du type expérimentation, puisqu'en posant certaines questions - p. ex. avez-vous été exposé au danger de mort - il arrive à perturber le comportement linguistique qu'adopte normalement un sujet dans les conditions d'enquête.

Cette conception formelle de l'expérimentation rend sans nul doute certains services. Par exemple, s'agissant de l'expérience de Bernstein, on peut se demander par quoi elle pèche. La critique de Labov[6] semble se situer au niveau 2 en ce sens que le comportement des élèves de classe ouvrière a été perturbé du fait de la présence d'enquêteurs d'une autre classe sociale, alors qu'il en va autrement des élèves d'origine bourgeoise, interrogés par des personnes de même classe sociale.

La critique que je viens d'adresser à ce travail touche à 1: la délimitation de l'objet manque de rigueur.

Mais il ne faut pas oublier que cette conception formelle de l'expérience a ses limites. D'abord, les instances de l'expérience scientifique ne sont pas nettement distinctes. Par exemple, le linguiste qui opère avec le corpus fait-il de l'exploration, de l'observation ou de l'expérience? Dans la mesure où il peut procéder à diverses segmentations du corpus et classer de différentes façons les segments, ne perturbe-t-il pas l'objet? Ou encore, l'épreuve de la commutation comporte-t-elle une perturbation? Toutes questions dont la réponse n'est pas a priori évidente.

Ensuite, entre les étapes esquissées, il n'y a ni

un ordre logique ni un ordre chronologique. La recherche expérimentale ne procède pas toujours par une exploration exhaustive. Car, des manipulations de l'objet peuvent aider au progrès de la connaissance, sans être une expérience au sens formel du terme; elles peuvent faire apparaître des idées nouvelles sur l'objet (ainsi l'expérience de tâtonnement de Claude Benard que d'aucuns appellent "bricolage suggestif"); elles peuvent aussi être fondées sur des hypothèses sans intérêts, tout en conduisant à des résultats significatifs qu'on ne cherchait pas au départ ("erreurs fécondes")[7].

Enfin, le jeu terminologique n'est pas à l'abri de connotations positives et négatives. Si l'expérimentation est positivement connotée, dire de certaines disciplines - comme l'astronomie ou la linguistique historique - qu'elles ne sont pas des sciences expérimentales équivaudrait à affirmer qu'elles ne sont pas - ou ne sont que peu - scientifiques. Affirmations que rien ne vient étayer. Cela nous rappelle un passé récent où pour certains il suffisait de qualifier d'observationnelle une recher- che linguistique pour la classer parmi les tentatives préscientifiques (et l'opposer aux recherches, prestigieuses, dites explicatives).

A la question "qu'est-ce que l'expérimentation?", il n'y a pas de réponse unanime, même dans les rangs des sciences qui ont une longue tradition expérimentale. Cependant, deux exigences sont généralement admises: d'une part, un fait expérimental est nécessairement un fait reproductible. D'un phénomène isolé, non répétable, on ne peut tirer des conclusions convaincantes. D'autre part, une expérience scientifique est nécessairement

liée à des hypothèses qui la précèdent et/ou succèdent. Les deux aspects objectif - reproduction - et subjectif - hypothèse - sont indissolublement liés dans le fait expérimental.

4. Problèmes techniques de l'expérimentation

Revenons, pour examiner les questions techniques, à la définition en 3 points, bien qu'elle soit un peu trop formelle. On remarquera qu'il y a des choix à faire; un type de choix concerne l'objet: ce qu'on veut ou doit étudier; un autre, la façon, les moyens d'observer cet objet. C'est ce dernier choix que j'appelle technique.

La solution adoptée pour les problèmes techniques n'est ni innocente ni sans conséquence. Elle n'est pas innocente en ce sens que le choix technique préjuge de certaines propriétés de l'objet. Si mon objet est le comportement phonologique dans la parole "quotidienne", et que je choisisse de recueillir mes données par magnétophone, c'est que je reconnais à l'objet d'étude une propriété, à savoir qu'il garde son caractère "quotidien" dans les conditions de collecte.

D'autre part, le choix technique n'est pas sans conséquence. Si dans mes recherches sémantiques les matériaux linguistiques que je soumets au jugement intuitif des informateurs sont constitués de phrases, j'en arrive à certain résultats; les résultats révéleraient des différences non négligeables si j'optais pour la solution technique d'interroger le sujet parlant sur le sens des mots isolés. Ainsi, l'une des thèses très répandues en linguistique - non seule-

ment structurale - sur le rôle et l'importance du contexte dans la saisie du sens résulte, à mon avis, d'un choix technique. Tant que seule la signification observée au sein de la phrase est considérée comme valable, la tentation est forte d'attribuer à l'influence du contexte certaines réalisations sémantiques des monèmes et des mots; surtout si les différents sens sont trop éloignés (comme chien "animal" et chien "charme": elle a du chien) pour qu'il apparaisse à l'évidence qu'il s'agit des différences infimes dans la manifestation d'un seul et même signifié. Le choix d'une autre technique sollicitant, par exemple, l'intuition du sujet parlant concernant le sens des unités isolées - aurait pu conduire à d'autres thèses sur le sens et le contexte[8].

Par ailleurs, nombre de critiques adressées aux recherches expérimentales en linguistique se situent au niveau technique. Ainsi, s'agissant d'enquêtes par questionnaire, est mise en question la valeur à attribuer aux réponses recueillies:

- Comment sait-on que la réponse que donne le sujet à nos questions correspond au maniement qu'il a des éléments de sa langue?
- Cette réponse, le sujet ne la choisit-il pas en fonction de facteurs subjectifs tels que son statut social, l'attente de l'enquêteur, etc.

Admettons que la décalage soit réel - et il l'est - entre l'intuition du sujet et son comportement linguistique. D'un tel constat ne découle pas une conclusion unique et incontestable; on peut en conclure, entre autres que

- les techniques utilisées sont inadéquates pour l'observation des phénomènes visés;
- l'accès à l'observation des données n'est pas possible.

La première conclusion inviterait à chercher des techniques idoines. Elle se situe donc au niveau des modèles d'expérience, alors que la seconde touchant aux principes théoriques voire épistémologiques a des implications autrement générales. Autant la première mérite attention, autant la seconde est indéfendable. Elle revient à nier la possibilité d'une connaissance objective en matière du langage, et à reconnaître, comme unique voie d'accès à la connaissance du langage, l'expérience mentale (= Gedankenexperiment). Je ne dirai pas que l'expérience mentale - n'est-ce pas la même chose que l'introspection? - est nulle et non avenue; mais j'estime que dans la plupart des cas les données fiables qu'elle nous fournit restent dans les limites de ce qui est connu aujourd'hui. Au-delà, elle risque d'aboutir à des résultats variant suivant le chercheur et les conditions dans lesquelles a été menée la réflexion.

Revenons maintenant à l'objection technique. La question est souvent posée dans des termes absolus: "Telle technique est-elle adéquate à l'observation des phénomènes linguistiques ou non?" Il faut, me semble-t-il, relativiser le problème et se demander ce qu'on veut observer, décrire par recours à une technique donnée.

Cette relativité trouve sa justification dans le fait que le sujet n'emploie pas toujours les éléments de

sa langue d'une manière unique; il peut utiliser un même signe linguistique avec plus ou moins d'approximation ou de précision. Le caïd a tué le flic peut signifier qu'il l'a fait en se servant de sa force, de son arme, d'une ruse, voire d'une tierce personne. Ce même mot tuer peut exclure certaines de ces virtualités sémantiques dans un contexte plus explicite, faisant état p. ex. des services d'un homme de main. Des deux emplois, le premier comporte une approximation sémantique assez grossière; alors que le second atteint un niveau plus poussé dans la précision du sens. La technique adéquate à la description du premier usage n'est pas nécessairement adaptée au second. Et vice versa. En utilisant un outil trop grossier, on court le risque d'appauvrir la description et de ne pas y inclure tout ce dont le locuteur a voulu charger son message; l'utilisation d'une technique trop fine risque d'investir l'énonciateur d'intentions significatives qu'il n'a pas eues: le locuteur disant Le caïd a tué le flic peut ne pas avoir (ou ne pas vouloir fournir) d'informations sur des détails tels que l'intervention directe ou indirecte du caïd.

Considérons un dialogue comme:

A - Tiens! Tu t'es coupé les cheveux. Moi aussi.

B - Non. Tu t'es coupé les cheveux. Moi, je me les suis fait couper.

Pour décrire le sens que réalisent les deux occurrences de se couper les cheveux, il faut utiliser deux échelles différentes, des techniques distinctes; B emploie ce syntagme en l'opposant au factitif, alors que A l'emploie avec un sens non différencié. Or, il est assez

courant d'apprécier d'autant plus une technique qu'elle permet mieux de rendre compte de nuances fines. Mais un instrument fin comme une carte d'état-major permet mieux au promeneur de trouver son chemin. En revanche elle est parfaitement inutile pour présenter la situation météorologique; à cette fin conviendrait au contraire un relevé grossier, comme une image prise par satellite.

Non plus en phonologie, la finesse de l'outil n'est pas toujours une vertu. Aussi, certaines techniques d'enquête fine - comme celles de Labov - permettent de saisir assez précisément le statut social des différents éléments; mais elles sont inutilisables pour la description du système qu'utilisent les fractions éloignées d'une communauté dans leurs échanges linguistiques. C'est dire que dans la mesure où l'objet d'étude - en l'occurrence l'objet langue - est une structure complexe, constituée de multiples strates, diverses techniques sont nécessaires pour décrire et expliquer le fonctionnement de chacune d'elles. Parfois, seule la conjonction de plusieurs techniques permet de saisir des phénomènes qui autrement nous échapperaient. Ainsi l'observation du décalage entre le comportement et l'intuition linguis- tiques ont permis à Labov de mettre en évidence le phénomène d'hypercorrection.

Nous venons de discuter des objections techniques adressées aux recherches expérimentales. Nous avons essayé de montrer que l'expérimentation est une démarche obligée quand on vise l'objectivité dans la connaissance du langage; que les problèmes techniques ne sont pas insolubles; et que les conditions de l'expérimentation et la relativité même de la structure et de l'usage du

langage imposent certaines limites à l'objectivité de notre connaissance des phénomènes linguistiques.

Cependant, il faut reconnaître que certaines réticences manifestées à l'égard des travaux expérimentaux proviennent des excès d'"expérimentalistes à tout crin". Le refus dans ces cas paraît comme réaction normale à une remise en question à outrance des recherches introspectives[9]. La structure "feuilletée" d'une langue implique l'existence des strates très solides et quasiment imperméables aux variations et fluctuations. En pareilles strates, l'intuition d'un locuteur corroborant celle d'un autre, l'introspection peut suffire comme moyen d'accès aux données. Des enquêtes ont été menées sur l'opposition /p/ - /b/ à l'initiale du mot en français. Les résultats correspondent aux réponses que tout phonologue francophone pourrait donner en puisant dans son intuition.

5. Remarques finales

Pour conclure, je reviens au problème de départ concernant l'expérimentation.

Nous avons vu que dans les sciences "exactes" il n'y a pas unanimité sur la définition de l'expérience ni sur son rôle dans la recherche. Cependant, un certain consensus semble se dégager: la méthode expérimentale correspond plutôt à un état d'esprit. Etat d'esprit qui maintient toujours en évidence la coloration qu'a imprimée la vue du chercheur à l'objet, et qui présente de façon nette la portée et les limites d'une recherche.

Ce n'est qu'ainsi qu'on pourrait comprendre les mathématiciens quand ils considèrent que l'expérimentation a sa place en mathématique.

Peut-on espérer échapper un jour à la subjectivité qui est inhérente à toute connaissance scientifique? A cette question philosophique, on peut donner une réponse négative, comme le biologiste Jean Hamburger[10] ou une réponse plus optimiste, comme le physicien Bernard d'Espagnat[11]. Toujours est-il que tous ceux qui entreprennent des recherches le font avec la conviction que les marges de la subjectivité peuvent encore être réduites.

Université de Lausanne Mortéza Mahmoudian

Notes

1. Nous nous référons ici à l'ouvrage collectif publié par l'Académie des Sciences Hamburger, J. (dir.) (1986), La philosophie des sciences aujourd'hui, Paris, Gauthier-Villars, où sont exposés non seulement problèmes et acquis de ces disciplines, mais aussi positions divergentes et appréciations parfois opposées.

2. Op. cit., p. 61.

3. Bernstein, B. (1975), Langage et Classes sociales, Paris, Minuit, ch. 3.

4. Cf. Hamburger, J., op. cit., p. 17.

5. Cf. op. cit., p. 10, où René Thom donne de l'expérience scientifique une définition en 4 points. Je ne retiens ici que 3 de ces traits définitoires, le premier concernant la définition du laboratoire n'intéressant pas notre discussion.

6. Labov, W. (1978), Le parler odinaire, Paris, Minuit, § 5.2. 'La logique de l'anglais non standard'.

7. Hamburger, J. op. cit., p. 13.

8. Une recherche récente, conduite grâce à l'appui financier du Fonds national suisse de la recherche scientifique montre l'accessibilité et la hiérarchie des sens du monème isolé. Cf. P. Singy et G. Gierut-Oberlé (à paraître).

9. La remise en question à outrance des acquis et l'innovation à tout prix sont critiquées aussi dans les sciences physiques. Cf. la "révolution bien tempérée" prônée par Bernard d'Espagnat, Approfondissement et création in Atalan, H. (1986), Création et créativité, Albeuve, Castella.

10. Cf. La philosophie des sciences aujourd'hui, p. 6.

11. Bernard d'Espagnat, op. cit., p. 107-109.

FOCALISATION ET ANTIFOCUS

1. Si la récente vague d'études sur la focalisation a produit des résultats intéressants notamment dans le domaine de la typologie (Watters 1979, Dik 1980, Nølke 1983), un défaut majeur de la quasi-totalité des travaux orientés dans ce sens est qu'ils se basent sur des exemples artificiels, inventés pour les besoins de l'analyse, et non sur le discours réel. On devrait s'en étonner, car s'il est un acte de langage qui n'a de sens que par ses rapports avec d'autres actes, c'est bien ce que l'on a pris l'habitude d'appeler "acte de focalisation". Pour le définir et pour en décrire le fonctionnement, il est indispensable de l'observer dans son milieu d'origine - le discours spontané.

Au travers de l'analyse de quelques fragments de textes toura (langue mandé de Côte d'Ivoire), j'espère montrer l'utilité d'une telle approche, présenter une méthode heuristique ainsi que quelques éléments d'une typologie qui, bien qu'obtenue par une démarche toute différente, est remarquablement proche de celle - la plus différenciée qui me soit connue - de Dik (1980, 60ff.). J'entends enfin justifier l'introduction d'une notion nouvelle: l'antifocus.

1.1 Selon une analyse formelle de type logico-sémantique (Jackendoff 1972, 229ss.), la focalisation est la représentation linguistique de l'attribution d'une valeur (a, b etc.) à une variable (x) qui s'applique à son tour à un prédicat (P). On notera P(x) le contenu présupposé de l'énoncé focalisé, et x = a l'instanciation de la va-

riable, qui en constitue la partie assertée.

En termes de pragmatique, l'énoncé focalisé réalise deux actes de langage: (i) un acte de présupposition qui, fonctionnellement équivalent à la prise en compte d'un énoncé antérieur, s'associe P(x) comme contenu; (ii) l'acte de focalisation - contribution originale de l'énoncé au discours, ayant comme contenu la relation d'identification x = a. La successivité sous-jacente de ces deux actes - consignée dans le Tableau 2 par la répartition des expressions 0-1 et 1-1 sur deux instances d'énonciation (E_o et E1) - se vérifie empiriquement dans les couples question-réponse (Texte A1-6).

1.2 Appelons F1 et F2 les deux principales opérations de focalisation du toura.[1] F1 et F2 sont applicables à tout constituant susceptible d'identifier une valeur référentielle déterminable.

Le Tableau 1 résume la distribution des marqueurs F1 et F2 dans le fragment de conversation A (les chiffres renvoient au numérotage des énoncés):

	INFORMATION	INTERROGATION	ASSERTION	NEGATION
Prix	4	7		13
But	6	9	10	11
MARQUEUR	zéro	F1	F1	F2

TABLEAU 1

D'emblée, trois remarques s'imposent:

(i) Loin d'être toujours assertif, l'acte de focalisation se combine avec toute valeur illocutoire (contrairement à la thématisation, qui reste indifférente à ces valeurs). Dans A, la même identification, par ex. le prix des costumes, est successivement affirmée (4), question-

née (7) et niée (13).

(ii) Contrairement à ce que suggèrent la plupart des définitions courantes de la focalisation (ainsi Jackendoff 1972, 230, et Dik 1980, 42), l'instanciation d'une variable pour combler un déficit d'information n'est pas une condition suffisante pour la mise en oeuvre des procédés de focalisation. La discussion du Texte A s'ouvre sur trois demandes d'information suivies des réponses correspondantes, qui déterminent récursivement les variables typiquement associées au prédicat ACHETER: quoi? (1-2); a quel prix? (3-4); pour quoi faire? (5-6). On constate qu'en aucun cas les réponses (pour la plupart elliptiques) ne comportent une marque de focalisation. Même constatation à propos des énoncés (2-3) de C, où pourtant les réponses retiennent la forme plénière.

(iii) Les marqueurs de focalisation n'interviennent qu'au moment où les valeurs assignées dans 1-6 deviennent l'objet d'une contestation. Ainsi le prix d'achat figure à titre d'information nouvelle dans (4), le but dans (6); mais les marqueurs de focalisation apparaissent lorsqu'il s'agit de la vérité ou de la fausseté de valeurs connues - du prix dans (7) et (13), du but dans (9), (10) et (11). On voit donc que leur emploi discursif est loin d'être une fonction de l'informativité, si souvent invoquée à ce titre. Par contre, l'alternance des valeurs de vérité opérant sur des constantes référentielles a pour corollaire nécessaire celle des instances énonciatives. J'en conclus que le cadre approprié pour l'analyse de la focalisation est l'échange conversationnel (cf. Roulet 1981).

1.3 Sur la base des présupposés théoriques et méthodologiques que je viens d'exposer, le Tableau 2 ci-contre

E_0 (Présupposition)	E_1 (Identification)	E_2 (Modifications)	E_3 (Modifications)
0-1 $\exists x$ P(x) 0-2 λX P(X) 0-3 $\lambda' X$ P($'X$) 0-4 $\{a,b...\} \in \lambda' X$ P($'X$) --- 0-5 $g \notin {}'X$ P($'X$) --- 0-6 A = df $\{a, b\}$	1-1 x = a 1-11 P(a) 1-12 P(a) -> ~P($\bar{a}$) [F_1 sélectif] --- 1-2 x = g 1-21 P(g) [F_1 contre-présupposition-nel] --- 1-3 x = A 1-31 P(a) ^ P(b) --- 1-32 P(a) -> r P(A) -> r	2-11a ~P(a) 2-11b ~P(a) -> P($\bar{a}$) [inversion négative] --- 2-12 ~P(a) ^ P(b) [F_2/F_1 substitutif] --- 2-13 P(a) ^ P(b) [F additif] --- 2-131 P(a) ^ P(g) [F additif contre-présuppositionnel] --- 2-31 P(a) ^ ~P(b) [F disjonctif] --- 2-32 P(a) ^ P(b)/q -> ~r P(a) ^ ~P(b)/~q -> ~r [antifocus]	3-11 ~~P(a) ^ ~P(b) [double inversion] ---

TABLEAU 2 - Vers une typologie de la focalisation

représente, outre sa valeur d'instrument heuristique, un projet d'axiomatisation et de typologie. Y sont disposées, dans l'horizontale, les instances d'énonciation $E_o...E_n$ intervenant successivement dans la construction du discours. La lecture verticale montre, pour chaque étape du mouvement discursif, les opérations caractéristiques effectuées sur des valeurs référentielles, obtenues par l'instanciation d'une variable, et sur les valeurs de vérité qui leur sont associées. Les expressions désignent des types d'énoncés focalisés; le chiffre initial préfixé à l'expression l'assigne à l'instance d'énonciation qui lui correspond: 0 pour les valeurs présupposées, 1..N pour les interventions consécutives. Chaque expression d'une classe E_i est interprétée comme résultat d'une opération ou modification effectuée sur un antécédent de la classe E_{i-1}, etc., jusqu'à ce que l'on arrive à E_o. Ainsi l'analyse de l'énoncé focalisé intègre son "histoire", quelque soit par ailleurs le degré d'explicitation de celle-ci dans le discours.

Le nombre des instances d'énonciation dont on devra tenir compte (en dehors de E_o) pour établir une typologie exhaustive de la focalisation ne semble pas dépasser trois; les cas apparemment plus complexes s'expliquent par la récursivité des opérations. Cette hypothèse cadre parfaitement avec celle de la structure tripartite de l'échange (Roulet 1981, 8).

2.1 J'illustrerai d'abord les conditions d'emploi de la focalisation F1 au niveau de l'instance E1, en me limitant à deux cas.

2.1.1 La relation d'identification x = a s'articule par rapport à un "ensemble présupposé", que je noterai,

selon Jackendoff (1972, 245) λX P(x), où λX définit l'ensemble des valeurs susceptibles d'être substituées à x dans P(x) pour donner une proposition vrai(semblabl)e: avec le prédicat ACHETER, λX désigne l'ensemble des objets "achetables". En substituant à la notion de "vrai" celle de "vraisemblable", je tiens compte de variables pragmatiques intervenant dans la constitution de λX indépendamment de sa compatibilité matérielle avec le prédicat: La notation $\lambda' X$ de 0-3 caractérise cet ensemble comme objet d'une attente attribuée à un sujet ou méta-sujet.

Dans le Texte C, la variable x, verbalisée par mɛɛ "quoi?" (encadré, C1), est remplacée dans C2-3 par des objets de la classe des animaux de sacrifice reconnus comme tels (poule, chèvre, mouton, boeuf), ce qui correspond aux opérations 0-4 et 1-11 du Tableau 2. On a déjà remarqué que ces instanciations ne font intervenir aucun procédé de focalisation. Le babouin (C4), en revanche, n'appartient pas à cette catégorie (0-5); son inclusion dans la liste des sacrifices promis est marquée par F1 comme étant contraire à un présupposé culturel: il en résulte une focalisation contre-présuppositionnelle (Watters 1979, 187f.), type consigné dans les formules 1-2 et 1-21 du Tableau 2.

2.1.2 Dans la suite du même conte, le héros va trouver un troupeau de babouins en brousse. Il leur déclare avoir été envoyé pour emmener un d'eux (un seul!) au village afin d'y régler un différend engageant l'honneur de leur race. Immédiatement, chacun se porte volontaire (C5); il en résulte une situation dans laquelle l'attribution d'une valeur a (le babouin qui partira) implique l'exclusion énonciativement pertinente de toute valeur non-a

(notée $\bar{a}$) incluse dans λ'X (les babouins qui ne partiront pas). On parlera à ce propos de focalisation sélective (1-12; Dik 1980, 62f.). Mais notons que $\sim P(\bar{a})$ n'est "énonciativement pertinent" qu'à condition de se rapporter à un antécédent (présupposé) $P(\bar{a})$ attribuable à une instance autre que celle qui prend en charge $P(a)$.

L'élément dialogal, voire conflictuel, émerge donc comme étant constitutif des situations motivant le recours à F1; invariablement, il s'agit de situations opposant l'énonciateur aux co-actants de la communication (co- ou méta-énonciateurs) à propos de l'instanciation de la même variable.

2.2 La distribution de F1 et F2 dans le discours obéit à deux types de conditionnement: la loi de la primauté énonciative de la dernière instanciation (règle R1) et la loi de l'argument le plus fort (R2) (cf. 2.4).

La règle R1 détermine la réalisation des focalisations multiples: deux ou plusieurs variables d'un prédicat donné sont hiérarchisées dans l'ordre inverse de celui de leur instanciation; la variable instanciée en dernière est la première en termes de sa pertinence pour l'acte accompli par l'énoncé. Seule cette dernière instanciation admet la marque F1, et comme il ne peut y avoir qu'une seule instanciation dernière par énoncé, il s'ensuit (i) qu'un énoncé ne comporte jamais plus qu'un seul marqueur de type F1; (ii) que toute autre instanciation marquée dans le même énoncé le sera par F2; en fait, le nombre d'occurrences de F2 n'est limité que par le nombre des constituants.

Le Texte G illustre ce cas à propos de la focalisation contrastive[2]: les constituants renvoyant aux person-

nages, déjà identifiés dans (1), prennent F2, ceux renvoyant à leurs activités, nouvellement identifiées dans (2) et (3), prennent F1.[3]

En dehors de la focalisation contrastive, F2 intervient exclusivement dans les opérations des niveaux E2 et E3, qui sont effectuées sur des valeurs antérieurement identifiées: opérations (selon les possibilités logiques) de négation (2.3.1), de substitution (2.3.2), d'addition (2.3.3) et de soustraction/disjonction (2.4).

2.3.1 L'opérateur de l'inversion d'une valeur de vérité fonctionne dans l'énoncé à l'instar de F1 et, du fait de R1, exclut toute autre application de F1 dans le même énoncé. L'inversion négative relève de l'instance E2, puisqu'elle asserte la fausseté d'une relation d'identité présumée acquise par E1; en tant que valeur niée, celle-ci est donc marquée par F2 (2-11): A11-13. L'inversion positive sert à déclarer correcte une valeur antérieurement niée; elle relève de l'instance E3 (3-11) et fait intervenir le prédicatif assertif ké (A14, D3). L'échange D présente le cas d'une inversion négative (D1/D2: ALLER/NE PAS ALLER) suivie d'une inversion positive (D2/D3: NE PAS ALLER/ALLER). Que l'on compare D3 et C5: avec une constitution sémantico-pragmatique identique, la différence - ké et F2 dans D3, F1 dans C5 - s'explique par les modalités de l'enchaînement; le marquage de D3 articule le renversement de la situation de refus créée par D2.[4]

2.3.2 La focalisation d'une valeur niée permet (mais n'exige pas, comme le montre la série A11-13) le renvoi à un "conjoint antonymique" $\bar{a}$ (Moeschler 1982, 94f.), censé satisfaire P(x) à la place de la valeur niée a (2-11b). En explicitant ce renvoi, on obtient, par une

opération complexe de négation-substitution, un type de focalisation particulier, dit substitutif, qui est illustré dans S. Il représente un double mouvement discursif pris en charge par le même énonciateur: (i) rejet d'une valeur attendue, marquée par P2 (B1); (ii) substitution d'une valeur assertée, marquée, en accord avec R1, par F1, mais renforcée, en outre, par l'antéposition du constituant marqué (B2). (Dik 1980, 63ff.)

Déplacé au niveau de l'instance E2, ce procédé implique une double inversion des valeurs de vérité (3-11), illustrée dans K: le locuteur réaffirme une valeur établie en première instance (BOIRE DE L'EAU) puis niée en deuxième instance, et finit par substituer la valeur correcte à celle attribuée faussement au prédicat négatif en deuxième instance (NE PAS BOIRE DE L'EAU/DU VIN).

L'intégration dans l'énoncé, et la prise en charge par l'énonciateur, d'un point de vue opposé au sien, confère à la partie assertée le statut de contre-assertion, demarquant ainsi ce type de focalisation du type contre-présuppositionnel (2.1.1).

2.3.3 En ajoutant, à une valeur a satisfaisant P(x) et donnée par E1, une valeur b ou g satisfaisant également P(x), on obtient une focalisation additive (Dik 1980, 65f.), dont le marquage distingue formellement, comme pour l'instanciation au premier degré, entre valeurs incluses dans l'ensemble présupposé (2-13: "b aussi") et valeurs contre-présuppositionnelles (2-131, I2: lefień "même g").

2.4 L'opération de disjonction part d'un ensemble de valeurs A appliqué à P(x) tel que A = df{a,b}, en sorte que P(A) peut être écrit P(a) ∧ P(b) (1-3, 1-31). Elle a

pour effet de changer la valeur de vérité d'une des expressions et de maintenir celle de l'autre: P(a) ∧ ~ P(b) (2-31). On pourrait être tenté d'analyser ce cas comme un type de focalisation substitutive dans lequel la partie (P(a)) est substituée au tout (P(A)). Mais on constate que, contrairement à ce qui se passe lors de substitutions non disjonctives, l'opération disjonctive assigne F2 à l'expression qui valide le prédicat antécédent, et F1 à celle qui ne le valide pas. Cette distribution apparemment inconsistante de F1 et F2 s'élucide lorsque l'on envisage les énoncés disjoints sous l'angle de leur insertion dans un mouvement argumentatif. La disjonction implique qu'ils conduisent à des conclusions opposées dont une est retenue, l'autre rejetée. La règle R2 spécifie l'application de F1 et F2 dans ces conditions, comme suit:[5]

(i) F1 est associé à l'expression argumentativement plus forte et se rattache à l'élément dont dépend la conclusion que l'instance E2 cherche à faire admettre; cela vaut indépendamment de la valeur positive ou négative de l'énoncé (M2: le chef DORT → on ne peut pas le voir; N2: la houe N'EST PAS ICI → je ne peux pas te la prêter). Si pourtant F1 n'apparaît pas toujours dans ces conditions, il faut se rappeler qu'une valeur de vérité inversée acquiert le statut de F1 et réduit toute autre valeur au statut de F2. C'est la raison pour laquelle on a F2, et non F1, dans les énoncés A12-13. Autrement dit, l'application de R1 précède celle de R2.

(ii) F2 marque l'expression argumentativement plus faible et se rattache soit (a) à l'élément dont dépend la conclusion que E2 impute à E1 (Tableau 2, 1-32) et que E2 entend réfuter (2-32), comme dans M1 (le chef

ETRE ICI ⇒ on peut le voir), soit (b) à l'élément (s'il est exprimé dans la proposition formée à partir de P(a)) qui milite contre la déduction qu'autoriserait P(a) sans cet élément (N1: J'AI la houe ⇒ je peux te la prêter/ AU CHAMP ⇒ je ne peux pas te la prêter).

Ce dernier cas éclaire la nature de l'acte de focalisation accompli par F2: il s'agit de l'insertion, dans l'énoncé, d'une valeur argumentativement opposée à l'orientation argumentative inhérente à ce même énoncé. Il s'agit donc d'un acte de négation pragmatique; mais puisqu'en l'accomplissant, le locuteur n'entend pas se contredire soi-même, il l'accomplit donc à l'égard d'une instance énonciative antérieure. Ce n'est en effet qu'en tant que prolongement d'une situation antérieure (celle constituée par la demande di visiteur) que M1 prend (pour E1) une valeur d'argument favorable à la possibilité de voir le chef, et c'est cette conclusion que E2 invalide en ayant recours à F2.

Les opérandes de la disjonction ne sont donc pas que des valeurs applicables à des prédicats, mais ces prédicats eux-mêmes, et à travers eux, les constituants du discours, les énoncés et leurs implicitations.

En guise de résumé, le Texte H nous permettra d'observer l'alternance de F1 et F2 dans leurs emplois caractéristiques à propos d'un contenu invariant et dans un contexte homogène: le locuteur A, venu rendre visite à B, communique à ce dernier les salutations dont l'ont chargé leurs parents communs; il fait cela à trois reprises, dans (1), (3) et (4). Si (1) fait partie du rituel d'arrivée, il n'en est plus ainsi de (3) et de (4). B, en effet, au lieu de répondre par la formule de remerciement

usuelle, manifeste son insatisfaction et ne laisse pas de doute qu'il attend salutations ET cadeau (cf. 2-13); A, dans le but de faire accepter les salutations SANS le cadeau, propose, dans (3), celles-là comme substitut de ce dernier (F1 et l'antéposition du constituant "salutation" attestant l'opération substitutive 2-12); puis, dans (4), s'étant heurté à une fin de non-recevoir, il réaffirme que les parents font saluer, sans plus. Comme on voit, (4) se distingue de (1) par la présence de F2, trace d'une disjonction intervenue par rapport à la double attente de B exprimée dans (2), selon le modèle 1-31, 2-31. Mais en quoi, au juste, les énoncés (3) et (4) se distinguent-ils, outre le fait qu'ils empruntent l'un le procédé F1, l'autre le procédé F2 pour dire la même chose, à savoir que les parents ont salué et, implicitement dans les deux cas, qu'il n'y a pas de cadeau? La réponse est simple: avec l'opération substitutive et F1, la conclusion aurait été positive pour B s'il l'avait admise; les salutations auraient satisfait le prédicat de son attente (CONFIER (x)). Avec l'opération disjonctive et F2, cette attente est repoussée, et la conclusion est négative pour B.

L'insertion de ces observations dans le cadre interactionnel que nous propose notre méthodologie nous autorise, pour conclure, à donner les définitions suivantes des actes de focalisation respectifs réalisés par F1 et F2: l'acte de focalisation proprement dit (F1) vise à faire admettre, au travers de l'instanciation d'une valeur spécifique, la conclusion du locuteur; la focalisation que je propose d'appeler antifocus (F2), vise à invalider, en prenant appui sur une ou plusieurs instan-

ciations de valeurs spécifiques (B1), la conclusion imputée à l'interlocuteur. Il s'agit donc - et il y a là une justification de la terminologie proposée - d'actes à orientation argumentative opposée mais qui ont tendance à s'impliquer mutuellement, puisque la réfutation de la conclusion de l'autre est un acte préparatif allant dans le sens de celle que l'on cherche à faire admettre soi-même, et corrélativement, celle-ci implique le rejet de celle-là dans la mesure où elles sont contradictoires. Rappelons enfin que les emplois divergents de F2, qui ne répondent pas à cette condition contre-argumentative s'expliquent parfaitement par la règle R1 d'une part, et par l'interaction entre valeurs de vérité et valeurs référentielles de l'autre.

Schüracherstr. 8
CH 8700 Küsnacht

Thomas Bearth

Notes

1. F1 est marqué conjointement par un enclitique tonal mi-haut placé après le constituant et une marque terminale (MT: le, etc.: B2, M2) en fin d'énoncé. F2 est marqué par l'adjonction du morphème -le au constituant, sans autre modification de la phrase (K1). Les pronoms emphatisés prennent invariablement le morphème -le, la MT servant alors de critère de discrimination entre F1 et F2 (C5 vs D3).
   La focalisation du prédicat est assurée grâce à un procédé syntaxique particulier, qui s'accorde avec l'analyse présentée dans 1.1: le prédicat asserté (a = x) et le prédicat présupposé (P de P(x)) sont articulés séparément; le second est assumé par le verbe générique wo "faire" fonctionnant comme auxiliaire de focalisation (H4). - Enfin, l'antéposition d'un constituant nominal, utilisé comme procédé de thématisation, l'est aussi en combinaison avec F1, pour un type de focalisation spécial (cf. 2.3.1).

2. On parlera de focalisation contrastive en présence de deux ou plusieurs variables interdépendantes (dont une peut se rapporter aux valeurs de vérité, cf D2-3); l'ensemble des valeurs contrastées peut toujours (G) - mais ne doit pas nécessairement (D) - être contenu dans une intervention monologale sans qu'il en résulte une contradiction.

3. Les focalisations du discours narratif contribuent à en articuler la structure dramatique.

4. L'asymétrie distributive de F1 et F2 par rapport à la négation s'explique par le fait que les opérateurs négatifs privilégient le rôle d'inverseur (Ducrot 1980, 49ff.), d'où la fréquence très élevée de F2 dans les contextes négatifs, dont pourtant F1 n'est pas exclu (K2). En revanche, l'assertif ké exclut la cooccurrence de F1 en vertu d'un conditionnement non pas pragmatique mais grammatical.

5. Cf. Moeschler et de Spengler (1982, 22f.). Il est intéressant de noter qu'en l'absence de connecteurs spécialisés, le toura a recours, pour exprimer les valeurs concessives, au procédé de marquage F2, qui, appliqué au verbe, prend pour domaine la proposition.

Bibliographie

DIK; S. et al. (1980) : "On the Typology of Focus Phenomena", Glot 3, 3-4, 41-74.

DUCROT, O. (1980) : "Analyse de textes et linguistique de l'énonciation", in DUCROT, O., Les mots du discours, Paris, Minuit, 7-56.

JACKENDOFF; R.S. (1972) : Semantic Interpretation in Generative Grammar, Cambridge, M.I.T.

MOESCHLER, J. (1981) : Dire et contredire, Berne, Peter Lang.

MOESCHLER, J., N. DE SPENGLER (1982) : "La concession ou la réfutation interdite, approche argumentative et conversationnelle", Cahiers de linguistique française 4, 7-36.

NOLKE, H. (1983) : "Remarques sur la focalisation", Revue Romane 24, 147-165.

ROULET, E. (1981) : "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", Etudes de Linguistique Appliquée 44 (=L'analyse de conversations authentiques), 7-39.

WATTERS, J.R. (1979) : "Focus in Aghem. A study of its Formal Correlates and Typology", in: HYMAN, L.M., Aghem Grammatical Structure (=Southern California Occasional Papers in Linguistics No. 7), Los Angeles, Univ. of Southern California, 137-197.

Texte A. Discussion des villageoises

(1) A: Í mɛɛ ni mɛɛ lɔ̄ teŋlé gbeŋlé le — "Tu as acheté QUOI (et QUOI) aujourd'hui à Gb.?"

(2) B: kɔ́ŋ6ɛlɛ pìllɛ — "Deux complets-pagnes."

(3) A: wèsɛ — "Pour COMBIEN?"

(4) B: án à tó lɔ̄ wéi wáá dolodolo o — "Je les ai achetés pour cinq mille CFA chacun."

(5) A: kē è tó lɔ — "Pour en faire quoi (COMMENT)?"

(6) B: kē án tó yē kwíbò nè — "Pour être comme les Blancs."

---

(7) A: Í wéi wáá do kɔ̀ŋ6ɛlɛ̄ lɔ. teŋlé láàa (F_1) — "Tu as acheté des COMPLETS A CINQ MILLE aujourd'hui?"

(8) B: kē é — "Et alors?"

(9) A: Ī Ī leŋ gɔ̄n-lì nà kwíbɔ̀. (F_1) èŋ gá le — "Tu te compares aux BLANCS?"

(10) B: kē é/ ān n leŋ gɔ̄n-lì kē án tó ye kwíbɔ̀: èŋ nè la — "Et alors? Je m'efforce d'être comme LES BLANCS."

---

(11) A: 6éè Ī leŋ guo/ 6áá mɔɔlì nà kwíbò-le (F_2)-á — "Tu as beau t'efforcer, tu n'atteindras pas LES BLANCS."

(12) C: kwí àā à-le (F2) wo — "Le Blanc ne fait pas CELA."

(13) A: kwí àā wéi wáá do kɔ̀ŋ6ɛlɛ-le lɔ̄ — "Le Blanc n'achète pas de COMPLET A CINQ MILLE."

(14) B: kwí ké à lɔ̄ wà — "Si, le Blanc en achète!"

Texte B. Extrait d'un conte: [Alors que ses frères se disputent l'héritage de leur père, le plus jeune fils déclare:]

(1) n-le (F_2) máá pɔɔn 6éi-le (F_2) kē pé / (2) n nɛ-à kpɛ́nɛ́: (F_1) — "Moi, je NE veux rien d'autre. C'est la CAURIS de mon père

ān à-le leŋdō. (F_1) sí-à le — ELLE SEULE que je prendrai."

.....

Texte C. Conte du babouin: [Le père mourant à ses fils A-E:]

(1) ān ga-à kwee. gí la ò/ ka n sáa kɛɛ-à mɛɛ-á le — "Quand je mourrai, vous me ferez la-cérémonie-du-huitième-jour (sáa) avec QUOI?"

(2) A: Ī ga-à kwee. gí/ án i sáa kɛɛ-à too-á — 1er fils: "Quand tu mourras, je t'offrirai une POULE."

(3) B: Ī ga-à kwee. gí/ n-le ké i sáa kɛɛ-à 6ʊʊ-á — 2e fils: "Quand tu mourras, moi, je t'offrirai une CHEVRE."

C/D: ...6áá-á/ dīli-á — 3e/4e fils: MOUTON/BOEUF

(4) E: Ī ga-à kwee. gí/ n-le ān i sáa kɛɛ-à gweél yéányè dō. (F_1)gá le — Le cadet: "Quand tu mourras, moi, je t'offrirai UN BABOUIN VIVANT."

....

(5) n-le (F_1) án ló-à zin-í wĪí le — "C'est MOI qui irai voir là-bas."

Texte D. Extrait d'un conte: [Un homme à un groupe d'enfants:]

(1) kà ló nà kpákùbílí-à lígó-á "Apportez le repas à Noix de coco!"

(2) Enfants: n-le (F_2) máá lóli "Moi, je N'y vais PAS."

(3) Un garçon: n-le (F_2) ké ló-à "Moi, j'IRAI."

.....

Texte G. Début d'un conte:

(1) nààkéɓà-mɛ̀ɛ̀ pìllɛ́ nuu ɓí le/ tìà leni gwéi — Il y avait une fois deux amis, Tia et Gouéhi.

(2) gwéi-lé (F_2) nùù gbàà̰ (F_1) gbawo-à le — Gouéhi vendait des HABITS,

(3) le tìà-le (F_2)/ toó (F_1) nuu à-le (F_2) gɔ̀n le — et Tia, il avait, lui, des POULES.

.....

Texte H. Conversation d'un villageois (B) avec un parent (A) venu d'un autre village pour lui rendre visite:

(1) A: wa wíí i ɓà "Ils te saluent."

(2) B: wòō sànmá kpɔ́ i ɓà è "Ils ne t'ont pas confié un cadeau?"

(3) A: wìɪ̀ɓà láà wo à-le (F_1) lékpɔ̃́ le "La SALUTATION, c'est CELA qu'ils m'ont confié."

[B questionne la sincérité de A.]

(4) A: wo: wa wíí-le (F_2) wō i ɓà "Ils disent: ils te SALUENT."

.....

Ex. I (1) Í teŋlé ni tili-bò tó kɛɛ-à zé "Seras-tu ici aujourd'hui ET DEMAIN?"

(2) án tilièàalà lefiené kɛɛ-à zé. "je serai ici MEME APRES-DEMAIN."

.....

Ex. K (1) án yí-le (F_2) mī "De l'EAU, j'en bois.

(2) wīḭ̄ (F_1) máá à mī le C'est le VIN que je ne bois pas."

.....

Ex. M [Un visiteur désire voir le chef du village. On lui dit:]

(1) e zé-le (F_2) wo "Il est ici,

(2) ké è yḭ̄ (F_1) gí le mais il DORT."

.....

Ex. N [Un villageois veut emprunter la houe de son voisin. Celui-ci lui répond:]

(1) e n gɔ̀n boí-le (F_2) ɓà "J'en ai une au champ,

(2) àā zḛ́ (F_1) wō le elle n'est pas ICI."

REMARQUES SUR LA NOTION D'"ETYMOLOGIE POPULAIRE"

0. Les remarques qui suivent nous ont été suggérées par quelques années de pratique du travail étymologique au sein de la rédaction du *Französisches Etymologisches Wörterbuch*[1] de Walther von Wartburg. Au cours de la refonte du volume premier du *FEW*, l'idée s'est en effet progressivement imposée à nous que l'assimilation et le maintien de l'héritage wartburgien ne pouvait faire l'économie d'une réflexion critique sur notre propre tradition et sur la pratique ordinaire de l'étymologie[2]. Or la notion d'"étymologie populaire" se trouve être une de celles qui informent et guident, voire -nous essaierons de le montrer- définissent cette pratique.

1.1. Il ne pourra s'agir ici de faire, même brièvement, l'histoire de la notion d'"étymologie populaire"[3] -notion peut-être "née dans l'erreur et la confusion" (dixit Buyssens 1965 : 80)-, ni de tenter de l'investir d'un contenu rigoureux ou de départager les diverses conceptions en présence[4]. Nous voudrions plutôt interroger la notion en tant qu'indice épistémologique symptomatique.

Il n'y aura donc pas d'inconvénient pour notre propos à partir de la *communis opinio* telle que la reflète assez bien le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois *et al.* (1973 : 199) :

> L'*étymologie populaire*, ou *étymologie croisée*, est le phémomène par lequel le sujet parlant se fondant sur certaines ressemblances formelles rattache consciemment ou inconsciemment une forme donnée à une autre forme avec laquelle elle n'avait aucune parenté génétique [...]. L'*étymologie populaire* est appelée aussi *fausse étymologie*, et on lui oppose l'*étymologie savante*, fondée sur la connaissance des formes anciennes et des lois qui ont présidé à leur évolution.

On ajoutera seulement, parce qu'elles émanent de Saussure et de Hjelmslev, les deux définitions suivantes :

> L'étymologie populaire est un phénomène pathologique; elle n'agit donc que dans des conditions particulières et n'atteint que les mots rares, techniques ou étrangers, que les sujets s'assimilent imparfaitement (Saussure 1916 : 241)[5];

> On appelle *étymologie populaire* cette espèce de nivellement due à une association vaguement ressentie par les sujets parlant et, par suite, au rapprochement arbitraire de deux signes dans un paradigme (Hjelmslev 1966 : 82).

Même dans le cadre de conceptions plus libérales à son égard, l'"étymologie populaire" reste généralement conçue, -du côté de la langue, comme une quasi-maladie; -du côté du sujet parlant, comme une imperfection, un manque (une "erreur de parole", précise Vendryes 1955 : 174); -du côté de la connaissance scientifique, comme un errement, voire un piège ou un ennemi[6]. Au pire, elle est, parfois encore, considérée comme "une sorte d'intermède comique sur la scène de la linguistique" (Orr 1954 : 14), une "amusette" (Gougenheim 1970 : 219). En tout cas, comme un phénomène sinon toujours accessoire, du moins limité.

Cette limitation se révèle d'ailleurs heureuse, car l'étymologie populaire est aussi un danger : un danger pour la langue elle-même. Robert-Léon Wagner nous le fait savoir avec une admirable netteté lorsqu'il critique John Orr en ces termes :

> On peut estimer que l'auteur fait la part un peu trop belle aux vertus de l'étymologie populaire [...]. Que deviendrait une langue si les usagers reconstituaient des familles de mots au gré d'intuitions fausses et étaient libres de s'abandonner à une imagination sans frein? (Wagner 1964 : 114)

Cette confidence d'un des maîtres de la linguistique française, confidence dont le commentaire nous entraînerait trop loin de notre sujet, a le mérite de pointer certains enjeux idéologiques de la notion

d'"étymologie populaire". L'"éternel grammairien" perce vite sous la plume du linguiste, même lorsqu'il traite de diachronie...[7]). Le fantasme des "usagers" en liberté est menaçant. Est-ce bien la langue qu'il menace?

1.2. Retenons en tout cas que l'"étymologie populaire" est, à ce qu'il semble, le seul chapitre de la lexicologie historique où l'on s'accorde unanimement à faire entrer en scène le sujet parlant, même si c'est pour lui faire tenir un rôle tant soit peu ridicule ou prévenir contre ses débordements.

Retenons encore que cette intrusion ne se voit constituée en concept que lorsqu'elle contrevient aux rapports génétiques légitimement hérités en établissant de nouveaux rapports formels ou en aboutissant à ce qu'on appelle des "motivations secondaires". C'est justement dans ce caractère "agissant" ou "opératif", historiquement "efficace", que J. Orr, un de ceux qui, avec Wartburg, ont poussé le plus loin, parmi les romanistes, la réflexion en ce domaine, trouvait le trait définitoire même de l'"étymologie populaire" (Orr 1954 : 2, 14). On pourrait montrer que cette problématique est partagée par un Gilliéron (1919 ; 1922), un Gougenheim (1970 : 219 *sqq.* ; 299 *sqq.*), un Vendryes (1953 : 11) ou un Chantraine (1970 : 399).

Or il y a là, pour peu qu'on s'y arrête, un singulier défaut de perspective. Du point de vue du sujet parlant, puisque c'est bien de lui qu'il s'agit, /peaž/ est un dérivé de *payer* (IndPr 3 /pe/) aussi sûrement que *lavage* est un dérivé de *laver* (IndPr 3 /lav/). Wartburg (1925 : 17), s'appuyant sur Anton Marty, a très justement relevé ce point, sans toutefois tirer parti de sa remarque. Car ce que Wartburg omet de dire, c'est que ce défaut de perspective pourrait bien définir la perspective même de l'étymologie comme discipline scientifique.

La capacité à analyser les mots en leurs constituants, à les grouper en familles, à reconnaître les filières dérivationnelles, à calculer le sens des unités lexicales et leurs relations sémantiques (capacités qui se dévoilent en permanence dans les processus d'"étymologie populaire") ne sont en effet qu'autant d'aspects de la compétence lexicale des locuteurs natifs, compétence qui se manifeste dans d'autres domaines de l'activité langagière, comme par exemple le décodage ou la création de mots nouveaux (cf. Lüdi 1983)[8]. Or, dans l'écrasante majorité des cas, ce savoir intériorisé ne contredit pas[9], mais au contraire coïncide avec les données de l'histoire : simplement, il n'a alors pas de nom (c'est-à-dire pas de droit à l'existence conceptualisée) pour l'étymologiste. Il en découle, croyons-nous, que la notion d'"étymologie populaire" désigne malgré elle et cache en même temps le concept de compétence lexicale. Plus précisément, elle désigne ce que la position même de l'étymologiste lui permet d'en apercevoir sans risquer de compromettre sa propre position.

1.3. Car la notion d'"étymologie populaire" fait couple avec celle d'"étymologie savante" : la première se déduit de la seconde, en est le double interne, l'inverse, et comme le révélateur. Les termes employés par Dubois *et al.* ("fausse étymologie") ou la formulation de Pfister ("eine wissenschaftlich falsche Verbindung" ; Pfister 1980 : 103) le montrent suffisamment. C'est dans les termes de ce couple conceptuel (renvoyant aux autres couples "vrai" : "faux" : : "science" : "non-science" d'une épistémologie sous-jacente qu'on pourrait juger sommaire) que se fonde l'étymologie historique comme discipline scientifique : le linguiste historien connaît, lui, quand il traite d'étymologie, "les formes anciennes et les lois qui ont présidé à leur évolution". Il est dès lors crucial pour

l'étymologiste, même et surtout s'il professe une conception de l'"étymologie populaire" moins restrictive que celle de Saussure, d'affirmer avec Wartburg (1969 : 187) que "les deux concepts ["étymologie populaire" et "étymologie historique"] ne sont pas sur le même plan". Cette séparation lui permet en effet de légitimer son savoir, de façon aristocratique (mais, au fond, gratifiante?), comme "une science qui ne peut être que le privilège d'un petit nombre", tout en renvoyant l'"étymologie populaire" à l'instance vague de l'"instinct" (Wartburg 1969 : 187).

Le moins étonnant en cette affaire n'est peut-être pas de constater que ce "privilège", qu'on pourrait juger exorbitant, paraît être volontiers accordé à l'étymologiste par ses confrères synchroniciens. Guilbert (1975 : 140), par exemple, décrit l'étymologie comme une pure "procédure métalinguistique d'homme de science" et dépense beaucoup d'énergie théorique à montrer que l'"étymon n'a pas de réalité linguistique".

Bref, sur fond d'accord apparemment unanime quant à la justesse de la maxime voulant qu'"on ne parle pas avec des étymologies", la règle d'or informulée de l'étymologiste pourrait bien être : "LA COMPETENCE, CE N'EST PAS DE MA COMPETENCE".

2.0. La question que nous voudrions soulever dans un second temps ne concernera pas le bien-fondé théorique d'un tel mot d'ordre. Nous n'envisagerons pas non plus les effets qu'il a pu produire dans l'isolement progressif de l'étymologie dans le concert des disciplines linguistiques. Il s'agira simplement de savoir si ledit mot d'ordre se révèle ou non profitable au travail étymologique lui-même.

Pour tenter cette évaluation, nous nous proposons d'emprunter un chemin détourné que nous offre le *FEW*. Il s'agit des *Matériaux d'origine inconnue ou incertaine*

(vol. XXI-XXIII, en cours de publication), qui ordonnent selon un plan onomasiologique tout ce qui a échappé à la prise de la machine étymologique. Notre hypothèse sera que l'examen des ratés permet d'en apprendre plus sur le fonctionnement de la machine elle-même[10].

L'analyse de ces milliers de mots placés au "purgatoire" de l'étymologie galloromane fait apparaître en effet qu'à côté des *cruces* classiques, une part très considérable de ces matériaux est faite de "faux inconnus". Le paradoxe de ces "faux inconnus" est qu'ils ne sont constitués en énigmes que par le regard de l'étymologie savante. Le plus souvent, leur opacité ne tient qu'à ce regard. Pour le sujet parlant au contraire, soit qu'il utilise ces mots, soit qu'il soit capable de les interpréter, il s'agit d'unités hautement transparentes tant sur le plan formel que sur le plan sémantique. Ces échecs de l'étymologie historique que recensent avec une exceptionelle rectitude les *Matériaux d'origine inconnue ou incertaine* du *FEW* s'expliquent, en somme, par défaut de compétence (manque à reverser, cette fois, au compte de l'étymologie savante).

A défaut de pouvoir alléguer les centaines d'exemples qu'il conviendrait d'examiner, dans le but non d'accumuler les *corrigenda* [11] (nécessaires, mais en général mineurs), mais de repérer et de classifier les causes d'erreur, on se contentera d'un tour d'horizon typologique très schématique. Les exemples seront choisis à dessein pour leur extrême simplicité, ce dont les romanistes voudront bien, espérons-nous, nous excuser[12].

2.1. *Stock lexical.* - Walther von Wartburg lui-même a spontanément posé les problèmes de l'étymologiste en termes de maîtrise, d'ampleur et de disponibilibé du stock lexical mémorisé : "comment voulez-vous, s'exclamait-il, que tout le vocabulaire galloroman

trotte continuellement par ma tête?" (Wartburg 1961 : 216). De plus, en l'absence d'index général, la mémoire du *FEW* lui-même n'est pas excellente. C'est ainsi qu'une lexie telle que Saugues *e r b a d e l a p r u p y a t a* "valériane" (*FEW* 21, 182a) contient le mot *p r u p y a t a* "propreté" que Wartburg et ses collaborateurs n'avaient pas en mémoire alors qu'il est à tout moment disponible à tout locuteur saugain. Comme l'excellente source du *FEW* pour Saugues (Nauton 1948) s'occupe surtout de la "terminologie rurale", le terme *p r u p y a t a* n'y figure pas en tant que tel. On voit que l'appel à la compétence native permet de combler instantanément les lacunes de la documentation livresque.

2.2. *Capacité d'analyse morphématique.* - Dans l'exemple qui nous occupe, les rédacteurs du *FEW* ont tenté par leurs propres forces une analyse de *p r u p y a t a* et proposé d'y reconnaître *p r u* "assez" + *p y a t a* "pitié" (ces deux mots figurant, eux, dans Nauton 1948). Il va sans dire qu'une telle analyse n'obtiendra pas aisément l'assentiment de l'intuition native... Le même défaut de compétence dans le domaine des règles de formation lexicale apparaît avec évidence dans un cas comme celui de lim. *chây'tor* et *torchây* "torcol" [litt. "tête-tordue" et "tordue-tête"], dont le voisinage (*FEW* 21, 223 a) n'a pas conduit les rédacteurs à en dégager les constituants. Ici encore le recours à la compétence native permet de redresser les fausses coupes des enquêteurs ou des lexicographes qui ont pu opacifier telle ou telle forme, et aider à lire /l ɸ a ʀ o/ derrière PontM. *l a ʀ o* "lisière (d'un champ)" [litt. "aile"] (*FEW* 22, 2, 38a) ou *p y ɕ r a d ʒ ü ʒ* "queux" [litt. "pierre-aiguise"] derrière un étonnant *p y ɕ r a d ʒ ü ʒ* de l'*ALF* (*FEW* 22, 2, 32a).

2.3. *Calcul du sens*. - Même si un locuteur auvergnat n'a jamais entendu Vinz. *t y ẽ t ǫ* "troglodyte" (*FEW* 21, 234b), il ne manquera pas d'y reconnaître une antiphrase à partir du mot signifiant "quintal". De même pour HVienne *biõ* "roitelet huppé" (*FEW* 21, 234b), littéralement "boeuf". Les associations que l'étymologiste exhibe à l'occasion sont naturellement beaucoup plus savantes : devant Urim. *r o t ẽ* "gourdin" (*FEW* 22, II, 87a), il pense, avec la prudence requise ("wahrschein-lich") à afr. *rot* "rompu"... Mais, dans les cas de ce genre, la certitude absolue du savoir natif semble plus utile que les supputations du savant.

2.4. *Aptitude culturelle et compétence encyclopédique*. - Cela va de la connaissance du milieu physique jusqu'à la connaissance des savoirs étymologiques populaires constitués en tant que tels. Même si la source du *FEW* pour Escurolles (Texier 1868) possède un article ambigü "*Andelot*, ruisseau", tout locuteur du lieu sait bien que l'Andelot est le nom d'un ruisseau de la commune et non une dénomination générique du "ruisseau", contrairement à ce que croit *FEW* 21, 24a. Pour reconnaître l'étymologie d'Anduze *sansanfusi* "ortolan" (*FEW* 21, 228a), il faut au moins être au fait de l'existence des mimologismes comme pratique culturelle (v. Chambon à paraître). Il faut aussi tenir compte du fait que l'emploi de certains mots dans certains milieux ou dans certaines conditions favorables (apprentissage) s'accompagne de la transmission d'une tradition étymologique : les Normaliens savent que les *talas* (*FEW* 23, 131a) sont "ceux qui vont *à la* messe", et quand ma grand-mère m'enseignait le mot du parler de Ronchamp pour "grenouille", *k r ã y ǫ t* (*FEW* 21, 262b), elle ne manquait pas d'ajouter : "parce qu'elles font *k r ã k r ã*".

2.5. Le recours à la compétence native peut utilement s'étendre à d'autres domaines (phonologie, syntaxe) et même là où on l'attendrait peut-être moins, par exemple à la phonétique historique. Celle-ci pourrait, en effet, passer pour le prototype du savoir technique propre au linguiste diachronicien. En fait, un grand nombre d'évolutions phoniques sont maîtrisées synchroniquement par les locuteurs : grâce au jeu des alternances vivantes[13], à leurs connaissances inter-dialectales, aux correspondances avec le français (général ou régional). Ainsi la correspondance frcomt. *s y ɑ̃ z ɶ̃* "semence de foin" = fr. rég. *flusin* est claire au sentiment des dialectophones comtois, bien qu'elle implique à elle seule un nombre élevé d'équations phoniques, Colette Dondaine (1977 : 61) parlant à ce propos de "réel instinct des correspondances phonétiques"[14]. Aussi la quantité d'informations sur les changements phoniques dont la masse parlante galloromane est de la sorte dépositaire dépasse de loin la somme de toutes les phonétiques historiques des romanistes. Il ne fait guère de doute qu'à Miélin l'équivalence entre *g o r ǫ* "déversoir d'une rigole" et fr. *goulet* va de soi, tandis que le *FEW* (22, 2, 27a) paraît bien près d'y trouver du germanique.

2.6. Le jeu de l'étymologie savante, mené en dehors du contrôle de l'intuition native, peut être, à l'occasion, poussé assez loin. *Cassis* "tête", qui ne pose guère de problèmes étymologiques à ses utilisateurs, est venu s'échouer parmi les "inconnus" du *FEW*. Le trouvant là, un étymologiste le compare à esp. *casco* "crâne", pg. id. , Alem Tejo "tête", et pose un latin vulgaire dûment astérisqué *QUASSICARE[15]. On se prend parfois à penser à *La Dent d'Or*.

Notre avis sera donc qu'en matière d'étymologie, il n'existe pas de barrière infranchissable, mais plutôt un large condominium, entre le savoir intériorisé des

locuteurs et le savoir explicite du linguiste diachronicien; que ce dernier aurait avantage, dans son propre intérêt, à reconnaître cette situation et á en tirer parti; qu'à défaut de disposer de la compétence native (chose d'ailleurs inconcevable à l'échelle où travaille le *FEW*), il doit s'efforcer de la simuler au plus près.

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à lui, qui sont à combiner:

- Recourir à l'analyse synchronique (saisie monodialectale, et se plaçant par définition du point de vue du sujet parlant). Ce recours semble une évidence, mais il n'est pas toujours simple de le mettre en pratique. D'une part, l'étymologiste, surtout peut-être quand il se situe dans la tradition de la romanistique, á l'habitude de "penser par étymons" et de survoler le lexique galloroman comme une vaste forêt de prototypes. D'autre part, il faut constater, dans certains domaines (la formation des mots dans les parlers, par exemple), la pénurie des descriptions synchroniques disponibles.

- S'aider du commentaire de ses sources. Les "dictionnaires patois" ne sont pas avares de commentaires épi- ou méta-linguistiques, ni d'indications implicites (graphies, définitions, organisation microstructurelle, etc.). Toutefois, de tels commentaires sont généralement négligés dans le traitement étymologique ; les sources dialectales sont, en effet, conçues comme des mines de formes (certes extrêmement précieuses) ; il suffirait alors d'extraire ce qu'elles recèlent de données objectives de la gangue de discours qui les entoure. Les représentations linguistiques des locuteurs, la connaissance qu'ils ont de leur langue, ne peuvent ainsi accéder au rang de données. On trouve ici la traduction du conflit d'autorité entre linguiste et locuteur-glossairiste évoqué plus haut (§ 1.3.). Il

serait pourtant aisé de montrer que ces données (certes à considérer de manière critique, car le discours scolaire sur la langue, voire les velléités d'analyse savante, interfèrent constamment, comme il faut s'y attendre) peuvent enrichir considérablement le travail étymologique et suggérer la solution de bon nombre de problèmes de l'histoire des mots (v., par exemple, Chambon 1986b, à paraître).

- Enfin, l'étymologiste peut pratiquer lui-même l'enquête auprès d'informateurs afin d'enregistrer leurs commentaires métalinguistiques, presque toujours épurés dans l'observation dialectologique (une notable exception à cet égard étant l'*ALBRAM* de Guillaume et Chauveau). On peut, en ce domaine, entraîner les informateurs, tout comme on peut les entraîner à la transcription phonologique.

Ceci reviendrait, en quelque sorte, pour le diachronicien, à "demander leur avis" aux sujets parlants. Cette démarche ne devrait rien avoir d'humiliant, sauf à vouloir s'en tenir contre vents et marées à une conception singulièrement étriquée de la recherche étymologique.

Centre du FEW
B.P. 220
CH 4003 Bâle

Jean Pierre Chambon

Notes

1. Pour une présentation générale du *FEW*, on peut se reporter à Baldinger 1971, Baldinger 1974 et Rey 1971.
2. Cf. Chambon 1986a et 1986b.
3. V., par exemple, les manuels de Pfister (1980 : 100 *sqq.*) ou de Zamboni (1976 : 104 *sqq.*)
4. Dans ce sens, v. surtout la tentative de Buyssens 1965.
5. Ce passage a été corrigé dans les éditions postérieures du *Cours*. La formulation de 1916 reflète toutefois correctement la pensée de Saussure (v. T. de Mauro, in Saussure 1972 : 473).
6. Cf. la formule ironique de Gougenheim (1963 : 97).

7. Il est utile de constater que les conceptions vigoureusement exprimées par Wagner se retrouvent, de façon plus discrète, même chez Orr, lorsque celui-ci parle (en prenant l'expression à son propre compte) des "manifestations *parfois outrancières* des processus associatifs" (Orr 1954 : 14 ; nous soulignons). De la même façon, Chantraine, bien que plaidant pour une "étymologie statique", parle des "ravages" exercés par l'étymologie populaire (Chantraine 1970 : 399).
8. Précisons qu'ici et par la suite, nous n'avons pas besoin pour notre propos (qui se limite à l'approche critique d'une notion usuelle) d'une élaboration sophistiquée de concepts tels que "compétence", "compétence lexicale", "stock lexical", etc.
9. Notons la formulation nuancée de Chantraine : "La conscience que nous avons de notre propre vocabulaire ne coïncide pas toujours avec l'histoire même des vocables" (Chantraine 1970 : 399). Façon embarrassée de dire qu'elle coïncide en général. Chantraine ne tire d'ailleurs, comme on peut s'y attendre, aucune conséquence de ce propos quant au statut de l'étymologie historique.
10. Cf. dans le même sens, à partir de l'examen des classements multiples dans le *FEW* Hoffert/Deggeller/Chambon 1986 à paraître.
11. C'est la perspective qu'ont adoptée jusqu'ici, à notre connaissance, presque toutes les contributions consacrées aux mots d'origine inconnue dans le *FEW* ; v. cependant Herbillon/Legros 1968 : 33-4.
12. En fait, même sur des exemples simples, plusieurs causes d'erreur s'additionnent souvent.
13. On devrait ajouter ici, dans la perspective de la phonologie générative, le haut degré d'abstraction de la phonologie du français.
14. Il semble que la catégorie de l'"instinct" soit celle qui s'offre spontanément au dialectologue comme à l'étymologiste (cf. ci-dessus, § 1.3., le même mot sous la plume de Wartburg) quand il doit faire allusion au savoir linguistique des locuteurs.
15. Bork 1975 : 69.

Bibliographie

Baldinger, K. (1971) : *Walther von Wartburg (1888-1971)*, Tübingen, Niemeyer.

Baldinger, K. (1974) : *Introduction aux dictionnaires le plus importants pour l'histoire du français*, Paris, Klincksieck.

Bork, H.D. (1975) : "Zu den 'Materialen unbekannten oder unsicheren Ursprungs' des *FEW* ", *in* : H. Meier (éd.), *Neue Beitrage zur romanischen Etymologie*, Heidelberg, Carl Winter.

Buyssens, E. (1965), *Linguistique historique. Homonymie, stylistique, sémantique, changements phonétiques*, Bruxelles/Paris, Presses Universitaires de Bruxelles/Presses Universitaires de France.

Chambon, J.-P. (1986a) : "Tradition et innovations dans la refonte du *FEW* ", communication au XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes, à paraître dans les Actes du Congrès.

Chambon, J.-P. (1986b) : "Aspects philologiques et linguistiques dans la refonte du *FEW* : utilité d'une approche

métaphilologique des représentations linguistiques", communication au XVIIIe Congrès International de Linguistique et Philologie romanes, à paraître dans les Actes du Congrès.

Chambon, J.-P. (à paraître) : "Délocutivité et zoonymie : remarques en marge du FEW".

Chantraine, P. (1970) : "Etymologie historique et étymologie statique", *in* : Schmitt 1977, 389-404.

Dondaine, Colette (1977) : "Réflexions sur le français régional d'un village haut-saônois", *TraLiLi* 15, 51-63.

Dubois, J., *et al.* (1973) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Gilliéron, J. (1919) : *La Faillite de l'étymologie phonétique*, Neuveville, Beerstecher.

Gilliéron, J. (1922) : *Les Etymologies des étymologistes et celles du peuple*, Paris, Champion.

Gougenheim, G. (1963) : compte rendu de Y. Malkiel, divers articles, *BSL* 58, 2, 96-97.

Gougenheim, G. (1970) : *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard.

Guilbert, L. (1975) : *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.

Herbillon, J., et E. Legros (1968) : "Notes sur un fascicule du tome XXIII du *Franzosisches etymologisches Worterbuch* ", *Les Dialectes Belgo-Romans* 25, 33-68.

Hjelmslev, L. (1966) : *Le Langage*, trad. fr., Paris, Les Editions de Minuit.

Hoffert, Margaretha, Marie-José Deggeller et J.-P. Chambon (1986) : "Cent cas d'étymologie double dans le *FEW* ", à paraître dans un volume de Mélanges.

Ludi, G. (1983) : "Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale", *TRANEL* 5, 105-130.

Nauton, P. (1948) : *Le Patois de Saugues (Haute-Loire). Aperçu linguistique, terminologie rurale, littérature orale*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont.

Orr, J. (1954) : "L'étymologie populaire", *in* : J. Orr, *Essais d'étymologie et de philologie françaises*, Paris, Klincksieck, 1963.

Pfister, M. (1980) : *Einfuhrung in die romanische Etymologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Rey, A. (1971) : "Le dictionnaire étymologique de W. von Wartburg : structures d'une description diachronique du lexique", *LF* 10, 83-106.

Saussure, F. de (1916) : *Cours de linguistique générale*, Lausanne/Paris, Payot.

Saussure, F. de (1972) : *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot.

Schmitt, R., éd. (1977) : *Etymologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Tixier, V. (1868) : "Lexique patois du canton d'Escurolles (Bourbonnais) comparé aux langues anciennes et modernes de l'Europe occidentale", *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier* 11, 9-80, 195-210.

Vendryes, J. (1953) : "Pour une étymologie statique", *BSL* 49, 1-19.

Vendryes, J. (1955) : "L'étymologie croisée" *in* : Schmitt 1977, 168-176.

Wagner, R.-L. (1964) : compte rendu de Orr 1963 (v. ci-dessus Orr 1954), *BSL* 59, 2, 114-115.

Wartburg, W. von (1925) : "Zur Frage der Volksetymologie", *Homenaje ofrecido a Menéndez Pidal*, I, Madrid, Libreria y Casa Editorial Hernando, 17-27.

Wartburg, W. von (1961) "L'expérience du FEW", *in* : *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*, Paris, Editions du CNRS, 209-218.

Wartburg, W. von, et S. Ullmann (1969) : *Problèmes et méthodes de la linguistique*, trad. fr., Paris, Presses Universitaires de France.

Zamboni, A. (1976), *L'Etimologia*, Bologne, Zanichelli.

SUR LA CONSTRUCTION SÉRIELLE EN MALGACHE

(I) Phénomène bien connu dans maintes langues, notamment d'Extrême Orient et d'Afrique Noire, la disposition syntaxique dite des "verbes sériels" consiste dans la juxtaposition d'(au moins) deux formes verbales équipollentes, c'est-à-dire telles qu'aucune des deux ne dépend syntaxiquement de l'autre - comme serait par exemple "savoir" par rapport à "désirer" dans Mitsiriritry mahalala izy = "Il désire savoir". L'ordonnance syntagmatique de ces deux verbes (appelés désormais V1 et V2) autorise certaines variations, du fait que soit l'un, soit l'autre, soit les deux peuvent être accompagnés d'une négation, et d'un complément ; que leur succession est tantôt immédiate, tantôt différée par l'insertion du complément de V1, ou encore du sujet commun à V1 et V2. Mais dans tous les cas, certaines propriétés constantes caractérisent la séquence V1-V2, et lui servent de définition. Ce sont :

- L'unicité du sujet. Un seul et même sujet pour V1 et V2 - peu importe que celui-ci soit placé soit après V1, soit après l'ensemble V1-V2 (place non-marquée), soit avant l'ensemble V1-V2 (place marquée) : unicité de principe, ne laissant point de place à l'hypothèse d'une ellipse qui affecterait une occurrence de sujet sur les deux qu'une telle démarche suppose. Voir la bibliographie de la question dans l'important article récapitulatif de MANESSY, 1985 : 341.
- L'unicité d'accent : V1 et V2, au témoignage des locuteurs natifs consultés, sont placés sous un seul accent dominant et forment une seule courbe intonationnelle.

(II) Les "séries" verbales ainsi définies nous sont fournies en abondance par le corpus de Malgache Merina contemporain décrit dans la Note bibliographique (infra, en fin de texte). L'ensemble des occurences nous semble se diviser en six sous-types, distincts en sémantique et en syntaxe. Nous illustrerons chacun par une phrase-type :

(1) Lasa (ilay tovolahy) mankeo amorom-patana MANDREHITRA
va le jeune homme va vers bord-du-foyer allume
afo MAMANA ny vary mangatsiaka (Tak.,167)
feu chauffe le riz froid
= "le jeune homme va vers le bord du foyer, il ALLUME le feu RECHAUFFE le riz froid".

(2) Ny HAMONO HAHAFATY ny rainareo (Fiz., 137)
le frapper tuer le père-de-vous
= "le fait de FRAPPER TUER votre père".

(3) NIHODINA izy NIJERY ny endriny (Tak.,151)
se tourna lui regarda le aspect-de-elle
= "IL SE RETOURNA REGARDA son aspect (à elle)".

(4) Sady MIKENONKENONA MANDROSO ny dite mafana Ramatoa (Tak.,113
et bavarde tend le thé chaud Madame
= "Et Madame BAVARDE SERT le thé chaud".

(5) Dia ho finaritra ... izy, raha afaka ...
et (éventuel) content lui si libre de
HANONTANY an-janany HANAO hoe (Fiz.,51)
questionner fils-de-lui dire (introducteur de discours direct)
= "Et il aurait été heureux s'il avait pu INTERROGER son fils DIRE ..."

(6) Avy eo dia NIVERINA NIADANA indray ny sainy (Fiz.,75)
par la suite revint fut lent de nouveau le calme-de-lui

= "Par la suite, la sérénité lui REVINT LE FIT LENTEMENT".

III L'examen de chaque type pris successivement permet des observations, dont nous verrons pour finir (infra, § IV) vers quelles conclusions elles convergent.

TYPE 1. Sémantiquement, la relation de V2 à V1 est de succession. V1 et V2 sont formellement susceptibles de permutation, et seule une objection d'ordre sémantique - c'est-à-dire ici, d'ordre référentiel - s'y oppose éventuellement : en ①, "Il réchauffe le riz allume le feu", nullement agrammatical, sera évité par les locuteurs faute de correspondre à l'ordre des activités effectives dans le monde extra-linguistique (cf DIK, 1968 : 56).

Il ne semble pas théoriquement impossible d'allonger la série V1-V2 par V3..., cependant la difficulté de ranger plus de deux verbes sous le même accent tient en fait cette possibilité dans d'étroites limites. Quant à la question de savoir si un coordonnant sy ou ary "et" à l'état ø peut être supposé entre V1 et V2 (cf phrase ⑦), elle trouvera sa réponse (négative), et les justifications correspondantes, en conclusion.

⑦ Lasa (ilay tovolahy) ... mandrehitra sy mamana ny vary
et
mangatsiaka.

TYPE 2. Sémantiquement, la relation de V1 à V2 est de cause à conséquence. Comme une telle relation est orientée, V1 et V2 ne sauraient s'intervertir sans la détruire. Parce que fermée, cette même relation interdit toute prolongation de la série V1-V2 par un éventuel V3...

L'hypothèse d'un coordonnant (hany) ka = "et en conséquence" entre V1 et V2 (cf phrase ⑧) sera à rejeter en

définitive.

⑧ Ny hamono hany ka hahafaty ny rainareo
et en conséquence

TYPE 3. Sémantiquement, la relation de V1 à V2 est de but. Cette relation étant orientée et fermée, la série V1-V2 n'est susceptible ni de s'intervertir ni de s'accroître par adjonction d'un membre supplémentaire. La question de lier V2 à V1 par un coordonnant "et" ne se pose même pas, exclue qu'elle est par l'hétérogénéité temporelle de V2 par rapport à V1. De fait V2, résultat visé par l'action V1, manifeste parfois cette hétérogénéité par un décrochage temporel, qui l'oppose comme un futur à un non-futur, cf :

⑨ Nihodina izy hijery ny endriny
(au futur)

A partir de là, les questions posées jusqu'à présent cessent d'être pertinentes. La relation sémantique est en ④ de concomitance, en ⑤ d'explicitation et en ⑥ de la manière dont le procès se réalise à ce procès lui-même. En aucun de ces trois cas, l'hypothèse d'un coordonnant à insérer entre V1 et V2 ne mérite même examen. Le vrai problème consiste à décider quelles sont les paraphrases syntaxiquement justifiées de V2 : rupture de problématique dont le sens apparaîtra par la suite.

TYPE 4. Sémantiquement, la relation de V2 à V1, est de concomitance. V2 et V1 sont encore ici intervertibles, cf la phrase ⑩ , mais autrement qu'en ① ci-dessus : entre "bavarder servir le thé" ("en servant le thé") et "servir le thé bavarder" ("en bavardant"), aucune con-

trainte d'ordre n'est imposée par des nécessités référentielles, de sorte que le choix entre l'ordre (4) et l'ordre (10) ne relève que d'une décision énonciative prise par le locuteur :

(10) Sady mandroso ny dite mafana mikenonkenona Ramatoa.

Quant aux paraphrases syntaxiques, il n'est pas déraisonnable d'envisager la correspondance de V2 avec :

- un nom verbal, cf

(11) Mandeha am-pihirana izy
marche avec le fait de chanter lui

= "Il marche en chantant", dans sa relation à

(12) Mandeha mihira izy
marche chante lui

= littéralement "Il marche chante" (où mihira est un verbe).

- un adjectif en construction prédicative, cf

(13) Mody faly , izy
revient content lui

= "Il revient content" (avec faly, adjectif), dans sa relation à

(14) Mody mifaly izy
revient est content lui

= littéralement "Il revient est content" (avec mifaly, verbe). La correspondance de (14) à (13) n'existe qu'avec les adjectifs

compatibles avec le sujet, cf (15) Faly izy
content lui

= "Il est content"

mais incompatibles avec le verbe, cf (16) *Faly ny mody
content le revenir

= "Le fait de revenir est content"

(cf MOLINIER, 1979 : 44 ; id., 1984 : 73 sq).

TYPE 5. Sémantiquement, la relation de V2 à V1 est d'explicitation. La possible interversion de V2 par rapport à V1 est attestée par la phrase

(17) Hoy izy manontany ahy (Fiz.,83)
dit lui questionne moi

= "Il dit me questionne" (Il dit ..., ce en quoi il me questionne : son dire est une question),
comparée à (5) : "s'il était libre de questionner de dire" (de questionner, laquelle question serait un dire).
En fait de correspondance syntaxique, la seule qui se présente pour le V2 de (5) est le nom verbal, tel am-pijoroana de

(18) Mikentrona am-pijoroana (izy) (Tak.,216)
se flétrit en le fait de elle
rester là

(dit d'une jeune fille qui tarde à se marier), c'est-à-dire "le fait de rester là est un flétrissement", dans sa relation à

(19) Mikentrona mijoro izy
se flétrit reste là elle

= littéralement "Elle se flétrit reste là".

TYPE 6. Sémantiquement, la relation de V1 à V2 est celle du procès à la manière dont le procès se réalise.
L'interversion de V2 par rapport à V1 reste possible, cf

(20) Niadana niverina ny sainy
fut lent revint le calme-de-lui

= "Son calme fut lent à revenir", opposé à (6)
"Son calme revint, fut lent (à le faire)".
Une correspondance syntaxique défendable est fournie à V2

- soit par un nom verbal, comme fiadanana "le fait de se produire lentement" en

(21) Niverina amim-piadanana ny sainy
revint avec lenteur le calme-de-lui

rapporté au verbe miadanana "se produire lentement" de (6) ;

- soit par un adjectif en construction prédicative, tel que taraiky = "lent" en

(22) Miasa taraiky izy
travaille lent lui,

rapporté au verbe mitaraiky "être lent" de

(23) Miasa mitaraiky izy
travaille lent lui,

Adjectif tel que, cette fois, contrairement au cas (4), il s'avère compatible non seulement avec le sujet, ainsi en

(24) Taraiky izy
lent lui

= "Il est lent", mais aussi avec le verbe, ainsi en

(25) Taraiky ny miasa
lent le travailler

c'est-à-dire "Le travail est lent" (cf MOLINIER,1979 : 44-45 ; id., 1984 : 94 sq ; BARTSCH,1976 : 41 sq, 157).

(IV) CONCLUSION. L'hypothèse avancée à propos de (1), (2), (3), suivant laquelle V1 et V2 seraient coordonnés par un connecteur réalisé par Ø, se vérifie-t-elle en dernière analyse ? A notre avis, non, car le resserrement que vaudrait à V1 et V2 la forme Ø du connecteur "et"

n'irait en aucun cas jusqu'à imposer à ces deux verbes la contrainte du sujet unique qui les atteint effectivement, ni jusqu'à les ranger comme ils le sont en fait sous un seul accent. De même, l'hypothèse avancée à propos de ④ , ⑤ , ⑥ , suivant laquelle V2 recevrait une paraphrase satisfaisante d'un nom verbal en position syntaxique de complément circonstanciel, autorise-t-elle à y considérer V2 comme un circonstant de V1 ? A notre avis, non, car un V1 et son circonstant ne sauraient non plus imposer le sujet unique, ni aboutir par commutation à un couple V1-V2 accentuellement aussi unifié. Les hypothèses considérées valaient néanmoins la peine d'être formulées, car leur (seul) fruit légitime est de montrer :
- que par les réalisations diversifiées de leur connecteur supposé (sy, ary en ① , (hany)ka en ② , aucun en ③,), ou par leurs aptitudes paraphrastiques non équivalentes (faly ≠ taraiky en ⑯ ≠ ㉓), les phrases ① à ⑥ présentent bien autant de types structurellement distincts ;
- que ① , ② , au moins partagent effectivement avec le schéma de coordination certaines propriétés telles que l'aptitude à permuter ou la possible adjonction d'un membre supplémentaire ; et que ④ , ⑤ , ⑥ partagent avec le schéma de subordination "phrase + conjonction + phrase" l'interchangeabilité des deux termes, cf "son calme revient lentement" vs "... est lent à revenir ", ainsi qu' une incontestable analogie de fonctionnement avec le groupe syntaxique "préposition +nom verbal" ou avec l' adjectif en construction prédicative.

Bref, tout se passe comme si l'ensemble des types décrits se succédaient en un enchaînement progressif le long d'une échelle conduisant de la coordination à la su-

bordination en passant par les verbes sériels rangés dans l'ordre ① ⟶ ⑥ .

Cela dit, la "série" verbale ne répond exactement ni au schéma coordonnant ni au schéma subordonnant, c'est une construction sui generis, qui dans les langues où elle se réalise occupe l'espace disponible entre coordination et subordination.

Université des Sciences Humaines
F 67'084 Strasbourg

Huguette Fugier

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

1) Description générale de la langue malgache :

RAJAONA,S. (1972) : Structure du Malgache, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany.

DEZ, J.(1980) : La syntaxe du Malgache, 2 vol., Paris, Champion.

RABENILAINA, R.b. (1985): Lexique-Grammaire du Malgache, Paris VII, thèse dactylographiée.

2)Etudes particulières utilisées en cours de texte :

DIK, S.C. (1968) : Coordination. Its implication for the theory of general linguistics, Amsterdam, North Holland publ.

BARTSCH, R. (1976) : The Grammar of adverbials, Amsterdam, North Holland publ.

MOLINIER, C. (1979) : Sur une classe d'adverbes orientés vers le sujet, in Cahiers de Grammaire de Toulouse Le Mirail, 1, 43 - 62.

MOLINIER, C. (1984) : Etude syntaxique et sémantique des adverbes de manière en -ment, Toulouse, thèse dactylographiée.

MANESSY, G. (1985) : La construction sérielle dans les langues africaines et les langues créoles, in Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 80/1,333-362.

CORPUS UTILISE :

Takelaka notsongaina, t. II, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany, 1969 (abréviation : Tak.) : recueil de récits et nouvelles publiés par S. RAJAONA, écrits dans les années 1920-30.

Fizarana mandika teny, Fianarantsoa, Ambozontany, 1972 (abréviation : Fiz.) recueil de textes traduits du Français par S. RAJAONA - que nous avons retenu pour son intérêt en Linguistique contrastive, c'est-à-dire en tant qu'il nous permettait de voir en face de quelle construction française S. RAJAONA, locuteur malgache, introduisait une "série" verbale.

Ein Schichtungsmodell der Kompetenz, als Hilfe für den Ueberblick über die gesamte Sprachverwendung

1 Zweck des Modells; Uebersicht über die sieben unterschiedenen Bereiche

Ich möchte ein Denkmodell vorstellen, das einen möglichst guten Ueberblick über sämtliche Bereiche und Prozesse der Sprachverwendung und auch der Sprachentwicklung ermöglicht, besonders auch für Sprecher, die eine Erstsprache mit verschiedenen Varietäten verstehen und sprechen (Standard und Dialekte) und die ein oder mehrere Fremdsprachen mehr oder weniger gut gelernt haben, bis zur vollen Zweisprachigkeit.

Zu diesem Zweck unterscheide ich sieben Bereiche, nämlich (dargestellt von "unten" nach "oben", vom "Aeusseren" zum "Inneren" und zum Zentralen):

Bereich VII: Das Schreibungssystem, Orthographie und Interpunktion; es ist grundsätzlich sekundär, entwickelt vom Lautungssystem (VI) her, zum Teil auch direkt von den Bedeutungen her; heute, bei der allgemeinen Verbreitung von Lesen und Schreiben, rückt es aber oft in die Rolle eines primären Systems.

Bereich VI: Das Lautungssystem, nämlich alles, was zur Unterscheidung der Wörter und ihrer verschiedenen grammatischen Formen dient. Also nicht nur Phonetik und Phonologie/Phonemik, sondern die gesamte Morphonologie, mit allen Allophonen und Allomorphen, z.B. dass im Deutschen der einheitliche grammatische Unterschied "Präteritum gegenüber Präsens" signalisiert sein kann durch "ging" zu "geht", durch "stand" zu "steht" und durch "wehte" zu "weht".

Bereich V: Die ganzen Stimmführungsgestalten, die "Satz-Phonologie", die "suprasegmental phonemes", also alles Klangliche oberhalb der Wortlautungen, die klangliche Realisation überhaupt (mit Einschluss der Klangfarbe, des Tempos usw.). In diesen Bereich gehört auch die Einteilung aller nicht ganz kurzen Texte in Sätze als inhaltlich-klangliche Einheiten und als Spezialfall der gesamte Versbau.

Bereich IV: Der lexisch-morphosyntaktische Bereich, die Wörter in den verschiedenen Wortarten, ihre grammatischen Formen (z.B. Singular-Plural, grammatische Geschlechter, grammatische Zeiten, im Deutschen und Lateinischen die Kasus usw.) sowie alle formalen Kombinationsstrukturen für die Wörter in ihren verschiedenen Formen. Für diesen Bereich kommt es noch nicht darauf an, wie direkt oder indirekt, wie eindeutig oder mehrdeutig alle diese Wörter, Formen und Kombinationsstrukturen mit den Bedeutungen aller Art verknüpft sind - es kann sich hier auch um reine grammatische Mechanismen handeln (so oft beim grammatischen Geschlecht oder bei deutsch "mit dir - ohne dich" gegenüber französisch und englisch "avec toi - sans toi" bzw. "with you - without you".

Bereich III: Der semantische Bereich, die Bedeutungen und ganzen Bedeutungsstrukturen, gleichgültig ob durch einzelne Wörter, durch feste Wortkomplexe oder durch mit verschiedenen Wörtern ausfüllbare Strukturen signalisiert. Der ganze semantische Bereich ist sehr eng mit dem lexisch-morphosyntaktischen Bereich verbunden, ja verflochen, aber keineswegs mit ihm identisch. Vor allem darf man nicht den semantischen Bereich vom lexisch-morphosyntaktischen Bereich her sehen und verstehen wollen, als eine Art "Ueberbau" ; man muss den semantischen Bereich als das Zentrale sehen, zu dessen Signalisierung alle Einheiten und Strukturen des lexisch-morphosyntaktischen Bereichs zu dienen haben.

Bereich II: Die Muster und Strategien für das Textschaffen und Textverstehen, oberhalb der einfachen semantischen Strukturen, also z.B. verschiedene Erzählmuster (chronologisch vorgehen - mit Rückblenden arbeiten usw.) oder die Muster für den Aufbau argumentierender Texte. Dabei lassen sich keine scharfen Grenzen ziehen zwischen relativ festen Mustern und flexiblen, weitgehend offenen Strategien, auch keine scharfen Grenzen zwischen den Strategien für Sprachverwendung und Strategien für das gesamte Handeln und Denken, weit über das rein Sprachliche hinaus.

Bereich 1 — Der Zentralbereich der Person-Konstitution, das "Ich", das Gesamt der (bewussten und unbewussten) Vorstellungen und inneren Bilder von der eigenen Stellung und Aufgabe in der Welt, von den Bedürfnissen, Zielen und Möglichkeiten, für sich selbst wie für andere. Von hier aus wird letztlich auch alle Sprachverwendung gesteuert.

2 Präsentation des Modells in einem graphischen Schema

(aus: Glinz, Textanalyse und Verstehenstheorie II, 1978, S. 102-103)

3 Berührungspunkte mit anderen Beiträgen des Kolloquiums

Ein schönes Beispiel für den heute vorherrschenden Primär-Charakter des Schreibungssystems (gegenüber dem historisch primären Lautungssystem) bietet der Beitrag von Frau Tabouret-Keller "La normalisation des langues".

Mit dem, was ich hier als Bereich II, Muster und Strategien vorführe, befasste sich in sehr interessanter Weise der Beitrag von Frau Berthoud (Begriffe "stratégies paradiscursives" und "compétence métadiscursive et métalinguistique"). Um den gleichen Bereich ging es in erster Linie, gemäss meinem Verständnis, in den Beiträgen von Frau Reboul und auch von Frau Reichler (ich notierte mir die Kennzeichnung "la partie à laquelle nous n'avons pas accès" - ich würde ergänzen, dass wir hier keinen direkten Zugang haben, wohl aber einen indirekten, aus Gesprächs- und Textanalysen heraus).

Um die Bedingtheit aller Kommunikation und alles Verstehens aus dem Bereich I heraus (Zentralbereich der Person-Konstitution, individuell und auch je nach sozialer Stellung verschieden möglich) ging es nach meinem Verständnis im Beitrag von Frau Gaulmins.

Mit dem Aufbau eines solchen Modells und den je nach den Bereichen verschiedenen Möglichkeiten des methodischen Zugriffs (vor allem: der Rolle von Experiment und intuitivem Verstehen) sehe ich mich auch in gewissem Sinn auf gleichem Weg wie Herr Mahmoudian in seinem Beitrag (Stichworte "le rôle de l'experimentation - la part de la subjectivité dans l'expérimentation du linguiste - le rôle de l'intuition"; zum Verhältnis von Experimentieren und Interpretation/Intuition in der Sprachforschung siehe schon mein Buch "Innere Form des Deutschen", 1952, [6]1973, S. 44-59).

4 Verhältnis zu andern Modellbildungen in der Linguistik

Die Bereiche VII, VI und V entsprechen dem "signifiant" im elementaren Schema von Saussure (Cours, p. 99), die Bereiche IV und III entsprechen dem "signifié". In der Terminologie von Hjelmslew: "Ausdrucksseite" und "Inhaltsseite". In der Unterscheidung der Bereiche IV und III sehe ich gewisse Parallelen mit der "Oberflächenstruktur - Tiefenstruktur" von Wittgenstein, Hockett und vor allem Chomsky - obwohl für mich der semantische Bereich sehr viel mehr als nur (doch letztlich formal definierte) "Tiefenstrukturen für Sätze" enthält, wie es mir bei Chomsky der Fall zu sein scheint.

Was ich hier als den Bereich II, Muster und Strategien, vorführe, wäre nach Chomsky gar nicht "Kompetenz", sondern wäre als "Performanz-Theorie" zu sehen - aber eben doch auch als ein Stück des Sprachbesitzes, nicht nur als jeweilige Anwendung.

Dagegen sehe ich mich hier weitgehend in Uebereinstimmung mit dem von Dell Hymes postulierten Begriff einer "kommunikativen Kompetenz" (die auch, allerdings in einer für mich etwas zu spekulativen Art, von Habermas angenommen wird).

5 Aus überindividuellem Bestand übernommen - mit seiner Hilfe selbst entwickelt

Von dem vorgeführten Denkmodell für die individuelle Kompetenz her lässt sich nun manches am Spracherwerb (im weitesten Sinn dieses Wortes, mit Einschluss allen Schulunterrichts)

beleuchten. Man kann jetzt nämlich fragen: Was hat der einzelne Mensch aus dem, was er hörte (und später selbst las) einfach übernehmen, sich durch Nachahmung aneignen können? Wo hat er selbst etwas schaffen, selbst kreativ handeln müssen - zwar im Rahmen von Kommunikation und mitmenschlichem Umgang überhaupt, aber doch nicht durch diese determiniert, sondern nur angeregt, vielleicht nur leicht angestossen? Wo hat er dann durch solche Kreativität im wesentlichen (nur) das reproduziert, was schon vorhanden war in dem überindividuellen Bestand, nämlich in der Sprache bzw. in den Sprachen, in die er durch Kommunikation und Interaktion aller Art hineinwachsen konnte? Wo hat er dagegen etwas geschaffen, was in diesem überindividuellen Bestand, dem er begegnete, bisher noch nicht (noch nicht genau in dieser Form oder noch gar nicht) vorhanden war - und was dann vielleicht von ihm aus auf andere Sprachteilhaber wirkt, von ihnen nachahmend (bei Lautlichem) bzw. nachvollziehend (bei Bedeutungen) übernommen wird und dadurch ggf. selbst zu einem kleinen neuen Teil des überindividuellen Bestandes, d.h. der betreffenden Sprache wird?

Man sieht leicht: durch direkte Nachahmung übernehmbar ist die gesamte Ausdrucksseite der betreffenden Sprache, das Gesamt der Wortlautungen (Bereich VI), der Bestand an Satzmelodien und typischen Stimmführungen überhaupt (Bereich V) sowie das gesamte Schreibsystem (Bereich VII). Teilweise rein nachahmend lässt sich manches aus dem Bereich IV, grammatische Formalstrukturen, übernehmen - hier ist daher im Fremdsprachunterricht oft "pattern drill" möglich und nützlich.

Eigenes Entwerfen, eigene Kreativität ist dagegen sehr oft für die Bedeutungen erforderlich. Hier kann man nicht einfach nachahmen. Viele Bedeutungen, und oft gerade die wichtigsten, lassen sich nicht veranschaulichen, nicht durch Hinweis auf Sichtbares, Hörbares usw. vermitteln. Bei solchen Bedeutungen muss man aus allem, was man hört und sieht (und was einem der Partner vielleicht ausdrücklich erklärt) eigene Schlüsse ziehen, gestützt auf die ganze Situation, den ganzen Handlungszusammenhang, man muss selbst in sich die Bedeutungen aufbauen, zunächst probeweise, die der Partner offenbar meint (bzw. die im gelesenen Text offenbar gemeint sind) - und man muss dann in weiterer Kommunikation (oft: in weiterem Lesen) prüfen, ob man die betreffende Bedeutung richtig entworfen, richtig in der eigenen Kompetenz nachgebaut hat. Das alles läuft wohl in manchen Teilen unbewusst ab, nicht selten tut man es aber auch ganz bewusst, und zwar meistens in person-interner Sprachverwendung, in "innerem Sprechen", und es umfasst oft gerade die allerwichtigsten Akte beim Sprachlernen, auch noch beim Lernen neuer Bedeutungen im Erwachsenenalter.

Sehr verschieden zu beantworten ist die Frage, wie weit durch dieses eigene Entwerfen, Nachbauen, Erproben genau die Bedeutungen reproduziert werden, die in der betreffenden Sprache (d.h. in den Kompetenzen der Gesprächspartner bzw. der Verfasser der gelesenen Texte) schon vorhanden waren, und inwiefern bei jedem neuen Sprachteilhaber grundsätzlich gleiche Bedeutungen doch etwas anders gefasst, etwas anders ausgeprägt sind.

Ein Beispiel für völlig identische Reproduktion bieten wohl die natürlichen Zahlen und die gesamten mathematischen Begriffe, und dasselbe gilt (oder sollte gelten) für alle wissenschaftlich definierten und mit Identifikationsoperationen versehenen Begriffe. Dagegen kann

es sehr wohl von einem Sprachteilhaber zum andern etwas schwanken, was unter "einige - mehrere - manche - viele" verstanden wird. Fühlbare Unterschiede - oft sehr wichtige - sind auch zu erwarten bei nicht scharf definierten und definierbaren Bedeutungen, die das menschliche Zusammenleben betreffen:"Freiheit - Freundschaft - Liebe - Autorität - Mitbestimmung" usw. können sich in jedem neuen Sprachteilhaber, je nach seiner individuellen Sozialisation und gesamten Lebensgeschichte mehr oder weniger verschieden ausprägen. Ein besonders bekanntes Beispiel für verschiedene Bedeutung in verschiedenen politischen Systemen und Kulturen ist wohl "Demokratie". Und wie weit oder wenig weit solche Verschiedenheiten der Bedeutungsbildung gehen mögen - für jeden Sprachlehrer ist es grundlegend, dass er mit derartigen Verschiedenheiten rechnet, dass er sie (etwa in Gesprächen über Gelesenes) richtig aufspürt, sie in der Klasse zur Diskussion stellt und dadurch den Schülern Gelegenheit gibt, ihren Bedeutungsbesitz zu überprüfen, zu klären, zu erweitern.

Mit allen Uebergängen von reiner Uebernahme durch Erkennen beim Hören oder Lesen bis zu spontanem eigenem Entwickeln ist wohl für den Bereich II zu rechnen, die Muster und Strategien. Gerade die Strategien für Handeln und Lernen sind ja sehr oft ein unbewusster oder jedenfalls wenig bewusster Besitz, und Aehnliches gilt wohl für viele Muster für den Textaufbau, wie für viele Stile. Solche Muster, auch wenn sie erstmals in literarischen Werken in einer bestimmten Sprache geschaffen wurden, sind grundsätzlich nicht als Bestandstücke einer einzelnen Sprache zu betrachten. Sie werden durch Uebersetzungen bald auch in andern Sprachen zugänglich, und sie werden dann zu einem allen Sprachen eines Kulturkreises gemeinsamen Besitz - z.T. kann man sie sogar als Universalien betrachten.

Am meisten eigenes Schaffen und Entwerfen, Festhalten und Verändern - wenn auch oft in Anlehnung an Vorbilder oder Traditionen oder gerade in Absetzung von ihnen - ist wohl für den Bereich I anzusetzen: sein "Ich" muss sich jeder Mensch selber schaffen und durch die Wechselfälle seines Lebens hindurch zugleich erhalten und verändern, auch wenn er sich dabei, als Kind wie später, immer wieder von andern helfen lassen, mindestens anregen lassen kann.

6 Nebeneinander von Varietäten einer Sprache und von Erstsprache und Fremdsprachen

Bei den Varietäten einer Sprache kann man offenbar oft annehmen, dass der Bereich der Bedeutungen praktisch identisch bleibt, dagegen für gleiche Bedeutungen ggf. verschiedene Wörter oder für gleiche Wörter verschiedene Lautungen (Aussprachen) gespeichert sind. Bei Dialekten muss man oft auch mit besonderen Bedeutungen rechnen, die neben den Bedeutungen der Standardsprache gespeichert sind (und diese vielleicht oft auch beeinflussen). Bei verschiedenen Sprachen wie Deutsch und Französisch, Deutsch und Englisch usw. ist anzunehmen, dass für die Bereiche VII (Schreibungen), VI (Lautungen) und teilweise auch V (Satzmelodien) besondere, eigene Teilsysteme gespeichert werden, die kaum miteinander verknüpft sind. Beim Uebergang von der einen Sprache zur andern ("code-switching") schalten sich die Lautungs- und Schreibgewohnheiten ("Routinen") der einen Sprache völlig aus, und diejenigen der andern Sprache schalten sich ein. Man kann von klar getrennten Subsystemen

sprechen (gewissermassen "verschiedenen Ausgängen nach unten, bei gleicher Eingabe von oben").

Ebenso klar ist wohl, dass nicht nur der Bereich I (die Person-Konstitution, das Ich), sondern auch das meiste von Bereich II (Muster und Strategien) für alle Sprachen, die ein Mensch spricht oder mindestens versteht, praktisch in gleicher Weise wirksam ist.

Ein kompliziertes Ineinander von Gemeinsamkeit und von getrennten Systemteilen gibt es wohl in den Bereichen III (Bedeutungen, Semantisches insgesamt) und IV (Lexikon und Morphosyntax, oft auch reine grammatische Mechanismen). Entsprechend muss man hier "Verzweigungspunkte" (beim sprachlichen Produzieren, beim Umsetzen des gedanklich Vorschwebenden in einen Text einer bestimmten Sprache) ansetzen, bzw. "Vereinigungspunkte" (beim Hören/Lesen und Verstehen, d.h. für den Weg von den identifizierten Wörtern und ihren grammatischen Formen zu den dadurch gebildeten Propositionen, in Sätzen und Teilsätzen, und von ihnen aus zum Gesamtinhalt des Textes und zu dem mit dem Text Gemeinten, durch den Text zu Erreichenden).

So kann man z.B. für deutsch "nichts" und englisch "nothing" wohl nicht nur Gleichheit der Bedeutung annehmen, sondern hier gewissermassen ein Wort (d.h. eine Einheit in Bereich IV) sehen, und dann erst für dieses einheitliche Wort eine Verschiedenheit der Aussprache und der Schreibung; man kann also hier einen "Verzweigungspunkt" ansetzen zwischen dem Bereich IV (Lexikon und Morphosyntax) und dem Bereich VI (Lautungen) bzw. dem Bereich VII (Schreibungen). Dagegen ist wohl bei der zweiwortigen französischen Negation "ne...pas, ne...rien" usw. schon eine eigene, mit dem deutschen "nicht, nichts" usw. gar nicht genau parallelisierte Formalstruktur anzunehmen; hier läge also der "Verzweigungspunkt" (oder beim Verstehen: der "Vereinigungspunkt") schon (bzw. erst) zwischen dem Bereich III (Bedeutungen) und dem Bereich IV (Lexikon und Morphosyntax).

Von diesem Ineinander an den einen Stellen und klaren Nebeneinander an andern Stellen aus kann man auch die verschiedenen Erscheinungen von "Interferenz" beim Sprachenlernen gut beleuchten. Ich versage mir hier ein genaueres Eingehen und verweise auf die etwas ausführlichere, an einem Uebersetzungsbeispiel erläuterte Skizze in meinem Beitrag "Several Languages - One Competence" in: Kurt R. Jankowsky (ed.), Scientific and Humanistic Dimensions of Language, Festschrift for Robert Lado, Amsterdam/Philadelphia, 1985, S. 263-276.

Buckstrasse 29
CH 8820 Wädenswil

Hans Glinz

UNE MESURE DE L'INTEGRATION D'UN ELEMENT A UN SYSTEME

Quelques mots pour rappeler sur quels phénomènes linguistiques nous travaillons à Lausanne et quels sont les résultats acquis[1]. Les structures d'une langue ne reposent pas seulement sur des règles absolues mais aussi sur des régularités statistiques. C'est une évidence si l'on admet qu'une langue est toujours en cours de transformation. C'est aussi une nécessité fonctionnelle puisque la communication linguistique se réalise dans des situations qui ne sont pas totalement prédéterminées. Nous avons consacré nos recherches à l'étude de cette dimension de "rigueur" de la structuration linguistique. Soulignons, pour éviter tout malentendu, que la "variabilité linguistique" qui nous intéresse est donc celle qui s'observe dans une communauté linguistique homogène et non pas celle qu'on peut corréler avec des variables sociales externes en sociolinguistique. Dans une première étape nous avons mis en évidence l'existence du phénomène aux deux niveaux d'observation de la réalité linguistique: celui du groupe et celui de l'individu.

Dans l'étape actuelle nous essayons de dégager des propriétés des phénomènes linguistiques qui permettraient de rendre compte de la rigueur de leur structuration. Propriétés relatives aux conditions d'occurrence de ces phénomènes et propriétés structurelles. Nous regroupons les premières sous le terme (à prendre comme une désignation encore vague et assez arbitraire) de "fréquence". Par hypothèse, plus un phénomène est

"fréquent" plus il est rigoureusement structuré[2]. Quant aux propriétés structurelles, nous tentons de les contrôler à travers le concept d'"intégration" qui les résume. Par hypothèse, plus un phénomène est intégré plus il est rigoureusement structuré. En combinant "fréquence" et intégration et en s'en tenant aux deux pôles de la structuration linguistique (supposée continue) on prévoira qu'un phénomène "fréquent" et/ou bien intégré relève des structures les plus rigoureuses alors qu'un phénomène non "fréquent" et mal intégré relève des structures les moins rigoureuses.

Nous ne discuterons ici que de la notion d'intégration. Elle dépend à l'évidence de celle de <u>système</u>, qu'elle nuance. Dès son utilisation en phonologie diachronique[3] - dans l'hypothèse, largement confirmée, selon laquelle l'intégration d'un phonème à un système le met relativement à l'abri d'une évolution spécifique - le terme recouvre non l'idée d'une dichotomie (intégré/non intégré) mais celle d'une échelle: on parle de <u>degrés</u> d'intégration[4]. Il doit donc être possible, au moins dans certains cas et en principe, de hiérarchiser les éléments d'un système selon leur intégration plus ou moins forte à ce système. C'est ce que nous entendons par "mesurer" l'intégration. Des propositions ont déjà été faites dans cette voie. En phonologie, on a suggéré de faire reposer cette mesure sur le nombre de corrélations (oppositions bilatérales) auxquelles participe un phonème ou sur le nombre de proportions (oppositions bilatérales et multilatérales) dans lesquelles il entre. Mortéza Mahmoudian, qui généralise la notion d'intégration et envisage de

l'appliquer à n'importe quel système défini comme un ensemble d'entités et un ensemble de propriétés (donc représentable par un tableau à double entrée), a proposé deux mesures nouvelles[5]. Une entité serait d'autant plus intégrée qu'elle présente davantage de propriétés caractéristiques du système: c'est la mesure par la "complexité". Une entité serait d'autant plus intégrée qu'il y a plus d'entités dans chacune des classes dont le produit logique détermine son identité: c'est la mesure par la "solidarité". Si un système phonologique comporte 3 phonèmes caractérisés comme /bilabiales/, 4 comme /sourdes/ et 8 comme /orales/ et si /p/ y est défini comme /bilabial/, /sourd/, /oral/, son degré d'intégration sera de 3 du point de vue de la complexité et de 15 (3+4+8) du point de vue de la solidarité.

L'application des différentes mesures proposées montre qu'elles sont sensibles au choix de l'ensemble des propriétés qui caractérisent le système, ce qui est normal, mais aussi qu'elles sont, la solidarité mise à part, peu discriminantes. Partons de l'ensemble de phonèmes /p/, /b/, /m/, /t/, /d/, /n/, /k/ et /N/ (qui note la nasale vélaire) pour lequel on proposera deux analyses. Dans l'une (système A), seul /k/ est /oral/, ce trait étant impliqué par /sourd/ ou /sonore/ pour les autres occlusives non nasales; dans l'autre (système B), toutes ces occlusives non nasales sont caractérisées comme /orales/. Voici quelles sont les valeurs des degrés d'intégration de ces phonèmes selon les quatre mesures proposées et pour les deux systèmes:

	Corrélations		Proportions		Complexité		Solidarité	
Systèmes:	A	B	A	B	A	B	A	B
/p/	2	2	4	4	2	3	3	7
/b/	2	2	4	4	2	3	3	7
/m/	2	1	4	3	2	2	4	4
/t/	2	2	4	4	2	3	3	7
/d/	2	2	4	4	2	3	3	7
/n/	2	1	4	3	2	2	4	4
/k/	1	1	3	3	2	2	1	5
/N/	1	1	3	3	2	2	3	3

Il ressort de ce tableau que, dans le système B, trois mesures sur quatre donnent une même hiérarchie, qui ne comporte que deux degrés. Dans le système A, deux mesures aboutissent à une même hiérarchie à deux degrés tandis qu'une troisième ne détermine aucune hiérarchie. Finalement, c'est la mesure fondée sur la solidarité qui paraît la plus efficace. Dans l'ensemble, on ne peut pas dire que ces résultats soient particulièrement encourageants...

Pour tenter d'améliorer cette situation nous nous proposons de travailler d'abord sur l'ensemble des propriétés qui définissent le système, dans l'idée d'associer à chacune une mesure de ce que l'on pourrait appeler son "pouvoir structurant". Mahmoudian a fait deux propositions* qui vont nous servir de point de départ. Il distingue ce que nous nommerons la "centralité" des propriétés (qu'il appelle co-applicabilité) de leur "généralité" (qu'il appelle fréquence paradigmatique).

Une propriété est d'autant plus centrale que la somme de ses intersections avec chacune des autres propriétés comporte plus d'entités. Une propriété est d'autant plus générale qu'elle est caractéristique de plus d'entités. Ces deux aspects sont indépendants comme en témoigne la figure donnée en annexe I, où les trois rectangles correspondent à trois propriétés et les croix à des entités qui présentent les propriétés correspondant aux rectangles dans lesquels elles sont incluses.

Pour établir une mesure de l'intégration nous commençons par mesurer la centralité et la généralité de toutes les propriétés du système. Nous associons à chaque entité du système une valeur égale à la somme des valeurs de centralité ou de généralité des propriétés qui la caractérisent. Ces principes appliqués aux systèmes phonologiques qui nous ont servi d'exemple donnent les résultats suivants:

	Centralité		Généralité	
Systèmes:	A	B	A	B
/p/	5	18	5	10
/b/	5	18	5	10
/m/	6	8	6	6
/t/	5	18	5	10
/d/	5	18	5	10
/n/	6	8	6	6
/k/	3	11	3	7
/N/	5	5	5	5

Centralité et généralité aboutissent donc, dans chaque

système, à la même hiérarchie, celle que nous avait déjà fournie la prise en compte de la solidarité. Mais ce résultat est lié au statut particulier des tableaux phonologiques, tableaux de définitions d'entités nécessairement distinctes. Si l'on se propose de traiter des tableaux plus généraux, par exemple un ensemble d'éléments lexicaux caractérisés par un ensemble de propriétés syntaxiques, la mesure de l'intégration à partir de la généralité risque d'être fortement influençée par les entités définies par une seule et même propriété lorsque celles-ci sont nombreuses (cf. annexe II). C'est pourquoi nous calculerons l'intégration d'une entité en faisant la somme des valeurs de centralité des propriétés qui la caractérise.

Pour apprécier l'intérêt d'une telle mesure nous pouvons avoir recours d'abord à notre intuition. Appliquée à la fameuse analyse en sèmes des noms de sièges[7] on aboutit à la hiérarchie suivante, du plus intégré au moins intégré (la valeur mesurant l'intégration figure entre parenthèses): chaise (69), tabouret (66), fauteuil (61), canapé (44) et pouf (44). Il nous semble que ce classement n'est pas quelconque et qu'on pourrait le mettre en relation avec la notion d'objet typique: comme siège la chaise est plus typique que le pouf de même que l'hirondelle est un oiseau plus typique que le pingouin. Mais ce n'est que lorsque nous disposerons de propositions précises pour la mesure de la "fréquence", au sens évoqué ci-dessus, qu'en combinant "fréquence" et intégration nous pourrons réellement valider l'une et l'autre: permettront-elles de retrouver la hiérarchie dans la rigueur de structuration que nous

avons pu observer aux deux niveaux, social et individuel, de la réalité linguistique? Autant dire qu'il reste du pain sur la planche... et pas mal de problèmes. Les plus importants sont évidemment liés à l'ensemble des propriétés qui définissent un système. Quelles propriétés faut-il retenir et ont-elles toutes la même importance? Autant de question qui se posent déjà pour des systèmes aussi simples que les systèmes phonologiques ce qui laisse présager d'énormes - d'insurmontables? - difficultés.

Université de Lausanne Remi Jolivet

Notes

1. Pour une présentation d'ensemble cf. La linguistique, 16, 1, 1980, p. 5-117; résumé des recherches empiriques dans: R. Jolivet, Aspect statistique de la structuration linguistique, in: Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes, Genève, Paris, Slatkine, Champion, 1986, p. 507-518. La question présentée dans cette communication est discutée de façon plus détaillée dans R. Jolivet, Mesurer l'intégration?, La linguistique, 22, 2, 1986, p. 3-19.

2. Contre-exemple évident en sémantique: en règle générale, plus un terme est fréquent, au sens statistique, plus son sens est flou, variable. Le contre-exemple n'est peut-être qu'apparent mais il a le mérite de souligner que toutes ces notions ne sont pas simples.

3. Cf. André Martinet, Économie des changements phonétiques, Berne, A. Francke, 1955, 396 p.

4. Ibid., 3.28

5. Mortéza Mahmoudian, Structure linguistique: problèmes de la constance et des variations, La linguistique, 16, 1, 1980, cf. p. 20-23

6. Ibid.

7. Cf. Bernard Pottier, Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nancy, Nancy, 1963, cité d'après Christian Baylon, Paul Fabre, La sémantique, Paris, Nathan, 1978, p. 75

Annexe I

Généralité et centralité des propriétés

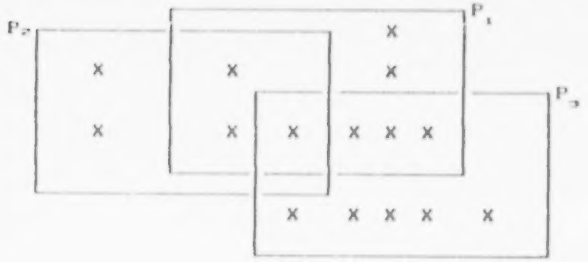

Généralité	Centralité
$P_1 = 8$	$P_1 = (P_1 \cap P_2) + (P_1 \cap P_3) = 3+4 = 7$
$P_2 = 5$	$P_2 = (P_2 \cap P_1) + (P_2 \cap P_3) = 3+1 = 4$
$P_3 = 9$	$P_3 = (P_3 \cap P_1) + (P_3 \cap P_2) = 4+1 = 5$

Annexe II

Entités \ Propriétés	P_1	P_2	P_3	P_4	P_5
A	+		+		
B		+	+		+
C	+			+	+
D		+	+	+	+
E	+				
F	+				
G	+				
H	+				
I	+				
J	+				

Indices associés aux propriétés:

	P1	P2	P3	P4	P5
Généralité:	8	2	3	2	3
Centralité:	3	5	6	5	7

Hiérarchies d'intégration des entités selon:

Solidarité	Généralité	Centralité
C (10)	C (13)	D (23)
A (9)	A (11)	B (18)
E,F,G,H,I,J (7)	D (10)	C (15)
D (6)	B,E,F,G,H,I,J (8)	A (9)
B (5)		E,F,G,H,I,J (3)

La convention $\bar{X}$ et la structure des unités discursives

1. Introduction

La théorie du discours et la syntaxe de la phrase constituent deux domaines dont les objets et les concepts sont largement exclusifs l'un de l'autre : la syntaxe s'intéresse à la détermination des catégories grammaticales et à leur distribution, alors que la théorie du discours décrit la fonction communicative des énoncés dans l'interaction verbale. Il n'en reste pas moins que les énoncés interprétés pragmatiquement sont des occurrences de phrases ou du moins d'unités syntaxiques, et que la structuration du discours est régie par des principes analogues à ceux de la syntaxe. Dans les deux domaines, des unités élémentaires peuvent se combiner pour constituer des unités complexes, et cette combinatoire se ramène à trois procédés fondamentaux : la spécification, la subordination et la coordination (dont la juxtaposition n'est qu'un cas particulier).

Formellement, la différence entre syntaxe et pragmatique réside dans la nature des unités élémentaires, catégories grammaticales d'une part, énoncés minimaux d'autre part. Seules les catégories syntaxiques susceptibles de réaliser des énoncés appartiennent à la fois au vocabulaire de la syntaxe et à celui de la pragmatique. Autrement dit, des catégories comme celles du nom ou du verbe sont purement syntaxiques, alors que la phrase mais aussi d'autres catégories syntaxiquement complexes sont accessibles à l'interprétation pragmatique.

Cette caractérisation des différences entre syntaxe et théorie du discours est purement formelle, et il y a bien entendu des différences substantielles, à commencer par le fait que la pragmatique traite du discours en situation et prend aussi en compte des facteurs non verbaux, implicites, ainsi que des facteurs co-textuels, envisagés d'un point de vue à la

fois statique et dynamique. Par ailleurs, contrairement à la syntaxe, la pragmatique n'a pas pour objet l'énumération récursive d'un ensemble d'expressions bien formées, mais l'interprétation d'expressions ou de séquences d'expressions effectivement attestées.

Ces précautions prises, j'aimerais me concentrer sur les analogies formelles entre constructions syntaxiques et unités discursives, en prenant comme point de départ les contraintes sur la structure interne des syntagmes qui ont été élaborées en grammaire générative (convention $\bar{X}$), et le modèle d'analyse du discours proposé par Roulet (1981) et ses collaborateurs (Roulet et al. 1985).

2. La convention $\bar{X}$ en syntaxe

Les premiers modèles génératifs transformationnels (Chomsky 1957, 1965) comportaient deux types de règles : des règles de réécriture en structure de constituants ou "règles syntagmatiques", et des transformations. Les règles syntagmatiques étaient soumises à des contraintes purement formelles qui permettaient d'assigner une structure arborescente univoque aux séquences de symboles, mais rien n'empêchait en principe de construire des règles qui changent arbitrairement l'appartenance catégorielle d'un constituant, en réécrivant par exemple un syntagme nominal en une séquence verbe + adverbe. Ces règles n'exprimaient donc pas le fait qu'un syntagme d'une certaine catégorie est nécessairement l'expansion ou la "projection" d'un mot de la même catégorie, qui est la "tête" du syntagme. Sur ce point, les grammaires syntagmatiques étaient inférieures aux grammaires catégorielles et aux grammaires de dépendance, dans lesquelles la notion de tête d'une construction découle directement du formalisme utilisé. Les transformations elles aussi pouvaient modifier la catégorie d'un constituant, par exemple transformer un verbe en nom par nominalisation.

C'est précisément le problème des nominalisations qui a conduit Chomsky (1970) à proposer deux contraintes sur les règles : premièrement, les transformations ne peuvent pas changer l'appartenance catégorielle d'un terme; deuxièmement, les règles syntagmatiques doivent toutes être conformes à un schéma uniforme, appelé convention $\bar{X}$ (ou X', par commodité typographique). Cette convention, dont l'essentiel avait déjà été suggéré par Harris (1946), a été élaborée en détail, notamment par Jackendoff (1977) et Emonds (1976, 1985). Elle stipule que tout syntagme est constitué d'une tête, obligatoire, appartenant à l'une des catégories lexicales N (nom), V (verbe), Adj (adjectif) ou à la catégorie grammaticale P (préposition), X étant une variable sur N, V, Adj, P^1. La tête et les compléments de X forment un constituant de rang immédiatement supérieur, X'. Le constituant X' peut être modifié par des constituants à sa gauche, qui sont les spécificateurs de X', le tout étant un X" (on dira que X' est une projection de X, et X" une projection de X et de X'):

(1)

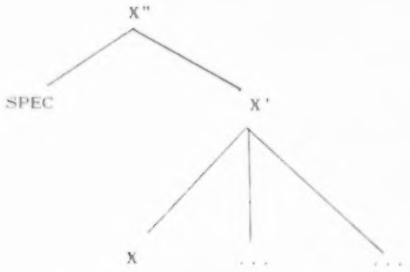

Dans ce schéma, les pointillés représentent la position des compléments éventuels, qui sont nécessairement des X" eux-mêmes. Quant à SPEC (spécificateur), ce n'est pas une catégorie, mais une position où peuvent apparaître diverses catégories qui modifient X' et ont les propriétés suivantes :

a) Elles appartiennent à une classe fermée.
b) Pour chaque catégorie N, V, Adj, P, il y a une classe distincte de spécificateurs.
c) La position de spécificateur peut être vide.
d) Les spécificateurs ont un comportement syntaxique unique.
e) Les spécificateurs ne sont pas des syntagmes X" (bien qu'ils puissent dominer des syntagmes).

Les spécificateurs du nom comportent les déterminants le, un, chaque, tout, etc. (une classe fermée d'une trentaine d'éléments au maximum). Les spécificateurs de l'adjectif comportent les marques de degré (très, trop, plus, moins, etc.). Les spécificateurs de P sont peu nombreux et s'associent de façon idiosyncratique avec telle ou telle préposition (tout près de, bien loin de, etc.).

Les syntagmes verbaux sont eux aussi conformes au schéma X', mais le verbe (selon Emonds 1985) a une projection supplémentaire, qui correspond au noeud traditionnel S (phrase), avec une position de plus à gauche du spécificateur, la position du sujet :

(2)

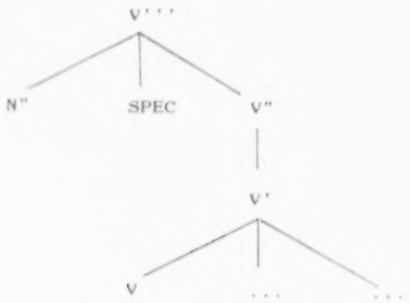

Le spécificateur du syntagme verbal correspond au symbole AUX des modèles génératifs antérieurs, et il domine notamment les désinences de temps (d'où le symbole INFL "inflexion" pour le spécificateur de V").

Comme le verbe a trois projections et les autres catégories seulement deux, on notera X^{max} la projection maximale d'une catégorie. X^{max} égale donc V''', N", Adj", P". Certaines conditions grammaticales peuvent porter sur X", d'autres sur X^{max}, la différence n'ayant de contenu empirique que pour les projections de V.

On constate que le système catégoriel proposé par Emonds (1985) ne comporte ni adverbes, ni subordonnants (le complémenteur COMP des autres modèles génératifs). Selon Emonds, les adverbes sont soit des adjectifs en fonction adverbiale (la plupart de ceux qui sont dérivés régulièrement d'adjectifs au moyen du suffixe -ment), soit des prépositions intransitives (cependant, pourtant), souvent supplétives de prépositions transitives (malgré). Quant aux complémenteurs, ce sont des prépositions dont l'objet est S (phrase) plutôt que N". La catégorie P est en fait le "subordonnant universel", qui remplit le rôle que Tesnière (1959) assignait aux translatifs. On notera par anticipation que beaucoup de connecteurs pragmatiques appartiennent à cette catégorie P : des prépositions transitives (malgré, à cause de), des "conjonctions de subordination" en distribution supplétive avec les précédentes (bien que/quoique, parce que), et des syntagmes adverbiaux qui sont des projections maximales de P (en fait, en tout cas, en fin de compte).

Dans cette version de la convention X', la règle de réécriture initiale de la grammaire a la forme suivante[2]:

(3) S ⟶ NP - INFL - VP

ou, en notation barres :

(4) V^{max} ⟶ Y^{max} - SPEC(V) - V"

Relevons que le NP (Y^{max}) est une position obligatoire, tout au moins dans les langues qui ont un sujet (pour les langues qui ont un topique sans rôle thématique déterminé, voir Emonds 1985, 132-138, et Li et Thompson 1976). La configuration

définie par (4) est la seule où un X^{max} dominé par un X^{max} soit syntaxiquement obligatoire, ce qui, comme nous le verrons plus loin, interdit de considérer le sujet comme une unité discursive, à moins qu'il ne soit disloqué, c'est-à-dire copié dans une position facultative.

La règle (4) n'est en fait la règle initiale que pour les phrases principales et indépendantes. Il existe aussi des expressions syntaxiquement bien formées qui ne sont pas des phrases mais simplement des X^{max}, expressions décrites en détail par Banfield (1982). Ces expressions (E) peuvent apparaître isolément ou être coordonnées à une phrase ou à une autre expression :

(5) E $\longrightarrow$ (X^{max}) - (CONJ - S)

Cette règle permet d'engendrer des expressions comme :

(6) Une bière!

(7) Encore une bière, et je m'en vais.

Il faut noter que le noeud E ne comporte aucune expansion obligatoire, et qu'il n'est pas enchâssable sous S; en revanche, il peut être coordonné ou juxtaposé pour engendrer des structures comme :

(8)

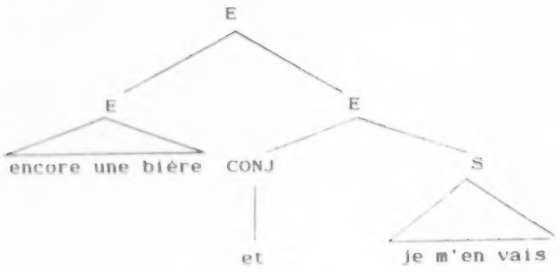

(9)

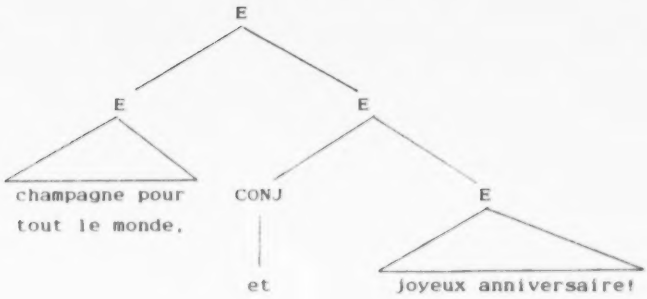

(10)

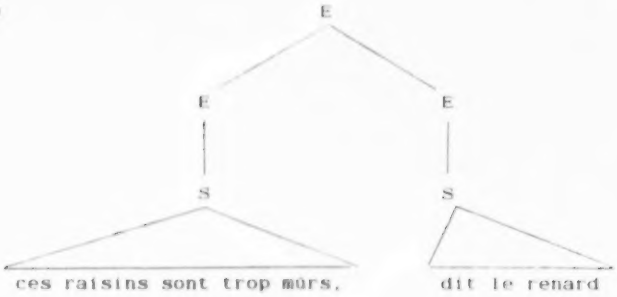

On voit donc que le noeud E est récursif par coordination, mais il n'est pas enchâssable sous un noeud autre que E. Les structures (8) à (10) ne sont pas conformes au schéma X', puisqu'un noeud catégoriel y domine directement un noeud du même rang[3]. C'est d'ailleurs le cas de toutes les structures coordonnées, quelles que soient les catégories conjointes :

(11) a. $N''[_{N''}$ [les petits ruisseaux] $]_{N''}[_{conj}$[et] $_{N''}[$[les grandes rivières]]]

b. $Adj''[_{Adj''}[_{Adj'}[_{Adj}$[fatigué]]]$]_{Adj''}[_{conj}$[mais]$_{Adj''}[_{Adj'}[_{Adj}$[content]]]]]

Toutes les extensions possibles de la structure ont été abordées brièvement : spécification (par des catégories à gauche de X'), subordination et coordination. Il faut encore distinguer entre les compléments internes à X' et les compléments de X". Les compléments de X' sont les objets directs et indirects des verbes d'une part, et les compléments du nom et de l'adjectif d'autre part, qui sont tous introduits par P et donc indirects. Les propositions subordonnées complétives sont aussi internes à X' et introduites par P (P correspondant alors à la catégorie usuelle COMP).

Mais il y a aussi des compléments qui sont dominés directement par X^{max} ou par E, et qui constituent ainsi une deuxième exception à la convention X', au même titre que la coordination et, comme nous le verrons, avec les mêmes conséquences pour l'interprétation pragmatique. Ce sont tous les compléments et propositions subordonnées "circonstanciels" de la grammaire traditionnelle, et aussi diverses structures de type parenthétique comme les incises et les relatives appositives[4]. Ces compléments, qui ne sont jamais des arguments de X, peuvent apparaître dans chacune des positions entourées d'un cercle dans (12); la ligne de démarcation principale se situant entre les compléments internes à X' et tous les autres, car les premiers ne sont pas susceptibles d'être des énoncés minimaux au sens où nous allons les définir.

(12)

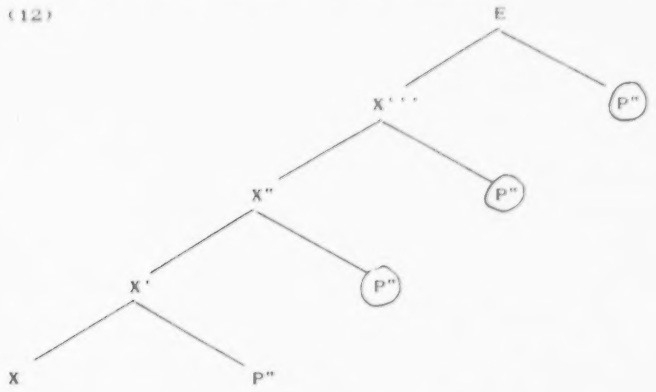

Les compléments apparaissent à droite de leur tête, alors que les spécificateurs sont à leur gauche et les conjonctions entre les deux têtes - mais il semble y avoir des arguments pour les attacher plutôt comme frère gauche de la deuxième tête (v. note 3). On a vu aussi que tous les compléments indirects sont introduits par la catégorie P, qui apparaît à gauche des P" (P + N" ou P + S), le plus souvent immédiatement à gauche puisque le système du spécificateur de P est très limité. Spécificateurs, conjonctions et prépositions ont donc une propriété commune, celle d'introduire un constituant. Cette notion intuitive de "particule introductrice" pourrait en fait se révéler féconde pour l'analyse syntaxique, automatique ou non, mais aussi pour l'analyse du discours.

Comme l'a observé Wehrli (1984), on ne peut pas construire un analyseur syntaxique automatique entièrement déterministe, mais on pourrait construire un modèle partiellement déterministe qui exploite les informations fournies par les spécificateurs pour prédire la nature de la tête (v. aussi Morin 1985). En effet, les spécificateurs apparaissent à gauche de la tête et appartiennent à des classes fermées et disjointes qui permettent de déterminer la catégorie de la tête. On pourrait étendre cette observation aux conjonctions, qui introduisent nécessairement un constituant de même catégorie ou de même fonction qu'un constituant déjà présent dans la structure, et aussi, dans une certaine mesure, aux compléments extérieurs à X', qui sont introduits par des P appartenant aussi à une classe fermée. Pour ces compléments, il faut toutefois tenir compte de leur grande liberté de position, puisqu'ils peuvent être déplacés par transformation dans n'importe quelle position disponible à la périphérie gauche ou droite d'un V pourvu d'un nombre quelconque de barres (v. Baltin 1982 et Rubattel 1982).

En résumé, la convention X' attribue à tous les constituants syntaxiques une structure interne uniforme. Etant donné la convention X', les règles de base se réduisent aux deux règles de composition (13) et (14), auxquelles il faut ajouter le schéma de règles (15) pour la coordination (schéma qui résume un nombre infini de règles, v. Dougherty 1970):

(13) $E \longrightarrow X^{max}$ (CONJ - X^{max})

(14) $V^{max} \longrightarrow N^{max}$ - INFL - V"

(15) $X^{i} \longrightarrow X^{i}$ (CONJ - X^{i})*

où X^{i} = X, X', X", X^{max}, l'astérisque indiquant la possibilité d'une réitération illimitée.

3. Les unités discursives

La pragmatique du discours a pour objet l'étude de macro-structures qu'il s'agit de segmenter en unités pertinentes pour la description du fonctionnement du discours ou de la conversation. Les unités monologiques minimales (au sens de Roulet et al. 1985) que livre cette segmentation sont des actes de langage, dont on peut étudier les propriétés en faisant abstraction de la macro-structure, dans la perspective de la pragmatique de l'énoncé. L'acte lui-même peut être polyphonique et constitué d'unités monophoniques minimales (les semi-actes selon la terminologie proposée dans Rubattel 1986, et aussi les expressions).

L'acte de langage est pourvu d'une fonction illocutoire, marquée par un verbe performatif (marqueur dénominatif de fonction illocutoire ou MDFI dans la terminologie de Roulet 1981) ou par une tournure syntaxique (marqueur d'orientation illocutoire ou MOI). Un acte de langage peut, à lui seul ou combiné à d'autres actes, constituer une intervention, qui est l'unité

monologique maximale. Si l'intervention est complexe, on distinguera entre l'acte directeur, non supprimable et porteur de la fonction illocutoire de l'intervention, et des actes subordonnés. Les interventions elles-mêmes entrent dans des structures dialogiques d'échange[5].

Si la structure de l'échange n'a aucun analogue en syntaxe, l'intervention présente de nombreuses similitudes avec les constituants syntaxiques X^{max}: l'unité minimale (acte de langage) peut constituer à elle seule une unité maximale (tout comme un adjectif sans spécificateur ni complément peut constituer un syntagme adjectif), ou se combiner avec d'autres unités selon les mêmes procédés que les unités syntaxiques, c'est-à-dire par subordination, spécification ou coordination.

Jusqu'ici, l'analogie est incomplète puisque la seule valeur de X pour une unité discursive est l'acte de langage, alors qu'en syntaxe X est une variable sur les catégories nom, verbe, adjectif et préposition. Mais en fait, si l'acte de langage est l'unité monologique minimale, il existe au moins deux types de structures associées à un énonciateur ou du moins à un auteur distinct[6] et fonctionnant donc comme des unités discursives: il s'agit des expressions (E) et des unités syntaxiques X^{max} dominées immédiatement par X^{max} (semi-actes, v. Rubattel 1985, 1986). Ces unités monophoniques minimales sont liées aux autres constituants de l'intervention par des fonctions interactives, tout comme les actes de langage constitutifs d'une intervention complexe, mais elles n'ont pas de valeur illocutoire car elles ne comportent pas de verbe qui puisse marquer cette valeur. L'acte de langage a ainsi une structure parallèle à celle de V''', avec un marqueur illocutoire parallèle à la position INFL (spécificateur du verbe). Les autres unités discursives minimales, expressions et semi-actes, ont une structure parallèle à celle des X^{max} autres que V^{max}, c'est-à-dire que ce sont des X".

On a vu qu'en syntaxe, les catégories X' et X" sont des projections de X, en ce sens qu'elles retiennent les propriétés de leur tête: un X^{max} complexe, pourvu de spécificateurs et de compléments, a essentiellement les propriétés de X. De façon analogue, une intervention complexe remplit dans la structure de l'échange la même fonction que son constituant directeur, qu'on peut donc assimiler à la tête de X^{max}. Autrement dit, un constituant directeur selon la terminologie de Roulet et al. (1985) est la tête d'un constituant de même nature mais de rang supérieur. L'intervention peut ainsi être considérée comme la projection maximale de l'acte de langage directeur. Si I représente l'intervention, A l'acte, AD l'acte directeur et AS un acte subordonné, les structures d'intervention complexe illustrées par (16) peuvent être notées sous la forme de (17):

(16)

b.

(17)

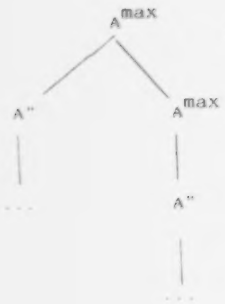

b.

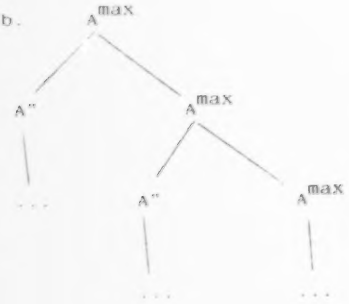

Les constituants A" sont donc des A^{max-1}, dont la tête est un A' et finalement un A, si A prend la valeur "acte de langage". Si la tête de A^{max} est un semi-acte ou une expression, A^{max} égale A" (v. infra).

Pour A = acte de langage, on doit avoir, en accord avec la convention X' et pour une tête à trois projections, la structure suivante :

(18)

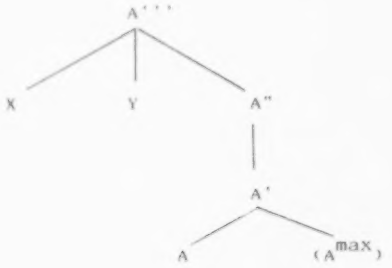

La position facultative (A^{max}) à droite de la tête A est un complément interne à A', et il peut y en avoir plusieurs. Quelles sont maintenant les valeurs associées à X et à Y ? Ce qui distingue les actes de langage des semi-actes et des expressions, c'est que les premiers comportent un marqueur dénominatif de fonction illocutoire (MDFI) ou un marqueur d'orientation illocutoire (MOI). Ce que actes, semi-actes et expressions ont en commun, c'est la possibilité d'un marqueur indicatif de fonction illocutoire (MIFI) comme certes, justement, quand même, etc. L'un des termes X ou Y de (18) est la position du MDFI ou du MOI, l'autre celle du MIFI. Comme les MIFI apparaissent normalement à gauche ou du moins à l'extérieur du MDFI ou du MOI, l'hypothèse la plus simple consiste à assimiler X à la position du MIFI et Y à celle du MDFI/MOI[7].

Pour les expressions et les semi-actes, A^{max} prend la valeur A", et on obtient la structure (19), où X est la position du MIFI :

(19)

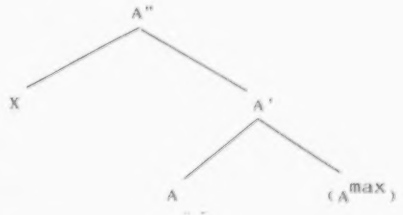

Dans (19), X est manifestement le spécificateur de A', alors que dans (18), c'est Y qui est le frère gauche de A' et qui devrait en être le spécificateur, X occupant une position parallèle à celle du sujet en syntaxe. Or, on a proposé à diverses reprises en grammaire générative de considérer le sujet comme un spécificateur de la phrase (p. ex. Jackendoff 1968). En syntaxe, cette hypothèse se heurte à l'objection que le sujet est obligatoire et sélectionné par le verbe, dont il reçoit un rôle thématique. Dans la structure de l'acte de langage, cette objection est non pertinente, et rien n'empêche de considérer que X et Y sont tous deux des spécificateurs de l'acte (ou de l'intervention). Il suffit d'étendre la notion de spécificateur aux noeuds (en fait aux deux noeuds) qui sont les frères gauches de la tête, alors qu'en syntaxe le spécificateur est le noeud qui est immédiatement à gauche de la tête, le noeud le plus à gauche ayant le statut particulier de sujet.

Les structures (17) à (19) prévoient des compléments, soit hors de A^{max} (17), soit dans A' (18-19). Il y a de fait des actes ou semi-actes subordonnés du premier type sans connecteur pragmatique (ou avec seulement un MIFI), par exemple :

(20) Tout le monde est parti, il n'y avait plus rien à voir.

(21) La fourmi, qui était économe, n'était pas prêteuse.

Dans ces deux exemples, on pourrait insérer un connecteur comme parce que, c'est-à-dire un marqueur de fonction interactive (et non plus illocutoire). Les connecteurs de la classe de parce que sont des subordonnants, tant du point de vue syntaxique que du point de vue pragmatique, et ils appartiennent tous à la catégorie syntaxique P définie au § 2. Les actes et semi-actes subordonnés par ces connecteurs sont simplement des P" dont le complément est un A^{max}, et on a la structure suivante :

(22)

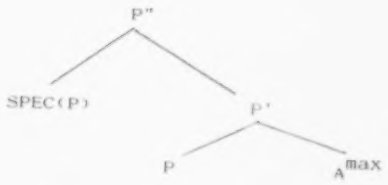

Comme en syntaxe, la classe des spécificateurs de P est très restreinte: justement parce que, bien malgré, etc., c'est-à-dire des MIFI qui spécifient le connecteur et non l'acte subordonné. Cf. la différence d'interprétation entre les deux énoncés suivants :

(22) Elle est partie, justement parce que tu es insupportable.

(23) Elle est partie parce que, justement, tu es insupportable.

Les expressions quant à elles ne sont jamais subordonnées dans une structure comme (22), du fait qu'elles ne sont pas enchâssables syntaxiquement. En revanche, ces expressions peuvent être pragmatiquement subordonnées, pour autant qu'il n'y ait pas subordination syntaxique :

(25) Je m'en vais: zut pour ces zombies!

En résumé, et avant d'aborder la coordination, on a les schémas généraux suivants, pour $A^{max} = A'''$ (acte) et $A^{max} = A''$ (semi-acte, expression):

(26)

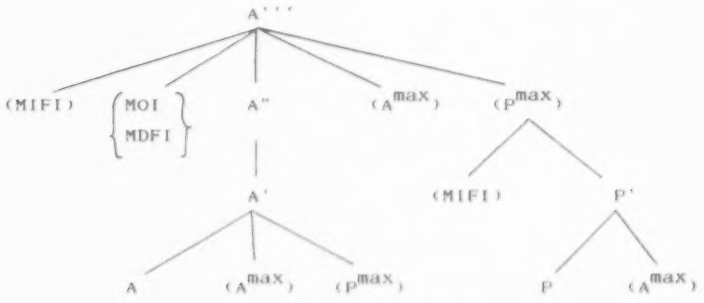

(27)

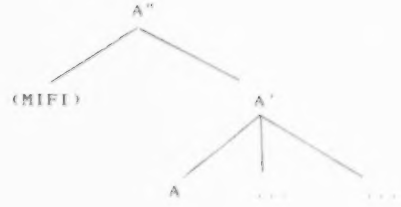

Il reste à décrire la coordination, pour laquelle il suffit de reprendre le schéma de règles (15) répété ici, en prenant A comme valeur de X :

(15) $X^i \longrightarrow X^i$ (CONJ - X^i)*

On peut coordonner des constituants discursifs divers, pour autant qu'ils soient de même rang; par exemple :

(28)

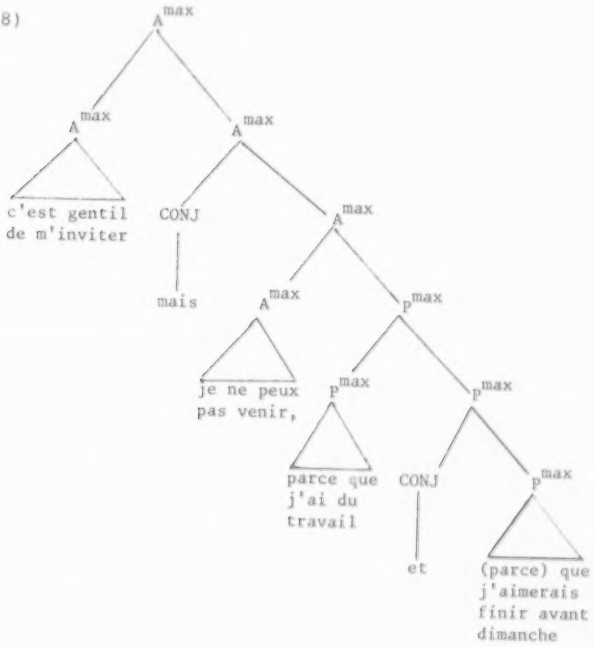

Notons qu'un constituant à gauche d'une conjonction peut être implicite (et qu'un énoncé isolé peut donc commencer par une conjonction).

Les marqueurs de structuration de la conversation (MSC) décrits par Auchlin (1981) ont la même distribution que les conjonctions, mais ils peuvent constituer des énoncés à eux seuls, le constituant gauche et aussi le constituant droit pouvant être implicites :

(29) A. Alors tu viens ?
B. Bon, je viens.

(30) A. Alors tu viens ?
B. Bon!

4. Unités discursives et catégories syntaxiques

Si la spécification, la subordination et la coordination des unités discursives sont des procédés identiques à ceux qu'on trouve en syntaxe, l'unité discursive minimale notée ici A a en revanche un statut différent de celui des catégories syntaxiques N, V, Adj, P. Ces dernières sont enregistrées dans le lexique et appartiennent à une liste finie, quoique ouverte (sauf pour P). Elles sont souvent analysables morphologiquement, mais elles n'en constituent pas moins les unités élémentaires de la syntaxe, en ce sens que les règles syntaxiques n'ont pas accès à la structure interne des mots (du moins pour ce qui est de la morphologie dérivationnelle; pour la morphologie flexionnelle, v. Anderson 1982 et Emonds 1985, ch.5).

L'unité discursive notée A est quant à elle une unité syntaxiquement complexe, qui n'est pas enregistrée dans le lexique mais engendrée par les règles syntaxiques qui réécrivent les X^{max} (notamment les catégories E et S, mais aussi d'autres X^{max}).[8] Les unités notées A^{max} et P^{max} représentent tout segment d'énoncé pourvu d'un énonciateur ou d'un auteur potentiellement distinct,[9] pour autant qu'elles soient elles-mêmes soit radicales, soit dominées immédiatement par un A^{max} ou un P^{max}. Cette définition de l'unité monophonique minimale est équivalente à celle proposée dans Rubattel (1986), où elle est définie comme $_{X}max$ [... X^{max} ...], à ceci près que le sujet grammatical est ici exclu de cette définition, car le sujet

est une position syntaxiquement obligatoire. Seuls en effet des constituants non obligatoires sont susceptibles de recevoir une interprétation pragmatique propre, les constituants obligatoires déterminant la bonne formation des expressions à interpréter. Cette restriction peut paraître étrange en ce qui concerne la catégorie phrase (S), mais il faut rappeler que S est soit une réécriture de E (qui ne comporte aucune catégorie obligatoire), soit le symbole initial de la dérivation (et rien n'oblige à commencer une dérivation); seules les S qui sont des subordonnées complétives peuvent être obligatoires, par sous-catégorisation, mais elles ne sont alors justement pas des unités discursives : par exemple, un verbe performatif suivi d'une complétive (je te promets que je te rendrai ton livre) constitue un acte de langage unique et simple.

En résumé, un constituant syntaxique peut être une unité discursive (unité monophonique minimale) s'il remplit les deux conditions suivantes :

a) C'est un $_{X}^{max}$ [... X^{max} ...]

b) C'est un constituant facultatif.

On a vu que le sujet, qui est un $_{N}^{max}$ [... V^{max} ...], ne remplit pas la seconde condition, à moins qu'il ne soit disloqué, c'est-à-dire copié dans une position facultative. Il y a aussi des constituants qui remplissent la seconde condition mais non la première, par exemple (31), opposé à (32) qui satisfait aux deux conditions (v. Groupe λ-l, 1975, et la discussion de ces exemples dans Rubattel 1985):

(31) Il l'aime parce qu'elle est riche (= c'est parce qu'elle est riche qu'il l'aime).

(32) Il l'aime, parce qu'elle est riche.

Si l'on reprend les schémas (17) et (18), on voit que des A^{max} peuvent être des compléments à l'intérieur de A'. Cette configuration correspond précisément à l'exemple (31): ce ne sont pas les propriétés structurelles internes de parce qu'elle est riche qui l'empêchent de fonctionner comme une unité monophonique minimale, mais la structure dans laquelle elle est enchâssée. Parce qu'elle est riche a donc bien certaines des propriétés d'une unité discursive, mais elle est dépourvue de l'autonomie qui en ferait un énoncé minimal. Par ailleurs, ce n'est pas un argument du verbe aimer, et on peut en fait distinguer trois types de constituants :

a) Les unités monophoniques minimales, pourvues d'un énonciateur ou d'un auteur.
b) Les unités discursives non autonomes (dépourvues d'auteur propre).
c) Les arguments des verbes et autres compléments syntaxiquement obligatoires, qui ne sont pas des unités discursives.

5. Règles génératives et règles interprétatives

Si les diverses structures discursives possibles ont été présentées sous forme d'arbres et non sous forme de règles de réécriture, c'est que de telles règles feraient double emploi avec les règles génératives de la syntaxe. Les structures discursives peuvent être dérivées de la structure syntaxique de surface (ou plus précisément de la forme logique, v. Rubattel 1986) par des règles interprétatives.

On peut cependant se donner des règles de bonne formation des structures discursives, ne serait-ce que pour s'assurer de la cohérence interne du système et de sa compatibilité avec le modèle du discours dont nous sommes parti. Ces règles, dont le statut est purement heuristique, sont données en annexe.

Ces "règles de composition" appellent quelques remarques :

a) L'ordre et le nombre des constituants discursifs est très libre, ce qui résulte du caractère facultatif de ces constituants et des transformations qui affectent des X^{max} dominés immédiatement par X^{max}.

b) Seules les structures de l'intervention, de l'acte de langage, des semi-actes et des expressions ont été décrites ici. Les unités plus vastes (échange) n'ont pas été abordées expressément. Quant aux unités les plus petites, qui n'ont jamais fait l'objet d'une description pragmatique, leur statut reste à préciser : l'unité élémentaire A a été définie comme la tête de A', et A' comme la tête de A", mais ni A ni A' ne correspondent à des entités pragmatiques reconnues. On pourrait considérer A comme un simple contenu propositionnel, abstraction faite de sa valeur illocutoire et de sa fonction interactive - ce qui permettrait de déterminer précisément le segment d'énoncé auquel s'applique la condition de contenu propositionnel proposée dans Roulet et al. (1985, ch. 3).

c) Les faits de rétro-interprétation, y compris l'intégration rétroactive des mouvements discursifs, ont été laissés de côté. On pourrait songer à les incorporer dans ce modèle d'une façon analogue à la formation de parenthétiques en syntaxe, par adjonction ultérieure d'un constituant à un constituant déjà présent dans la structure (cf. note 8).

d) Les marqueurs indicatifs de fonction illocutoire (MIFI), qui sont pour la plupart des adverbiaux, sont ici interprétés comme des spécificateurs des unités discursives, bien qu'ils ne soient pas engendrés syntaxiquement en position de spécificateurs d'un constituant. Ils reçoivent en fait leur statut de spécificateur par interprétation, moyennant l'extension de la notion de spécificateur pro-

posée au § 3. Par ailleurs, leur statut d'adverbiaux (c'est-à-dire de P") leur permet une grande liberté de position, et ils n'apparaissent pas nécessairement en surface comme frère gauche du constituant discursif qu'ils modifient. Leur position de départ est toutefois récupérable, comme celle de tout constituant déplacé par transformation.

Appendice : règles de bonne formation de l'intervention

(1) $A^{max} \longrightarrow (MSC) - (A^{max})$

(2) $A^{max} \longrightarrow (A^{max}) - CONJ - A^{max}$

(3) $A''' \longrightarrow (MIFI) - \begin{Bmatrix} MDFI \\ MOI \end{Bmatrix} - A''$

(4) $A'' \longrightarrow (MIFI) - \begin{Bmatrix} A' \\ P' \end{Bmatrix}$

(5) $A' \longrightarrow A - (A^{max})^* - (P^{max})^*$

(6) $P' \longrightarrow P - (A^{max})$

(7) $A \longrightarrow X^{max}$
(où X est une catégorie syntaxique).

Université de Neuchâtel
Institut de linguistique
CH 2000 Neuchâtel

Christian Rubattel

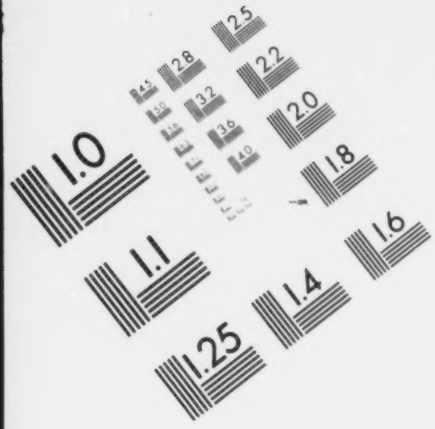

AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

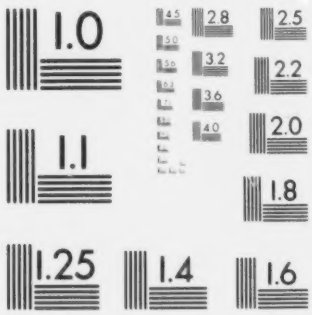

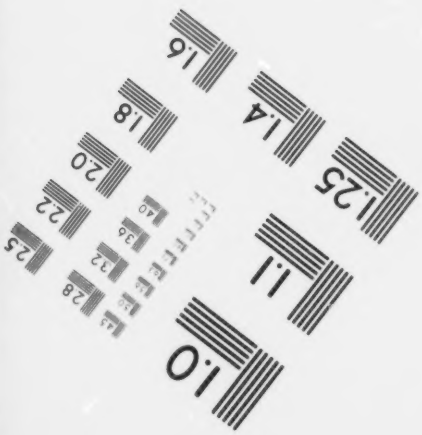

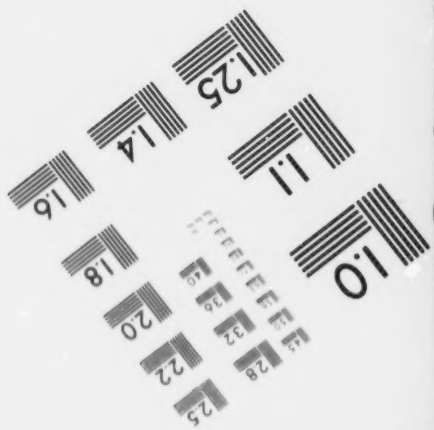

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

Notes

1. Suivant l'inventaire proposé par Emonds (1985). La catégorie de l'adjectif est abrégée ici Adj et non A pour éviter toute confusion avec l'abréviation de l'acte de langage.

2. Comme l'ordre des constituants est sujet à variation paramétrique d'une langue à l'autre, les règles telles que (3) sont plus précisément des "règles de composition de base". Les règles de réécriture propres à chaque langue peuvent s'en écarter pour autant que seul l'ordre linéaire, mais non les relations de dominance, en soit affecté.

3. On pourrait aussi considérer que les deux conjoints sont de même rang, ce qui correspondrait à la structure (i) plutôt qu'à (9-11):

(i)

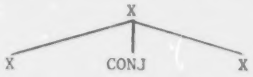

Les faits d'intonation et de ponctuation plaident plutôt pour la structure (9-11).

4. Pour les incises, v. Emonds (1976, ch. II.9); pour les relatives appositives, v. Emonds (1979). Dans les deux cas, c'est la structure de surface qui importe ici, et non la source proposée par Emonds.

5. Il faut ajouter qu'un échange peut être enchâssé dans une intervention (échange subordonné). Par ailleurs, les interventions ne fonctionnent pas nécessairement comme constituants immédiats d'un échange: elles peuvent être subordonnées à une intervention, soit directement (intervention subordonnée), soit rétroactivement; dans ce dernier cas, il s'agit d'un mouvement discursif (au sens de Roulet 1986).

6. En accord avec Roulet et al. (1985, 72), j'appellerai auteur le responsable ou la voix d'un segment d'énoncé polyphonique qui ne se confond pas avec l'énonciateur de l'intervention. L'usage du terme "énonciateur subordonné" dans Rubattel (1985, 1986) pour désigner l'auteur peut prêter à confusion.

7. De plus, la position du MOI/MDFI correspond ainsi à la position de INFL, qui réalise syntaxiquement le marqueur illocutoire. Mais rien d'essentiel ne serait changé si on adoptait l'hypothèse inverse, car il suffirait de postuler une transformation locale.

8. On pourrait aussi considérer que le noeud E n'est pas engendré par les règles syntaxiques mais construit par des règles interprétatives, comme le propose Verhagen (1979).

9. En fait, P^{max} peut apparaître dans tous les contextes où apparaît A^{max}, y compris comme acte indépendant, par exemple dans un couple question-réponse comme:

A. Pourquoi tu dis ça ?
B. Parce que ! / Parce que tu m'embêtes !

P^{max} n'est donc qu'un A^{max} dont la tête est un connecteur appartenant à la catégorie syntaxique P.

Bibliographie

ANDERSON, S.R. (1982): "Where's Morphology?", Linguistic Inquiry 13, 571-612.

AUCHLIN, A. (1981): "Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation", Etudes de linguistique appliquée 44, 88-103.

BALTIN, M.K. (1982): "A Landing Site Theory of Movement Rules", Linguistic Inquiry 13, 1-38.

BANFIELD, A. (1982): Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction, Londres et Boston, Routledge & Kegan Paul.

CHOMSKY, N. (1957): Syntactic Structures, La Haye, Mouton (Structures syntaxiques, Paris, Seuil, 1969).

CHOMSKY, N. (1965): Aspects of the Theory of Syntax, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press (Aspects de la théorie syntaxique, Paris, Seuil, 1971).

CHOMSKY, N. (1970): "Remarks on Nominalization", in R. JACOBS et P.S. ROSENBAUM (éd.): Readings in English Transformational Grammar, Waltham (Mass.), Ginn-Blaisdell, 184-221 (repris dans Questions de sémantique, Paris, Seuil, 1975).

DOUGHERTY, R.C. (1970): "A Grammar of Coordinate Conjoined Structures I", Language 46, 850-898.

EMONDS, J. (1976): A Transformational Approach to English Syntax. Root, Structure-Preserving, and Local Transformations, New York, Academic Press (Transformations radicales, conservatrices et locales: pour une conception transformationnelle de la syntaxe, Paris, Seuil, 1981).

EMONDS, J. (1979): "Appositive Relatives Have No Properties", Linguistic Inquiry 10, 211-243.

EMONDS, J. (1985): A Unified Theory of Syntactic Categories, Dordrecht, Foris.

GROUPE λ-1 (1975): "Car, parce que, puisque", Revue Romane 10, 248-280.

HARRIS, Z.S. (1946): "From Morpheme to Utterance", Language 22, 161-183.

JACKENDOFF, R.S. (1968): Speculations on Presentences and Determiners, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

JACKENDOFF, R.S. (1977): $\bar{X}$ Syntax: a Study of Phrase Structure, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.

LI, C. et S. THOMPSON (1976): "Subject and Topic: a New Typology of Language", in C. LI: Subject and Topic, New York, Academic Press.

MORIN, J.-Y. (1985): "Théorie syntaxique et théorie du parsage: quelques réflexions", Revue québécoise de linguistique 14, 9-48.

ROULET, E. (1981): "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", Etudes de linguistique appliquée 44, 7-39.

ROULET, E. et al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Lang.

ROULET, E. (1986): "Complétude interactive et mouvements discursifs", Cahiers de linguistique française 7, 189-206.

RUBATTEL, C. (1982): "De la syntaxe des connecteurs pragmatiques", Cahiers de linguistique française 4, 37-61.

RUBATTEL, C. (1985): "Polyphonie, syntaxe et délimitation des énoncés", Travaux neuchâtelois de linguistique 9, 83-103.

RUBATTEL, C. (1986): "La structure de l'énoncé minimal comme condition d'accès aux stratégies interprétatives", Cahiers de linguistique française 7, 135-148.

TESNIERE, L. (1959): Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck.

VERHAGEN, A. (1979): "On the E-Hypothesis of Dislocation and Conditions on Discourse Grammar", Recherches Linguistiques 8 (Université de Paris VIII - Vincennes), 131-158.

WEHRLI, E. (1984): "A Government-Binding Parser for French", ISSCO WP-48 (Université de Genève).

Codification phonétique de noms de famille

Une telle codification, qui se situe entre la graphie en lettres traditionnelles des noms et un traitement ultérieur par ordinateur, intéresse des services administratifs publics et privés notamment pour les raisons suivantes:

1. Simplifier, par économie de signes et de temps, la répertoriation et la recherche des noms; par là, éviter des manipulations incorrectes qui pourraient altérer la version originale de ceux-ci et récupérer des données éparses;

2. Faciliter le traitement des noms étrangers selon la phonétique de la langue officielle.

La simplification intervient à des niveaux divers. D'accorder phonétisme et écriture vaut une réduction de signes, et l'homophonie est érigée en système économique. En effet, une prononciation donnée peut correspondre à plusieurs graphies. Par exemple, les quatre phonèmes [olER] réuniront en une seule famille les patronymes Aolier, Ohler, Auler, Aulaire. D'autre part, les noms seront traités selon une longueur moyenne. Il s'agit de soigner particulièrement l'analyse des initiales et des quelque sept premières lettres, c'est-à-dire de créer de solides entrées. Les suites éventuelles, les "arrière-cartes", pourront être manipulées de façon plus dégagée, vu qu'elles existent moins fréquemment. C'est une autre économie. La réduction des signes, l'exploitation des homophonies et l'importance du rang qu'un phonème occupe dans le nom - ces trois facteurs permettent de constituer

BEST COPY AVAILABLE

des ensembles nominaux et de les traiter à la fois horizontalement (de façon linéaire) et verticalement (les homophonies jetant des ponts entre certains patronymes).

Dans un deuxième temps, les phonèmes servirant d'enjeu à des substitutions, c'est-à-dire selon la logique d'un système particulier , ils seront groupés en des archiphonèmes et suivant leur position, on les considérera comme neutralisés ou comme des variantes combinatoires. Le filtrage d'éléments identiques ou semblables permet de concevoir des ensembles supérieurs, qui diminuent sensiblement le nombre des introductions initiales. A leur tour, ces blocs phonétiques forment des sphères.

Cependant, une telle codification n'a de valeur que si, pour restituer un nom original, elle est à même de fonctionner en sens inverse, et à partir d'une grande famille, l'on peut rejoindre l'information initiale complète et précise.

Par conséquent, un bloc phonétique doit être plus qu'une simple condensation phonémique. Il faut que celle-ci soit riche en potentiel interprétatif éliminant l'équivoque, d'autant plus s'il est intensément sollicité. Evidemment, l'identification à recours peut aussi recourir à des données biographiques complémentaires. Mais de tels auxiliaires n'intéressent pas le linguiste. Le phonéticien-phonologue se situe donc à la charnière du système tandis

que l'informaticien est le traducteur et l'interprète du premier.

De pareilles codifications ont-elles été tentées ailleurs? Des documents administratifs internes nous ont appris que cela a été le cas avec succès aux Etats-Unis (le système Russel-Soundex (RS)), à Cologne et à Vienne. Cependant, au contraire de Genève, les registres patronymiques de ces autres villes et notamment celui de Cologne étaient moins diversifiés. Et les méthodes différaient: celle de Cologne (selon le RS) étant plutôt inductive - de la réalité linguistique il faut remonter à un système qui se limite à neuf signes de substitution; en revanche, celle de Vienne se voulant déductive et plus nuancée. En appréciant davantage les particularités contextuelles, cette méthode propose des démarches progressives où alternent les causes et les conséquences. Aux conditions genevoises le procédé viennois paraît plus conforme; mais afin de mieux cerner des champs étendus, sans doute quelques structures relativement rigides s'imposeront à leur tour.

Au contact d'un registre de patronymes spécifiquement international comme celui des habitants genevois, les problèmes de fond évoqués plus haut se corsent. Tout en appliquant essentiellement le phonétisme français, le linguiste devra, dans une certaine mesure, aussi tenir compte des lois phonétiques et phonologiques qui régissent les langues interférentes les plus fréquentes tels que l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol et il évitera de trop violenter des noms sémitiques, asiatiques tonals, africains et d'autres patronymes originalement écrits dans des alphabets non latins. Encore faut-il savoir identifier les

BEST COPY AVAILABLE

diverses provenances!

De telles interférences influenceront l'établissement des inventaires phonétiques. Voici quelques exemples.

Le phonogramme Ih se trouve, entre autres, à l'initiale des noms suivants: Ihatchen, Theodoreu, Theppenye, Theus, Thiyagaraja, Thornton, Thouvenel, Thu, Thuregod, et il représente [t]ou [θ], phonème non français. Les deux articulations seront à réunir en un archiphonème.

L'allemand, l'anglais, le portugais possèdent des diphtongues, une catégorie de phonèmes qui, en français, ne subsistent que par des graphèmes. Notamment les diphtongues anglaises peuvent revêtir de nombreuses graphies: les séquences -eer, (-)ear, (-)ere, -eir, -ier-, -ea, par exemple, se prononcent toutes [iə]. Le francophone qui articule le patronyme Pauletto [poletɔ] ou [polɛtɔ] ne retient qu'une monophtongue pour au et il réduit les géminées en une consonne unique. En revanche, dans le nom flamand Wallaert, le phonogramme -aa- note la valeur de /a/.

De Pfaff à Pfuffer, tous les patronymes commençant par [pf] sont phonétiquement germaniques, et l'initiale étant, dans un registre nominal, de première importance, ils forment donc un véritable îlot. De son côté, /s/ initial suivi de voyelle égale en français [s], en allemand [z].

Ces échantillons permettent d'évaluer les difficultés que pose le traitement universel d'un ensemble de noms hétérogène par excellence bien que d'avance certains déterminants comme les accents et l'intonation soient écartés. La codification proposée est encore en pleine gestation.

Pourquoi se référer à des données phonétiques et phonologiques de langues étrangères alimentant le registre genevois? Ne faut-il pas y voir d'inutiles scrupules si les analyses se fondent sur des noms imprimés? Peut-être celui qui choisit les patronymes réagit-il ainsi. Pourtant, le système qui est à développer devra ultérieurement aussi suffire à l'enregistrement de noms prononcés sur le vif. D'autre part, le phonéticien-phonologue conscient de leur valeur personnelle et distinctive sera sensible à l'importance que chaque homme attache à la "bonne" prononciation de son patronyme. Nommer une personne signifie la distinguer, l'individualiser et désigner son appartenance familiale, voire ethnique. Or, aucune informatisation de registres nominaux rendra un vrai service à l'homme en annulant son identité, son "unicité". C'est pourquoi il est également nécessaire de savoir reconvertir les éléments codifiés en des noms personnels et phonétiquement vivants.

Université de Genève
Centre de poétique et
de phonétique
CH 1211 Genève

Sibylle Vater

BEST COPY AVAILABLE

Bibliographie utile à la codification des patronymes genevois.

Arrivé, M., F. Gadet, M. Galmiche (1986): La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.

Delattre, P. (1965): Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish: An Interim Report, Philadelphia/New York, Chilton Books; Heidelberg, Julius Groos.

Duden, Aussprachewörterbuch, Wörterbuch der deutschen Standardaussprache (1974), 2e éd., Mannheim/Wien/Zürich, Bibliographisches Institut.

Fouché, P. (1959): Traité de prononciation française, Paris, Klincksieck.

Gimson, A. C. (1980): An Introduction to the Pronunciation of English, 3rd ed., London, Edward Arnold.

Grosses Wörterbuch der deutschen Aussprache (1982), 1ère éd., Leipzig, VEB Bibliographisches Institut Leipzig.

Jones, D. (1976): An Outline of English Phonetics, 9th ed., Cambridge/London, Cambridge University Press.

Léon, P. et M. (1964): Introduction à la phonétique corrective, Paris, Hachette et Larousse.

Léon, P. R. (1966): Prononciation du français standard, Montréal /Paris/Bruxelles, Didier.

Malherbe, M. (1983): Les langages de l'humanité, une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde, Paris, Seghers.

Philipp, M. (1970): Phonologie de l'allemand, Paris, PUF.

Pierret, J.-M. (1981): Phonétique du français, notions de phonétique générale et phonétique historique du français, Louvain-la-Neuve, Cabay.

The Principles of the International Phonetic Association (1972), repr., London, IPA.

Walter, H. (1982): Enquête phonologique et variétés régionales du français, Paris, PUF.

Walter, H. (1977): La phonologie du français, Paris, PUF.

Werner, O. (1972): Phonemik des Deutschen, Stuttgart, Metzler.

Zingarelli, N. (1971): Vocabolario della lingua italiana, 10e éd., Bologna, Zanichelli.

Ambiguïté, malentendu et activité paradiscursive

Introduction

Si dans le processus de communication, la compréhension peut être saisie comme un cas particulier de malentendu, un des intérêts majeurs de la linguistique consistera en l'étude des dysfonctionnements de la communication, en l'explicitation de leurs sources, de leurs effets et des stratégies utilisées par les locuteurs pour les surmonter.

La linguistique se trouve confrontée à un objet par essence évanescent, flou, imprévisible et variable, dont il s'agit de saisir la "cohérence" dans le cadre d'un modèle adéquat.

Or, l'un des prérequis pour l'élaboration d'un cadre susceptible d'intégrer les caractéristiques particulières de l'activité verbale consiste à expliciter plus précisément les différents paramètres en jeu dans ses dysfonctionnements, ainsi que les différents niveaux d'analyse qu'ils font intervenir.

Parmi les dysfonctionnements généralement évoqués, soit, les ambivalences, les ambiguïtés, les lapsus, les non-dits, les jeux de mots, les métaphores, la communication non-univoque, les malentendus, etc. - je retiendrai principalement ici les cas d'ambiguïtés et de malentendus, dans la mesure où ils représentent deux des pôles du processus de dysfonctionnement de la communication et en sont par là particulièrement révélateurs. Ils en constituent respectivement la source et l'effet. Disons plus généralement que l'ambiguïté relève du processus de production, alors que le malentendu incombe au processus de reconnaissance - il s'agit ici d'un "mal compris" par le récepteur, récepteur pris au sens large du terme, vu l'attermance des rôles dans le discours -. Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse établit d'ailleurs clairement la distinction :

- "ambiguïté : caractère d'une unité linguistique possédant deux ou plusieurs représentations à un niveau linguistique donné, tandis qu'elle ne possède qu'une représentation aux autres niveaux."
- "malentendu : fait de se méprendre sur quelque chose, en particulier sur le sens d'une parole, d'un mot, sur la réalité qu'ils recouvrent; méprise, équivoque."

1. Types d'ambiguïtés

1.1 Ambiguïtés linguistiques

Concevoir l'ambiguïté en relation avec le malentendu, c'est d'emblée la situer au niveau du dire et non du dit, c'est-à-dire au sein d'un processus actif de communication verbale.

Or, la plupart des études portant sur l'ambiguïté se sont fixées sur le plan de la langue (notons ici l'essor des recherches sur ce sujet dans le cadre de la GGT), des unités minimales (phonèmes) aux formes maximales (phrases); nous en donnons ci-dessous une typologie (inspirée principalement de R. Martin, 1985) :

a) Ambiguïté phonologique :

Il sent la /fɛ̃/ qui le menace

b) Ambiguïté morphologique :

Il dit que Pierre rentre demain

c) Ambiguïté lexicale :

Elle refait son cours

d) Ambiguïté syntaxique :

Elle coupe la tourte comme une tarte

e) Ambiguïté de phrase :

Quand elle est revenue, Marie avait le sourire.

Cependant, comme le relève C. Fuchs (1985), un grand nombre d'ambiguïtés inhérentes à la langue - quel que soit le niveau auquel elles apparaissent - sont levées dans la réalité du discours, en contexte linguistique et situationnel. Et cela s'avère vrai pour les exemples que j'ai cités (a-e). En discours, ces énoncés ne sont généralement pas ressentis comme ambigus par les locuteurs et par voie de conséquence ne suscitent pas de malentendus, ceux-ci étant par essence interactionnels.

1.2 Ambiguïtés discursives

Est-ce à dire dès lors que l'ambiguïté est un fait de langue et ne concerne pas la parole, ou le discours ?

Certes, non, car comme le dit justement C. Fuchs (1985), certaines ambiguïtés ne sont pas levées dans le discours. Les contextes linguistique et situationnel ne suffisent pas toujours à rendre transparente l'intention du locuteur :

soit l'exemple de Martin (1985) :

Sophie est bien jeune!

- *pour obtenir un tel poste*
- *pour sortir avec un homme aussi vieux*
- *pour s'habiller ainsi*
- ...

Le discours lui-même peut être générateur d'ambiguïté; c'est-à-dire, qu'une phrase non ambigué en tant que telle peut devenir un énoncé ambigu en discours, en fonction d'un contexte linguistique et situationnel particulier. Et c'est précisément à ce type de phénomène que je m'intéresserai ici dans la suite de mon développement.

En résumé, nous pouvons définir trois situations possibles :

a) ambiguïté virtuelle, non effective dans le discours;

b) ambiguïté effective dans le discours;

c) ambiguïté engendrée par le discours.

2. Ambiguïté discursive et stratégies paradiscursives

Dans l'étude de la dyade "ambiguïté - malentendu", seules les ambiguïtés b) et c) nous intéressent, en tant que problèmes effectifs de communication. C'est pourquoi, nous utiliserons dorénavant, pour parler de ces deux types d'ambiguïtés, le terme d'ambiguïtés discursives.

Les ambiguïtés ne nous intéressent pas en tant que telles, mais en tant que perçues comme problème à résoudre par les locuteurs. Une ambiguïté peut, par exemple, provoquer un dysfonctionnement communicatif sans que les locuteurs en soient conscients, mais cernée uniquement par un tiers ou par le linguiste... Ce n'est que lorsque l'ambiguïté se trouve effectivement ressentie comme problème que le locuteur met en oeuvre des stratégies pour le résoudre, soit, recourt à l'activité de paraphrase. Et soulignons que pour le linguiste, le recours à ces stratégies constitue le seul moyen d'identifier l'ambiguïté discursive. Celle-ci n'a d'existence que par les processus qu'elle déclenche. Dans ce sens, l'ambiguïté discursive n'est jamais un donné, mais un "construit". Mais dans ce cas, alors, comment saisir et théoriser une "réalité" engendrée en même temps que résolue par le discours ? Quelle est la nature de cet objet qui se construit en même temps qu'il se dissout dans l'activité de paraphrase ? Notons par ailleurs que le terme de "paraphrase" pose lui-même problème, au vu des distinctions susmentionnées. Les stratégies de reformulation ne portent pas sur des phrases, en tant qu'entités isolées et virtuelles de la langue, mais sur des énoncés ou ensemble d'énoncés ancrés dans un contexte discursif et

situationnel. C'est pourquoi nous les qualifierons dorénavant de stratégies paradiscursives qu'elles portent sur un énoncé ou sur une suite d'énoncés.

3. Le malentendu comme condition de déclenchement de l'activité paradiscursive

On pourra s'intéresser aux stratégies paradiscursives du point de vue de leur manifestation formelle, comme le fait Gülich, ou Vion, par exemple, mais aussi du point de vue du principe même qui régit leur fonctionnement ou plus précisément de celui des conditions de leur fonctionnement.

C'est à ce deuxième aspect de la mise en discours (selon les termes de Benveniste), ou mise en paradiscours, que nous nous intéresserons ici plus particulièrement.

A notre sens, l'activité paradiscursive ne s'explique pas au sein de la dyade : ambiguïté discursive - stratégies paradiscursives. L'ambiguïté discursive en tant que telle n'entraîne pas directement le déclenchement de l'activité paradiscursive. Ce qui motive l'activité paradiscursive consiste en l'effet, effectif ou postulé, de l'ambiguïté discursive par les interlocuteurs en présence.

Et comme nous l'avons montré, un des effets majeurs de l'ambiguïté discursive consiste en un malentendu. Celui-ci va servir de "repère constitutif" de l'activité paradiscursive. Ce repère peut être réel, et dans ce cas l'activité paradiscursive agit a posteriori pour évacuer le malentendu, pour rétablir la cohérence sémantique, ou il peut être postulé, et dans ce cas, il s'agit de stratégies paradiscursives a priori, ou préventives, pour éviter le malentendu. Celui-ci peut donc fonctionner aussi bien comme repère positif que comme repère négatif.

Servant de déclencheur à l'activité paradiscursive, il constitue en quelque sorte le "pivot" autour duquel s'organise la relation ambiguïté discursive - activité paradiscursive. Disons qu'il n'"est" pas, mais qu'il "opère".

Dans l'énoncé suivant, par exemple :

Cet homme est grand, je veux dire qu'il est digne de respect,

la deuxième partie de l'énoncé, soit la reformulation, n'est pas motivée par l'ambiguïté proprement dite, mais par la conscience qu'a le locuteur du risque que l'élément lexical "grand" soit "mal entendu" par son interlocuteur, du fait de son caractère virtuellement ambigu.

La stratégie paradiscursive utilisée ici relève en fait moins du discours lui-même que du passage de la langue au discours. Elle apparaît comme stratégie du discours pour pallier les indéterminations de la langue.

4. Activité métadiscursive et activité paradiscursive

Les stratégies paradiscursives ainsi que les conditions de leur déclenchement relèvent plus généralement de ce que l'on convient d'appeler la "compétence métalinguistique" ou plus précisément "compétence métadiscursive".

Vion (1985,5) en donne la définition suivante :
"La compétence [métadiscursive] permet au locuteur, en se positionnant dans le circuit du dire et de l'échange, de pouvoir adapter sa parole à la situation, de reprendre le discours d'autrui, comme son propre discours, en utilisant des formes de codage plus ou moins différenciées. D'une manière plus générale, [la paraphrase], la reformulation, l'explicitation, la glose, la définition relèvent de cette compétence métalinguistique [ou métadiscursive], qui, par une sorte de régulation, permet la gestion de l'échange linguistique et de l'interaction". [p.233].

Cette définition, quoiqu'intéressante est à notre sens trop générale et omet une distinction qui se révèlera opératoire pour notre propre analyse. En tant que travail sur le discours, en tant qu'"opérateur" ou "régulateur" de l'activité discursive, elle peut être elle-même, ou non, discours; c'est-à-dire qu'elle consiste en une double activité explicite et implicite. Les stratégies paradiscursives ne relèvent alors que de l'activité explicite, elles constituent les traces formelles de l'activité métadiscursive. Dans ce sens, activité métadiscursive et activité paradiscursive ne coïncident pas totalement, la seconde ne recouvrant qu'une partie de la première.

Les stratégies paradiscursives ne sont pas des opérations sur le discours, mais bien les traces de ces opérations. Et si le discours consiste déjà en un ensemble de traces d'opérations discursives, les stratégies paradiscursives apparaîtront comme des traces d'opérations sur des traces d'opérations...

Appelons activité métadiscursive, la double prise de conscience de la source (ambiguïté) et de l'effet (malentendu) d'un dysfonctionnement discursif et plus spécifiquement, stratégies paradiscursives les moyens formels mis en oeuvre pour l'exprimer.

Ainsi, si les stratégies paradiscursives constituent un moyen privilégié pour accéder à l'activité métadiscursive, celle-ci ne se laisse pas réduire aux seules traces verbales. L'absence de traces verbales n'implique pas l'absence d'activité métadiscursive, comme nous le verrons dans l'exemple qui va suivre; d'où la nécessité d'élargir notre cadre conceptuel.

D'autres formes de comportement, comme le rire, par exemple, peuvent apparaître comme trace d'une activité de reconstruction métadiscursive extrêmement complexe.

5. Exemple complexe d'ambiguïté discursive

Situation : Un homme (H) et une femme (F) sont dans une brasserie. F propose d'aller au comptoir chercher deux cafés. Lorsqu'elle revient, chargée des deux cafés, H s'empresse de débarrasser la table de son manteau qu'il avait déposé là négligemment.

Dialogue : H : *(tout en enlevant son manteau) Oh! mon manteau!*
F : *Mais, je ne vais pas le salir.*
H : *(perplexe, tout d'abord, éclate de rire...)*

La double réaction de H : perplexité, puis rire apparaît comme la trace de deux moments dans l'effet de l'énoncé de F sur H : la perplexité constitue la trace d'un réel malentendu, alors que le rire en révèle la résolution.

En fait, l'ambiguïté se joue à un double niveau d'énoncé et d'interaction :

- ambiguïté linguistique, tout d'abord, sur *Oh!*, que l'on peut paraphraser comme suit :
  a) *Oh! excusez-moi!*
  b) *Oh! attention!*
- ambiguïté d'interaction, ensuite, dans la mesure où le malentendu ne provient pas de l'ambiguïté linguistique en tant que telle, mais de son utilisation inattendue pour F. L'énoncé de celle-ci : *"Mais, je ne vais pas le salir"*, est une réponse orientée en fonction du sens b), alors qu'apparemment H attendait une réponse en fonction de a), et qui aurait pu être du type : *"Merci, c'est gentil..."* interprétation la plus plausible dans ce type de situation. L'énoncé de F constitue de fait une transgression par rapport à un code social implicite.

Comme le dit Py (1986) : "les processus interactifs ne s'accomplissent pas de façon aléatoire, mais obéissent à des schèmes plus ou moins fortement structurés qui orientent les pratiques communicatives des acteurs sociaux [...]. Dans tous

les cas d'interaction sociale, on peut faire l'hypothèse que l'action des protagonistes se règle, de manière principalement subconsciente, sur une sorte de partition invisible qui prévoit des enchaînements virtuels de comportements verbaux et non verbaux en fonction des contextes et des types de relation en cours". (p. 81-82).

Dans ce sens, ce qui permet de lever les ambiguïtés linguistiques dans le discours consiste, précisément, en une partition sociale sous-jacente à tout processus d'énonciation qui impose de choisir une orientation sémantique plutôt que l'autre.

La force contraignante de ces règles apparaît clairement dans notre exemple, si on en juge la réaction de perplexité que leur infraction suscite chez H. Dans un premier temps, *Oh! mon manteau* n'est pas ressenti comme ambigu par H; son sens est défini par l'orientation même de son "scénario". C'est la présence du malentendu qui par la suite le révèle comme tel. L'ambiguïté fait donc bien, comme nous l'avions souligné plus haut, l'objet d'une reconstruction a posteriori. Par ailleurs, la reconnaissance de l'ambiguïté est ici essentielle, pour que soit levée l'incongruité apparente de l'énoncé de F. Cette reconstruction permet à H d'opérer un transfert de la partition sociale au "jeu" sur le langage lui-même, - H comprend que F a joué sur l'ambiguïté virtuelle de son propre énoncé - transfert qui explique précisément le passage de la perplexité au rire chez H. Le repérage de l'ambiguïté fonctionne ici comme résolution même du malentendu. Or, les stratégies mises en oeuvre par H dans son activité de reconstruction, dans le temps très réduit qui s'est écoulé entre son état de perplexité et son rire, constitue en réalité une activité métadiscursive fort complexe, ayant porté simultanément sur l'énoncé et sur l'interaction, complexité qui explique ici le blocage de toute activité paradiscursive, soit le déclenchement de processus implicites plutôt que verbaux. Le rire apparaît donc ici comme la trace du résultat d'une importante réflexion métadiscursive restée implicite.

Une telle analyse n'a par conséquent d'autre prétention que de traduire en énoncés paradiscursifs l'activité métadiscursive nécessaire à la résolution d'un dysfonctionnement discursif. Mais, toute activité de verbalisation sur des opérations est déjà une théorisation. Et on fera l'hypothèse que c'est grâce à l'implicite culturel partagé par les interlocuteurs en présence que cette interaction a été saisie comme un "jeu" et non comme une infraction incongrue aux

règles sociales. Et si ce sont bien des règles sociales qui gèrent toute pratique discursive, nous dirons que ce sont aussi des règles sociales qui nous permettent de jouer ou de prendre des libertés par rapport à elles. Le "jeu" en question comporte par conséquent un risque évident, celui de ne pas être compris comme tel par l'interlocuteur, le locuteur étant alors obligé de "reformuler" ce qui n'est assurément guère aisément explicitable! Nous attribuerons d'ailleurs au principe même d'économie du langage la non-coïncidence entre activité métadiscursive et activité paradiscursive; la coïncidence rendrait la communication insupportable; le discours n'en finirait plus de se parler...

Et lorsque Gülich suggère de comprendre l'activité discursive comme une vaste "entreprise" de reformulation, celle-ci ne recouvre heureusement que la partie émergée de l'iceberg! D'où peut-être les discours insupportables, car subversifs, des linguistes qui se targuent de vouloir dire "l'inter-dit"...

Université de Lausanne
Faculté des lettres
CH 1015 Dorigny-Lausanne

Anne-Claude Berthoud

Bibliographie

BERTHOUD, A.-C. (1982) Activité métalinguistique et acquisition d'une langue seconde. Etude des verbes déictiques allemands. Peter Lang, Bern.

BERTHOUD, A.-C. (1984) "Voyage au subjectif et attribution d'un statut épistémologique à une réalité floue, fuyante, variable et composite : la langue ou acquisition." in Etudes de Lettres n°1, janvier-mars, Univ. de Lausanne.

BENVENISTE, E. (1970) Problèmes de linguistique générale I, Paris, Gallimard.

CULIOLI, A. (1978) Quelques articles sur la théorie des opérations d'énonciation. Univ. de Paris VII.

FUCHS, C. (1980) Paraphrase et théories du langage. Thèse de Doctorat. Univ. de Paris VII.

FUCHS, C., LE GOFFIC, P. (1983) Ambiguïté, paraphrase et interprétation (première partie : trois modèles linguistiques de l'ambiguïté et de la paraphrase) in Modèles linguistiques, tome V, fascicule 2.

FUCHS, C. (1985) Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles (introduction). Peter Lang, Bern.

Gülich, E. (1985) "Reformulierungshandlungen als Mittel der Textkonstitution. Untersuchungen zu französischen Texten aus mündlichen Kommunikation" in W. Motsch (Hg) : Satz, Text, sprachliche Handlungen. Berlin Akademie (Studia Grammatica 25).

MARTIN, R. (1985 "Ambiguïté, indécidabilité et non-dit", in Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles. Peter Lang, Bern.

PY, B. (1986) "Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle : interparole, coopération et conversation" in Etudes de Linguistique Appliquée, janvier-mars.

VION, R. (1986) "L'activité de reformulation dans les échanges entre linguistes et apprenants non guidés (migrants marocains) in Encrages I "Acquisition d'une langue étrangère" perspectives et recherches. Univ. d'Aix-en-Provence.

Apprendre à expliquer

INTRODUCTION

Cette communication présente quelques résultats d'une recherche en cours qui porte sur : "l'échange conversationnel d'explication et la résolution interactive de problèmes de compréhension" et qui est conduite conjointement dans les universités de Bielefeld (RFA) et de Lyon 2 (France)[1]. Les enregistrements de conversations recueillies pour ce projet se veulent complémentaires à Bielefeld et à Lyon. Il s'agit à Bielefeld de situations exolingues qui mettent en présence des Français monolingues et des Allemands qui apprennent la langue française[2], à Lyon, ce sont des situations endolingues de conversations entre adulte et enfant. Dans les deux cas, ce sont des situations asymétriques qui relient "explication" et "apprentissage" : l'explicateur est présumé le moins compétent dans la langue de communication, à l'inverse des situations institutionnelles d'enseignement où l'explicateur est le pédagogue. Dans les situations exolingues, le locuteur faible doit expliquer, pour les obtenir des natifs, des mots qui lui font défaut et qu'ainsi il apprend en contexte : "expliquer pour apprendre"[3]. Dans les situations endolingues, l'enfant s'entraîne à expliquer pour apprendre comment on explique et pour mieux comprendre lui-même ce qu'il doit expliquer : apprendre à expliquer et expliquer pour comprendre.

DEFINITION

L'objectif est de décrire les formes verbales enregistrables et transcriptibles qui constituent le texte du discours tel qu'il est produit par la coopération des locuteurs[4]. Notre attention s'exerce particulièrement sur les opérations discursives de "re-programmation", classe de faits dont relèvent la reformulation et la correction, et de "planification" dont fait partie l'évaluation métadiscursive. Ces opérations, dont les traces sont formellement repérables, attestent la structuration progressive, la "genèse", du discours conduite par le locuteur (exemple : auto-reformulation) et par les interlocuteurs (exemple : hétéro-reformulation).

Le terme "explication"[5], pris dans son acception dynamique, recouvre une activité de communication qui implique au moins deux interactants en relation. Ainsi une explication ne se réduit pas à l'énoncé explicateur, "definiens", qui est dépendant d'un énoncé antérieur, "definiendum", par exemple : "c'est un jeu qui s'fait avec une balle" (Corpus - La balle assise d'Eric, 1.5). Elle ne se réduit pas non plus à l'intervention complète de l'explicateur (Corpus - idem 1.5 à 21), mais elle comprend la séquence entière et l'activité concertée de l'enfant et de l'adulte (qui soutient l'enfant par de nombreux régulateurs dans cet exemple).

"Expliquer" intervient lorsqu'il devient nécessaire, dans une situation donnée, que l'un des partenaires au moins résolve pour l'un des partenaires au moins un problème de compréhension. En procédant de façon empirique, nous identifions les sept composantes d'un schéma

interactif qui constituent dans chaque situation des paramètres variables :

1. S_1 - un sujet qui explique

2. O - un objet à expliquer, le référent qui peut être langagier ou, s'il est concret, qui peut être présent dans la situation (cas du jeu de tarots - fin du corpus)

3. S_2 - un sujet auquel s'adresse l'explication et/ou qui la reçoit, demandeur, destinataire, récepteur (les rôles coïncident dans ce corpus)

4. une situation commune à S_1 et S_2

5. un système communicatif commun

6. un ensemble de représentations, un savoir sur "le monde", partiellement partagé (le savoir de S_1 concernant O est présumé supérieur) et accessible à S_2 grâce à une base de connaissances communes. Cette base de connaissances peut fonctionner positivement (Corpus - L'horloge d'Eric 1.20-23 "relais") ou non (Corpus - Excuse et malentendu : S_2 joueur de bridge et de belotte a un savoir sur "l'atout" que S_1 ne peut pas imaginer)

7. un discours explicatif, produit qui nous donne à restituer le processus de production.

Dans les situations d'explications d'enfants, provoquées par une demande explicite de l'adulte qui initie le processus et impose le rôle de S_1 à l'enfant, les rôles S_1 et S_2 tendent à être moins des rôles conversationnels que des rôles institutionnels où l'adulte, comme un pédagogue, simule l'incompréhension pour vérifier le savoir-dire de l'enfant, sommé d'expliquer du mieux qu'il le peut. Dans les conversations familières non-institutionnelles, les explications naissent du

besoin communicatif, de manière imprévisible,et elles se développent en séquences "latérales". Il suffit que l'explication soit acceptée des interlocuteurs et leur permette la poursuite de l'entretien. Cependant, au cours d'une situation d'explication provoquée, se trouvent aussi des séquences latérales d'explication (Corpus - Aurélie sait nager 1.13-17 ; L'horloge d'Eric 1.20-23)[6].

ELEMENTS ETUDIES

Pour mener à bien cette activité coopérative complexe qu'est l'explication, les locuteurs recourent à des stratégies de discours que nous postulons :

1. observables dans le matériel verbal,

2. (partiellement) spécifiques de cette activité et communes aux locuteurs,

3. différentes selon les divers types d'explication, en particulier selon la nature du référent O et selon la fonction que le discours explicatif assure dans la situation,

4. caractéristiques de l'âge des enfants et susceptibles de définir des stades d'acquisition-apprentissage.

L'analyse de ces stratégies retient trois niveaux d'observables :

1. un niveau "élémentaire" où sont identifiés les couples de deux énoncés sémantiquement et/ou syntaxiquement reliés. Il s'agit, à ce niveau, de techniques ou de procédés explicatifs répertoriés selon le marqueur de la relation ou selon la fonction de cette relation (Corpus - Le gâteau scoubidou de David, 1.6-8, définition

par l'effet produit ; 1.22, paraphrase ; L'horloge d'Eric, 1.20-22, mise en contexte ; Les oudlers au tarot, 1.6-7, identification par une valeur conventionnelle)

2. un niveau "intermédiaire", celui des stratégies et des opérations discursives, où les énoncés enchaînés constituent le texte que le locuteur présente comme l'explication (Corpus - La balle assise, 1.5-21 ; Les oudlers au tarot, 1.6-10, 1.13-16 etc...)

3. un niveau "englobant", celui du processus ou de la séquence explicative, comprenant trois phases qui peuvent toutes être négociées par les interlocuteurs et réalisées de façon interactive :

Phase 1. Constitution de O, reconnu et accepté,et constitution des rôles S_1 et S_2.

Phase 2. Noyau du texte explicatif.

Phase 3. Sanction de l'explication considérée comme terminée.

Dans le corpus, la négociation de la phase 1 se trouve dans la balle assise et l'horloge d'Eric ; celle de la phase 2 se trouve dans le jeu de Fabien,1.8sq., l'horloge d'Eric,1.26sq., excuse et malentendu,1.14sq. Pour la négociation de la phase 3, on se référera à excuse et malentendu, 1.18-19.

Le processus explicatif est récursif, par coordination ou par subordination. Dans le corpus, le jeu de Fabien, 1.8, les oudlers au tarot, 1.11, excuse et malentendu, 1.1-2, sont des exemples de coordination avec répétition du processus. Le jeu de Fabien, 1.16, enchaîne un processus d'explication partielle. Dans L'horloge d'Eric, 1.19, il y a enchâssement d'un

éclaircissement partiel. Dans Excuse et malentendu, un second problème, celui des atouts, se révèle à l'intérieur du problème des oudlers.

RESULTATS

De façon très grossièrement simplifiée, il semble que la maîtrise de ces trois niveaux, élémentaire, intermédiaire, englobant, s'acquiert progressivement. La maîtrise du niveau englobant, le processus, implique celle des deux autres niveaux, les procédés et les stratégies, et elle est la plus tardive. En effet, les enregistrements des enfants se répartissent en trois groupes d'âge :

1. autour de cinq ans
2. autour de huit ans, âge critique où les performances sont très variées
3. autour de onze ans.

Avec les plus jeunes enfants, 4 à 6 ans, les niveaux élémentaire, intermédiaire et englobant sont confondus : on observe une séquence miminale de deux ou trois énoncés. L'adulte pose une question, l'enfant formule sa réponse et l'adulte énonce une sanction, très souvent pour relancer une autre question. (Corpus - Le gâteau scoubidou de David, Aurélie sait nager). Après quelques échanges de ce type, l'enfant peut s'affranchir des questions de l'adulte et proposer des explications de sa propre initiative (Le gâteau scoubidou fin, l.13-14 ; Aurélie sait nager, l.13-17). Le rôle de l'adulte est prépondérant pour constituer et terminer le processus, c'est l'adulte qui identifie le discours

de l'enfant comme étant explicatif et comme représentant la solution d'un problème de compréhension. Les énoncés d'enfants de cinq ans contiennent des éléments de définition, ainsi que des justifications logiques. (Corpus - Le gâteau scoubidou de David et Aurélie sait nager : comparaisons par oppositions, justifications par référence aux conséquences ou à un exemple). On rencontre aussi à cet âge des refus d'expliquer, des techniques pour éviter d'expliquer, et des techniques non-verbales : expressivité vocale, mimique, gestuelle. Mais si pertinentes,si logiques qu'elles soient, ces réponses, brèves, limitées, font suite à des questions de l'adulte qui, en reformulant les réponses, leur donne après coup le statut d'explication. Les enfants de cinq-six ans ne font pas la différence entre :

"informer", faire savoir, dire ce que moi, je sais, raconter,

et :

"expliquer", faire comprendre, dire ce que toi, tu ne sais pas,

ni la différence entre :

"expliquer"

et :

"justifier", donner une raison, se défendre ou attaquer.

Les enfants de huit ans ont encore besoin de la coopération de l'adulte pour conduire un processus explicatif, mais ils peuvent coordonner plusieurs techniques explicatives et composer un texte explicatif. Ils tentent de résoudre, avec des fortunes diverses, les deux ordres de difficultés d'une explication, "cognitive"

et "communicative" :

1. la difficulté "cognitive" est centrée sur O, et la résoudre demande un effort de planification et exige d'opérer s'il le faut des re-programmations. Les indices de planification sont l'emploi des connecteurs et des structures régulières qui opposent, par exemple, l'état initial et l'état final du jeu (Corpus - Les jeux de Fabien, d'Audrey et d'Eric). C'est encore la recherche de l'expression exacte (Le jeu de Fabien, l. 21-22, Les oudlers au tarot, l.6, l.16). Des essais de re-programmation sont manifestés par des auto-corrections immédiates (Le jeu de Fabien, l.15, l.21-22 ; Le jeu d'Audrey, l.9), ainsi que par des rattrapages et la reformulation du schéma des actions (La balle assise d'Eric, l.18, précision oubliée et ajoutée ; L'horloge d'Eric, l.19, accessoire nécessaire au jeu oublié au début) ;

2. la difficulté "communicative" est centrée sur S_2 et sur les risques d'incompréhension dus à la transmission de ce que veut dire S_1. Aussi S_1 doit-il s'adapter à S_2 et coopérer avec lui. Des indices de cette adaptation sont fournis par le changement des formes discursives, d'un enfant à l'autre ou dans le discours du même enfant. Le jeu de Fabien énonce une règle de jeu indéterminée, tandis que Le jeu d'Audrey, l.7, spécifie une partie singulière. La balle assise d'Eric passe, l.13, des règles générales à une partie virtuelle jouée par S_2 lui-même ("ta"). L'horloge d'Eric met en scène cette partie virtuelle, l.14-18, puis intègre à l'explication le récit d'une partie vécue racontée au passé, l.42-45.

Cette capacité d'adaptation se marque encore dans le fait de solliciter et d'utiliser positivement la coopération de S_2. Ainsi Eric, dans l'horloge, comme la joueuse de tarot, dans Excuse et malentendu, peuvent rectifier les erreurs d'interprétation de leur partenaire et peuvent sanctionner positivement les formulations corrigées.

Si des enfants de huit ans parviennent à ordonner et à structurer un texte explicatif, les enfants de dix-onze ans arrivent à contrôler l'ensemble du processus explicatif. Ils surmontent l'incompréhension manifeste de l'adulte. La résistance de l'adulte à comprendre stimule l'enfant qui se sait capable d'expliquer et rejette sur l'adulte la difficulté à comprendre (Excuse et malentendu, 1.12). Les extraits de l'explication du jeu de tarot comportent des marqueurs de planification métadiscursive et métacommunicationnelle, mais l'ensemble de l'enregistrement en contient d'autres (Les oudlers au tarot, 1.6-9, 1.16 "ça s'appelle... par exemple ... enfin je t'expliquerai après" ; excuse et malentendu, 1. 19). L'enfant peut décomposer O, l'objet à expliquer, en objets partiels pour fractionner l'explication : il peut renvoyer à une explication antérieure, suspendre l'explication commencée en promettant de la reprendre, récapituler les points acquis. A tout cela s'ajoutent les marques d'autorité et les signes vocaux d'impatience, voire d'exaspération devant la lenteur de S_2 à comprendre. L'explication devient véritablement une résolution interactive d'un problème complexe qui s'avère commun aux deux allocutaires et dont la résolution est obtenue par leur collaboration.

CONCLUSION

Tout partiel qu'il soit, ce corpus n'a pas été exploité exhaustivement. La perspective choisie limite cette étude à l'identification des indices, observables dans les énoncés réalisés, qui signalent la construction du schéma interactif. Un tel schéma permet de traiter les séquences conversationnelles d'explication comme des perturbations dont les interlocuteurs tentent de réduire les effets par des interventions complémentaires. Selon l'hypothèse que j'ai retenue, les enfants, au fur et à mesure qu'ils grandissent, participent de plus en plus activement à la constitution de ce schéma et à l'exécution de cette tâche coopérative. Ce faisant, j'ai écarté des hypothèses plus "classiques" sur l'acquisition des formes discursives et des comportements langagiers. L'une de ces hypothèses "classiques" serait que les stratégies explicatives reflètent les capacités logiques et cognitives de l'enfant : catégorisation, déduction, généralisation, capacité d'analyse... ainsi que les formes d'adaptation sociale : décentration, collaboration, style communicatif. Une seconde hypothèse "classique" porterait sur les procédés explicatifs au niveau élémentaire. On postulerait qu'il est possible d'établir une échelle génétique de ces procédés : des plus élémentaires, stéréotypés, déictiques aux plus complexes, explicites, élaborés...

Frédéric François a critiqué la prétention normative d'une telle échelle pour les définitions conversationnelles de mots[7]. Postulée a priori et in abstracto, cette échelle risque de valoriser des critères

d'abstraction, de généralité, d'exhaustivité sans tenir compte de la pertinence et de l'efficacité par rapport à la situation de parole, ni des formules prévisibles familières aux usagers de la langue.

Dans le corpus du jeu de tarot, les explications, autoritaires et efficaces, sont très élémentaires : répétition du terme à expliquer, énumération des éléments d'un ensemble d'objets, ostension non-verbale de l'objet.

Université Lumière Lyon 2 Marie-Madeleine de Gaulmyn
U.E.R. Sciences du langage
F 69'500 Bron-Parilly

NOTES

1. Le projet a été élaboré dans le cadre des accords entre les Universités de Bielefeld (RFA) et de Lyon 2 (France) pour un Programme d'Etudes Intégrées subventionné par la CEE de Bruxelles en 1985-86 et animé par Elizabeth GÜLICH et Marie-Madeleine de GAULMYN.

2. Cette recherche est reliée au projet de recherches sur "les formes d'interaction communicative en situations de contact entre interlocuteurs français et allemands", projet dirigé par Elizabeth GÜLICH et Ulrich DAUSENDSCHÖN-GAY et qui a bénéficié de l'aide de l'Université de Bielefeld.

3. Selon l'expression d'Ulrich DAUSENDSCHÖN-GAY.

4. Voir les études publiées par Elizabeth GÜLICH, en collaboration avec Thomas KOTSCHI.

5. Les définitions qui suivent sont provisoires et théoriquement fragiles. Elles ont été élaborées avec la participation des étudiants du Programme d'Etudes Intégrées et à leur intention pour leur permettre de recueillir et de transcrire les corpus.

6. Un grand nombre des enregistrements recueillis portent sur des explications de mots, connus de l'enfant mais difficiles à définir hors contexte, tels "espace", "ciel", "famille", "cerveau"... J'ai volontairement retenu pour cette communication des explications de jeux et de recettes de cuisine, où le référent est d'ordre pratique. Ce sont des situations où l'adulte éprouve une réelle difficulté à comprendre et où l'enfant possède un savoir propre.

7. J'cause français non. 1983. p. 128sq.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bachman, C., J. Lindenfeld, J. Simonin (1981) : Langage et communication sociale, Paris, Hatier-Crédif.

2. Chesny-Kohler, J. (1983) : "Aspects des discours explicatifs", in Logique, argumentation, conversation, Berne, Peter Lang.

3. François, F. (1983) : "Exemples de maniement "complexe" du langage : définir, résumer", in François, F. et alii, J'cause français, non ?, Paris, Maspéro, pp. 127-147.

4. François, F. et alii (1984) : Conduites linguistiques du jeune enfant, Paris, PUF.

5. de Gaulmyn, M.M. (1984) : "Les éléments métadiscursifs et la structuration du discours parlé", in Bull. Ling. Université Lausanne 6, pp. 87-103.

6. de Gaulmyn, M.M. (1986) : "Reformulation métadiscursive et genèse du discours", in Etudes de Linguistique Appliquée 62, pp. 98-117.

7. de Gaulmyn, M.M. (sous presse) : "Actes de reformulation et processus de reformulation", communication présentée au Colloque "L'analyse des interactions verbales : une consultation", Lyon, 1985, à paraître chez P. Lang.

8. de Gaulmyn, M.M. (sous presse) : "Reformulation et planification métadiscursives", in Cosnier, J. et C. Kerbrat-Orecchioni (eds), Décrire la conversation, Presses Universitaires de Lyon.

9. Gülich, E. (sous presse) : "Les procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs dans un corpus de conversations en 'situation de contact', in Cahiers de Linguistique Française.

10. Gülich, E. (sous presse) : "L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en 'situation de contact', in DRLAV 34, 1986.

11. Gülich, E. et Th. Kotschi (1983) : "Les marqueurs de la reformulation paraphrastique", in Cahiers de Linguistique Française 5, pp. 305-351.

12. Gülich, E. et Th. Kotschi (sous presse) : "Les actes de

reformulation dans la consultation "La dame de Caluire", communication présentée au Colloque "L'analyse des interactions verbales : une consultation", Lyon, 1985, à paraître chez P. Lang.

13. Jefferson, G. (1972) : "Side sequences", in Sudnow D. (ed), Studies in social interaction, New York, pp. 294-338.

14. Kerbrat-Orecchioni, C. (1984) : "Les négociations conversationnelles", in Verbum VII, 2-3, pp. 223-243.

15. Lüdi, G. (1982) : "Comment on dit ça ? Prolégomènes à une étude de la composante sémantique du langage des migrants", in Travaux Neuchâtelois de Linguistique 4, pp. 21-46.

16. Morel, M.A. (1985) : "Etude de quelques réalisations de la fonction métadiscursive dans un corpus d'échanges oraux", in DRLAV 32, pp. 85-116.

17. Roulet, E. et alii (1985) : L'Articulation du discours en français contemporain, Berne, P. Lang.

18. Sacks, H., E.A. Schegloff, G. Jefferson (1977) : "The preference for self-correction in the organization of repair in conversation", in Language 53, pp. 361-382.

APPRENDRE A EXPLIQUER

5 ans. Le gâteau scoubidou de David

A bon après qu'est-ce qu'il se passe,
E et ben.. hum. et ben (2 sec.) il faut mettre la levure et ça'
A tu sais/. ça sert à quoi la levure dans un gâteau,
E ben ça sert à l'faire gonfler'
A pourquoi,
E parc'que'... autrement c'est tout raplapla,
A si/si tu n'mets pas de levure'
E ben oui,
A tu as déjà essayé,
E Manuel il avait pas mis de levure pa'ce qu'il en fallait pas et ben c'était tout raplapla,...
A dans un gâteau,
E oui,
A il n'y avait pas de levure dans le gâteau'..ben/et ben la recette disait d'en mettre,
E quoi!
A le rec/la recette disait de mettre de la levure,
E non elle disait pas d'en mettre... justement,
A justement'
E elle disait pas d'en mettre,... y avait pas de levure dans ce gâteau,
A et il était tout raplapla,
E et ben oui...

.....

E et après i faut verser dans l'moule et y mettre au four,
A alors je verse,.

4 E maintenant dans le moule'
5 A dans le moule (2 sec.) mais le moule on ne.met
6 rien on n'met pas d'huile,
7 E heu. faut mettre du beurre,
8 A pourquoi'
9 E ben pa'ce que e..autrement c'est/ça (..?)
10 A autrement'
11 E autrement c'est pas facile à démouler après,
12 A ah d'accord,
13 E mais/mais là i' mettent pas pa'ce que ya presque
14 tous les gens qui zisa/.qui zi savent,
15 A ah d'accord,...on ne le met pas dans la recette
16 parce que tous les gens le savent déjà
17 E hein.je crois mais,

5 ans. Aurélie sait nager

1 A et dis-moi tu sais nager
2 E oui mais avec ma bouée pa'ce que ze sais pas nazer
3 sans bouée ze me noyer
4 A ah et ça sert à quoi une bouée
5 E ça sert pour nazer pour se baigner
6 A et tu la mets comment la bouée
7 E ze la mets dessous de mon ventre
8 A et elle te
9 E de mon ventre comme ça ze la mets
10 A et elle te tient
11 E ouais
12 A et tu peux aller loin comme ça alors
13 E et pis z'ai un masque
14 pour aller dans la mer pas dans la piscine pa'ce
15 que les maîtres des nazeurs y veut pas pa'ce que

16 si on se cogne par par par des autres enfants
17 on va avoir une bosse
18 A ah d'accord.alors à la piscine tu mets pas de masque
19 E non c'est que à la mer

8 ans. Le jeu de Fabien

1 A bon, alors Fabien tu vas nous expliquer ton jeu
2 d'ballon,
3 E alors eh.mon jeu de ballon c'est.que.que dans un
4 groupe...on on doit lancer le plus de ballons.et
5 si l'autre groupe eh a le moins de de ballons il
6 a gagné et si l'autre groupe il a le plus de bal-
7 lons il a perdu,..
8 A oui est-ce que tu pourrais expliquer mieux'
9 E enfin..
10 E alors y a les deux équipes on doit leur donner le
11 même eh le même nombre de ballons et puis (?) on
12 (voit?) le le ballon et si y en a.trop d'un côté eh
13 et y en a moins de l'autre c'est que c'est où y
14 en a le moins eh celle qui a gagné et celle où y
15 en a le plus c'est celle qui a ga/eh perdu,
16 A oui et ces ballons on les donne où ils sont où'
17 E i'sont dans une équipe.et puis la limite c'est le
18 trait rouge.ou alors on met des bancs pour faire
19 la limite,
20 A et on les lance ces ballons'
21 E oui on les.à.puis à la fin euh on dit/on siffle
22 et/et on donne un coup de sifflet ça veut dire la
23 fin du jeu et puis après on rassemble tous les
24 ballons et puis faut/faut on compte les ballons et
25 celui qui en a l'plus a perdu et celui qui en a
26 l'moins.a gagné,

8 ans. Le jeu d'Audrey

A bon Audrey tu nous expliques ton jeu'
E oui.alors ss ya ya/on prend un ballon et puis eh
ya y en a un il lance.le ballon et puis les autres' y en a un i'doit aller l'attraper et pendant que l'autre i'va l'attraper les autres i'doivent aller s'cacher.et puis si y en a un qui est vu et ben par ex/eh par exemple Fabien.et ben qui qui a été attraper le ballon et ben i'tape i'fait un deux trois Fabien, et après iss/çui/eh Fabien i' vient à côté du ballon et puis euh.et à la fin çui qui est pas vu et ben i'il lance le ballon et ça délivre tous ceux qui sont pris,
A oui (...)

8 ans. La balle assise d'Eric

E j' veux dire, la balle assise'
A bon allez la balle assise
E j'commence'
A alors ouais tu commences,
E bon alors,.la balle assise, c'est.un jeu qui s'fait
avec une balle,.mais pas.un ballon de.football.
A mhm mhm
E une petite balle de la taille de nos mains.avec../
A mhm
E i'faut la lancer sur les copains..faut l'lancer
sur les copains.et si l'copain est touché i's'met
A mhm mhm
E assis et tu peux l'délivrer..tu lui lances la balle.
A mhm
E ou alors c'est possible que la balle elle arrive

16 ┌ vers toi comme ça.tu l'attrapes..et i's'r'met
17 └A oui
18 E debout et i's'met à tirer et t'as pas l'droit d'te
19 déplacer quand t'as la balle!.
20 A ah oui.
21 ┌E et quand t'es assis non plus..pis voilà !
22 └A mhm

8 ans. L'horloge d'Eric

1 A tu connais pas un autre jeu de ballon comme le
2 premier que tu m'as expliqué là,..pis après on
3 ┌ arrêtera parce que ça fait beaucoup
4 └E euh l'horloge'
5 A l'horloge' ben vas-y
6 E ou alors on dit/euh j./ya/l'horloge le réveil tout.
7 A mhm'
8 E alors t'as une équipe i'font une ronde.i's'lâchent
9 ┌ i'font deux pas en arrière.. ah pis ya le ballon.
10 └A oui'
11 E alors t'as le./par exemple (c'est) Frédéric ! a-
12 lors/et ya une autre équipe qui est en ligne i'
13 faut qu'elle fasse le tour de l'horloge et qu'elle
14 revienne.alors "attention ça part !.le ballon il
15 ┌ est là.il arrive.il arrive.il arrive.vite. c'est à
16 └A mhm
17 ┌E l'autre.une heure!" une heure!et c'est c'est/si
18 └A mhm
19 E celle-là elle fait le plus que l'horloge.et ben./
20 et t'as un bâton à tenir c'est un.comment ça s'ap-
21 pelle.. tu sais quand t'arrives tu l'passes..
22 A oui c'est comme un relais'

23 E ouais un relais voilà, et ça dépend.si c'est
24 l'horloge qui a fait plus de tours.pendant que
25 tous les.les coureurs i'tournaient.
26 A ah oui l'équipe qui fait les heures elle se passe
27 un bâton et pendant ce temps l'autre équipe elle
28 tourne autour.
29 E mouais non non non!.elle se passe un ballon
30 l'éq/l'horloge alors.
31 A ah non! c'est l'hor/ceux qui font les heures i'se
32 ⌜ passent un ballon..en s'le lançant'
33 ⌞E ouais ouais et les autres
34 ils ont un relais.
35 A et les autres i'tournent i'font une course autour'
36 ⌜E ouais ouais.i'font une course autour.mais ça dépend.
37 ⌞A voilà..
38 E si la course elle a fait plus de tours que l'horloge
39 A chacun à leur tour
40 E et ben..et ben c'est la course qui a gagné.ça dépend
41 A ah oui.
42 ⌜E et si l'horloge qui a fait le plus de tours../et ben
43 ⌞A ouais.
44 E moi j'ai eu du pot j'étais dans une équipe j'étais
45 avec beaucoup de C.P. mais on a gagné! (etc...)

11 ans. Les oudlers au tarot

1 E ...et le un et le vingt et un, c'est, c'est des
2 oudlers..avec l'excuse
3 A des quoi!
4 E des oudlers
5 A qu'est-ce que c'est qu'un oudler,
6 E ça s'appelle des oudlers..ben ça vaut cinq points

c'est..c'est un oudler quoi...par exemple..parce
que là dans..les cartes par exemple..heu..heu si
tu veux faire..heu..heu enfin je t'expliquerai
après pour les pousses les gardes
A mais tu m'as toujours pas dit c'que c'était qu'un
oudler...
E un oudler ben c'est.le un le vingt et un et l'excuse
A d'accord
E (elle montre les cartes correspondantes) l'excuse..
le vingt et un...le un on l'appelle le petit

11 ans. (suite) excuse et malentendu

A attends mais excuse-moi j'ai peur de pas bien
avoir compris ce que c'était qu'un oudler
E (elle rit) un oudler..c'est l'excuse.le un.le
vingt et un
A l'excuse c'est le cavalier
E pas du tout! l'excuse c'est...faut que j'la r'trouve
A montre-moi une excuse
E Y en a qu'une d'excuse
A ah mais...c'est l'excuse alors, effectivement
c'est pas une excuse c'est l'excuse
E oui c'est l'excuse... (elle la cherche) alors...
A ça ressemble à un valet'
E c'est pas un valet non! regarde y a des petites
étoiles et puis y a une...mandoline
A d'accord
E alors c'est ça l'excuse.et y en a qu'une!
A mhm..et le un et le vingt et un et un de n'importe
quelle couleur'
E mais y en a qu'un de un et de vingt et un.le un et

20 le vingt et un des atouts
21 A de chaque atout'
22 E de...un...y a deux y a un un et un vingt et un
23 seulement,
24 A par exemple si c'est atout trèfle ya le un de
25 trèfle et le vingt et un de trèfle'
26 E ya pas de vingt et un de trèfle ça existe pas le
27 vingt et un de trèfle y en a que vingt et un d'atout
28 A ah oui d'accord! compris
29 E (rires) t'es longue à comprendre hein

Enregistrements et transcriptions respectivement de Régine Mary, Nathalie Terpman, Florence Picolet, Geneviève Réal, Denise German.

Pertinence et conversation

1. Analyse du discours et analyse conversationnelle

Il est d'usage, dans la tradition anglo saxonne en tout cas, de faire une distinction entre deux types d'approches des faits conversationnels: d'un côté, on parlera d'analyse du discours pour qualifier les approches d'obédience structuraliste, de l'autre on parlera d'analyse conversationnelle pour désigner les approches centrées sur les mécanismes interactionnels. Par exemple, les analyses de la linguistique textuelle (van Dijk, Petofi, Dressler, etc.) relèveraient de l'analyse du discours. A l'opposé, les travaux des ethnométhodologues sur la distribution des tours de parole (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974), sur les activités préparatoires (Schegloff 1980) ou sur les répliques (Goffman 1981) relèveraient de l'analyse conversationnelle. En gros, la distinction entre ces deux approches (AD et AC pour analyse du discours et analyse conversationnelle) peut se représenter de la façon suivante:

(i) alors que AD envisage l'approche de la conversation en termes linguistiques (analyse en constituants, relations fonctionnelles entre ces constituants, détermination de règles de bonne formation discursive, règles d'interprétation, etc.), AC envisage la conversation sous l'angle interactionnel: la conversation n'est pas un objet linguistique, mais relève de la théorie de l'interaction, donc de la sociologie;

(ii) alors que AD envisage la conversation sous l'angle de sa structure (et donc de ses règles de production), AC envisage les faits conversationnels en termes de règles conversationnelles (règles présidant les tours de parole, règles gouvernant la réalisation des demandes, etc.);

(iii) alors que AD a pour objectif l'élaboration d'un modèle formel de la conversation (établissement de règles ou principes de composition et de règles d'interprétation), AC procède d'une stratégie inductive et empiriste: la description de micro-mécanismes interactionnels est prioritaire par rapport aux généralisations et aux formalisations;

(iv) alors que AD fait intervenir une analyse externe (on distingue soigneusement ce que fait l'analyste de ce que

font les locuteurs), AC implique une position interne de l'analyste: il s'agit de mettre en place des règles qui concernent les activités des sujets parlants plutôt que des règles relevant du modèle théorique élaboré par l'analyste;

(v) enfin, alors que la plupart des AD acceptent les principaux postulats de la théorie des actes de langage, AC refuse de prendre en compte ce cadre théorique, et donc de placer son centre d'intérêt sur les relations forme des énoncés - fonctions dans le discours.

Ces quelques traits distinctifs devraient permettre de choisir aisément l'option à adopter. Si l'on est un tenant de la théorie des actes de langage, on choisira AD. Si l'on est persuadé au contraire qu'il faut aborder la conversation sous l'angle des règles que posent progressivement les interactants, alors on choisira AC. Si l'on est intéressé par la modélisation des discours, on choisira AD. Si l'on a peur des généralisations hâtives, on choisira AC, etc. Ceci dit, le choix entre AD et AC est important, et ne peut en aucun cas se faire à partir de critères de goûts ou d'idéologie. Il faut encore motiver son choix, c'est-à-dire montrer en quoi une approche est préférable à une autre. C'est ce qu'a essayé de faire S. Levinson, dans le dernier chapitre de son ouvrage sur la pragmatique (Levinson 1983). Il choisit, ce qui n'est pas surprenant, AC. Son argument principal contre AD est le suivant: toute approche du type AD a les propriétés suivantes:

(1) (i) Des unités d'actes (actes de langage ou interventions) sont réalisées dans la parole et appartiennent à un ensemble délimité.
(ii) Les énoncés sont segmentables en unités, chacune correspondant à un acte de langage.
(iii) Une fonction spécifiable, et si possible une procédure, va associer les unités-énoncés aux unités-actes et vice versa.
(iv) Les séquences conversationnelles sont régies par un ensemble de règles d'enchaînement formulées en termes d'actes ou d'interventions.
(Levinson 1983, 289; je traduis)

C'est évidemment (iii) qui pose problème pour le linguiste. Car il est bien clair que la théorie des actes de langage a échoué dans sa tentative d'élaborer une telle fonction associant énoncé (forme) et acte de langage (fonction). Les descriptions les plus avancées dans ce sens (Searle 1982, Gordon & Lakoff 1975, Anscombre 1980, Roulet 1980a et 1980b) montrent à quel point il est difficile de trouver une telle fonction. Si certains marqueurs semblent bien être spécialisés dans l'application d'une fonction pragmatique (s'il te plaît, pouvoir pour les requêtes) il n'en est pas de même pour les tournures syntaxiques: on ne peut

associer de façon univoque la forme déclarative à l'assertion, la forme interrogative à la demande et la forme impérative à l'ordre: il semble donc que Levinson ait raison sur ce point et qu'il faille abandonner l'idée d'un projet de AD, puisqu'il ne peut qu'être basé sur les hypothèses faites en (1).

Ce point de vue me semble cependant contestable. Ce que je vais essayer de montrer - et cela constituera l'objet de ma communication - c'est qu'une approche du type AD est au contraire préférable à une approche du type AC dans la mesure où il est possible d'interroger à partir de la première la conversation en termes de pertinence, ce qui n'est pas possible dans le cadre AC.

2. Cohérence et interprétation

Mais avant de montrer en quoi une approche AD est intéressante - et plus spécifiquement la pragmatique conversationnelle développée à Genève autour d'Eddy Roulet -, il me faut répondre à l'objection de Levinson. Ma réponse sera simple, et fera intervenir une distinction entre cohérence et interprétation.

Mon argument est le suivant. L'objection de Levinson ne peut être valide qu'à propos d'une théorie de l'interprétation. Elle est donc fondée en ce qui concerne la théorie des actes de langage, puisque celle-ci a pour objet la mise en place de règles pragmatiques interprétatives. Mais l'objection ne vaut plus lorsqu'il s'agit de AD, car AD n'est pas une théorie de l'interprétation, mais une théorie de la cohérence. Le problème principal des approches AD est de formuler un ensemble d'unités conversationnelles, un ensemble de relations entre ces unités, un ensemble de principes gouvernant la composition des unités simples en unités complexes, bref la formulation de règles de bonne formation. AD pourra donc faire des prédictions sur ce qu'est un discours bien formé, comme la syntaxe est capable de prédire le caractère bien ou mal formé des phrases. A ce titre, on pourra parler pour AD de théorie de la cohérence: son objet est la formulation de règles d'enchaînement, règles faisant intervenir principalement les propriétés des énoncés (cf. pour une tentative de formulation de telles règles Labov & Fanshel 1977, Sinclair & Coulhard 1975, van Dijk 1977, Moeschler 1982, 1985 et 1986a). Si on admet que AD est une approche de la cohérence, et non une approche interprétative, alors l'objection de Levinson tombe, et il devient possible d'envisager les faits conversationnels en termes de AD.

Il me faut, à ce stade, justifier encore mon refus de prendre en considération l'approche AC. Pour des raisons de temps et de place, je serai obligé d'être très rapide. C'est, cette fois, à la dimension interprétative de AC

que je m'attaquerai. L'une des thèses principales de AC - si j'ai bien compris - c'est de voir l'interprétation sous l'angle procédural, comme le résultat d'un travail interactionnel, symétrique à celui de la formulation. En gros, le sens n'est pas donné par un énoncé, il est construit dans et par le processus interactionnel. La conséquence la plus importante de cette approche est d'associer inévitablement "sens de l'activité langagière" à "sens de l'activité interactionnelle". Cette position me semble critiquable, et même inacceptable, car elle interdit toute approche linguistique des faits interprétatifs, et surtout envisage l'interprétation en termes psycho-sociologiques: le sens des énoncés, c'est le sens des activités qu'ils permettent d'accomplir.

J'aimerais introduire ici une toute autre approche de l'interprétation, basée non plus sur une conception sociologisante de la signification, mais sur un certain nombre de postulats psycho-cognitifs. C'est bien évidemment à la théorie de la pertinence de D. Sperber et D. Wilson (cf. Sperber & Wilson 1986) que je fais allusion, et dont je montrerai par la suite qu'elle est compatible avec l'approche AD qu'est la pragmatique conversationnelle genevoise.

3. Pertinence

L'approche de Sperber et Wilson se situe dans le cadre des études psycho-cognitives sur les processus de compréhension ou d'interprétation. L'idée centrale est que, dans le traitement des informations langagières ou autres, interviennent des processus inférentiels de nature déductive (visant essentiellement l'adjonction et l'élimination de propositions), processus déclenché par le principe de pertinence. Ce principe indique simplement que chaque acte de communication véhicule une présomption de pertinence optimale. Cette présomption est motivée par le fait que le traitement de l'information nécessite un certain effort cognitif, et implique certains effets. Si, dès lors, un locuteur demande l'attention de son interlocuteur en lui demandant d'interpréter son énoncé, cela suppose que l'énoncé aura quelques effets cognitifs, malgré l'effort de traitement qui sera requis. Le principe de pertinence est donc un principe tout à fait général de la communication (qualifiée par Sperber et Wilson d'ostensive-inférentielle), qui n'a ni à être obéi, ni à être violé. Il est effectif, quelque soit la nature de l'acte de communication (verbale, non verbale, gestuelle, non gestuelle, etc.). La présomption de pertinence maximale et les notions d'effets et d'efforts cognitifs permettent de donner une définition comparative de la pertinence d'un acte de communication, comme par exemple un énoncé:

(2) (i) Plus l'effet cognitif est grand, plus l'énoncé

est pertinent.
(ii) Plus l'effort cognitif impliqué est grand, moins l'énoncé est pertinent.

Un énoncé maximalement pertinent sera donc un énoncé qui aura beaucoup d'effets pour peu d'efforts. Les effets cognitifs sont définis en termes des implications contextuelles (synthétiques) déclenchées par l'association d'une proposition (exprimée par un énoncé par exemple) et d'un contexte (vu comme un ensemble de propositions). L'effort cognitif est, lui, envisagé en termes des règles de déduction mobilisées par les concepts-constituants des propositions et rattachés à leurs entrées soit logiques, soit lexicales, soit encore encyclopédiques.

Les notions de pertinence et de contexte ne sont pas nouvelles en pragmatique, et on pourrait partir du principe que cette nouvelle approche n'est qu'un déguisement psycho-cognitif des anciennes théories pragmatiques, notamment des approches à la Grice (cf. Grice 1975, Gazdar 1979 et Levinson 1983). Cependant, il faut admettre que le sens et le rôle de ces deux concepts est totalement différent. Dans l'approche gricienne, la pertinence intervient comme une regle ou maxime de conversation, à côté de règles comme celles de quantité, de qualité ou de manière. De plus, la notion centrale chez Grice est celle de coopération et non celle de pertinence. Les sujets parlants doivent coopérer, et c'est en vertu de ce principe que l'interlocuteur peut opérer un calcul déductif faisant intervenir les règles conversationnelles. Par contre, chez Sperber et Wilson, la pertinence intervient comme un principe fondateur de l'acte de communication, et non en tant que régle. Cela implique que la notion de coopération est inutile, de même que celle de règles conversationnelles. En second lieu, la notion de contexte a un rôle tout à fait différent dans les deux approches pragmatiques. Chez Grice, le contexte n'intervient que dans un type particulier de calcul interprétatif, qui concerne les implicatures conversationnelles particulières, dont la propriété principale est de n'être déclenchées par aucune marque linguistique, mais par l'interaction contenu de l'énoncé-contexte. Chez Sperber et Wilson par contre, le contexte intervient nécessairement dans le processus de compréhension, car toutes les implications synthétiques non triviales qui sont déclenchées le sont à partir de la combinaison proposition-contexte. De plus, à un énoncé n'est pas rattaché un contexte, mais un ensemble de contextes, parmi lesquels le principe de pertinence permettra de choisir celui qui optimalisera la pertinence de l'énoncé. Le contexte est donc une variable, et non plus une constante comme dans la plupart des théories pragmatiques.

Ce que je vais essayer de montrer maintenant, c'est que la notion de pertinence intervient également de façon

cruciale dans l'interprétation des faits conversationnels. Mais pour ce faire, il me faudra distinguer deux types de pertinence, la pertinence contextuelle de Sperber et Wilson et la pertinence conversationnelle.

4. Pertinence conversationnelle et pertinence contextuelle

Je distinguerai la pertinence conversationnelle de la pertinence contextuelle de la façon suivante:

(3) La pertinence conversationnelle désigne le statut fonctionnel d'un énoncé.
(4) La pertinence contextuelle désigne le statut interprétatif d'un énoncé.

La pertinence contextuelle est ainsi une notion propre à une théorie de l'interprétation: elle désigne l'effet (variable) de l'association d'un énoncé à un contexte. Par contre, la pertinence conversationnelle n'est pas une notion interprétative, mais une notion discursive: ce qui est en cause est la relation fonctionnelle d'un constituant du discours relativement à d'autres constituants. En d'autres termes, la pertinence conversationnelle a à voir avec la notion de cohérence, et donc d'enchaînement.

Ce que je voudrais montrer, c'est que la notion de pertinence conversationnelle est, au même titre que la pertinence contextuelle, une notion comparative. En d'autres termes, un constituant conversationnel sera plus ou moins pertinent conversationnellement. Les facteurs déterminant ce plus ou moins relèvent également du degré d'effort dans le traitement fonctionnel, et des effets fonctionnels. L'effort de traitement lié à l'évaluation de la pertinence conversationnelle concerne une notion centrale de la pragmatique conversationnelle, celle d'intégration. On dira qu'un constituant de rang i s'intègre dans un constituant de rang j si et seulement si il existe une relation fonctionnelle, de niveau interactif ou illocutoire, entre ces deux constituants. La condition nécessaire à la pertinence conversationnelle, c'est donc la capacité à intégrer un constituant X dans un constituant Y, ou à projecter l'intégration possible de X dans Y. Corollairement, l'effet fonctionnel lié à l'évaluation de pertinence conversationnelle concerne les effets d'une telle intégration: ouverture d'un nouvel échange, modification de l'interprétation, changement d'orientation argumentative du constituant complexe, etc.

J'ai dit tout à l'heure qu'un constituant conversationnel pouvait être plus ou moins pertinent conversationnellement, et que ce plus ou moins était lié à la relation entre effort de traitement fonctionnel et effet fonctionnel. Il me faut maintenant indiquer ce que peut signifier cette notion de "plus ou moins grande pertinence conver-

sationnelle". L'idée sous-jacente est la suivante: au processus même de production des constituants conversationnels (actes de langage, interventions, échanges) sont associées des hypothèses interprétatives projectives concernant leur statut fonctionnel ("être un argument", "être une conclusion", "préparer un constituant directeur", "être une question", etc.). Par conséquent, le degré de pertinence conversationnelle va dépendre de la possibilité d'assigner plus ou moins fortement une fonction à ce constituant à l'intérieur d'un réseau structurel de relations fonctionnelles. Plus l'effort pour assigner une telle fonction à un constituant sera grand, moins le constituant sera pertinent conversationnellement. De façon inverse, plus l'assignation de fonction sera facile (et donc l'effort moindre), plus le constituant sera pertinent conversationnellement. Corollairement, plus les effets liés à une intégration seront grands, plus le constituant sera pertinent conversationnellement; et plus les effets seront faibles, moins le constituant sera pertinent conversationnellement.

Arrivé à ce stade, il est légitime de réclamer des exemples, ou tout au moins des illustrations de ces types de phénomènes. Je vais donc proposer quatre exemples authentiques ou artificiels illustrant l'assignation de pertinence conversationnelle relativement à l'effort de traitement et à ses effets fonctionnels (les constituants évalués en termes de leur pertinence conversationnelle sont en majuscules):

(5) Faible pertinence conversationnelle en fonction de l'effort impliqué (APOSTROPHES -1.2.85- entre B. Pivot et F. Hebrart):

BP1 alors vous aviez quel âge à ce moment
FH1 ben écoutez je suis née en vingt-six j'avais enfin on ne peut pas parler uniquement de trente-six pour le Front Populaire il y a toute une préparation moi je me souviens de du six février trente-quatre et: je me souviens de mon père avec un révolver le soir du six février
BP2 ET VOTRE PÈRE C'ÉTAIT QUI
FH2 ah de mon père André Chamson
BP3 André Chamson PARCE QUE - TOUS LES SPECTATEURS NE SAVENT PAS donc c'était un écrivain
FH3 très engagé
BP4 très engagé à gauche on dit un intellectuel de gauche et donc chez vous il y avait tous les intellectuels de gauche qui sont passés
FH4 oui on ne peut pas être très gâtée ça avec les relations avec les intellectuels de gauche

(6) Forte pertinence conversationnelle en fonction de l'effort impliqué (Agence de voyage, entre un client C et l'employée A):

A1 b'jour - m'sieur
C1 b'jour J'VOUDRAIS VOUS DEMANDER QUELQUE CHOSE - il faudrait que je prenne un billet d'avion Genève-Rome et retour
A2 oui
C2 mais j'sais pas encore si je pars à la fin octobre ou au début novembre
A3 oui
C3 est-ce que j'ai la possibilité de l'payer maintenant
A4 bien sûr
C4 et puis de retéléphoner ensuite pour vous dire la date une semaine à l'avance

(7) Forte pertinence conversationnelle en fonction des effets impliqués (échange entre un professeur P et un élève E):

P1 VOUS SAVEZ L'ANGLAIS - HEIN
E1 oui bien sûr
P2 ET VOUS AVEZ ENTENDU PARLER DE SCHEGLOFF N'EST-CE PAS
E2 en effet
P3 alors vous nous présenterez son papier sur les pre-pre au prochain séminaire

(8) Faible pertinence conversationnelle en fonction des effets impliqués (QUOTIDIEN PLURIEL -déc.83- entre J. Chancel et H. Vasseneau):

JC1 vous ne montez plus jusqu'à Paris
HV1 J'DÉCENTRALISE MOI
JC2 ah oui vous décentralisez
HV2 J'SUIS POUR LA RÉGIONALISATION
JC3 oui d'accord oui oui d'accord / e - rien à Paris //
HV3 J'EN J'AI EXPOSÉ À PARIS À LA GALERIE
JC4 non non mais non je parle en ce moment
HV4 ah
JC5 non rien
HV5 non

Reprenons chacun de ces exemples, en regard des descriptions structurelles et fonctionnelles de la pragmatique conversationnelle. Si l'on prend le cas de (5), ce qui peut paraître bizarre, c'est la relation de pertinence qui existe entre la question de BP et votre père c'était qui et l'intervention précédente de FH (FH1): au moment de l'occurrence de BP2, il est difficile de voir, même de postuler une intégration de ce constituant dans un autre constituant. Ce n'est qu'à l'occurrence de parce que tous

les spectateurs ne savent pas que la question devient pertinente: en fait, elle est justifiée par l'ignorance supposée et rappelée par BP du contexte familial de FH. De faiblement pertinente conversationnellement, la question devient pertinente à l'occurrence de parce que. Si l'on accepte donc la paraphrase (5'), on peut donner la représentation structurelle (5") qui indique, comme résultat du processus d'enchaînement, l'intégration résultative, et donc la pertinence conversationnelle de la question de BP:

(5') Je vous ai posé la question, parce que tous les spectateurs ne savent pas.

(5")

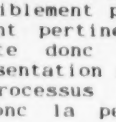

et votre père c'était qui
André Chamson
André Chamson
parce que tous les spectateurs ne savent pas

L'exemple (6) illustre un fait très courant de minimalisation du coût de traitement par une indication de la fonction illocutoire du constituant directeur de l'intervention à l'aide d'un préliminaire de préliminaire. Ce que nous donne en effet le constituant j'voudrais vous demander quelque chose, c'est le statut fonctionnel (de demande d'information) de l'intervention du client. L'interlocuteur pourra donc faire l'hypothèse interprétative que tout ce qui suit ce préliminaire de préliminaire doit être envisagé comme faisant partie d'une intervention de demande d'information. La représentation structurelle (6') ne fait à ce titre qu'indiquer la structure prototypique des séquences monologiques du type préliminaire de préliminaire + préliminaire + demande, représentée en (6"):

(6')

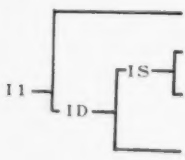

j'voudrais vous demander quelque chose
il faudrait que j'prenne un billet d'avion Genève-Rome et retour
mais j'sais pas encore si je pars à la fin octobre ou au début novembre
est-ce que j'ai la possibilité de l'payer maintenant et puis de retéléphoner ensuite...

(6")

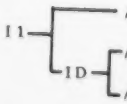

PRELIMINAIRE DE PRELIMINAIRE
PRELIMINAIRE
DEMANDE

L'exemple (7) fait intervenir le phénomène d'intégration d'un échange subordonné dans un constituant directeur.

et donc, via le processus d'intégration, l'évaluation des interventions initiatives des deux échanges subordonnés comme fortement pertinentes conversationnellement. Il faut remarquer ici qu'on peut postuler projectivement cette intégration, dans la mesure où les marques hein et n'est-ce pas autorisent des hypothèses projectives sur le caractère intégrable des constituants qui les contiennent. La représentation structurelle (7') indique une structure d'intégration proactive, similaire, mais déclenchée différemment, à (5"):

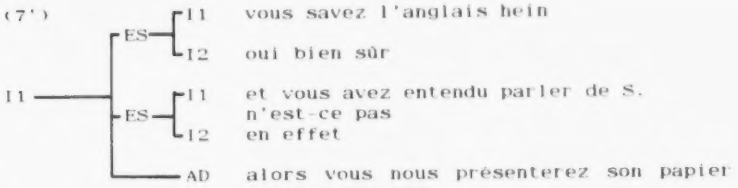

Enfin, le dernier exemple, qui illustre le mécanisme de l'expansion par relance (cf. Moeschler 1985, 162), montre que les tentatives de relance successives de JC ont pour but principal l'obtention d'une réponse satisfaisante, permettant son intégration dans l'échange principal et la clôture de celui-ci. Même si le processus d'intégration progressif est structurellement identique aux cas rencontrés précédemment, il traduit néanmoins une recherche de complétude interactionnelle motivée par la faible pertinence conversationnelle des réponses successives de HV:

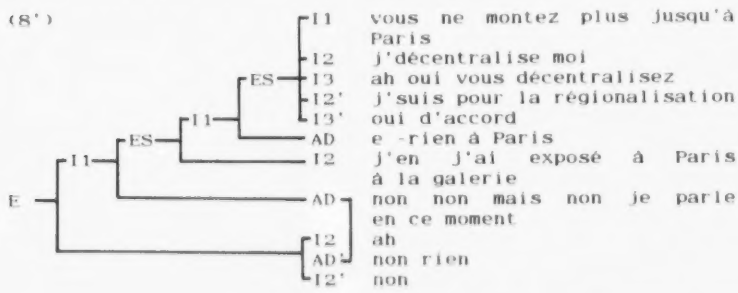

Les quatre exemples conversationnels ci-dessus ont permis d'illustrer la notion de pertinence conversationnelle, en relation avec les concepts d'effort de traitement et d'effet impliqué. Ceci dit, mon illustration était purement didactique, et envisageait les faits de pertinence conversationnelle sous leur aspect purement résultatif,

ou statique. J'aimerais maintenant, dans la dernière partie de ma communication, montrer les aspects dynamiques et procéduraux de l'évaluation de la pertinence conversationnelle. Il me faudra faire intervenir un nouveau concept, celui de contexte conversationnellement pertinent pour l'enchaînement, et ajouter deux principes indiquant comment et pourquoi les processus liés à la pertinence conversationnelle opèrent de telle ou telle façon.

5. Règle d'accès au contexte conversationnellement pertinent

Nous avons vu précédemment quel principe gouvernait l'attribution d'un degré de pertinence conversationnelle: l'intégrabilité d'un constituant conversationnel dans un constituant plus grand. La question qu'il me faut résoudre maintenant est celle du mode d'intégration d'un tel constituant. Je prendrai à cet effet l'exemple (5), qui me permettra de proposer une solution à la question du comment de l'intégration conversationnelle. Cette solution passe par l'adoption de la loi de discours conversationnelle suivante, proposée ailleurs (cf. Moeschler 1985, chapitre 5) pour résoudre le problème de la clôture des échanges:

(9) Loi de remontée maximale:
Remonter jusqu'au premier constituant dialogique complet pertinent pour l'enchaînement.

La fonction de cette loi est de permettre d'accéder à l'antécédent du connecteur pragmatique parce que en (5), et donc d'accéder au contexte conversationnellement pertinent pour l'enchaînement. Le contexte conversationnellement pertinent pour l'enchaînement est ici le matériel discursif correspondant à la proposition P de la forme logique P parce que Q. Dans la plupart des enchaînements monologiques, la question de la recherche de l'antécédent du connecteur, à savoir du contexte conversationnellement pertinent pour l'enchaînement, ne se pose pas, étant donné l'isomorphisme entre structure propositionnelle et structure d'acte. Par contre, lorsque le connecteur est employé en reprise dialogique, la question du mode de l'enchaînement est une question cruciale. La paraphrase de l'enchaînement en parce que donnée en (5') montre que le matériel intervenant dans la proposition P correspond à un échange. La loi de remontée maximale va donc prédire un mode d'enchaînement conforme à l'intuition interprétative donnée par la paraphrase (5').

La règle (9) permet donc de justifier l'approche conversationnelle d'un fait d'enchaînement, préalablement envisagé en termes de pertinence conversationnelle. Ce que nous avions alors observé, et qu'il faut encore expliquer, c'est le changement opéré dans l'évaluation de la

pertinence conversationnelle de la question et votre père c'était qui. Dans un permier temps, cette intervention initiative est faiblement pertinente. Son faible degré de pertinence s'explique par la difficulté de postuler projectivement une intégration possible de l'échange à venir, et de l'impossibilité de rattacher l'échange en question à ce qui précède: le processus de pertinence conversationnelle est mis en "stand-by". Mais dans un deuxième temps, à l'occurrence de parce que tous les spectateurs ne savent pas, la pertinence conversationnelle de la question est optimalisée: la loi de remontée maximale permet en effet d'interpréter l'échange qu'elle initie comme l'antécédent dialogique du connecteur parce que. Ceci dit, la loi de remontée maximale, si elle permet d'articuler un constituant conversationnel à un autre (un échange à un acte directeur) n'explique pas pourquoi l'enchaînement lui-même à l'aide de parce que est conversationnellement pertinent. Il faut faire intervenir ici deux principes, qui indiquent clairement une analogie de fonctionnement entre la pertinence conversationnelle et la pertinence contextuelle. Le premier principe va déterminer la pertinence conversationnelle en fonction de la taille des objets discursifs à traiter. Le second indique le degré de pertinence non pas en termes quantitatifs, mais en termes qualitatifs:

(10) Plus le contexte conversationnel est petit, plus la pertinence conversationnelle est forte; plus le contexte conversationnel est grand, plus la pertinence conversationnelle est faible.

(11) Plus l'accès au contexte conversationnel est difficile, moins la pertinence conversationnelle est forte.

Dans le cas de (5), le contexte conversationnellement pertinent pour l'enchaînement est limité à un échange de trois interventions: il est donc petit, et favorise la force de la pertinence conversationnelle de l'enchaînement à l'aide de parce que. De façon inverse, la plupart des enchaînements à l'aide de non mais font intervenir un contexte conversationnel très grand, qui minimise leur pertinence conversationnelle. Pour illustrer le cas du deuxième principe, prenons l'exemple fameux de Grock, utilisé ailleurs (cf. Auchlin 1981) pour introduire à la notion d'intégration:

(12) A1: Vous connaissez le célèbre pianiste Paderewski?
B1: Paderewski?
A2: Oui.
B2: Bien sûr.
A3: Eh bien, il joue encore mieux que moi.

Le problème interprétatif lié à cet exemple tient à la contradiction existant d'une part entre la nécessité de

reconnaître dans les deux échanges A1-B1-A2-B2 une activité préparatoire à l'acte directeur A3 (la chute) et les instructions associées à eh bien: il y a bien difficulté, à l'occurrence de eh bien, à intégrer les échanges précédents, i.e. à en faire le contexte conversationnellement pertinent pour l'enchaînement.

6. Conclusion

Parti de la distinction entre AD et AC, j'ai essayé de montrer dans un premier temps pourquoi les approches du types AD résistaient aux critiques de la pragmatique, et dans un deuxième temps en quoi les approches AD différaient des théories psycho-cognitives, comme celle de Sperber et Wilson par exemple. Dans un troisième temps, j'ai indiqué en quoi une variante des approches AD, la pragmatique conversationnelle genevoise, bien qu'au départ une théorie de la production et de la cohérence des discours, pouvait s'articuler à une théorie de l'interprétation et de la pertinence. La notion clé devient en effet celle de pertinence, et plus précisément de pertinence conversationnelle et de pertinence contextuelle. Dans les deux cas, l'interprétation se fait via le recours au contexte, propositionnel dans le cas de la pragmatique de la pertinence, conversationnel dans le cas de la pragmatique conversationnelle. J'ai essayé, enfin, de montrer que les règles d'accès à ces deux types de contexte peuvent être formulées de façon identique.

J'aimerais cependant terminer par deux remarques, qui concernent plus particulièrement la pragmatique conversationnelle. La première remarque est liée à la légitimité de comparer une théorie de l'interprétation (la pragmatique de la pertinence) à une théorie de la cohérence (la pragmatique conversationnelle). En fait, bien qu'appartenant au paradigme des modèles AD, la pragmatique conversationnelle n'est pas seulement une théorie de la cohérence, mais également une théorie de l'interprétation. Certes, dans sa version structurelle (ou modèle statique), il est difficile d'y voir autre chose qu'une théorie de la cohérence. Mais dans sa version dynamique (qui intègre notamment les notions de stratégies interactives, interactionnelles et interprétatives, de contraintes inter- et intra-intervention, de principe linéaire de traitement de l'information conversationnelle, de principe d'interprétation dialogique, etc., cf. Roulet & al.1985, chapitre 3) on est véritablement à cheval entre une théorie de l'interprétation et une théorie de la production. Je crois, à ce titre, qu'il était urgent d'examiner certains faits conversationnels, observés depuis longtemps, du point de vue d'une théorie interprétative.

Deuxième remarque. Elle concerne le statut psycho-cognitif des règles conversationnelles, et notamment de

la loi de remontée maximale. Si la loi de remontée maximale concerne uniquement le modèle conversationnel, et non les sujets parlants, elle permet néanmoins de mettre à jour la nécessité de dépasser l'explication structuraliste par des hypothèses psycho-cognitives. En effet, faire intervenir, pour le contexte conversationnel, la dimension du contexte conversationnel et l'effort de traitement revient à donner une explication psycho-cognitive à des faits conversationnels. Mais ceci ne devrait pas surprendre outre mesure: si l'on admet que les calculs inférentiels se font via le principe de pertinence et se gèrent efficacement en termes d'effort et d'effet, on ne voit pas pourquoi des calculs de portée conversationnelle n'opèreraient pas de la même façon, et ne mobiliseraient pas ainsi les mêmes principes cognitifs.

Université de Genève — Jacques Moeschler

Faculté des lettres

CH 1211 Genève 4

Bibliographie

Anscombre, J.C. (1980): "Voulez-vous dériver avec moi?", Communications 32, 61-124.

Auchlin, A. (1981): "Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation", Etudes de linguistique appliquée 44, 88-103.

Dijk, T.A. van (1977): Text and context, London, Longman.

Gazdar, G. (1979): Pragmatics. Implicature, presupposition, and logical form, New York, Academic Press.

Goffman, E. (1981): Forms of talk, Oxford, Blackwell.

Gordon, D. & Lakoff, G. (1975): "Conversational postulates", in P. Cole & J.L. Morgan (eds): Syntax and semantics 3: Speech acts, New York, Academic Press, 83-106.

Grice, H.P. (1975): "Logic and conversation", in P. Cole & J.L. Morgan (eds): Syntax and sermantics 3: Speech acts, New York, Academic Press, 41-58.

Labov, W, & Fanshel, D. (1977): Therapeutic discourse. Psychotherapy as conversation, New York, Academic Press.

Levinson, S.C. (1983): Pragmatics, Cambridge, CUP.

Moeschler, J. (1982): Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne, Lang.

Moeschler, J. (1985): Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier.

Moeschler, J. (1986): "Answers to questions about questions and answers", Journal of Pragmatics 10, 227-253.

Roulet, E. (1980a): "Stratégies d'interaction, modes d'implicitation et marqueurs illocutoires", Cahiers de linguistique française 1, 80-103.

Roulet, E. (1980b): "Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête", Communications 32, 216-239.

Roulet, E. & al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Lang.

Sacks, H., Schegloff, E.A. & Jefferson, G. (1974): "A simplest systematics for the organisation of turn-taking in conversation", Language 50/4, 696-735.

Searle, J.R. (1982): Sens et expression, Paris, Minuit.

Sinclair, J.M. & Coulthard, R.M. (1975): Towards an analysis of discourse, Oxford, OUP.

Sperber, D. & Wilson, D. (1986): Relevance: communication and cognition, Oxford, Blackwell.

Syntaxe, pragmatique, stylistique*

Dans cet article, en m'appuyant sur l'exemple de certains énoncés qu'on peut interpréter aussi bien comme du style indirect libre que comme des phrases de la narration (cf. A. Banfield, Unspeakable sentences, 1982), je voudrais montrer que leur interprétation passe par un processus pragmatique, plutôt que par des processus strictement syntaxiques ou sémantiques. Dans cette optique, la stylistique ne saurait plus être conçue comme un sous-produit de la syntaxe ou de la sémantique, ou des deux conjointement, mais comme l'étude pragmatique du processus d'interprétation des textes de fiction et, notamment, de la littérature.

1. E. Hemingway: Cat in the Rain

La nouvelle d'E. Hemingway, Cat in the Rain, a fait l'objet d'un certain nombre d'études, certaines stylistiques, d'autres relevant de procédés critiques plus traditionnels. Toutes ces analyses aboutissent, grossièrement, à la même interprétation, à savoir, qu'au travers de l'action de Cat in the Rain, E. Hemingway raconte en fait une "rupture" dans la relation du couple. Ces analyses insistent sur le fait que l'auteur incite le lecteur à prendre position pour la jeune femme grâce à l'utilisation du style indirect libre.

Si je suis complétement en accord aussi bien sur cette interprétation que sur le fait que le style indirect libre incite le lecteur à s'identifier avec le personnage dont la pensée ou les paroles sont représentées, je voudrais cependant m'interroger sur la légitimité qu'il y a à considérer le style indirect libre comme un procédé stylistique dans le sens où il serait directement reconnu comme tel par le lecteur à cause de la construction linguistique de la phrase dans laquelle il apparaît. Si, dans certains cas, les marques linguistiques du style indirect libre sont claires, le passage concerné dans Cat in the Rain ne relève pas de cette catégorie. Cependant son appartenance au style indirect libre ne fait pas de doute. Je voudrais donc essayer de montrer comment, à mon sens, le lecteur se trouve amené à reconnaître le passage en question comme du style indirect libre[1].

La principale conséquence du style indirect libre, c'est d'impliquer l'identification du lecteur avec le personnage dont la pensée ou les paroles sont représentées. Cette identification semble à la fois évidente et facile

à expliquer: si le point de vue représenté dans la phrase au style indirect libre est le point de vue d'un personnage unique (par exemple, l'épouse américaine dans Cat in the Rain), l'identification du lecteur au personnage en question est inévitable puisque ce point de vue lui est seul accessible. La phrase au style indirect libre impose donc l'identification au point de vue représenté, si par "identification", on entend, comme je pense qu'on le devrait, l'adoption de son point de vue.

Il y a cependant une différence entre l'identification avec un personnage et le fait de prendre son parti. Un exemple majeur de personnage avec lequel le lecteur est contraint à s'identifier sans pour autant prendre son parti est Jason dans The Sound and the Fury de W. Faulkner[2].

Je ne me prononcerai pas dans cet article sur la façon dont le lecteur est conduit par E. Hemingway, non seulement à s'identifier à l'épouse américaine, mais à prendre son parti. Dans l'instant, c'est le problème de la reconnaissance du style indirect libre dans Cat in the Rain qui va me retenir.

1.1. La reconnaissance du style indirect libre dans Cat in the Rain

La partie du texte écrite au style indirect libre dans Cat in the Rain est la suivante:

(1) Liking him she opened the door and looked out. It was raining harder. A man in a rubber cape was crossing the empty square to the café. The cat would be around to the right. Perhaps she could go along under the eaves. As she stood in the doorway an umbrella opened behind her. It was the maid who looked after their room.

"You must not get wet," she smiled, speaking Italian. Of course, the hotel-keeper had sent her.

With the maid holding the umbrella over her, she walked along the gravel path until she was under their window. The table was there, washed bright green in the rain, but the cat was gone.

(1') L'aimant, elle ouvrit la porte et regarda dehors. Il pleuvait plus fort. Un homme en pèlerine de caoutchouc traversait la place déserte vers le café. Le chat serait quelque part sur la droite. Peut-être pourrait-elle passer sous l'auvent. Debout sur le seuil, elle sentit un parapluie s'ouvrir derrière elle. C'était la femme de chambre qui s'occupait d'eux.

"Il ne faut pas vous faire mouiller," dit-elle en italien, souriante. Bien sûr, l'hôtelier l'avait envoyée.

Avec la femme de chambre tenant le parapluie au-dessus d'elle, elle marcha le long de l'allée de gravier jusqu'à leur fenêtre. La table était là, vert vif sous la pluie, mais le chat était parti[3].

Je voudrais comparer (1) avec (2), (3) et (4):

(2) Outside right under their window a cat was crouched under one of the dripping green tables. The cat was trying to make herself so compact that she would not be dripped on.

(2') Dehors juste sous leur fenêtre un chat était pelotonné sous une des tables vertes dégoulinantes. Le chat essayait de se faire si petit qu'il ne serait pas aspergé.

(3) The wife liked him. She liked the deadly serious way he received any complaints. She liked his dignity. She liked the way he wanted to serve her. She liked the way he felt about being a hotel-keeper. She liked his old, heavy face and big hands.

(3') L'épouse l'aimait bien. Elle aimait sa façon terriblement sérieuse de recevoir les réclamations. Elle aimait sa dignité. Elle aimait sa façon de vouloir la servir. Elle aimait sa façon de sentir le fait d'être hôtelier. Elle aimait son vieux visage massif et ses grandes mains.

(4) They went back along the gravel path and passed in the door. The maid stayed outside to close the umbrella. As the American girl passed the office, the padrone bowed from his desk. Something felt very small and tight inside the girl. The padrone made her feel very small and at the same time really important. She had a momentary feeling of being of supreme importance. She went on up the stairs. She opened the door of their room. George was on the bed, reading.

(4') Elles revinrent par l'allée de gravier et passèrent la porte. La femme de chambre resta dehors pour fermer le parapluie. Quand la jeune Américaine passa la réception, le padrone s'inclina depuis son bureau. Elle eut la sensation de quelque chose de très petit et de très serré. Le padrone lui donnait l'impression d'être très petite et en même temps réellement importante. Elle eût le sentiment momentané d'être d'une importance suprême. Elle monta l'escalier. Elle ouvrit la porte de leur chambre. George était sur le lit, lisant.

Les caractéristiques syntaxiques du style indirect

libre sont décrites par A. Banfield (1982) de la façon suivante:

(i) la phrase au style indirect libre n'est pas enchâssée; elle peut présenter l'inversion du sujet et du verbe dans les questions; elle peut comporter des constituants topicalisés, des adverbes antéposés, des exclamations, des constructions et des phrases exclamatives sans verbe, des répétitions et des hésitations et enfin des phrases incomplètes. Elle peut être accompagnée soit par un verbe de communication, soit par un verbe de conscience. De plus, la phrase au style indirect libre peut présenter une cooccurrence de maintenant et du temps passé (ou plus précisément du past progressive).

(ii) d'autre part, la phrase au style indirect libre ne contient pas d'impératif ou d'adresses directes, d'indications de prononciation, d'adverbes d'énonciation (comme entre nous, sincèrement, etc.), de verbes au temps présent et de seconde personne.

Si, à la lumière de cette description, on examine (1), on remarque d'emblée l'absence aussi bien des caractéristiques indiquées en (i) que de celles indiquées en (ii). Ainsi, l'appartenance de (1) au style indirect libre ne semble pas détectable à partir de la seule syntaxe des phrases qui le composent. Si on compare (1) à (2), le fait que (2) comme (1) comporte des verbes au past progressive, ce qui pourrait constituer une indication, si faible soit elle, en faveur de son appartenance au style indirect libre, affaiblit cette indication dans la mesure où (2) n'est pas considéré comme du style indirect libre. On le voit, le past progressive ne saurait à lui seul constituer une "marque" du style indirect libre. Quant à (3) et (4), ce sont indiscutablement l'expression des sensations et des pensées de la jeune Américaine, bien que, une fois encore, ils ne soient pas considérés comme du style indirect libre.

Si, maintenant, on envisage le problème sous un autre angle, celui de la traduction, on se souviendra que, traditionnellement, le style indirect libre doit comporter des verbes à l'imparfait, le passé simple étant réservé, en français, aux phrases de la narration. On remarquera cependant que certains énoncés de (1) (Debout sur le seuil, elle sentit un parapluie s'ouvrir derrière elle, Avec la servante (...), elle marcha (...) jusqu'à leur fenêtre) sont difficiles à traduire à l'imparfait, dans ce contexte. Ainsi, il me semble qu'on ne saurait avoir:

(5) *Debout sur le seuil, elle sentait un parapluie s'ouvrir derrière elle.

ou:

(6) *Avec la femme de chambre tenant le parapluie au-dessus d'elle, elle marchait le long de l'allée de gravier jusqu'à leur fenêtre.

Or, il me semble cependant que ces phrases expriment, tout autant que les autres phrases de (1), les sensations ou les pensées de la jeune américaine. La première comporte d'ailleurs un verbe de conscience. De plus on remarquera que l'imparfait y devient possible, si l'on ajoute maintenant à leur début:

(5') Maintenant, debout sur le seuil, elle sentait un parapluie s'ouvrir derrière elle.

(6') Maintenant, avec la femme de chambre tenant le parapluie au-dessus d'elle, elle marchait le long de l'allée de gravier jusqu'à leur fenêtre.

Si on se souvient que la coexistence de maintenant et du passé dans une phrase est pour A. Banfield la marque emphatique de l'appartenance de cette phrase au style indirect libre, que peut-on en déduire en ce que qui concerne (1)? A tout le moins, que ces deux phrases peuvent supporter les deux interprétations, l'interprétation au style indirect libre et l'interprétation narrative.

Si, maintenant, on examine les autres extraits de Cat in the Rain, on constate que (2), qui n'est pas considéré en général comme du style indirect libre, est traduit à l'imparfait et serait difficile à traduire au passé simple, de même que (3). Pour (4), qui me semble impossible à traduire à l'imparfait (sauf à lui rajouter maintenant), il parait cependant évident qu'il s'agit de la représentation des sentiments de la jeune américaine.

On le voit, en l'absence des autres indications syntaxiques relevées par A. Banfield (et, notamment, de la coexistence de maintenant et du passé), le temps verbal ne saurait constituer, au mieux, qu'une indication peu sûre de l'appartenance d'un fragment au style indirect libre.

Comment, en général, les analyses faites sur Cat in the Rain justifient-elles l'attribution de (1) au style indirect libre? Dans un des articles qui lui sont consacrés (R. Carter, 1982), (1) est décrit de la façon suivante:

> La convergence du SIL (Style Indirect Libre) et d'une concentration de verbes modaux indique que ce passage a une signification particulière dans l'histoire.

> Elle révèle aussi qu'il ne s'agit pas d'une présentation narrative complètement objective.
> (R. Carter, 1982, 73. Je traduis).

Ce qui me semble mériter quelques commentaires:

(i) il est tout à fait certain que la présence du style indirect libre marque ce passage comme non "complètement objectif";

(ii) Carter ne donne pas de raisons de considérer (1) comme du style indirect libre;

(iii) je ne pense pas qu'il soit légitime de parler d'une "convergence du SIL et d'une concentration de verbes modaux" car il me semble qu'ici, du moins, le style indirect libre ne peut être considéré comme un phénomène syntaxique, et que les verbes modaux, loins de se superposer à lui, indiquent sa présence en (1).

Si (iii) est juste, il faut admettre que les verbes modaux qui apparaissent en (1) sont une indication non syntaxique du fait que (1) appartient au style indirect libre, si on considère le style indirect libre non comme un procédé stylistique, au sens où il serait marqué syntaxiquement dans la phrase, mais comme un procédé interprétatif, c'est-à-dire comme le fruit d'une inférence.

Pour en revenir à (1), le paragraphe ne se clôt pas avec le chat était parti; il continue de la façon suivante:

(7) She was suddenly disappointed. The maid looked up at her.

(7') Elle se sentit soudain déçue. La femme de chambre la regarda.

La raison pour laquelle (7) n'est pas inclue dans (1), c'est parce qu'il ne s'agit pas de style indirect libre. Il semble que la différence entre (7) et (1) qui, en anglais en tout cas, ne se situe pas au niveau des temps verbaux, c'est la présence de suddenly. Même si suddenly ne constitue pas en soi un obstacle au fait de considérer une phrase comme du style indirect libre, il faut bien admettre qu'il est difficile de considérer (7) comme la "traduction" au style indirect libre d'un énoncé comme Je me sens soudain déçue.

On remarquera cependant que (7), comme les autres phrases de (1) impossibles à traduire à l'imparfait, le supporte si on y ajoute maintenant:

(7'') Maintenant, elle se sentait soudain déçue. La femme

de chambre la regardait.

Je voudrais aussi remarquer que (7) comporte un verbe de conscience.

Que peut-on en conclure? Tout d'abord, que si la coexistence de maintenant et du passé est une marque incontournable du style indirect libre, elle ne saurait en constituer le test dans la mesure où pratiquement n'importe quelle phrase à laquelle on ajoute maintenant supporte l'imparfait. Ensuite, que (7), même s'il ne s'agit pas de style indirect libre, n'en est pas moins l'expression des pensées ou des sentiments du personnage.

A partir de là, peut être faudrait-il admettre que certaines phrases, même si elles ne sont pas clairement au style indirect libre, même si, donc, ce sont des phrases de la narration, n'en constituent pas moins l'expression des sensations ou de la pensée d'un personnage. Dans cette optique, il faudrait assouplir la distinction entre style indirect libre et phrases de la narration et admettre l'existence d'un grand nombre de phrases qui combinent les caractéristiques de ces deux types.

Je propose donc de considérer qu'il y a un continuum entre les phrases au style indirect libre et les phrases de la narration (dans le sens où il pourrait y avoir des cas de SIL non marqués syntaxiquement), continuum qui passe par des phrases comme celles de (1) qui, sans être marquées clairement comme du style indirect libre, n'en produisent pas moins le même type d'effet interprétatif, à savoir l'identification (au sens indiqué plus haut) obligatoire du lecteur au point de vue d'un personnage. Ceci permettrait d'écarter le cercle vicieux, autrement inévitable, qui va de l'identification comme effet du style indirect libre, à l'identification comme marque du style indirect libre.

En bref, si on examine de près le style indirect libre, on s'aperçoit que deux phénomènes d'ordres différents sont désignés par ce nom: un phénomène d'ordre syntaxique qui correspond à la description d'A. Banfield et un phénomène d'ordre interprétatif qui correspond à l'identification (dans le sens particulier indiqué plus haut) du lecteur au personnage dont la pensée ou les paroles sont représentées, le second recouvrant le premier, mais englobant d'autres phrases dont les caractéristiques syntaxiques sont différentes.

D'après les observations faites plus haut, il apparaît que les analyses de Cat in the Rain qui parlent de style indirect libre font référence au phénomène interprétatif plutôt qu'au phénomène syntaxique. Dans cette mesure, on

peut considérer que ce n'est pas parce qu'il s'agit en (1) de style indirect libre qu'il y a identification du lecteur à l'épouse américaine, mais bien plutôt parce qu'il y a identification qu'il s'agit de style indirect libre. Ainsi, comprendre comment, malgré l'ambiguité syntaxique des phrases de (1), on en vient à considérer ce fragment comme du style indirect libre, c'est comprendre comment on a accès à l'interprétation de (1) comme la pensée de la jeune Américaine.

Je ne donnerai pas le détail du processus interprétatif par lequel le lecteur est amené à cette conclusion. Je me contenterai de dire que, pour moi, et dans un cadre théorique bien précis que j'indiquerai plus loin, le processus interprétatif est un processus d'ordre inférentiel et que l'interprétation de (1) comme style indirect libre relève de ce même processus inférentiel, s'appuyant ici sur un certain nombre d'indices comme, par exemple, les verbes modaux notés par R. Carter.

Toutefois, la sous-détermination syntaxique du style indirect libre n'est pas sans conséquence en ce qui concerne la stylistique, son objet et ses méthodes.

2. Les conséquences

2.1. Les conséquences stylistiques

Il y a, à mon sens, deux conséquences pour la stylistique: tout d'abord, cela renforce l'une des idées majeures de la stylistique, à savoir l'idée que le "langage de la fiction" n'est rien d'autre que du langage ordinaire dans un usage quelque peu particulier; ensuite, c'est une forte attaque contre l'idée que le rôle de la stylistique serait de produire un "code" qui permettrait l'accès direct à l'interprétation des textes littéraires. Il y a deux raisons à cela: premièrement, le langage, que ce soit dans son usage ordinaire ou dans son usage littéraire, peut être directement interprété (comme un code) - ce serait le cas des phrases qui correspondent à la description syntaxique du style indirect libre - mais le plus souvent ne l'est pas - à cause, notamment, de la sous-détermination syntaxique ; la stylistique ne peut soutenir, comme elle a tendance à le faire, à la fois que le langage littéraire est semblable au langage ordinaire et qu'il y a un "code" spécifique à l'interprétation du langage littéraire.

Je voudrais maintenant examiner de plus près ces deux derniers points. Il me semble que la stylistique a eu tendance à se fonder sur une contradiction, dûe au fait qu'elle doit se défendre contre la critique littéraire, qui affirme que l'interprétation des textes littéraires ne saurait relever de la linguistique puisque le langage

littéraire n'est pas du langage ordinaire et contre la linguistique qui ne voit pas la nécessité d'un domaine séparé. La stylistique a répondu à la première attaque en affirmant qu'il n'y a pas de différence majeure entre le langage littéraire et le langage ordinaire, qu'en fait le langage littéraire est du langage ordinaire; elle n'a pas, me semble-t-il répondu de façon satisfaisante à la seconde attaque.

Je pense, cependant, qu'il y aurait une réponse à ces deux problèmes et, qui plus est, une réponse non contradictoire. Elle consisterait d'abord à admettre que l'objet de la stylistique est l'interprétation des énoncés du langage littéraire, affirmation sur laquelle tout le monde devrait pouvoir se retrouver. Par ailleurs, il faut, je crois, affirmer effectivement l'identité entre langage ordinaire et langage littéraire. Mais, sur la base de la sous détermination syntaxique et sémantique de bon nombre d'énoncés du langage, il faudrait admettre que l'étude de leur interprétation, si elle fait appel à la linguistique (syntaxe et sémantique) ne saurait cependant s'y épuiser. Ainsi, on se trouverait amené à considérer la stylistique comme une branche de l'étude de l'interprétation complète des énoncés, à savoir la pragmatique, considérée comme radicalement différente de la linguistique (j'y reviendrai). Y aurait il cependant légitimité à fonder la stylistique comme une branche particulière, un domaine à part, dans la pragmatique? Il me semble que oui. Je développerai plus loin dans le détail les raisons pour lesquelles cela me paraît possible. Je me contenterai pour l'instant de les esquisser grossièrement: s'il faut considérer la pragmatique, non pas comme un troisième composant du processus d'interprétation linguistique, mais comme un mécanisme essentiellement différent, c'est parce que les processus mentaux mis en jeu par l'interprétation linguistique (syntaxe et sémantique) et ceux qui intéressent la pragmatique sont fondamentalement différents. Si le processus linguistique fonctionne comme un code, le processus pragmatique, quant à lui, fonctionne de manière inférentielle. A partir de là, faudrait-il supposer que l'interprétation des textes littéraires met en jeu des processus inférentiels différents de ceux qu'emploie l'interprétation des énoncés du langage ordinaire? Certes non, mais il n'est pas interdit de penser que malgré l'identité des processus employés dans l'interprétation de ces deux usages du langage, l'étude de l'un mettra en évidence des processus que l'étude de l'autre laisserait dans l'ombre.

Ainsi, l'interprétation des énoncés sera partiellement l'étude du code (la linguistique proprement dite) et partiellement l'étude des processus inférentiels (la pragmatique). La théorie pragmatique de D. Sperber et de

D. Wilson s'inscrit dans ce cadre.

2.2. L'intérêt d'une stylistique indépendante

La théorie de D. Sperber et D. Wilson (1986) est basée sur la psychologie cognitive esquissée par J. Fodor (1983). Selon J. Fodor, le traitement de l'information se fait en deux étapes successives, la première qui fait intervenir des mécanismes verticaux (spécialisés), les input systems, la seconde qui fait intervenir un mécanisme horizontal (non spécialisé), le systeme central de la pensée. La première étape travaille sur les données de la perception et en fournit des représentations mentales qui servent de base à la seconde et à partir desquelles elle fournira un certain nombre d'autres représentations, conceptuelles ou propositionnelles, qui en constitue l'interprétation.

D. Sperber et D. Wilson , à partir du modèle de J. Fodor, partent de l'idée que l'interprétation du langage, comme celle des autres perceptions, fonctionne en deux étapes, la première, qui correspond à la phonologie, à la syntaxe et à la sémantique, fonctionnant comme un code, la seconde, qui est la pragmatique, fonctionnant de façon inférentielle. La pragmatique a pour objet l'interprétation complète des énoncés, à savoir la désambiguisation, l'assignation de référents, d'attitudes propositionnelles, de la force illocutoire, de l'implicite, etc. La pragmatique est un exemple du fonctionnement du système central de la pensée.

Ici, D. Sperber et D. Wilson se trouvent face à un problème: en effet, l'une des thèses défendues par J. Fodor est qu'il est impossible d'avoir accès au fonctionnement du système central, à cause de sa complexite et de la longueur des processus qu'il met en jeu (la recherche scientifique est un exemple donné par J. Fodor). D. Sperber et D. Wilson répondent que, certes, il serait difficile, voire impossible, d'avoir accès à des processus aussi longs et aussi complexes que ceux auxquels la recherche scientifique fait appel, mais qu'après tout ce type d'usage du système central est loin d'être le plus fréquent. Ainsi, si on prend l'exemple de l'interprétation langagière, processus qui, pour être complexe, n'en est pas moins quotidien et rapide, on pourrait avoir quelque chance d'apercevoir le fonctionnement du système central de la pensée.

C'est, on l'aura compris, par un argument semblable que je défends la possibilité et l'intérêt d'une stylistique "pragmatique" qui releverait, comme la pragmatique, du système central de la pensée, mais pourrait, dans certains cas, éclairer différemment son fonctionnement, notamment en ce qui concerne la formation et la confirmation ou

l'infirmation d'hypothèses. L'interprétation des textes de fiction se développe sur un ensemble d'énoncés et il n'est donc pas interdit de penser qu'un certain nombre de stratégies anticipatoires y entrent en jeu, stratégies qui fonctionneraient sur le même modèle que celles qui entrent dans des processus créatifs, mais qui seraient plus faciles à mettre en lumière au niveau de l'interprétation littéraire (cf., à ce sujet, A. Reboul, à paraître a et b et ici même le paragraphe 3.).

3. Vers une stylistique "pragmatique"

Si l'intérêt d'une stylistique intégrée à la pragmatique est de permettre de développer à partir de l'étude des processus qui interviennent dans l'interprétation des textes de fiction des aspects de l'interprétation que l'étude de l'interprétation des énoncés ne mettrait pas en évidence, cela ne signifie pas, comme je l'ai dit plus haut, que les processus qui interviennent dans l'interprétation littéraire soient, en quelque sens que ce soit, "particuliers" ou "spécifiques". Je vais, dans ce paragraphe, essayer de montrer comment les processus interprétatifs que l'on peut voir à l'oeuvre dans ce domaine, et notamment la formation d'hypothèses projectives, anticipatoires, interviennent dans la formation des contextes par rapport auxquels les énoncés sont interprétés.

Dans la mesure, précisément, où l'interprétation des énoncés littéraires ne fait pas appel à des processus particuliers (tout au plus à des éléments d'information particuliers, j'y reviendrai), un certain nombre de notions développées par D. Sperber et D. Wilson dans leur théorie interviendront dans la suite de cet exposé. A partir d'un texte d'I. Calvino, je vais essayer d'exposer quelques unes de ces notions et de leur en adjoindre d'autres qui ressortent de l'aspect séquentiel de l'exemple choisi. Voici le texte d'I. Calvino:

(8) Si vous voulez me croire, très bien. Je dirai maintenant comment est faite Octavie, ville-toile d'araignée. Il y a un précipice entre deux montagnes escarpées: la ville est au-dessus du vide, attachée aux deux crêtes par des cordes, des chaînes et des passerelles. On marche sur des traverses de bois, en faisant attention à ne pas mettre les pieds dans les intervalles, ou encore on s'agrippe aux mailles d'un filet de chanvre. En dessous, il n'y a rien pendant des centaines et des centaines de mètres: un nuage circule; plus bas on aperçoit le fond du ravin.

Telle est la base de la ville: un filet qui sert de lieu de passage et de support. Tout le reste, au lieu de s'élever par-dessus, est pendu en dessous:

> échelles de corde, hamacs, maisons en forme de sacs, porte-manteaux, terrasses semblables à des nacelles, outres pour l'eau, becs de gaz, tournebroches, paniers suspendus à des ficelles, monte-charges, douches, pour les jeux trapèzes et anneaux, téléphériques, lampadaires, vases de plantes aux feuillages qui pendent.
>
> Suspendue au dessus de l'abîme, la vie des habitants d'Octavie est moins incertaine que dans d'autres villes. Ils savent que la résistance de leur filet a une limite.
>
> (I. Calvino, 1974, 91)

Les raisons pour lesquelles j'ai choisi le texte d'I. Calvino sont simples: d'abord, il s'agit d'un texte littéraire de fiction, mais ce texte ne "raconte" pas une "histoire", au sens où il ne rapporte pas une succession d'actions ou d'événements. Ensuite, le fragment sur l'interprétation duquel je voudrais m'arrêter est le dernier paragraphe:

(9) (a) Suspendue au dessus de l'abîme, la vie des habitants d'Octavie est moins incertaine que dans d'autres villes.
(b) Ils savent que la résistance de leur filet a une limite.

Ce dernier passage me semble exploiter un procédé dont I. Calvino est coutumier et que j'ai déjà eu l'occasion d'étudier ailleurs (cf. A. Reboul, à paraître a): le fait d'éveiller chez le lecteur une certaine attente, pour la décevoir ensuite, soit par la contradiction pure et simple, soit en la nuançant de façon importante. L'intérêt de ce procédé – dans l'usage, tout au moins, qu'en fait I. Calvino –, c'est de produire des effets interprétatifs qui seraient impossibles autrement.

C'est ce qui constitue la dernière raison de mon choix. A cause de sa constitution particulière, ce texte va me permettre d'exposer, à partir d'un exemple concret, les notions de pertinence, de contexte, d'implication contextuelle, etc., qui sont tirées de la théorie de D. Sperber et D. Wilson, tout autant que la notion d'hypothèse anticipatrice (ou projective), qui me paraît majeure dans l'interprétation du discours en général, mais particulièrement perceptible dans l'interprétation du discours de fiction et notamment dans des textes comme (8), à cause de l'usage particulier qu'ils en font.

Pour D. Sperber et D. Wilson, la pragmatique, à laquelle ils attribuent l'interprétation complète des énoncés (désambiguïsation, attribution des référents, de la force illocutoire, accès à l'implicite, etc.) relève, nous l'avons vu plus haut, du système central de la pensée

et intervient à la suite de l'input system linguistique, qui recouvre grossièrement les champs de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique. C'est à partir des données fournies par l'input system linguistique qu'opère le système central de la pensée qui, en ce qui concerne l'interprétation des énoncés, recouvre le champs traditionnellement attribué à la pragmatique.

Ces données fournies par l'input system linguistique, quelles sont elles? Mis en présence d'un énoncé, l'input system linguistique en fournit la forme logique, c'est-à-dire une suite structurée de concepts, lesquels correspondent à des adresses en mémoire. Sous l'adresse de chaque concept, on trouve trois sortes d'informations: des informations de nature logique tout d'abord, des informations de nature encyclopédique ensuite, des informations de nature lexicale enfin. Les deux dernières correspondent respectivement à toutes les données connues sur le concept (qui permettent d'en déterminer l'extension s'il en a une) d'une part, et à la contre-partie en langage naturel du concept (le mot ou l'expression du langage naturel qui lui correspond) d'autre part. Les informations de nature logique, quant à elles, interviennent directement dans le processus d'interprétation. En effet, ce processus opère sur la base d'un mécanisme inférentiel et les informations logiques liées à un concept particulier indiquent dans quelles relations logiques le concept peut entrer (relations d'implication, de contradiction, etc.).

Le processus d'interprétation est donc de nature inférentielle. Il s'appuie par ailleurs sur ce qui constitue, selon D. Sperber et D. Wilson, la caractéristique principale des énoncés, à savoir le fait que tout énoncé, du fait même de son énonciation, comporte automatiquement une garantie de pertinence optimale. La pertinence d'un énoncé s'évalue en relation avec le contexte par rapport auquel l'énoncé est interprété et qu'il contribue à déterminer. La pertinence optimale est fonction des effets produits par l'énoncé dans le contexte et des efforts nécessaires à son traitement. Les effets contextuels de l'énoncé sont de trois sortes:

(i) l'énoncé peut ajouter de nouvelles propositions au contexte, propositions obtenues synthétiquement à partir de la forme logique de l'énoncé et du contexte: on parlera alors d'implications contextuelles;

(ii) il peut modifier la force, c'est-à-dire le degré de conviction, avec laquelle les propositions déjà dans le contexte sont entretenues;

(iii) il peut provoquer l'éradication de certaines propositions déjà dans le contexte, s'il les contredit

avec suffisamment de force.

Comment le contexte est-il constitué? Il est formé de propositions qui viennent de trois sources:

(i) des propositions tirées de la mémoire du processus interprétatif, c'est-à-dire des propositions tirées de l'interprétation des énoncés immédiatement précédents;

(ii) des propositions tirées de la partie physique de l'environnement cognitif de l'individu, c'est-à-dire des informations qui lui sont potentiellement accessibles lors de l'énonciation, mais qu'il n'entretient pas nécessairement;

(iii) des propositions tirées de la mémoire centrale et qui correspondent aux informations trouvées sous l'adresse des différents concepts qui contribuent à la forme logique de l'énoncé. C'est principalement en cela que l'énoncé lui-même contribue à la formation du contexte par rapport auquel il va être interprété.

Tout ceci contribue à délimiter un ensemble de contextes possibles à l'intérieur duquel un contexte sera sélectionné sur la base de sa pertinence par rapport à l'interprétation de l'énoncé en question. J'y reviendrai.

Si on examine maintenant (8) à la lumière de cette conception de l'interprétation et si on lui applique les notions qui viennent d'être exposées, quel résultat obtiendra-t-on? Tout d'abord, comme c'est l'interprétation de (9) qui me paraît particulièrement intéressante ici, je considérerai (8) (amputé de (9)), non pas en lui-même, mais dans la mesure où son interprétation fournit une partie du contexte par rapport auquel (9a) et (9b) vont être interprétés:

(10) (a) Le site d'Octavie est particulièrement impropre et dangereux pour la vie humaine.
(b) La ville repose sur une sorte de toile d'araignée, de filet fragile, suspendu au dessus d'un précipice.
(c) Tout ce qui constitue la ville est suspendu à ce filet.
(d) La vie, pour les habitants d'Octavie, ne saurait être que menacée, faite d'incertitude et de doute.

D'autres éléments du contexte sont fournis par la forme logique de (9a):

(10) (e) La vie des habitants d'Octavie est dangereuse puisqu'ils sont suspendus au-dessus du vide.

(f) Elle est moins incertaine que dans d'autres villes.

La conjonction de (10) et de (9a) (Suspendue au-dessus de l'abîme, la vie des habitants d'Octavie est moins incertaine que dans d'autres villes.), livre, à mon sens, l'implication contextuelle suivante:

(11) Il y a des villes où la vie est encore plus dangereuse qu'à Octavie.

Si le lecteur, placé en face de (9a), en tire cette implication contextuelle, c'est, je crois, parce qu'il comprend incertaine dans le sens de dangereuse. Et s'il choisit ce sens, c'est en raison d'une hypothèse projective que le début du texte l'a autorisé à faire sur l'intention de l'auteur quant à l'interprétation du texte, hypothèse qui dirait que l'interprétation intentionnée par l'auteur correspondrait plus ou moins à (10d). Cette hypothèse, fortement impliquée par le texte, l'incite placé devant incertaine, à choisir, des deux sens que peut avoir ce mot dangereuse et impossible à prévoir avec certitude - le premier. Il faut donc rajouter une proposition au contexte (10):

(10) (g) Incertaine - dangereuse.

On voit ici dans quelle mesure le contexte est déterminé par la forme logique de l'énoncé et par les hypothèses projectives tirées des énoncés précédents. Placé en face de la forme logique de l'énoncé, qui lui livrait (10e), (10f) et (10g), mais tout aussi bien (10g'),

(10) (g') Incertaine - impossible à prévoir avec certitude.

le lecteur choisit (10g) comme permettant de former le contexte le plus pertinent à l'interprétation de (9a) sur la base de l'hypothèse projective quant à la pertinence de l'ensemble du texte.

Lorsqu'apparaît (9b), que se passe-t-il? Le contexte est toujours constitué par (10) et il est augmenté de (11). Il faut encore lui ajouter les propositions fournies par la forme logique de (9b) (Ils savent que la résistance de leur filet a une limite):

(10) (h) Le filet auquel est suspendue Octavie a une résistance limitée.
(i) La vie des habitants d'Octavie est fonction de la résistance du filet.
(j) L'espérance de vie des habitants d'Octavie a la même limite temporelle que la résistance du filet.

(k) Elle n'est donc pas impossible à prévoir.

Ces propositions imposent l'introduction de (10g') au contexte et l'éradication de (10g) de ce même contexte. Ce renversement de situation ajoute à la pertinence du texte d'I. Calvino, et ce pour les raisons suivantes: même si la formation d'une hypothèse projective sur l'interprétation générale du texte, puis son rejet, augmente le coût de traitement du texte, et diminue donc sa pertinence, l'importance des effets contextuels obtenus qui n'auraient pas été compatibles avec la préservation de l'hypothèse, vient contrebalancer ce coût de traitement et augmente la pertinence du texte. Ces effets contextuels, outre l'éradication de (10g), sont principalement des implications contextuelles. Je n'en donnerai qu'une:

(12) Ce n'est pas la mortalité qui fait l'incertitude de la condition humaine, mais l'impossibilité où nous sommes de prévoir le mode et l'heure de notre mort.

4. Conclusion

J'espère, dans cet article, avoir exposé mon propos avec suffisamment de clarté. En bref, je voulais soutenir les quelques positions suivantes:

(i) la stylistique ne saurait être l'étude d'un code particulier, parce que le langage littéraire ne diffère pas du langage ordinaire et parce que l'interprétation du langage ordinaire passe à la fois par un code et par un processus inférentiel;

(ii) puisque le langage employé dans les textes littéraires, et notamment dans la fiction, ne diffère pas du langage ordinaire, il n'y a pas place pour une stylistique purement linguistique (phonologique, syntaxique ou sémantique), mais plutôt pour une stylistique pragmatique;

(iii) cette stylistique ne constituerait pas tant un domaine à part qu'une partie de la pragmatique qui permettrait de mettre en lumière des processus qui, s'ils existent dans l'interprétation du discours ordinaire, n'y sont pas aussi faciles à déceler que dans l'interprétation du discours de fiction;

(iv) le cadre théorique idéal pour cette stylistique est la pragmatique cognitiviste de D. Sperber et D. Wilson.

F.N.R.S. et U.C. Londres

Anne Reboul

NOTES

* Cet article a été rédigé dans le cadre d'une bourse du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (requête n° 81.172.0.84).

1. Je ne veux pas ici prétendre que le lecteur a consciemment l'idée que la phrase est au style indirect libre, mais plutôt qu'il accède à un certain nombre de conclusions dont l'une serait "ceci est la pensée ou la parole du personnage X" (dans Cat in the Rain, l'épouse).

2. Ce chapitre est rédigé en skaz (i.e. imitation du discours oral) et non au style indirect libre, mais cela n'invalide pas l'argument ni la différence entre l'identification et la prise de position.

3. Je donne ici l'original en anglais et ma traduction française à cause de la différence entre le système des temps en anglais et en français en ce qui concerne le style indirect libre. Traditionnellement, on considère que si le passé simple français interdit l'interprétation au style indirect libre, le prétérit anglais reste ambigu. La traduction pourrait donc servir à désambiguiser syntaxiquement la phrase anglaise.

BIBLIOGRAPHIE

Banfield, A. (1982): Unspeakable sentences: narration and representation in the language of fiction, Boston, Routledge & Kegan Paul.

Carter, R. (ed.) (1982): Language and litterature: an introductory reader in stylistics, Londres, Allen & Unwin.

Reboul, A. (à paraître a): "Le Rôle de l'analogie dans l'interprétation des énoncés de fiction", in Recueil du groupe de travail sur l'analogie 9, Paris, C.N.R.S.

Reboul, A. (à paraître b): "Pertinence et consistance dans l'interprétation du discours de fiction", in Feuillets, Fribourg.

Sperber, D. & Wilson, D. (1986): Relevance: communication and cognition, Oxford, Basil Blackwell.

Konfirmandenunterricht..tout de même !
Les procédés de transcodage en conversation bilingue et exolingue

0. Introduction

Depuis que les travaux des ethnographes de la communication ont démontré que la production langagière d'une communauté bilingue, en situation de contact, doit être étudiée en termes de répertoire "a linguistic repertoire consisting of a series of functionnaly related codes" (Gumperz, 1972:149), le mélange linguistique a acquis, au moins aux yeux des linguistes, dignité de parler bilingue, selon la définition qu'en donne François Grosjean (1982).

Constitutives de ce parler, les marques transcodiques signalent, en tant que lieu même de la manifestation, la rencontre de deux systèmes linguistiques à l'intérieur du discours et elles "résultent de métaopérations sur plusieurs ensembles de règles, soit par simple juxtaposition, soit sous forme d'intégration plus ou moins complexe". (Lüdi, 1985:32).[1]

Leurs réalisations, qui diffèrent du point de vue formel, sont classables - selon une perspective systémique[2] - suivant le degré d'intégration à la langue de base dans laquelle elles apparaissent: elles vont, alors, du calque au changement de langue et englobent l'emprunt, le code-switching (ou alternance codique), l'accent, les contours prosodiques, etc.

Ainsi dans (1)

1)	1 E.	e le sembra che c'è una differenza tra	et il vous semble qu'il y a une différence
	2	il francese che parla ...	entre le français qui parle ...
	3 P.	eh sì alors ehi quelle sono delle vere	eh oui alors! ceux-là c'est des vraies mitrailliettes
	4	mitragliette quando parlano...ehi il	lorsqu'ils parlent... ehi il parisien alors ça va
	5	parisien alors ça va vite loro per esempio	vite eux par exemple

P, locuteur bilingue italien-français, produit, à l'intérieur d'une même intervention: un calque "mitragliette", un emprunt "il parisien", deux code-switchings "alors", "alors ça va vite".

Le but de cet article est de présenter, d'une part, la problématique liée au repérage des fonctions que les marques transcodiques remplissent dans le discours bilingue: quelles en sont les implications méthodologiques et les solutions possibles à retenir.

Considérant, d'autre part, un contexte discoursif foncièrement différent: celui de l'exolingue (Porquier, 1984), dans lequel la conversation entre un natif et un non natif repose sur le présupposé de leur disymétrie langagière, nous essayerons de montrer que les marques transcodiques qui y apparaissent peuvent remplir des fonctions semblables à celles repérées dans le parler bilingue.

Nous concluerons, enfin, en montrant comment la théorie cognitivo-pragmatique de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986) permet de comprendre et de décrire les processus inférentiels qui sont mis en oeuvre lors de la production et de la compréhension des marques transcodiques dans les deux types de conversation considérés.

1. Les fonctions des marques transcodiques dans la conversation bilingue

1.1. Saisir la production langagière des bilingues pour la calibrer à travers l'étude globale du répertoire qu'ils possèdent, tel est, nous l'avons vu, l'impératif de Gumperz, qui continue, par ailleurs, à se justifier et à s'affirmer.

Pourtant, il n'est pas sans poser des problèmes au linguiste qui, fut-il bilingue et biculturel, cherche à percevoir la saillance et les fonctions des marques transcodiques.

En effet, le premier travail de repérage de ces marques doit nécessairement s'appuyer sur une objectivation idéalisée des systèmes en présence. Objectivation, du reste, partagée pour d'autres raisons par les bilingues eux-mêmes qui, démunis face

aux normes monolingues dominantes, n'hésitent pas à qualifier leur parler de "Minestrone" "Durenand" "Parole mezze mezze".

D'autre part, si toute approche des marques transcodiques se doit de tenir compte du rôle effectif qu'elles jouent dans la conversation, on ne peut que constater que leur traitement dans l'interaction est variable et soumis à différents facteurs: degré du partage d'un même code linguistique, tolérance relative envers les infractions à la norme, types de situations d'interlocution, conjoncture de l'échange, etc.

La distinction proposée par Récanati (1979), dans un autre contexte, nous permet de cerner les données du problème, puisque le statut des marques transcodiques peut osciller, au gré d'une même conversation, entre les deux pôles d'un axe de variation allant de la transparence à l'opacité.

Transparentes, donc non identifiées en tant que telles (si ce n'est par le linguiste), elles entretiennent une relation sémantique avec ce qu'elles représentent. Ainsi elles assurent, de fait, la valeur de base qui leur est commune et fait de leur énonciation un acte métacommunicatif en soi: caractériser la situation comme bilingue, en conférant au discours une valeur emblématique qui sanctionne l'appartenance des locuteurs à une même communauté. L'exemple (2) illustre bien cette catégorie, qui est de loin la plus riche du corpus[3]:

2) 1 M. no no... alla petite école non sono andati — non non ... ils ne sont pas allés à la petite école
2 e che cosa vuoi tanti anni fa mio marito — que veux-tu il y a quelques années mon mari
3 guadagnava poco... non hanno andato alle — gagnait peu... ils ne sont pas allés à la petite
4 petite école per niente so'stati subito — école du tout ils ont tout de suite été promus
5 promossi ...

Opaques elles cessent de revêtir leur fonction signifiante et réifiées, devenues objet du discours, mais objectivement saillantes pour le linguiste, elles engendrent les conditions d'un comportement métacommunicatif des partenaires (Alber, Oesch-Serra, sous presse). Elles avoisinent, ainsi, le point de catastrophe qui fait basculer la situation bilingue en situation monolingue.

3)	1	E. e come pensate di... diciamo tra tre le tre	et comment pensez-vous de...disons parmi les trois
	2	lingue francese dialetto quale pensate di	langues français dialecte laquelle pensez-vous
	3	parlare meglio?	le mieux parler?
	4	P. io personalmente...me penso che...penso	moi personnellement...mais je pense...je pense
	5	che il meglio che posso parlare sia	que le mieux que je peux parler c'est l'italien
	6	l'italiano quand même .. quand même	quand même .. quand même
	7	Fe. quand même (rires)	quand même (rires)
	8	P. credo credo...io parlo io parlo però non	je crois je crois... je le parle je le parle mais
	9	posso dire che io parlo bene perché sono	je ne peux pas dire que je le parle bien car je
	10	sicuro che tante tante parole.. tante come	suis sûr que tant tant de mots tant de... comment
	11	si dice tante vocali tante cose scappano	dit-on tant de voyelles (i.e. vocables) m'échappent
	12	no.. si parla italiano.	non .. on parle italien
	13	E. stare più attenti?	être plus attentifs?
	14	P. e stare più attenti quando dici qualche co-	et être plus attentifs quand tu dis quelque chose
	15	sa no cosa per comporli tutti per quanto	non chose pour tous les composer bien qu'on sache
	16	che uno sa parlare...	parler ....
	17	E. però quand même lo è venuto facile	mais quand même vous est sorti facile
	18	P. quand même quello là è una cosa che ...	quand même ça c'est une de ces choses qui ...
	19	Fe. quand même	quand même

Dans l'exemple (3) P est pris par Fe en flagrant délit de contradiction argumentative. Fe relève la dissonance entre affirmer, d'abord, que la langue la mieux connue de P est l'italien (lignes 4-6) et évaluer, ensuite, ce fait au moyen du français par: quand même (ligne 6). Fe rétorque aussitôt un autre quand même (ligne 7) qui évalue, cette fois négativement, la relation entre la forme et le contenu de l'énoncé de P. Les rires de l'assistance témoignent, entre autres, que les participants ont bien saisi le rapport entre les deux mouvements argumentatifs. Ces exemples de marques opaques, ou devenues subitement opaques, bien que relativement peu nombreux par rapport à l'ensemble du corpus, nous renvoyent au caractère potentiellement instable de la conversation, bilingue dans notre cas, où la norme, catalyseur de la procédure de construction commune, révèle son caractère éphémère (Py, 1986).

1.2. Pour repérer les fonctions que les marques transcodiques remplissent dans le discours, le linguiste est donc amené à considérer ces marques en tant qu'observables: il peut ainsi en reconstituer les fonctions et les systématiser en référence à des points d'ancrage théoriques différents: propriété des systèmes en présence, processus psycholinguistiques et pragmatiques de la communication, etc.

Noue ne proposerons ici que quelques-unes de ces fonctions: elles suffiront à montrer combien l'exploitation du parler bilingue est à la fois riche et subtile.[4]

Dans l'exemple (2) "petite école" renvoie à la réalité institutionnelle de la société d'accueil: il s'agit d'un aspect sociolinguistique de l'utilisation du langage que l'on retrouve dans l'emploi très fréquent de termes tels que "la gare" "la commune", etc. Dans (3) la marque transcodique "quand même" permet de renforcer l'organisation argumentative du message.

4) 1	P. ma io ci domandavo delle volte ci		mais je leur demandais parfois je leur disais
2	dicevo mais siete molestati... non so		mais vous êtes embêtés ... je ne sais pas les
3	gli svizzeri diranno oh toi t'es		suisses diront oh toi t'es étranger jamais jamais
4	étranger mai mai mai		jamais

Dans (4) par "oh toi t'es étranger" le locuteur focalise la fonction polyphonique de son énoncé[5]. Cette fonction est aussi très présente dans notre corpus, l'alternance des codes correspondant, alors, aux voix présentées dans le discours.

5) 1	C. cosa le manca?		que vous manque-t-il?
2	M. 'o sole		le soleil
3	P. ehl gli manca giustamente che laggiù		eh ce qu'il lui manque à vrai dire c'est que là-bas
4	M. 'o sole nun c'è		il n'y a pas de soleil
5	P. so' più sociali voilà		ils sont plus sociables voilà
6	M. qui abbiamo l'estate una vort'al mese		ici nous avons l'été une fois sur doure mois
7	su dodici mesi (rire) 'a 'a neige		(rire) la la neige on y marche pas
8	non si cammina		

Dans (5) une figure stylistique importante, la métaphore, devient à la fois plus explicite et plus saisissante: l'opposition entre le napolitain "'o sole" et le français "'a neige" permet à la locutrice d'évoquer la différence - peut-être insurmontable - entre deux réalités: celle de son pays d'origine et celle de son pays d'accueil. Nous sommes ici dans le domaine du we code - they code, propre aux inférences conversationnelles décrites par Gumperz, là où c'est avant tout la forme qui devient pour le bilingue la source d'inférence et non seulement le contenu, comme c'est le cas pour un locuteur monolingue.

1.3. "To argue that code-switching can be analyzed in terms of conversational implicatures, is to assume that the usage conventions by which two speech varieties are categorized as 'we' and 'they' code and become associated with in- and out-group experiences have conversational functions that are equivalent to the relationship of words and referents" (Gumperz, 1982:95). L'argument de Gumperz en faveur d'une analyse des marques transcodiques en termes d'implicatures conversationnelles déplace la démarche interprétative vers une approche sémantique plus globale: c'est le processus inférentiel qui apparaît être le plus apte à rendre compte de leur portée communicative.

Dans 3. nous suivrons une démarche semblable. Toutefois nous tenons ici à séparer les niveaux d'analyse: l'option de Gumperz, en effet, coïncide avec la constatation qu'une typologie des fonctions est, en soi, un moyen interprétatif peu efficace. La régularité de la classification - dit-il - ne réussit pas à prédire le choix du code transcodé ni, corollairement, à expliciter le mécanisme sousjacent la production et la compréhension des marque transcodiques. En effet si l'opposition interprétative we code/they code est fonctionnelle pour un certain nombre d'occurrences (exemple 5), ce cadre se révèle vite trop contraignant et n'arrive pas à justifier, comme en (3) par exemple, le choix du français pour le connecteur "quand même" bien que son emploi dans la structuration du discours reste efficace et significatif.

Dans notre démarche, par contre, le repérage et la systématisation des fonctions ont avant tout une visée classificatrice, dont le but est de mieux saisir l'articulation du parler bilingue: une étape constructive, donc, dans le processus général d'interprétation. Néanmoins on peut légitimement se demander si notre typologie, à l'inverse de celle de Gumperz est par trop lâche. Elle nous permet de systématiser les occurrences, en

référant les fonctions qui les recouvrent à des points d'ancrage théorique différents; pourtant cette exhaustivité étoilée entretient avec la fonction métacommunicative inhérente l'énonciation de toute marque - la fonction emblématique de base - une relation centrifuge plutôt que centripète.

En guise de réponse nous esquissons ici une première tentative de regroupement des fonctions à l'intérieur d'un même cadre énonciatif: celui de la polyphonie.

Cette manière de faire présente, au premier abord, au moins deux avantages :

1) L'effet de regroupement assure aux fonctions une relation d'interdépendance et, devenues des actualisations d'un même acte, elles peuvent se définir en termes de réciprocité.

2) La polyphonie, inhérante à tout discours selon Ducrot, donne au parler bilingue la possibilité de saisir de manière opératoire ce qui fait sa spécificité, la coexistence de deux voix, régies par l'interaction des deux codes, à l'intérieur d'un même discours.

Si nous suivons l'hypothèse de Ducrot, selon laquelle tout discours d'un sujet parlant - l'être empirique - met en scène un ou plusieurs locuteurs L, en tant que responsable(s) de l'énonciation et un ou plusieurs E, en tant que celui ou ceux qui s'expriment à travers l'énonciation, son application à notre contexte devrait permettre de poser les différentes fonctions le long d'un axe variationnel compris entre deux pôles: conjonction-opposition. La variation serait alors déterminée par la nature de la relation qu'entretiennent les divers E (i.e. les voix coprésentes dans le discours) et de leurs rapports avec L, qui peut s'identifier ou non à tel ou tel énonciateur. Pour reprendre les paroles de Ducrot "(le locuteur)sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, soit simplement qu'il a choisi

de les faire apparaître et que leur apparition reste significative même s'il ne s'assimile pas à eux" (Ducrot, 1984:205).

Au vu de ce cadre théorique, la fonction de base confirme sa composante métacommunicative, puisqu'elle relève de la nature instructionnelle de la signification: toute énonciation d'un énoncé bilingue donne des instructions bien précises aux personnes qui ont à interpréter cet énoncé.

Les autres fonctions, telles que nous les avons définies, font au contraire partie du sens de l'énoncé, puisque les marques transcodiques, qu'elles catégorisent, contribuent à qualifier l'énonciation de l'énoncé dans lequel elles apparaissent.

Pour tester la fiabilité de l'axe variationnel, reprenons les exemples (2) à (5).

Dans (2), qui relève de l'exploitation sociolinguistique du langage, "l'être empirique" Madame M. met en scène un locuteur L et deux énonciateurs: E_1 la voix italophone et E_2 la voix francophone. Aucun élément de l'énoncé ne permet d'affirmer ni que E_1 et E_2 sont en relation d'opposition, ni que L s'assimile à l'un ou l'autre E. Nous sommes, donc, près du pôle Conjonction, où l'apparition de E_1 et E_2 devient significative par leur coexistence.

L'exemple (5), qui relève de la fonction stylistique, est, au contraire, proche du pôle Opposition. Comme dans (2), nous trouvons un locuteur L et deux énonciateurs E_1 et E_2; mais ici les points de vue de E_1 et E_2 contrastent et L s'identifie manifestement à E_1. Cette lecture se base sur l'opposition sémantique établie par E_1 et E_2 entre "sole" et "neige", dont nous avons déjà parlé et, plus généralement, sur la structure argumentative de l'énoncé où, par exemple, le déictique "qui" (ligne 6) s'oppose à "neige" bien que les deux soient coréférents au lieu de l'énonciation.

Les exemples (3) et (4) font partie de fonctions dont la classification se révèle plus complexe.

Dans (3) L pourrait s'assimiler à E_2 - la voix francophone - qui évalue l'affirmation de E_1 - la voix italophone -. Nous sommes près du pôle Conjonction mais de façon moins neutre que dans (2), car l'interaction des deux voix hiérarchise la structure du discours. Toutefois, cette catégorie, comprenant les marques transcodiques qui relèvent de la structuration du discours, risque plus qu'une autre d'éclater en sous-catégories. En effet, seule une analyse de leur valeur argumentative et de leur orientation dans un contexte donné, pourra décider de leurs positions sur l'axe.

Dans (4) nous nous trouvons dans le domaine du discours rapporté qui relève, selon Ducrot, de la double énonciation, se caractérisant par une "pluralité de responsables donnés pour distincts et irréductibles" (Ducrot, 1984:193). L_1 rapporte le premier discours (lignes 1-2), L_2 le second (lignes 3-4). Le fait que ce dernier soit un discours potentiel (cf. la valeur modale du futur "diranno" dans ce contexte) ne change en rien les données de base.

L'intérêt de cet exemple réside dans le fait que les paroles de L_2 ("gli svizzeri") sont en français. L'analyse du corpus nous apprend, par ailleurs, que si dans des énoncés analogues les migrants citent les autochtones dans leur langue ce n'est pas seulement par pur souci d'adéquation au réel, mais aussi pour se détacher d'un contenu qu'ils jugent défavorable. Et le dédoublement des locuteurs restitue de façon efficace cet effet de distanciation, puisque autant L_1 que L_2 portent la responsabilité de leurs paroles.

L'opposition est alors, ici, entre les locuteurs, mis en scène par le sujet parlant, et non pas entre énonciateurs, ce qui n'infirme pas notre classification mais peut, au contraire, lui conférer plus d'exactitude.

Nous l'avons dit, ce recadrage des fonctions des marques transcodiques n'a, pour l'instant, que valeur d'esquisse. Mais il mérite d'être approfondi car, en plus de l'intérêt linguistique qu'il suscite, il reflète l'attitude du bilingue coexistant - volens nolens - avec ses deux cultures. Cultures dont l'amalgame, à l'instar de son parler, est bien exploité; mais qui est aussi source de troubles, de tentatives de distanciation, restant souvent sans appel. Car sa réalité est d'être non pas un, mais deux et indivisible.

2. Les fonctions des marques transcodiques dans la conversation exolingue

2.1. Considérons à présent un cadre discursif différent: celui de la communication exolingue, dans lequel les répertoires linguistiques et culturels des participants divergent de façon significative.

C'est le cas, entre autre, des conversations entre apprenants et natifs qui caractérisent notre corpus: l'asymétrie des locuteurs est fondée sur leur maîtrise inégale de la langue française.

Dans une telle situation les interlocuteurs ont conscience des divergences codiques qui les séparent, elles sont d'ailleurs souvent thématisées dans la mesure où elles engendrent des incompréhensions mutuelles, des malentendus. L'apparition d'obstacles communicatifs amène alors les partenaires à employer diverses stratégies: des processus d'ajustement réciproque, une exploitation extrême des secteurs du code présupposés partagés, une compression des variantes du répertoire, etc. Autant de facteurs qui vont leur permettre de coopérer de manière étroite à la construction de la conversation.

Cette coopération, que traduit l'effort interactionnel des interlocuteurs (Schlegoff, 1982), se concrétise autour d'un ensemble de stratégies auto- et/ou hétérofacilitatrices (Lüdi, 1986; Py et Alber, 1986; de Pietro , 1986), elles-mêmes le plus souvent

réalisées à travers des actes linguistiques de reformulation et d'évaluation, dont la paraphrase, la correction et le rephrasage ne constituent que quelques-unes des sous-catégories les plus saillantes (Gülich-Kotchi, 1985; Gülich, 1986).

2.2. Les marques transcodiques sont aussi une des réalités possibles de la conversation exolingue. Pourtant leurs réalisations dans ce contexte n'ont guère suscité d'études quant au rôle qu'elles pourraient y jouer. Contrairement au parler bilingue, dont elles constituent le phénomène émergeant, elles semblent ici avoir été considérées globalement en tant que phénomène constitutif de ce type de conversation. Enoncées par le non-natif elles seraient une des traces de son incompétence linguistique, à tendance auto-facilitatrice; alors que dans le discours du natif - pour peu que celui-ci connaisse la langue de l'autre - leur énonciation pourrait s'inscrire dans une stratégie hétérofacilitatrice.

Bien qu'une telle finalité soit en soi peu contestable, une étude plus ponctuelle des marques transcodiques révèle des indices de convergeance entre des fonctions déjà repérées dans le parler bilingue et d'autres qui leurs seraient analogues dans l'exolingue. Mais il est bien évident que l'observation doit alors tabler sur les traits spécifiques de ces deux cadres conversationnels.

En effet, si nous considérons l'axe variationnel "transparence-opacité" déjà mentionné (cf. 1.1.), nous constatons aisément que si des marques transparentes n'existent pas par définition - la situation est exolingue et non bilingue - par contre l'opacité ne se situera plus au niveau interactif - la marque n'est pas contestée en tant que telle - mais plutôt au niveau cognitif, la marque n'est pas comprise.

Toutefois, même si l'opacité d'un élément linguistique reste toujours relative à l'expérience linguistique des interlocuteurs, on peut postuler qu'à partir du moment où deux codes se

manifestent simultanément à l'intérieur du discours, la prise en compte de leur interaction constitue une instruction efficace quant à la ligne directrice à prendre pour avoir accès à l'interprétation.

Considérons les exemples (6) et (7) prototypiques d'une situation exolingue entre apprenant et natif en milieu naturel: une jeune fille allemande I, discute autour d'une table avec M, mère de sa correspondante française.

6) 1 M: ah oui,d'accord,.. alors oui tu disais' j'ai pas
2 compris la, (plus bas) c'que tu disais'+
3 I: & (rit) e he he he he he (aspire) é-
4 M: (rit légèr.)+ (lent) quand tu es croyant'+ & quand tu es
5 [religieux' ... ou que tu as douze treize'
6 I: [(eh ouais,?) äh äh si tu as âhm
7 douze ou treize-. ähm tu vas- . dans une . eh réli-(plus bas)
8 & née, pas réligieux' & qu'est-ce que c'est' . que'est-ce que tu as
9 [dit'...ähm tu parles' avec le (rit très légèrement)
10 M: [ben j'sais pas, ...
11 I: [dieu tu äh tu/ que tu es croyant' .. ähm tu
12 M: [et tu es croyant
13 I: vas . dans une groupe' ähm .. avec un pasteur . pour (h) äh deux
14 [ans, ... tu connais' ça' .. on/on dit äh Konfirmandenunter
15 M: [mhm (bas) non, ça n'existe pas+
16 I: richt (3 se. de pause)+
17 M: [k et tu ne fais que ça, . c't'dire tu vas pas à l'école tu es-
18 I: [oui (d'accord, ??)
19 [oui äh tu vas à l'école' mais c'est c'est &oui et c'est
20 M: [c'est en plus de l'école
21 I: [c'est pour- äh ön fo/ön fois . depuis une semaine, .. un fois
22 M: [une fois
23 I: [par semaine' ähm et
26 M: [&(bas) par semaine d'accord (aspire)+ combien de
27 [temps une fois par semaine . une heure- (par jour ?) une heure
28 I: [(bref) une heure, +
29 une heure ou une heure demie, . ça dépense-
30 M: [ah oui d'accord
31 I: [(fort) et après ça'+ . ähm, tu vas . entrer' . dans
32 l'église, .. (plus vite et plus bas) t'connais ++
33 M: [tu es confirmée .. ça existe en France ça existe
34 I: [((expressif)) hm + (bas) (c'est?)+ confirmation
35 M: chez les catholiques aussi

Dans (6) une série de reformulations enchâssées doit aboutir à la compréhension d'abord et à la dénomination ensuite de Konfirmandenunterricht (ligne 14). Ce but est atteint aux lignes 33, où M. confirme l'existence française de l'équivalent allemand: "tu es confirmée.. ça existe en France", et 34, où I. ratifie l'énoncé de M. par: "confirmation". Dans le long travail des partenaires, qui semblent tenir pour devise le principe gricéen de coopération, la marque transcodique a joué le rôle de pivot, en focalisant l'élément pertinent pour la recherche.

De plus, la même marque se trouve ici au croisement de deux fonctions :

1) qui fait de son énonciation la manifestation, en termes psycholinguistiques, de problèmes d'encodage, dont la résolution doit incomber au travail coopératif des partenaires; c'est le côté instructionnel de la signification.
2) qui renvoie à une réalité culturelle propre au pays d'origine de la non-native. Il s'agit de l'aspect sociolinguistique de l'utilisation du langage, que nous avons rencontré dans le parler bilingue; il s'agit, donc, d'une fonction qui qualifie le sens de l'énoncé. (cf. 13)

7) 1 M: ähm les Punks et les Skinheads' . Ils sont pas habillés de la même
2 façon- ils sont- en tant que groupe- comment on les reconnait,
3 I: ouais' & ouais
4 M: on les reconnait' comment euh ah-
5 I: ... ähm ((tapote sur la table?))+ les Skinheads ähs n'a pas des des
6 cheveux' .. et .. il a äh . en un plaque des badges
7 M: hm &des badges
8 I: ähm où/il y a (h) ich bin stolz ein Deutscher zu sein,
9 M: hm j'suis désolée je n'parle pas du tout allemand
10 I: non, (rit légèrement) ouais ouais (j'sais,??)+ ähm c'est c'est- ähm
11 M: (rit)
12 I: je suis- .. /praut/' tu sais'
13 M: courageux'
14 I: courageux' . äh . d'être . un allemande
15 M: & ah non, je suis fier, . je suis fier d'être un allemand, mhm
16 I: je suis fier d'être un allemance, äh

Dans (7) la marque ich bin stolz ein Deutscher zu sein, citation textuelle des skinheads allemands, ouvre l'énoncé à d'autres voix que celle de I, et se charge explicitement de la fonction polyphonique. La non compréhension de M. ne neutralise pas cette fonction : car dans ce cadre conversationnel l'élément transcodé joue d'abord le rôle de signe ostensif. I. sélectionne, donc, dans son énoncé l'élément le plus pertinent et l'énonce, cette fois en anglais: /praut/ (ligne 12). Mais ce signifiant devient source de malentendu car M., probablement par analogie avec brave, dérive "courageux" (ligne 13). Malentendu qui va être dissipé grâce au caractère stéréotypé de l'énoncé, qui appartient à la mémoire encyclopédique de M.

Par ces deux exemples nous avons pu observer que d'une part diverses fonctions sont rattachables aux marques transcodées et que, d'autre part, le traitement de ces marques dans la dynamique interactionnelle est stable. En effet la négociation sur la forme et sur les signes échangés n'a pas amené à une re-détermination des rapports de place dans le discours. Tel aurait été le cas dans une conversation bilingue (cf. ex. (3)), où la mise en question de la valeur d'une marque s'accompagne, très souvent, d'une réorientation des places occupées.

Mais considérons (8)

Jeu du mariage no. 1

(8)
1 G: la rencontre
2 F: la rencontre oui
3 G: rencontre la . le mariage
4 F: xxxxx
5 F: bagage non?
6 G: mariage
7 F: mariage
8 G: et puis .. première bagarre
9 F: et après ba mière ba bagage .. bagarre?
10 G: bagarre
11 F: ah! . bagage (rire) . les bagages . c'est . ce sont les valises
12 G: bagarre non bagarre . STREIT .
13 F: (fait mouvement carré avec les mains)
14 G: ok?
15 F: oui . bagarre

La situation exolingue est ici plus complexe, puisqu'elle s'approche de la situation bilingue. Il s'agit du contexte suisse, où la présomption de bilinguisme a parfois quelque raison d'être, surtout dans le cas présenté par cet exemple, dans lequel aussi bien le natif francophone que la non-native alémanique sont à la fin de leurs études. Dans cette séquence la négociation de la fille alémanique sur le choix du signifiant "bagage" "bagarre" (ligne 9) et sa successive attribution du signifié approprié au signifiant à exclure, le rire pouvant indiquer la reconnaissance de l'obstacle (ligne 11), sont interprétés par le natif en tant que trace d'une défaillance linguistique. Dès lors l'apparition de la marque transcodique "STREIT" (ligne 12), n'a pas, dans le contexte interactif global, qu'une fonction simplement hétérofacilitatrice. Au contraire, elle permet à son énonciateur de se catégoriser comme bilingue, d'accentuer le déséquilibre linguistique et donc de consolider sa place de natif dans le discours en tant que pourvoyeur de norme et meneur du jeu.

Ce dernier exemple est donc spéculaire de (3). Dans les deux situations des principes conversationnels généraux ont été articulés selon les modalités spécifiques à l'environnement culturel et cognitif des interlocuteurs. Cela confirme l'univocité du phénomène des marques transcodiques et montre en même temps à quel point elles définissent et sont définies par le cadre d'une situation donnée.

3. Le processus inférentiel : les apports de la théorie de la pertinence

3.1. Après avoir décrit leur traitement dans l'interaction et après avoir reconstitué un certain nombre de fonctions que les marques transcodiques peuvent remplir dans le discours, nous abordons maintenant de façon globale le problème de leur interprétation.

La question majeure qui se pose est celle de réussir à expliquer de quelle façon un élément excentrique par rapport à la structure linguistique de base parvient, dans un contexte donné, à engager la compréhension verbale. Question, par ailleurs, déjà soulevée par Gumperz qui suggère que c'est au niveau plus général du processus inférentiel, où l'information contextuelle interagit avec un énoncé linguistiquement sous-déterminé, que la réponse doit être cherchée: "what is signalled (by code-switching) are guidelines to suggest lines of reasoning for retrieving other knowledge" (Gumperz 1982:96).

Nous adhérons à cette ligne de recherche et c'est dans le cadre théorique de la pragmatique développée par Sperber et Wilson (1986) qu'une interprétation des marques transcodiques peut, à notre avis, se placer avec profit.

3.2. De cette théorie de la Pertinence nous ne retenons ici que les éléments qui nous paraissent essentiels pour l'explicitation de notre démarche.

Si communiquer consiste, entre autres choses, à réclamer l'attention d'autrui, du point de vue de l'émetteur la communication sera ostensive, puisqu'elle manifeste à la fois une intention informative - sur le contenu - et une intention communicative - sur la tentative même de transmettre ce contenu -. Par contre du point de vue du destinataire la communication sera inférentielle.

Le caractère ostensif de la communication humaine intentionnelle, comporte en soi une garantie de pertinence, désignée par le terme Principe de Pertinence. D'autre part, précisent les auteurs, la pertinence d'un stimulus communicatif est déterminée par deux factuers :

- que son traitement (processing) va produire une multiplication d'effets cognitifs;
- que l'effort demandé pour procéder à cette analyse n'est jamais supérieur aux effets que cette analyse va produire.

Dans la communication verbale un locuteur qui entend produire un énoncé pertinent doit accomplir deux tâches corollaires: créer par son énoncé un effet contextuel, i.e. apporter une information qualitativement efficace à l'environnement cognitif de son interlocuteur, et minimiser les efforts d'analyse que le processus inférentiel va mettre en oeuvre.

De son côté, l'interlocuteur doit découvrir qu'elle est l'interprétation consistante avec le principe de pertinence, i.e. l'interprétation que le locuteur s'attend à être manifestement pertinente. Etant donné l'environnement cognitif, le contexte initial et le stimulus, certaines hypothèses deviendront plus accessibles que d'autres, ce qui signifie qu'elles vont demander un moindre effort d'analyse.

3.3. Considérons maintenant les marques transcodiques à la lumière de cette théorie. Par la focalisation qu'elles opèrent dans le discours, elles peuvent jouer un rôle décisif dans la détermination de la pertinence. Dans la situation bilingue elles sont la trace d'un implicite discursif et suggèrent une ligne d'analyse particulière dans le calcul des effets contextuels. En effet le locuteur, visant la pertinence optimale de son énoncé, va impliciter tout ce qu'il suppose que son interlocuteur pourra reconstituer sans trop d'effort. Un effort, en tout cas, inférieur à celui qui lui aurait été nécessaire pour traiter une explicitation. Revenons à l'exemple (2). La marque "petite école" permet à l'interlocuteur d'inférer à moindre frais que le locuteur parle de l'institution suisse et non pas de l'italienne correspondante, fut-elle en Italie ou à Neuchâtel, où elle existe aussi.

De façon analogue l'interloculeur, placé en (5) devant l'opposition métaphorique "sole" "neige", doit d'abord reconstituer les valeurs métaphoriques associées aux termes en question, pour ensuite sélectionner celles qui justifient la pertinence de l'opposition, dans le contexte proposé par le locuteur.

Ce travail est grandement facilité et abrégé par le transcodage de "neve" en "neige". Ainsi faisant, le locuteur ancre l'opposition qu'il propose dans le contexte commun du vécu, celui de l'in- et outgroup, et présélectionne, pour ainsi dire, la recherche de pertinence.

En définitive, le parler bilingue devient non seulement la trace de la mutualité des partenaires mais son exploitation permet d'accélerer le processus cognitif.

Au contraire, dans la situation exolingue, et nous pensons ici à celle que présentent les exemples (6) et (7), la communication, entendue comme processus cognitif inférentiel, semble occuper peu de place par rapport au volume global de la conversation. Elle a l'air de se diluer au profit de l'activité de codage et de décodage qui occupe une position dominante.

En réalité les mécanismes cognitifs deviennent explicites: le travail de recherche de pertinence est accompli de concert par les partenaires, il devient instance de collaboration. Puisque l'absence d'un code partagé conduit à la production d'une évidence moins subtile et plus faible, chaque étape déductive requiert alors la confirmation de l'autre.

Le non natif qui énonce une marque transcodique, tout en sachant que le natif ne la comprendra pas, semble encore plus ralentir le déroulement déjà problématique du processus. Pourtant, en focalisant de cette sorte l'élément qu'il juge pertinent, il assure une convergence des efforts interprétatifs; il met le processus inférentiel sur la bonne trace: ce qui, en fait, est la propriété du stimulus ostensif.

4. Conclusions

Les procédés de transcodage que nous venons de présenter dans ce papier confirment les situations dans lesquelles ils apparaissent en tant qu'échelons de la catégorie "situations de contact". Mais on peut se demander si cette même catégorie ne risque pas d'éclater en situation de communication tout court. En effet, quel autre facteur si ce n'est le degré de partage d'un même environnement "ethnique" et socio-culturel peut permettre de définir le clivage entre situations bilingue et exolingue. D'autre part, si le cadre énonciatif théorisé par O. Ducrot laisse entrevoir une application fructueuse au parler bilingue, comment ne pas constater, par la même occasion, que le parler monolingue présente pour le pragmaticien une même complexité, dès que l'illusion du code unique, partagé par les interlocuteurs, laisse la place à la réalité des données. Le cadre pragmatique proposé par D. Sperber et D. Wilson vient nous confirmer dans ces propos. Car si nous étudions la conversation par le biais du modèle inférentiel et si nous savons que l'inférence a comme fonction d'identifier des procédés conversationnels qui sont, à leur tour, signalés par des "signes" linguistiques culturellement définis, alors nous ne pouvons que conclure que l'habilité à conduire, contrôler et évaluer la conversation réside surtout dans des facteurs tenant au background communicatif et contextuel des partenaires.

Université de Neuchâtel
CH 2000 Neuchâtel

Cecilia Oesch-Serra

Notes

1) Ce papier s'inspire des discussions et des analyses menées au sein du groupe de chercheurs Bâle/Neuchâtel qui ont travaillés sur deux recherches mandatées par le Fonds National de la recherche scientifique: Aspects du bilinguisme dans le canton de Neuchâtel : approche linguistique des migrations internes et externes (subside No. 1335-0.81) et Aspects de la communication entre Suisses romands et alémaniques : structuration de la conversation exolingue (subside No. 1.953-0.84). Le groupe était composé de : J.-L. Alber, M. Haus, G. Lüdi, Ph. Maurer, J.-F. de Pietro, B. Py et la soussignée; avec la collaboration de F. Grosjean et de D. Baggioni, respectivement pour le 1er et le 2ème projet.

2) Nous avons, par ailleurs, essayé de montrer combien il est problématique de délimiter une marque transcodique et combien la classification qui en découle est au bénéfice de l'approche prise en compte : systématique, conversationnelle, etc. (J.-L. Alber, C. Oesch-Serra, sous presse).

3) Les exemples 1 à 5 sont tirés du corpus de la recherche sur le bilinguisme dans le canton de Neuchâtel centrée sur des familles migrantes des communautés italophone, ispanophone et alémanique. L'exemple (8) est tiré du corpus de la recherche sur la conversation exolingue entre suisses romands et alémaniques.
Les exemples (6) et (7) appartiennent au corpus d'Elisabeth Gülich et d'Ulrich Dausendschön-Gay, Université de Bielefeld (R.F.A.).

4) Pour une analyse plus détaillée des fonctions des marques transcodiques en conversation bilingue, cf. del Coso-Calame, de Pietro, Oesch-Serra (1985), Alber, Oesch-Serra (sous presse) et Lüdi, Py (1986).

5. Nous adoptons ici la notion de polyphonie, telle qu'elle a été théorisée par O. Ducrot : "(...) l'énonciation polyphonique est l'oeuvre d'un seul sujet parlant, mais l'image qu'en donne l'énoncé est celle d'un échange, d'un dialogue, ou encore d'une hiérarchie de paroles". (Ducrot 1984:198)

Bibliographie

ALBER, J.-L. et C. OESCH-SERRA (sous presse): Aspects fonctionnels des marques transcodiques et dynamique d'interaction en situation d'enquête, in: G. Lüdi (éd.) Devenir bilingue-parler bilingue, Tübingen, Niemeyer.

del COSO-CALAME, F., J.-F. de PIETRO et C. OESCH-SERRA (1985): La compétence de communication bilingue. Etude fonctionnelle des code-switchings dans le discours de migrants espagnols et italiens à Neuchâtel (Suisse), in: E. Gülich, Th. Kotschi (Eds) Grammatik Konversation Interaktion, Tübingen, Niemeyer, pp. 377-398.

DUCROT, O. (1984): Le dire et le dit, Paris, Minuit.

GROSJEAN, F. (1982): Life with two languages, Cambridge, Cambridge University Press.

GÜLICH, E. (1986): "SOÛL c'est pas un mot très français", Procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs dans un corpus de conversations en situations de contact, in: Cahiers de linguistique française 7, pp. 231-258.

GÜLICH, E. et Th. KOTCHI (1985): Les actes de reformulation dans la consultation "La dame de Caluire", Contribution au Colloque "L'analyse des interactions verbales: une consultation" au CRLS de l'Université Lyon 2, 13-15 décembre.

GUMPERZ, J.J. (1972): The communicative Competence of Bilinguals: some Hypothesis and Suggestions for Research, in: Language in Society I,I, april 1972, pp. 143-154.

GUMPERZ, J.J. (1982): Discourse strategies, Cambridge, Cambridge University Press.

LÜDI, G. (1985): Aspects lexicaux du parler bilingue.L'exemple de migrants suisses-alémaniques à Neuchâtel, in: Contact de langues, Discours oral, Actes du XVIIème Congrès International de linguistique et philologie romanes, vol. 7, pp. 29-41

LÜDI, G. (1986): Aspects de la conversation exolingue entre Suisses romands et alémaniques, XVII Congrès International de linguistique et philologie romanes, Trèves, 19-24 mai 1986. (sous presse)

LÜDI, G. et B. PY (1986): Etre bilingue, Berne, Lang (adaptation de Zweisprachig durch Migration, 1984, Tübingen, Niemeyer).

de PIETRO, J.-F. (1986): Conversations exolingues. Une approche linguistique des interactions interculturelles, (sous presse)

PORQUIER, R. (1984): Communication exolingue et apprentissage des langues, in: B.Py (éd.) Acquisition d'une langue étrangère III, Paris, Presses universitaires de Vincennes / Neuchâtel, Centre de linguistique appliquée, pp. 17-47.

PY, B. (1986): Construction et fonctions de la norme en conversation exolingue, Conférence donnée à l'Université de Bielefeld (R.F.A.) le 20 novembre 1986.

PY, B. et J.-L. ALBER (1986): Interlangue et conversation exolingue, in: A. Giacomi et D. Véronique (Eds) Acquisition d'une langue étrangère, Tome 1, Actes du 5ème Colloque international, Aix-en-Provence 1984, Université de Provence, pp. 149-166.

RECANATI, F. (1979): La transparence et l'énonciation, Paris, Seuil.

SCHEGLOFF, E.A. (1982): Discourse as an Interactional Achievement : some Uses of uh uh and other Things that come between Sentences" in: D. Tannen (éd.) Analyzing Discourse: Text and Talk, Washington, pp. 71-93.

SPERBER, D. et D. WILSON (1986): Relevance: communication and cognition, Oxford, Basil Blackwell.

CORPUS ORAUX ET ÉDITION :

QUELLE TRANSCRIPTION POUR QUELLE LECTURE ?

J'ai choisi de vous parler de la transcription parce que, si je travaille sur les signifiants vocaux et que la transcription en constitue un butoir manifeste, je voudrais montrer qu'elle peut être aussi un butoir pour les autres aspects de la recherche en analyse conversationnelle.

On ne peut décider qu'une méthode de transcription est optimale "en soi". Nous en avons tous fait l'expérience quand, après avoir fabriqué à notre usage personnel nos petits signes et codes particuliers, nous nous sommes trouvés fort déçus que nos collègues ne les adoptent pas et/ou critiquent soit leur utilité présumée, soit leur forme graphique. Cependant nous voyons tous les jours paraître livres, articles, etc., proposant des transcriptions plus ou moins longues des corpus étudiés, sans que jamais nous ne retrouvions les mêmes choix.

Devant cette réalité, on observe deux types de réactions : certains admettent que le lecteur doit s'adapter à tous les alphabets, puisqu'il suffit d'avoir la liste des signes et de l'apprendre ; d'autres au contraire aspirent à un code unique permettant à tous d'une part de lire facilement et sans erreur possible la prose des collègues, et d'autre part de faire lire la sienne sans échauffer la bille de tel ou tel.

I.1. Dans la multitude des codes utilisés, le plus gênant n'est pas tant l'apprentissage du code que le fait de retrouver très souvent les mêmes formes graphiques pour des significations différentes - par exemple le point, le tiret, l'apostrophe - ou des signes de l'orthographe traditionnelle dans des sens différents - par exemple le point d'interrogation, les points de suspension -. En vertu du principe selon lequel les habitudes les plus anciennes sont les plus fortement ancrées dans notre mémoire et, partant, les plus difficiles à "oublier", le recours à ce second genre de conventions me semble le plus discutable (nous y reviendrons) pour une bonne lecture.

Par ailleurs, les objectifs de l'édition sont fort divers. Un texte destiné, par exemple, à restituer à une communauté linguistique et culturelle sa littérature orale ne peut se présenter de la même façon que celui qui vise les linguistes travaillant sur la parole spontanée. Dans le premier cas, c'est le contenu qui importe le plus : certains folkloristes estiment devoir "nettoyer" le texte oral des ratures, répétitions, structures trop éloignées des règles de la grammaire normative, etc., dans le but d'offrir plus de fluidité à la lecture ; position qui me paraît (dans ce cadre très précis) tout à fait justifiée : lirions-nous nous-mêmes jusqu'au bout un roman policier, resterions--nous à un spectacle théâtral dont les dialogues seraient ceux que nous étudions en pragmalinguistique ? Dans le second cas - qui nous intéressera ici - l'intérêt du contenu est indissolublement lié à celui du contenant : le "comment" n'est pas séparé du "pourquoi"

ni du "pour quoi", non plus que des réactions de l'interlocuteur.

Or, il semble bien qu'une partie au moins des divergences, dans les transcriptions, vient de cette multiplicité d'objectifs. Prenons un exemple : à l'université Lumière-Lyon 2, je fais partie d'un groupe de recherches en interaction conversationnelle. A l'étude de la première mouture écrite de notre corpus - réalisée par une étudiante non linguiste - il m'était apparu que les transcriptions de 'oui' et de 'hum' recouvraient des objets sonores très divers en même temps que des "réponses" très variées au partenaire. Ce premier défrichage m'avait convaincue de la nécessité de commencer par noter le plus exactement possible les émissions effectivement réalisée pour essayer, ensuite, de déterminer précisément les différentes significations, de regrouper les diverses émissions sonores de même signifié, et enfin d'établir, si possible, une typologie de ces formes (sur cette question voir C. Rittaud-Hutinet, "Pour une typologie acoustique des mots-valises", in Publication Brown university-université Lumière-Lyon 2, à paraître 1987). Après analyse, je proposai, pour transcrire ce corpus, la liste suivante de signes :

(1) [ə ə̃ h hm ɦm m ŋ]

Le groupe étant tombé d'accord sur ma proposition, la seconde mouture écrite de notre corpus inclut - entre autres corrections - ces signes. Mais, le jour de l'édition venu, la "question de confiance" suivante fut posée : cet aspect du dialogue était-il traité dans l'un ou l'autre des chapitres du livre ? En d'autres

termes, cette transcription était-elle utilisée (je n'ai pas dit : utile) ? Dans le cas contraire, ces signes, vu leur complexité, devaient être éliminés. Je n'avais pas encore travaillé ces "gambits" : on élimina. L'imprimeur a aujourd-hui en main un texte contenant des 'oui' et des 'hm' (où, soit dit en passant, la subtilité du passage de 'hum' à 'hm' m'échappe quelque peu).
Certes, le coût de fabrication du livre se ressent de tels choix ; mais remarquons que la question était bien : un des auteurs traite-t-il ce problème, et non : est-ce une distinction utile aux lecteurs potentiels de l'ouvrage ?

Force nous est de constater que la transcription de l'oral est tiraillée entre des objectifs divers et des nécessités contradictoires : ici le critère de "réalisme" (l'écrit comme "copie conforme" de l'oral) se heurte à l'utilité présumée de la finesse de transcription ; ailleurs le critère de "facilité de lecture" s'oppose à celui de "cohérence de transcription" (un seul signe pour un phénomène et un seul phénomène par signe) ; etc..
Ainsi, ce que l'on aurait pu prendre pour de simples questions de graphie se trouve-t-il au centre des questions que se posent les linguistes sur le fonctionnement de la parole spontanée.

Mon souci principal, aujourd-hui, est motivé par une "découverte" que j'ai faite récemment : parmi les chercheurs non-phonéticiens travaillant dans le domaine, une proportion non négligeable se sert comme support,

non pas de la bande audio ou vidéo, mais de la transcription écrite. Or dire que celle-ci est DÉJÀ un choix de sens n'est pas une hypothèse de travail mais une réalité quotidiennement vérifiée : comment comprendre une "phrase" dont la syntaxe est structurée uniquement dans la composante phonique du discours du locuteur ? comment traiter correctement la séquence 'oui' d'un texte écrit lorsque certaines de ses occurrences signifient 'non', d'autres 'je t'écoute', d'autres 'changeons de sujet', etc., et d'autres encore, peut-être, 'oui' ?

Ma question : "quelle transcription pour quelle lecture ?" s'applique donc aussi bien au lecteur d'un ouvrage édité qu'au chercheur lui-même puisque de la qualité de la transcription va dépendre la précision des résultats.

Or, si l'on considère que la transcription écrite est, dans bien des cas, un choix de sens, on doit considérer en conséquence que, d'étape préalable à l'analyse du corpus, elle doit être renvoyée à la phase finale, sorte d'aboutissement de la recherche considérée, puisqu'un choix raisonné ne peut intervenir qu'après analyse.

Comment alors sortir de ce cercle vicieux ? Cela n'est possible qu'en admettant une fois pour toutes que :

a) la transcription écrite faite au début de la recherche n'est qu'un repère sur lequel on greffera au fur et à mesure les modifications que l'analyse permet - brouillon corrigé et recorrigé autant de fois qu'il le faut -,

donc que

b) les corpus oraux ne peuvent être étudiés autrement que grâce à leur support oral, quelle que soit la micro-spécialité linguistique concernée.

Dans cette perspective, il est clair que la recherche du phonéticien entre en intersection avec les autres : avec le syntacticien, il se penche sur les problèmes de phonosyntaxe ; avec le sémanticien, il étudie les lieux du texte où la composante sonore contient des éléments de signification absents du mot pris "en isolation" (phonosémantique), ce que j'appelle les signifiants vocaux (Sa vocaux) ; entre l'éthologue et lui peut s'établir un dialogue quant à l'interprétation de certains signes, par exemple lorsque celui-là appelle "sourire" ce que celui-ci nomme "délabialisation" (cf. C. Rittaud-Hutinet,"Composante phonologique de l'interaction et stratégies discursives", in Actes du XVII° congrès international de philologie et linguistique romanes, [Aix-en-Provence 1983], 1986) ; dans la recherche des unités d'échanges, l'étude verbale et celle de la structure intonative se complètent souvent, soit pour confirmer par deux résultats concourants la validité du découpage, soit pour lever les hésitations dans l'interprétation de données verbales plus ou moins ambiguës.

I.2. Mais revenons à l'édition du texte oral, c'est-à-dire à une transcription destinée au public, en d'autres termes à tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'entendre l'original. En tout état de cause, les critères de "réalisme" (restitution la plus fidèle possible de l'original), de "cohérence" (un seul signe ...), de "clarté" (éviter au maximum les signes ayant

déjà une signification soit dans l'orthographe traditionnelle, soit dans l'A.P.I.), apparaissent comme prioritaires.

Je ne suis pas une inconditionnelle de la transcription en alphabet phonétique : il est, souvent avec raison, réputé difficile à lire de façon continue en comparaison de la transcription à base orthographique. Mais cette dernière n'est pas non plus de tout repos, dans une langue aussi "culturelle" que le français. Je veux dire par là que deux séries de phénomènes fortement liés sont inducteurs d'erreurs de lecture ou même de contresens (par rapport à l'oral), à savoir :

a) la multivalence de certains signes typographiques. Ainsi la virgule recouvre tantôt une simple convention typographique, tantôt un effet stylistique, tantôt une fonction syntaxique. Exemple :

(2) l'énumération.

Dans un texte écrit, une énumération de plus de deux éléments s'écrit en plaçant une virgule entre tous les membres de l'énumération sauf entre les deux derniers, marqués eux par la présence de 'et'. A la lecture, ces virgules sont la marque de pauses potentielles, c'est-à-dire stylistiques en ce sens qu'elles sont laissées à l'appréciation - au choix - du lecteur, qui peut en réaliser une, plusieurs, aucune, ou les réaliser toutes.

--> Que veulent alors dire des virgules dans un texte qui retranscrit une parole antérieure ? S'il y a choix en effet, c'est que le signe ne représente plus la réalité prononcée, n'est pas monovalent. Comment, dès lors, le lecteur saurait-il ce qu'il en est pour ce corpus et

comment, a fortiori, un linguiste pourrait-il se servir de ce texte pour en étudier les "pauses", "silences" et autres "groupes de souffle" ?

b) les règles de la lecture à haute voix.
Notre compétence de lecteur inclut des règles de la lecture à haute voix (qui s'appuient pour une part sur les signes de ponctuation). Je prendrai quatre exemples :

(3) la liaison facultative.
Selon sa propre élocution - puisqu'il s'agit de la restitution de paroles spontanées - et éventuellement d'une évaluation du registre de langue des interlocuteurs du corpus, le lecteur choisit les liaisons réalisées et les liaisons non-réalisées. A première vue, petit problème sans grande conséquence. Mais c'est la disparition de toute possibilité d'étude sur la liaison dans l'oral spontané et d'une partie de l'étude de "l'accent d'insistance", entre autres.

(4a) la "fin de phrase".
Je prendrai ici l'exemple de la première réplique du dialogue 1 de notre corpus (cf. Décrire la conversation, P.U.L., à paraître fin 1986). La transcription initiale se présentait ainsi :

(4b) Alors je vais te poser une première question. Qu'est-ce que tu penses de la mode actuelle ?

La présence du point entraîne à une lecture en deux phrases autonomes, délimitées par une intonation nettement descendante sur 'question',et séparées par un silence.
Or non seulement le locuteur du corpus, en guise d'intonation descendante, réalise une montée mélodique sur

'question', mais encore, au lieu du silence entre 'question' et le mot suivant, on remarque une réalisation liée , l'intonation des cinq mots suivants se présentant de plus sur une pente intonative ascendante, dans le prolongement de celle de 'question'.

--> Ne pourrait-on, dans cet exemple, parler d'un véritable contresens vis à vis du découpage en "unités phrastiques" ?

Sans parler du problème que représente l'indication de la courbe intonative - qui n'en serait pas pour autant résolu - on voit que la suppression du point, dans ce fragment, est indispensable (cf. (4c) en fin d'article).

(5) la pause.

Dans le framgent cité en (4b), la lecture de la proposition interrogative ne peut correspondre à la réalité en ce qui concerne la pause : la proposition n'étant pas très longue et ne contenant pas d'expansions de type incise, etc., le lecteur est amené à considérer qu'elle a été émise de façon continue, liée.

Mais, et ce contrairement à ce qui pouvait se produire en (2) (où les virgules offraient des pauses potentielles), ici, l'absence de virgule masque la présence d'une pause réalisée par le locuteur entre 'penses', sommet mélodique de l'ensemble du fragment, et 'de...'.

--> Ce fragment nous montre un exemple contraire aux règles de l'écrit oralisé, qui interdisent la pause entre un verbe et son complément bref. Mais dans la transcription initiale (4b), la réalité de la pause est oblitérée et donc la possibilité d'étudier ultérieurement les lieux de son apparition dans l'oral spontané.

Dans une telle transcription, des marques intéres-

sant la syntaxe ou la phonie sont soit effacées soit erronées, pervertissant la lecture et interdisant une analyse correcte du corpus (cf. (4c)en fin d'article).

(6) l'intonation.

Toujours dans le même fragment de dialogue, et pour en finir avec lui, il faut parler de l'intonation, que je n'ai qu'évoquée à propos du passage de la première à la seconde proposition en (4b).

En appliquant les règles de la lecture à haute voix, nous imaginons la proposition interrogative réalisée sur une courbe mélodique descendante, puisqu'elle débute par un terme interrogatif, 'qu'est-ce que'. Mais la réalité est inverse : le locuteur du corpus réalise une courbe mélodique régulièrement montante jusqu'à 'penses', puis descendante sur la dernière partie de la phrase, donnant une courbe habituellement affectée à la phrase énonciative, à ceci près que 'penses' présente une augmentation de la pente ascendante, et qu'il est suivi d'une pause.

Certains transcripteurs proposent, dans le cas d'une montée mélodique, d'utiliser le point d'interrogation. Je suis en principe opposée à cette notation, car toute montée mélodique, même forte, n'est pas une marque interrogative, il s'en faut. Cependant, dans notre exemple, il s'agit bien d'une interrogation, et d'une courbe intonative d'interrogation ; mais cette dernière cesse après 'penses' : placer à cet endroit un point d'interrogation créerait un contresens sur la fonction grammaticale et l'intonation du groupe de mots qui le suivent. En effet, il introduirait une forte coupure entre 'penses' et 'de la mode actuelle', si bien que cette

dernière partie perdrait, aux yeux du lecteur, sa qualité de complément de 'penses' pour devenir une sorte de phrase segmentée, une manière de reprise d'une information présupposée connue de l'interlocuteur B au moment où le locuteur A commençait sa proposition, et que A, lorsqu'il termine sa proposition, préfère finalement ne pas laisser sous-entendue pour ne pas risquer une mésinterprétation de son message par B.
Notons de plus qu'une telle construction supposerait, dans la première partie de la proposition, la présence d'un substitut, tel 'en' ('qu'est-ce que tu en penses') pour que la phrase soit grammaticalement conforme à la norme écrite (cf. (4c) en fin d'article) .

II. Les signes complémentaires dans la transcription à base orthographique.

Comme je l'ai déjà signalé, si la transcription est le seul support de travail, la recherche arrive à certaines impasses insurmontables.

II.1. Prenons un exemple concernant la structuration thématique du dialogue.

(7a)- mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans
- c'est vrai
- ça [c'est / ouais] incroyable les gens (ont) et même y a des enfin notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa [peau / c'est juste] pour euh

pour se présenter face aux autres de toutes façons

Ce passage semble difficile à analyser en échanges (cf. S. Rémi in Décrire la conversation, à paraître fin 1986) dans la mesure où :

a) le début d'opinion exprimé 'ça c'est incroyable les gens (ont) et même y a des' ne sera jamais achevé - nous ne saurons pas quel était l'exemple ou l'explication annoncé par 'y a des' -, et l'acte subordonné 'notre vêtement...' devient l'acte directeur ;

b) nous ne savons que faire de 'enfin' :

- conclusion de ce qui précède ? ('enfin' = 'je n'en dirai pas davantage, parce que cela serait désobligeant, ou gênant, etc.') ;

- annonce d'une reprise de la phrase avec une autre structure logique ? ('enfin' = 'je supprime "y a des" et désire le remplacer par une proposition commençant différemment') ;

- démarreur de ce qui suit ? ('enfin' = 'quoi qu'il en soit' , ou 'indépendamment de ce qui vient d'être dit' , ou 'pour parler d'un autre aspect de la question') ;

- connexion avec l'archi-thème du dialogue ? ('enfin' = 'après cette discussion à bâtons rompus, je vais répondre à présent à la question posée dans les "instructions" précédant le début de notre dialogue') ;

- concession ? ('enfin' = 'malgré ce que je viens de dire -"une chose qui me choque" - il faut reconnaître que') .

--> Le défaut de transcription nous laisse dans le doute, là où une écoute attentive de l'enregistrement

nous révèle que cet 'enfin' introduit dans le discours du locuteur une parenthèse, laquelle, en raison de sa longueur, fait oublier le propos principal (dérive conversationnelle), l'interlocuteur trouvant de surcroît plus d'intérêt à cette parenthèse qu'au propos principal (voir la transcription "complétée" en fin d'article, exemple (7b)).

II.2. Voyons le cas des "associés" et des "bribes" dans un essai extrêmement intéressant de transcription qu'a développé le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, et que j'appellerai, par commodité, la transcription syntaxique.

Dans l'exemple :

(8a) 'ça ça s'appelait faire le lessif', Mireille Bilger (cf."Contribution à l'analyse en grilles", in Recherches sur le français parlé, G.A.R.S., n° 4, 1982 (1983)) constate que "si on garde la disposition en 'ça ça', ceci indique qu'on analyse 'ça' comme associé (ou double marquage) ; mais il est évident qu'on pourrait y voir une bribe. Nous avons pour cet énoncé deux analyses possibles, représentées, au niveau de la grille, par deux dispositions différentes.

(8b) associé --> ça ça s'appelait (...)

(8c) bribe --> ça
ça s'appelait (...)".

La transcription syntaxique offre deux réalisations possibles de façon très claire :

- (8b) se lit ⌣ — (à l'écrit, on utiliserait la virgule) ,
- (8c) se lit — — (à l'écrit, on utiliserait les

points de suspension).
Le reproche, le seul, que l'on peut faire à cette présentation, c'est de n'avoir pas choisi ; personnellement, je me demande encore aujourd'hui ce que le locuteur a vraiment dit : (8b) ou (8c) ?

II.3. Dans l'exemple suivant, l'ambiguïté sémantique créée par une sous-information au niveau de la transcription entraîne une ambiguïté sur la structure syntaxique (il s'agit à nouveau du dialogue sur le vêtement).

(9a) enfin je suis pas tellement con pour le système d'une mode imposée

- première ambiguïté : 'con' = 'bête'
OU
'con' = début du mot 'contre'
(inverse du mot 'pour' qui suit) ;

- deuxième ambiguïté : * si 'con' = 'bête', la proposition est achevée après ce mot ; une deuxième proposition commence à 'pour' ;
* si 'con' = début de 'contre', la proposition n'est pas achevée après ce début de mot : le locuteur, s'apercevant que le mot qu'il est en train de prononcer ne convient pas à la suite qu'il veut donner à sa phrase, s'arrête en cours d'émission et se corrige en choisissant 'pour' .

--> Les marques vocales, elles, signalent clairement cette deuxième interprétation comme la bonne :
a) il n'y a pas de proéminence sur 'con' ; donc la proposition n'est pas achevée, non plus que le groupe

logico-sémantique ;

b) il y a une forte proéminence sur 'pour' (type "accent d'insistance"), par augmentation d'intensité sur l'attaque consonantique [p] et utilisation d'un ton nettement plus haut pour 'pour' que pour les mots adjacents, à gauche comme à droite ; jointe à la réalisation de 'con', la réalisation de 'pour' marque l'auto-correction du locuteur ;

c) 'con' est réalisé avec une voyelle allongée, sur un ton presque plat (descendant) qui débute au même niveau que celui des syllabes précédentes ; ajoutée aux deux autres éléments de prononciation, cette énonciation est la traduction vocale du temps de réflexion pris par le locuteur. (cf. (9b) en fin d'article)

--> Dans des situations comme (8) et (9), on voit qu'il aurait suffi de noter les accentuations, comme dans une transcription phonétique, pour que le doute soit levé sur l'interprétation à donner au texte.

II.4. Et voilà, le grand mot est lâché : il est nécessaire de recourir à des signes phonétiques pour compléter une transcription orthographique de l'oral de laquelle on a supprimé la ponctuation traditionnelle.

Mais que noter et jusqu'où aller ? Selon ma formule initiale, les critères de réalisme, de cohérence et de clarté s'affrontent ici à chaque pas : la transcription doit être i) assez précise pour signaler les marqueurs phoniques nécessaires à la bonne lecture et à la bonne compréhension du texte, ii) assez simple dans ses signes pour être lisible par les non-phonéticiens, iii) assez "discrète" pour ne pas alourdir la

lecture de manière insupportable.
Car il faut bien reconnaître que les signes ne posant aucun problème, comme les parenthèses pour les mots, syllabes, etc., plus ou moins reconstruits, les crochets à cheval sur deux lignes pour les chevauchements de parole, sont relativement en petit nombre face à l'ensemble des autres signes qu'il faut ajouter à la notation à base orthographique si l'on veut suivre le discours des locuteurs, et parfois comprendre le cheminement de leur pensée.

III. Quelques propositions et leur critique.

III.1. Sur l'exemple suivant :

(10a) et moi je suis pas du tout pour euh pour la m pour suivre la mode bêtement j'aime bien m'habiller euh de façon classique et suivre euh mon ins mon goût

je me pose personnellement les (principales) questions suivantes :

a) où respire le locuteur (pauses) ?

b) que fait-il des e caducs (les règles d'orthoépie sont-elles appliquées ou non ; dans la négative, quelles règles sont-elles actualisées ici) ?

c) y a-t-il coalescence de certaines consonnes ?

d) comment les groupes rythmiques se distribuent-ils (nombre de groupes par seconde, nombre de syllabes par groupe, relations entre la distribution des groupes et l'analyse logico-sémantique, place des accentuations dans le groupe) ?

e) comment les reprises (modifications de la suite de

la phrase, changement de mot, hésitation) se réalisent--elles (pauses, longueur des segments, intensité, intonation) ?

f) le passage d'une "fin de phrase" au "début de phrase" suivant est-il marqué (pause, longueur des segments, intonation, accentuation) ?

g) y a-t-il des passages mis en relief (intensité, intonation, débit, longueur des segments) et, si oui, le but poursuivi par le locuteur est-il "entendu" - c'est-à-dire, à l'audition, le récepteur, quel qu'il soit, comprend-il s'il s'agit d'une conviction intime du locuteur, d'un désir du locuteur de convaincre le récepteur, d'un effet d'ironie, d'un appel à la connivence, etc. - ?

h) que se passe-t-il à la fin de la réplique : s'agit--il d'une clôture, l'interlocuteur coupe-t-il la parole au locuteur, etc. (intonation, intensité, longueur éventuelle de la pause) ?

--> Comme on le voit, des question aussi bien de phonétique que de sémantique, de syntaxe, de structuration du dialogue, de cohérence textuelle.(cf. C. Rittaud-Hutinet, "Vers la communauté énonciative : les signes vocaux", in Décrire la conversation, P.U.L., à paraître fin 1986).

Dans l'exemple (10a), quels signes utiliser pour répondre aux huit questions posées ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, assez peu :

- longueur des segments : [:] = long et [::] = très long, après le graphème représentant le son concerné (e) , f) , g)),

(10b) (...) euh:: (...) et:: (...) euh:: (...)

- graphie reprentant un son non prononcé : [/] sur la (ou les) lettre(s) concernée(s) (b)),

(10c) (...) je (...) suis (...) suivre (...) bêtement (...) (cf. (10c') en fin d'article).

- accentuation : ['] au-dessus de la voyelle de la syllabe concernée (d) , f) , g) , h)),

(10d) (...) moi (...) tout (...) mode (...) bêtement (...) classique (...) suivre (...) goût

- pause (= silence non mesuré et non interprété) : [/] entre les mots séparés par le silence (a) , e) , f)),

(10e) (...) mode / bêtement (...) classique / et (...) goût /

- pause type "finale de phrase" (= chute mélodique importante suivie d'un silence) : [//] ;
pas d'exemple dans (10), qui en revanche comporte une intonation "finale de phrase" sans pause :
'la mode bêtement j'aime'

- débit : timing suscrit (d) , e) , g)) (ici en minutes et secondes) :

(10f) 1,55 et moi (...) 1,56 tout pour (...) 1,57 mode bêtement (...) 1,58 euh (...) 1,59 classique et 2 suivre 2,01 euh (...) 2,02 mon goût

- coalescence : accolade suscrite ou souscrite (c)),

(10g) (...) je suis (...)

- coupure brutale d'un mot : [-] après la dernière lettre représentant le dernier son prononcé (e)),

(10h) (...) mon ins- mon goût

Remarque : ce signe ne doit être employé qu'en cas d'arrêt brutal d'une émission ; lorsque le locuteur glisse sur la correction - comme si le mot tronqué faisait partie intégrante du mot suivant - il n'y a rien à noter, exemple (cf. aussi exemple (10i')) :

(10i) (...) pour la m pour suivre (...)

- reprise (auto-correction) marquée par l'intensité et la hauteur mélodique : ["] sur la consonne initiale de la syllabe concernée (e)) ; lorsque le mot commence "normalement" par une voyelle, il est alors toujours prononcé avec une consonne occlusive glottale initiale, notée [ʔ] :

(10j) (...) mon ins "mon goût

Remarque : ce cas n'est pas automatiquement lié au précédent, la reprise n'étant pas obligatoirement signalée par un "accent d'insistance" , exemples :

(10j') je crois aussi que ça donne une in- des indications

(10j'') de fa- de par la façon

--> L'exemple (10a) donne ., en tenant compte de ces conventions, la transcription suivante :

(10k) et↓1,55 moi je↓ suis↓ pas du tout↓1,56 pour euh pour la m pour suivre↓ la mode↓1,57 / bêtement j'aime bien m'habiller euh↓1,58 :: de façon classique↓1,59 / et::↓2 suivre↓2,01 euh:: mon ins- "mon↓2,02 goût /

III.2. A ce stade de la transcription, les variations mélodiques dont l'ampleur est remarquable ne sont pas encore notées. Que peut-on faire dans ce domaine ? Sur ce sujet, j'avoue ne pas avoir encore trouvé de réponse qui me satisfasse. Je vous proposerai donc les notations que nous avons adoptées dans notre volume Décrire la conversation, pour les critiquer. En effet, malgré bien des efforts, leur lisibilité me paraît parfois contestable pour les raisons suivantes :

a) certains signes ne présentent pas entre eux de cohérence.

Pourquoi par exemple utiliser

(11a) [^] pour "ton descendant de haut à moyen" et
[ˈ] pour "ton haut" , ainsi que
[ˈˈ] pour "ton très haut" ?

Les signes habituels dans la notation des langues à tons auraient été préférables, pour les deux derniers diacritiques :

(11b) [^] H-B (haut-bas = descendant de haut)
[ˊ] H (haut)
[ˊˊ] SH (supra-haut)

b) une partie des signes choisis est employée en phonétique dans un autre sens, d'où des possibilités d'interférences, à la lecture ; par exemple,

(12) [ˈ] et [ˈˈ] marquent, en phonétique, la proéminence.

c) certains signes recouvrent plusieurs valeurs, d'autres une seule : il y a alors à la fois incohérence et ambiguïté.

En effet, si [^] = H-B, pourquoi [ˈ] = "ton haut ou

montant" ? Il faudrait remplacer [ˈ] par : [ˊ] et
(13) [ˇ] (cf. à nouveau la notation des tonèmes), ce qui permettrait de lire :
(13a) l'avouer:ˈ
alors qu'en l'état, deux interprétations sont possibles : _ _ ¯ ou _ _ ⁄ .
Pour cet exemple, la transcription correcte serait alors :
(13b) l'avouer:ˇ

d) une partie des signes se retrouve dans l'orthographe habituelle ; voyons deux exemples :
* (14a) [,] n'est pas différent de la virgule ; la première interprétation, automatique, du lecteur, sera: "montée mélodique", au lieu du sens choisi ici : "ton descendant" , exemple :
(14b) ça c'est incroya:ble, les gens:, (ont)
* (15) [.] est trop facilement décodé comme le point final de l'orthographe : l'interprétation "chute mélodique importante suivie de silence" intervient donc avant l'utilisation choisie ici : "petite interruption".

e) la co-occurrence de certains signes complique la lecture. Exemple :
(16) extrêmement::. attention
La notation de [.] sans espace après [::] embrouille à mon avis les informations fournies.

f) la transcription de l'intonation n'est pas systématique dans certains lieux critiques du corpus, en particulier pour les "répliques" de deux ou trois syllabes:
(17) 'd'acco:rd
(18a) 'c'est tout'

En (17) on attend l'indication de l'intonation de la deuxième syllabe, ne serait-ce que pour comprendre si la réplique signifie : 'je suis de ton avis' ou 'je comprends ton opinion', etc.

En (18a) à l'inverse, le balisage est complet ; son seul défaut est que [ˈ] ayant deux valeurs possibles, il nous reste le choix entre quatre dictions (bien que certaines d'entre elles soient peu probables en français) : $H_{\#}H$, $B\text{-}H_{\#}B\text{-}H$, $H_{\#}B\text{-}H$, $B\text{-}H_{\#}H$; la "bonne" aurait été claire si l'on avait choisi un signe spécial pour B-H (ce qui nous ramène à la critique c)).

En réalité, le locuteur a prononcé :

(18b) 'c'est tout˘

g) la richesse de la transcription recouvre parfois l'imprécision la plus grande. Par exemple :

(19a) [.] = "petite interruption"
[..] = "pause légère"
[...] = "pause moyenne"

Si l'on veut effectivement quantifier les temps de silence, autant les mesurer en centisecondes ; sinon, autant mettre, dans tous les cas, le signe de l'A.P.I., [/] (les deux moyens n'étant d'ailleurs pas exclusifs l'un de l'autre, cf. nos exemples (7b) et (10k)).

III.3.Je terminerai par la présentation de deux autres signes que le phonéticien aimerait trouver dans les transcriptions à base orthographique et dont la complexité ne me semble pas excessive face à leur rendement pour une analyse du corpus et à la clarté de lecture qu'ils autorisent.

a) réalisation d'une liaison rare, prononciation d'une

consonne ou d'une voyelle habituellement non prononcée: soulignement des lettres qui les représentent.

(20) seraient plus du côté

(21) puisque à partir du moment

b) voyelle non syllabique : [◌̯] souscrit. Exemples :

(22) tout ce̯ qui̯ est court (trois syllabes prononcées)

(23) j'ai̯ une évaluation (quatre syllabes prononcées)

face à :

(24) l'avouer (trois syllabes prononcées)

Université Lumière-Lyon 2 Chantal Rittaud-Hutinet
F 69'500 Bron-Parilly

EXEMPLES

(1) [ə ɔ̃ h ɦm ɱm m ŋ]

(4b) Alors je vais te poser une première question. Qu'est-ce que tu penses de la mode actuelle ?

(4c) alors je vais te poser une première question qu'est-ce que tu pe'n:ses / de la mode actuelle //

(7a) - mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans

- c'est vrai

- ça [c'est / ouais] incroyable les gens (ont) et même y a des enfin notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa [peau / c'est juste] pour

(7b) -↓3,13 mais y a une chose qui me choque↓3,14 à propos du vêtement↓3,15 c'est le:: les sommes que les gens↓3,16 peuvent claquer là-dedans↓3,17 //

- c'est vrai /

- ça [c'est] 3,18 incroyable les gens: 3,19 (ont) / et même
[ouais]

3,20 3,21
y a des:: enfin / notre vêtement c'est très impor-

tant 3,22 pour se senti:r à 3,23 l'aise dans sa [peau: 3,24]
[c'est juste]

(8a) ça ça s'appelait faire le lessif (corpus GARS.)

(8b) ça ça s'appelait faire le lessif <-- associé

(8c) ça
ça s'appelait faire le lessif <-- bribe

(9a) enfin je suis pas tellement con pour le système d'une mode imposée

(9b) enfin je suis pas tellement con:: pour le système d'une mode imposée:

(10a) et moi je suis pas du tout pour euh pour la m pour suivre la mode bêtement j'aime bien m'habiller euh de façon classique et suivre euh mon ins mon goût

(10b) (...) euh:: (...) et:: (...) euh:: (...)

(10c) (...) je (...) suis (...) suivre (...) bêtement (...)

(10c') faire n'importe quoi

(10d) (...) moi (...) tout (...) mode (...) bêtement (...) classique (...) suivre (...) goût

(10e) (...) mode / bêtement (...) classique / et (...) goût /

1,55 1,56 1,57
(10f) et moi (...) tout pour (...) mode bêtement

1,58 1,59 2 2,01
(...) euh (...) classique et suivre euh (...)

2,02
mon goût

(10g) (...) je suis (...)

(10h) (...) mon ins- mon goût

(10i) (...) pour la m pour suivre (...)

(10i') on peut essayer- voir deviner un peu quels sont

(10j) (...) mon ins mon goût

(10j') je crois aussi que ça donne une in- des indications

(10j'') de fa- de par la façon

(10k) et 1,55 moi je suis pas du tout 1,56 pour euh pour la m
pour suivre la mode 1,57 / bêtement j'aime bien
m'habiller euh:: 1,58 de façon classique 1,59 / et:: 2 suivre
euh:: 2,01 mon ins- 2,02 mon goût /

(11a) [^] "intonation descendant de haut à moyen" --> idem : ton descendant, H-B

['] "ton haut ou montant" --> (11b) [´] ton haut, H
--> (12b) [ˈ] accent de groupe
--> (13) [ˇ] ton montant, B-H

["] "ton plus haut ou montée plus haute" --> (11b) [˝] ton supra-haut, SH
--> (12b) ["] accent "d'insistance"

(13a) 'l'avouer:' --> (13b) 'l'avouer:ˇ

(14a) [,] "descendant"

(14b) ça c'est incroya:ble, les gens:, (ont)

(15) [.] "petite interruption"

(16) extrêmement::. attention

(17) 'd'acco:rd

(18a) 'c'est tout' --> (18b) 'c'est toutˇ

(19a) [.] "petite interruption"
[..] "pause légère" --> (18b) temps mesuré en centisecondes (les pauses sont signalées par [/])
[...] "pause moyenne"

(20) seraient plus du côté

(21) puisque à partir du moment

(22) tout ce qui est court (trois syllabes prononcées)

(23) j'ai une évaluation (quatre syllabes prononcées)

(24) l'avouer (trois syllabes prononcées)

Malentendu et communication

Je voudrais évoquer le versant subjectif tel qu'il est engagé dans la communication humaine.

Je partirai d'une conception de la communication comme échange langagier propre aux hommes, donc entre sujets parlants, c'est-à-dire mise en jeu signifiante et usage de la langue dans la relation à l'autre.

Je m'intéresserai donc dans la communication au registre du sens et non pas à celui de l'effectuation pratique de l'action. Au-delà des fonctions diverses que peut avoir à assumer la communication langagière, il me semble que ces deux pôles :

- la langue dans son fonctionnement propre de création de signifiés
- la relation à l'autre

sont incontournables et en continuelle interaction.

En partant du difficile dialogue entre une équipe soignante et des femmes enceintes hospitalisées, j'aimerais pointer une particularité de la communication : la signification linguistique des messages s'y trouve continuellement subvertie par des effets de sens qui troublent la compréhension que dicterait à chacun des partenaires son expérience de la tradition linguistique et l'usage commun, et qui installent le malentendu.

J'essaierai de mettre en évidence que ces effets de sens, étrangers à la signification manifeste du message, témoignent de la subjectivité des interlocuteurs telle qu'elle est mobilisée par l'objet de l'échange, comme par ce que chacun ressent de la position de l'autre dans une situation donnée.

Mon expérience est celle d'une équipe de psychologues formés à la psychanalyse dans un service hospitalier d'obstétrique : il accueille des femmes enceintes dont la grossesse présente une pathologie ou un risque de pathologie et appelle une surveillance ou des soins médicaux stricts. C'est un service très réputé dans la prévention de la prématurité et des

pathologies gravidiques.

La plupart des femmes sont hospitalisées lors d'une menace d'accouchement prématuré ou d'un facteur pathologique qui compromettrait la survie du foetus ou la santé du futur nourrisson.

Notre position et notre fonction dans le service sont nettement différenciées de celles des soignants : nous ne participons pas à l'acte diagnostique et thérapeutique médical. Cependant, l'équipe soignante nous interpelle souvent ou nous consulte à propos de leur relation avec des patientes.

Fonction institutionnelle des soignants

Les soignants assument une responsabilité dans la surveillance médicale de la patiente, ils assurent la prévention ou les soins de toutes les pathologies qui peuvent affecter le foetus et l'évolution de la gestation; celle-ci doit être conduite absolument jusqu'à un terme convenable : au moins 37 semaines sur 40 ou 41.

- Cette responsablité prophylactique et thérapeutique conduit les soignants à privilégier le développement du foetus et les conditions biologiques et "écologiques" de la gestation.
  Leur attention est d'abord centrée sur l'enfant à naître. La connaissance des processus gestationnels leur apporte des normes scientifiques précises pour leurs interventions. Leur responsabilité est engagée dans la préservation de la santé voire de la vie.
  Cette responsabilité les conduit à prêter à la femme enceinte le même idéal de rationalité médicale que celui qui les anime, et à mettre à distance la complexité et les contradictions du contexte existentiel particulier dans lequel pour chaque femme se développe la maternité. Depuis la légalité de la contraception d'une part et celle de l'interruption volontaire de grossesse d'autre part, toutes les naissances sont supposées désirées. C'est tout ce qui compte. Les soignants nous disent souvent, devant le caractère rigoureux et contraignant d'un traitement : "il faut qu'elles sachent ce qu'elles veulent; elles veulent un enfant, c'est comme ça."

Fonction des psychologues dans le service

Nous sommes là pour que la femme enceinte hospitalisée puisse parler

d'elle-même comme sujet de ce qui lui arrive, et pour nous occuper de l'impact psychologique de l'incident gynécologique et de sa prise en charge médicale, voire du versant psychologique de la grossesse et de sa pathologie.

L'entretien avec la psychologue est indiqué à chaque femme enceinte hospitalisée par le médecin responsable ou l'infirmière. Mais l'entretien ne se développe que lorsque nous avons précisé nous-même à la patiente notre fonction et notre place dans le service, que le secret de ses propos lui est garanti (notamment dans le dossier médical) et qu'elle marque son accord ou son souhait de cet entretien.

Le premier entretien a lieu à un moment souvent dramatique du vécu de la grossesse : moment d'hospitalisation où la grossesse bascule dans le registre de la maladie et où la femme enceinte est brutalement séparée de son milieu familial et de ses activités.

C'est notre position de tiers par rapport à la relation soignant-femme enceinte et notre fonction d'écoute de la personne malade en tant que sujet de son état (et non en tant que porteur de signes pathologiques) qui nous ont permis de recueillir un témoignage très riche sur le dialogue qui s'établit et se développe entre l'équipe soignante et la patiente sans devoir recourir à l'observation directe ou au montage expérimental.

C'est notre attention portée exclusivement à ce que disent les patientes d'une part, les soignants d'autre part, dans leur parole singulière à propos de la "maladie" et à propos de la relation soignant-soignée qui nous a permis de trouver un support linguistique, à une analyse des difficultés et des impasses de ce dialogue, et d'approcher sur ces bases le ressort psychologique du profond malentendu qui les marque souvent.

Les entretiens avec les femmes enceintes se déroulent de la façon suivante : nous laissons la personne nous parler d'elle et de son état , selon ses thèmes propres sans questionnement systématique. Les éléments biographiques et d'anamnèse sont ainsi apportés dans le fil du récit et des commentaires de la patiente, selon leur logique interne; c'est-à-dire marqués du sens conscient et non-conscient dont ils sont porteurs pour chaque femme.

De sorte que la proximité dans le discours des éléments évoqués est pour nous une indication que ces éléments sont appelés l'un par l'autre

quant à leur effet de sens pour la personne qui les énonce, même si elle n'en a pas conscience. Les signifiants qui les évoquent et les relient entre eux nous guident vers une lecture de leur valeur signifiante pour la personne qui parle, puisque c'est elle qui met en mots les éléments de son histoire et certains aspects des événements corporels qui lui arrivent et qui, se produisant dans le présent, font surgir du passé proche ou lointain l'évocation d'expériences personnelles plus anciennes avec lesquelles ils forment un réseau associatif.

Avec les soignants, l'échange est plus difficile et plus prudent. Ils sont souvent sur des positions défensives et anxieuses et nous tâchons de n'être ni des censeurs, ni des supporters des positions dont ils témoignent vis à vis de leur patiente; nous essayons au contraire d'être disponibles pour leur éventuel questionnement. L'échange avec les soignants prend place dans un travail de réflexion sur leur pratique, ce qui nous amène à reprendre des cas cliniques et à évoquer avec eux leur engagement dans la relation avec telle de leurs patientes.

Le malentendu : un exemple

Le cadre et les actants étant succintement qualifiés, je vais maintenant reprendre l'exemple concret d'un malentendu soignant-femme enceinte : malentendu qui s'est noué d'une façon poignante dès l'arrivée de la patiente à l'hôpital, et qui n'a pas pu être levé avant de se cristalliser dans une altercation violente, provoquant le départ contre-avis de la patiente.

Je l'appellerai "Elle"

Madame "Elle" ou L. est une jeune femme de 24 ans, hospitalisée à la 33e semaine de sa seconde grossesse dans les circonstances suivantes : Deux jours après la consultation prénatale obligatoire du 8e mois, son médecin en ville lui a fait demander par téléphone de passer à l'hôpital un ou deux jours pour des examens. En fait, l'infection urinaire décelée lors de la consultation a conduit le médecin à demander une analyse du liquide amniotique. Elle est venue très volontiers, mais une fois à l'hôpital et les prélèvements effectués, elle a manifesté sa volonté de repartir avant les résultats. Ce qui a plongé tout le monde dans la consternation.

J'ai rencontré cette jeune femme à la demande de l'infirmière-chef, très énervée par la réaction jugée inopportune de cette patiente : "elle pleure tout le temps, elle dit qu'elle veut rentrer, elle répète tout le temps la même chose et on a beau lui expliquer, elle ne veut pas comprendre qu'il faut qu'elle reste là".

Je demande ce qui se passe pour elle et m'aperçois de l'incertitude et de l'inquiétude de l'équipe soignante quant à l'évolution de cette grossesse, suivie jusque-là en ville par le médecin de famille.

L'équipe soupçonne un milieu utérien trop pauvre, redoute une hypotrophie foetale méconnue jusqu'ici et des analyses plus fines sont attendues pour mettre en route un traitement; celui-ci impliquera que la jeune femme soit hospitalisée : à la fois pour contrôler au fur et à mesure l'effet médicamenteux, et pour surveiller son alimentation et son mode de vie. De tout cela apparemment on ne lui a rien dit, "puisqu'on n'était pas sûr" et qu'"il fallait attendre".

Que sait-on d'elle? "Qu'elle a déjà une petite fille de 5 ans, qu'elle est au chômage, qu'elle fume, qu'on ne sait pas si elle mange convenablement." Je demande s'il y a pour elle des difficultés socio-économiques évidentes : l'infirmière n'a pas d'information, mais l'aide-soignante ne le croit pas et remarque simplement que "le mari à l'air bien". Rien de plus.

Ce qui domine le propos des infirmières, c'est leur irritation devant l'apparente incompréhension par la malade de son état et de l'intervention de l'équipe hospitalière.
Ses pleurs, son rejet de la surveillance hospitalière, ses escapades à la cafétéria pour fumer, sa demande stéréotypée de rentrer chez elle, sont ressenties par le personnel comme autant de manifestations d'hostilité, et comme une mise en cause de leur autorité et de leur compétence en même temps qu'une ignorance et un mépris de leur dévouement. Et sans doute "l'indiscipline" de la patiente est-elle aussi une protestation. Mais de quoi ? La protestation n'est pas seulement révolte, elle est aussi affirmation, appel à être entendu.

Qu'apparaît-il dans l'entretien avec Madame L.? Je me limiterai à ce qui touche de plus près à notre thème.

Elle arrive en pleurs, répétant sa plainte d'être là sans pouvoir

rentrer. Mais lorsque je lui demande ce qui la tourmente et lui propose d'en parler, elle se détend, parle assez facilement et évoque de nombreux éléments de sa situation présente et de son histoire avec un calme et même un certain plaisir qui contrastent avec l'image qu'elle a pu donner d'elle dans le service.

Elle situe son souhait insistant de rentrer chez elle dans le contexte de sa préoccupation pour sa fillette laissée à la garde impronptue de la grand-mère maternelle dans un autre village, de sa difficulté à être plus éloignée encore de son mari, employé comme plombier en Allemagne et donc déjà absent de longs moments dans la semaine, et de son appréhension de l'hôpital comme tel. "Je ne suis pas malade moi. Je n'ai rien" répète-t-elle plusieurs fois. "J'étais juste venue pour des examens et maintenant on me garde, on me laisse plus sortir".

Cette seconde grossesse est très importante pour elle à plusieurs titres.
Désirée par elle et, dit-elle, par son mari, ce sera le premier enfant du couple marié depuis un an. "Avant, j'étais en concubinage, explique-t-elle, Sylvie est de l'autre, j'avais oublié ma pilule. Il est parti en 84. C'était un délinquant, il pensait qu'aux copains et il me battait. Il est parti en me laissant sans rien , juste avec la petite".

La mention de sa première maternité et de son premier partenaire viennent là comme une parenthèse contrastive dans l'évocation de sa présente grossesse.

Cette deuxième grossesse la renvoie aussi à son père, décédé il y a 7 mois et dont Madame L. me dit : "qu'il en était très heureux pour elle". "Il disait toujours qu'il voulait voir ce petit-là; maintenant il n'est plus là pour la voir". Et ajoute-t-elle : "moi je suis là sans rien faire". Madame L. a été très affectée par la disparition de son père; avant de parler des circonstances de son décès, elle évoque le soutien matériel et moral qu'il lui a apporté lorsqu'elle a été quittée par son premier compagnon. "Il venait toutes les semaines, il apportait de l'argent, il restait un moment..." Elle ajoute : "il était content de mon deuxième mari; J'ai un mari avec lui, pas comme l'autre". (est-ce une citation?)

Comment son père est-il mort?
Presque subitement, pour elle du moins, d'un cancer d'évolution

rapide, qui aurait été diagnostiqué à l'occasion d'une hospitalisation "pour une entorse au genou : un accident à la ferme". "On devait l'opérer de son genou et on avait fait des analyses. Mais le mariage était prévu pour le samedi; l'opération a été reculée au lundi... Il y a eu plusieurs interventions; c'est dans les analyses qu'ils ont trouvé. Il n'est plus ressorti".

On ne peut s'empêcher de remarquer la similitude des termes qu'elle emploie pour parler l'hospitalisation funeste de son père et la sienne puisque : la maladie grave et la mort, se profilant derrière le motif bénin, elle est révélée par "les analyses". Mêmes mots (les analyses, être à l'hôpital, il n'est plus sorti, on ne me laisse plus sortir...) : même destin?

Madame L. invite encore à ce rapprochement qu'elle méconnait cependant, en revenant à son souhait de fuir ce lieu, d'avoir un sursis. Elle compose : "Je voudrais rentrer au moins samedi, être chez moi dimanche. Je reviendrai lundi s'il faut. Pourquoi ils ne veulent pas. Ils ne me disent rien, alors pourquoi? Ici encore, "partir samedi, revenir lundi", répètent à son insu le sursis octroyé par le chirurgien à son père pour assister au mariage de sa fille.

Le silence des soignants paraît à Madame L. aussi hostile qu'à eux ses pleurs et sa révolte.

C'est autour de cela que se cristallise le malentendu : De quoi s'agit-il? Quel est ce non-dit?
Comment ne pas entendre la terreur de la mort qui pourrait s'annoncer pour Madame L. comme cela se fit pour son père? Le destin se répèterait-il là maintenant, à l'instant? Et pour frapper qui? Madame L. pense sans doute à elle -même : "Je ne suis pas malade".
Les soignants eux aussi redoutent la mort ou la maladie, mais c'est celle du foetus. Celui-là dont on n'ose surtout pas parler à la femme enceinte hospitalisée parce que justement "on ne sait s'il vivra".

Dans notre exemple, la patiente exprime l'importance de l'enfant à naître comme métonymie de l'amour et comme hommage à son père, mais elle écarte ou dévie l'existence du moindre obstacle à cet accomplissement. Elle ne veut pas, ne peut pas savoir qu'il puisse y avoir une difficulté à l'évolution de sa grossesse. Elle se défend pour elle-même de la proximité de la maladie et de la mort qui font retour dans l'intérieur de son corps,

précisément dans cette poche utérine qui est à la fois le plus intime de son propre corps et la poche en creux où vit l'autre en elle. Elle se protège en niant toute pathologie possible. Ce faisant, elle risque la maladie, peut-être la mort de l'autre, et dévoile ainsi l'ambivalence courante mais inconsciente des mères à l'égard de l'enfant qu'elles portent en elle.

C'est dans cette contradiction, dans cette désinvolture apparente et dans son envie de se rapprocher coûte que coûte de ceux qui vivent, que se signifie sa souffrance. (Ce, "je ne suis pas malade moi" est peut-être à entendre aussi, sous la forme de la dénégation, comme un "ne voyez-vous pas que je souffre").

Car c'est cette souffrance-là que l'équipe soignante ne parvient pas à supporter et donc à entendre. Peut-être parce que la souffrance de cette femme, révélée par ou à l'occasion d'une pathologie de la grossesse, touche en eux une réalité inconnue d'eux-mêmes, inconsciente, et qu'ils tiennent à distance.

La malade ne peut la mettre en mots dans le dialogue avec les soignants d'une part parce qu'elle ignore encore elle-même, et d'autre part parce que les soignants manifestent par avance qu'ils ne peuvent tolérer de l'entendre. Tolérer que cette femme puisse avoir des raisons à elle seule de souffrir dans sa grossesse, de sa grossesse. Souffrir de quelque chose qui fait irruption pour elle dans l'incident pathologique lui-même ou dans sa prise en charge médicale.

Notre patiente entend cela comme son exclusion. Avec ses pleurs, sa plainte, elle tente d'imposer aux soignants son existence à elle dans cette grossesse qu'ils prennent en charge et d'où elle se sent mise hors-jeu dès lors qu'elle ne joue pas le jeu de la médecine.

Pourquoi est-il impossible aux soignants de supporter l'interpellation de cette femme, et son rejet apparent de leurs soins?

La naissance prématurée, l'interruption pathologique d'une grossesse, la mort du foetus, sont toujours un échec pour l'équipe obstétricale, par rapport à l'idéal professionnel qui soutient son action.

Que la mort ne puisse être évitée, que la maladie déjoue les efforts médicaux sont la limite toujours difficilement acceptée de l'activité thérapeutique. Les connaissances scientifiques sont là pour faire reculer

cette limite. La compétence et la conscience professionnelle rendent son existence tolérable et soulagent la culpabilité des soignants.
Mais l'attitude du malade ou d'un tiers, ici la femme enceinte en position de tiers par rapport au foetus, peut apparaître comme un obstacle à la réalisation de cet objectif et de cet idéal médical. Elle peut représenter le responsable de l'échec, l'adversaire.

Lorsque Madame L. ne veut rien savoir en apparence des conditions biologiques défavorables dans lesquelles se développe son enfant in utéro, l'équipe soignante craint d'entendre que la vie de son enfant à naître lui importe moins que quelque chose d'autre. Ce n'est peut-être pas faux, ou pas totalement faux, si l'on se reporte à ce que nous dit Madame L.. Mais c'est que Madame L. est à ce moment-là submergée par une souffrance qui se réveille en elle, dont peut-être l'attente-même de l'enfant, quand tout allait bien, assurait le sommeil, et qui l'empêche tout simplement d'être en prise sur la réalité présente, et pouvoir penser au foetus qu'elle porte comme à cet enfant auquel, dans son discours elle tient tant.

L'incompréhension, le blocage de la communication entre l'équipe soignante et cette femme ne tient donc pas à des raisons linguistiques, mais s'appuie cependant sur la pluralité et la divergence des contextes évoqués par les mots effectivement prononcés pour chacun des interlocuteurs, contextes qui leur confèrent leur sens :
"Il faut attendre le résultat des analyses".
"Je veux rentrer tout de suite chez moi".

Cette incompréhension dévoile aussi qu'un malentendu suppose que quelque chose de la vérité du propos échangé est en même temps entendu et refusé, ici :

<u>le rapport à la mort et à la maladie</u>, différent pour chaque protagoniste, mais également passionnel et méconnu pour chacun;

<u>la peur de l'autre</u>, en tant que ses attitudes, ses attentes, soupçonnées, entr'entendues, interroge l'idéal ou les images autour desquels se conforte le moi de chacun.

Dans cette perspective, la formation à la communication, l'amélioration de son déroulement, ne consistent pas à tendre vers la transparence et l'univocité des énoncés ou vers leur clarification rationnelle, mais à tolérer l'ambiguïté et l'équivoque qui donne des chances à une relance de l'énonciation. Car la communication ne vise pas

simplement l'élucidation d'un référent objectivable; elle est aussi rencontre de l'autre dans le langage qui en est à la fois, en raison-même de sa nature symbolique, le support, le medium, et l'obstacle.

Université Strasbourg I
UA CNRS 668 (Ladisis)
F 67'000 Strasbourg

Dominique Weil

ASPECTS PRAGMATIQUES DE L'EMPLOI DES CIRCONSTANTS

Si je me propose de parler ici d'aspects pragmatiques de l'emploi des circonstants, il faut bien préciser qu'il s'agira en vérité de problèmes qu'on considérait naguère encore comme des problèmes purement syntaxiques. Cette prédilection qu'on a eue dans un passé récent pour les solutions purement syntaxiques s'explique évidemment par l'influence du génération-visme. Lors d'une autre occasion (cf. Wüest à paraître), j'ai pourtant essayé de démontrer que certaines différences distributionnelles purement graduelles semblent bien plutôt s'expliquer par les propriétés sémantiques des éléments impliqués.

Cependant, certains problèmes pourraient aussi trouver une solution dans le cadre de la pragmatique, et je pense là à une pragmatique conçue comme théorie interprétative, dont l'exemple classique est la théorie des maximes de la conversation de Grice (1975). Quant aux problèmes que j'ai l'intention d'aborder, ils ont tous trait à la problématique générale de la portée de la négation. On a beaucoup insisté par le passé sur ce qu'on peut appeler l'"ambiguïté" de la négation. On sait que la phrase

(1) Ludovic n'aime pas Geneviève

peut être paraphrasée aussi bien par (2a) que par (2b) et même par (2c):

(2) a. Ce n'est pas Ludovic qui aime Geneviève
b. Ce n'est pas Geneviève qu'aime Ludovic
c. Ce n'est pas de l'amour que Ludovic éprouve pour Geneviève

En d'autres termes, la négation peut porter sur chacun des deux syntagmes nominaux, de même qu'elle peut servir à contester le choix du verbe, sans compter que la négation peut aussi servir à nier plusieurs syntagmes à la fois. Hors contexte, il est impossible de savoir quelle paraphrase correspond aux intentions du locuteur. Cependant, tous les syntagmes ne montrent pas le même comportement avec la négation.

Ainsi, dans sa thèse sur la portée de la négation, Christina Heldner (1981, 29ss.; cf. aussi Wüest 1984) distingue quatre types de syntagmes non verbaux selon leur comportement avec la négation. C'est cette classification qui me servira de cadre à mon exposé. Pour l'établir, Christina Heldner utilise le "entailment and inconsistency test" de Geoffrey Leech. Voici un exemple pour la première catégorie:

(3) a. Marx n'a sûrement pas pensé à cela
    b. Marx a pensé à cela
    c. Marx n'a pas pensé à cela

De toute évidence, (3a) est inconsistant avec (3b), mais implique (3c). Cela revient à dire que l'adverbe sûrement se trouve hors de la portée de la négation. De fait, sûrement est ce qu'on appelle un adverbe de phrase, et les adverbes de phrase sont justement une catégorie d'adverbes qui ont la propriété syntaxique de se trouver toujours hors de la portée de la négation (ou de l'interrogation). Dans ce premier cas, je pense donc que nous avons effectivement affaire à un problème purement syntaxique.

Le second cas est déjà plus complexe. Soit donné l'exemple suivant, qui s'inspire d'une phrase prononcée récemment par le président sud-africain P.W. Botha:

(4) a. Notre police ne tue personne sans raison
b. Notre police tue des gens
c. Notre police ne tue personne

Cette fois-ci, la phrase (a) implique manifestement la phrase positive (b), et est inconsistante avec la phrase négative (c). On n'hésiterait guère à paraphraser la phrase (4a) par quelque chose comme Notre police tue, mais pas sans raison. De fait, l'adverbial sans raison est ce que Christina Heldner appelle un complément +NEG, ce qui suggère qu'il s'agit dans ce cas d'une catégorie grammaticale qui attire automatiquement la négation sur soi.

A vrai dire, les choses ne semblent pas si simples. Que se passe-t-il par exemple si deux compléments +NEG se trouvent dans la même phrase?

(5) Pierre ne regarde pas "Dallas" chaque semaine avec plaisir

Les phrases Pierre ne regarde pas "Dallas" chaque semaine et Pierre ne regarde pas "Dallas" avec plaisir, ne comportant qu'un seul complément +NEG, seraient univoques. Par contre, il est nettement moins clair dans (5) lequel des deux compléments +NEG, chaque semaine ou avec plaisir, se trouve dans la portée de la négation.

Ce n'est qu'aussi longtemps que la phrase ne contient qu'un seul complément +NEG que les choses semblent claires. Et encore le contexte peut-il influer sur l'interprétation. Dans la phrase suivante, la négation ne se rapporte de toute évidence pas au complément +NEG:

(6) Pierre ne regarde pas "Dallas" avec plaisir, mais "Dynastie"

Si les compléments +NEG ont dans certains contextes - mais dans certains contextes seulement - la propriété d'attirer

la négation sur soi, cela ne doit donc pas être une propriété syntaxique constante, mais plutôt un phénomène d'interprétation.

Or, il est manifeste que dans le cas d'une phrase comme (4a), dont l'interprétation hors contexte semble claire, le circonstant qui se trouve apparemment dans la portée de la négation est l'unique élément facultatif de la phrase. Encore ne faut-il pas oublier qu'un élément qu'on surajoute à une phrase négative n'en augmente pas l'informativité comme dans le cas de la phrase positive. Ainsi, la phrase (7a) implique la phrase (7b), amputée du circonstant:

(7) a. Le président a prononcé cette phrase distraitement
    b. Le président a prononcé cette phrase

Par conséquent, (7b) est moins informatif que (7a). En revanche, pour les phrases négatives correspondantes

(8) a. Le président n'a pas prononcé cette phrase distraitement
    b. Le président n'a pas prononcé cette phrase

c'est la phrase amputée du circonstant qui implique la phrase complète. De fait, si le président n'a pas prononcé cette phrase, il ne l'a pas non plus prononcé distraitement. Le circonstant n'apporte donc pas un supplément d'information à la phrase négative, mais en restreint l'applicabilité.

Comme toute phrase négative est ambiguë en soi et a donc besoin d'être interprétée, on se posera la question de savoir laquelle des maximes de Grice doit s'appliquer à un cas comme la phrase (8a). C'est à coup sûr la première maxime de quantité, qui est libellée comme suit: "Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis."[1] Or, en ajoutant le circonstant distraitement à la

phrase (8b), on la fait en principe moins informative. Par conséquent, le locuteur enfreindrait la maxime en question s'il utilisait la phrase (8a), tout en ayant des preuves que (8b), à la fois moins longue et plus informative, est vraie. En admettant que le locuteur respecte les maximes de la conversation, l'allocutaire est donc en droit de conclure que le locuteur ne possède pas de preuves pour admettre comme vraie la phrase (8b), qui ne comporte pas de restriction.

Cependant, cela ne suffit pas, car, en interprétant par exemple la phrase

(4a) Notre police ne tue personne sans raison

on ne s'est pas contenté d'admettre que le président Botha manquait de preuves pour dire que sa police ne tue personne; on y a vu un aveu que sa police tue effectivement des gens, ce qui va nettement plus loin.

Cependant, il faut encore tenir compte des propriétés sémantico-pragmatique de la négation en tant que telle. Selon une idée qui remonte à Damourette et Pichon (1927-1949, I, 129-146; VI, 113-242), et qui est aujourd'hui partagée aussi bien par Oswald Ducrot (cf. surtout Ducrot et al. 1980, 49-55) que par Robert Martin (1983, 39) et Gilles Fauconnier (1984, 124s.), toute négation procéderait d'une affirmation. A l'origine, Damourette et Pichon voulaient justifier de la sorte l'existence d'une négation "à double détente" en français. Ainsi la négation aurait lieu en deux temps: on décrocherait d'abord la pensée de l'idée positive, avant de l'accrocher à l'idée négative. La première opération, le décrochage, se ferait au moyen du ne, appelé discordantiel, la seconde opération, l'accrochage, au moyen du second élément de la négation, baptisé forclusif.

Quoi qu'il en soit, l'idée selon laquelle il y aurait une affirmation qui se cacherait derrière chaque négation possède des attraits incontestables. Il faut d'ailleurs noter que, dans l'interview du président Botha, la phrase

(4a) Notre police ne tue personne sans raison

faisait suite à une intervention du journaliste où celui-ci lui reprochait que sa police tue chaque jour des gens dans les ghettos noirs. Elle procédait donc effectivement d'une phrase positive Votre police tue des gens, et elle était au fond une tentative de réfutation - assez maladroite, il est vrai.

Nous ne pouvons pas approfondir ici le problème des propriétés sémantico-pragmatiques de la négation. Je crois cependant que nous tenons là le second facteur, avec la maxime de quantité, qui est à l'origine des interprétations auxquelles nous sommes parvenus dans le cas de (4a) ou (8a). Il y aurait ainsi d'abord la maxime de quantité qui nous obligerait à chercher la raison pour laquelle le locuteur a ajouté à la phrase cet élément restrictif qu'est le complément +NEG, et ce sont ensuite les propriétés sémantico-pragmatiques de la négation qui, en nous incitant à chercher une phrase positive cachée derrière chaque phrase négative, dirigerait notre interprétation dans une certaine direction.

Tout ce qu'il y aurait donc de syntaxique dans le cas dont nous venons de parler, ce serait l'opposition entre actant et circonstant. Que celle-ci joue un rôle important dans ce genre de considérations est aussi confirmé par l'étude de la troisième catégorie de syntagmes que Christina Heldner distingue d'après leur comportement avec la négation. L'exemple (9) illustre ce troisième cas:

(9) a. Hier soir, en sortant, il n'a pas mis son imperméable
b. Hier soir, en sortant, il a mis quelque chose
c. Hier soir, en sortant, il n'a rien mis

Cette fois-ci, la phrase (a) n'implique ni (b) ni (c), et elle n'est inconsistante avec aucune des deux phrases. A vrai dire, son imperméable est un actant obligatoire. D'où aussi l'impossibilité de laisser de côté simplement et purement ce syntagme et la nécessité de le remplacer dans (9b) et (9c) par quelque chose ou par rien.

La différence entre sans raison dans (10a) et son parapluie dans (9a), c'est donc que ce dernier est un élément obligatoire dont la présence dans la phrase ne saurait traduire une intention communicative particulière et par là donner lieu à une interprétation permettant de désambiguïser la négation[2].

Reste une dernière catégorie de circonstants; c'est celle qui va nous retenir le plus longtemps. Elle est illustrée par l'exemple suivant:

(10)a. Le médecin-chef ne passait pas les dimanches
b. Le médecin-chef passait
c. Le médecin-chef ne passait pas

Les informateurs francophones de Christina Heldner (1981, 38) estimaient que la phrase (10a) impliquait à la fois (10b) et (10c). De fait, elle semble bien signifier que le médecin-chef ne passait pas les dimanches, mais qu'il passait les autres jours de la semaine.

En imitant la terminologie de Suzanne Schlyter (1977) et de Christina Heldner (1981), nous allons appeler cette dernière catégorie de syntagmes les circonstants cadre, parce qu'ils indiquent en quelque sorte un cadre à l'intérieur duquel une proposition est vraie ou fausse. Ajoutons

que, parmi les adverbes, les adverbes cadre présentent encore une autre propriété "gênante". C'est qu'ils remettent en cause la distinction désormais traditionnelle entre adverbes de phrase et adverbes de prédicat. En réalité, les adverbes de phrase ne se définissent pas seulement par le fait qu'ils se soustraient à l'influence de la négation et de l'interrogation; cette propriété se traduit aussi sur le plan distributionnel par les positions que peuvent occuper les adverbes de phrase et les adverbes de prédicat à l'intérieur de la phrase négative.

Ainsi l'adverbe de phrase ne s'emploie-t-il qu'en tête de la phrase, immédiatement devant le forclusif ou encore en position insérée. L'exemple (11) illustre cet usage:

(11)a. Evidemment, Pierre n'a pas salué Marie
b. Pierre, évidemment, n'a pas salué Marie
c. Pierre n'a évidemment pas salué Marie
d. * Pierre n'a pas salué évidemment Marie
e. * Pierre n'a pas salué Marie évidemment
f. Pierre n'a pas salué Marie, évidemment

Quant à l'adverbe de prédicat, il s'emploie exactement dans les positions dans lesquelles l'adverbe de phrase est inadmissible:

(12)a. * Gentiment, Pierre n'a pas salué Marie
b. * Pierre, gentiment, n'a pas salué Marie
c. * Pierre n'a gentiment pas salué Marie
d. Pierre n'a pas salué gentiment Marie
e. Pierre n'a pas salué Marie gentiment
f. * Pierre n'a pas salué Marie, gentiment

Par contre, les adverbes cadre sont admissibles dans toutes les positions, encore que la position initiale de phrase soit très nettement leur position préférée:

(13)a. Récemment, Pierre n'a pas salué Marie
b. Pierre, récemment, n'a pas salué Marie
c. Pierre n'a récemment pas salué Marie
d. Pierre n'a pas salué récemment Marie
e. Pierre n'a pas salué Marie récemment
f. Pierre n'a pas salué Marie, récemment

Bien que la catégorie des circonstants cadre puisse donc être définie selon des critères distributionnels, je ne crois pas qu'il faille la considérer comme une catégorie syntaxique, mais bien plutôt comme une catégorie sémantico-pragmatique. De fait, les circonstants cadre forment une catégorie assez homogène de circonstants qui indiquent, comme nous l'avons déjà dit, un cadre à l'intérieur duquel une proposition est vraie ou fausse.

En détail, ils peuvent être subdivisés en

- circonstants de temps (il y a sept ans, dans huit ans, en 1922, l'été dernier, etc., de même que actuellement, récemment, etc.);
- circonstants de lieu (à Paris, entre Montparnasse et Montmartre, sur la table, etc.), mais à l'exclusion des circonstants d'origine et de but[3];
- circonstants de domaines (dans le football américain, en grammaire générative, selon Chomsky, etc., de même que techniquement, esthétiquement, etc.).

Or, tous ces circonstants sont ce que Gilles Fauconnier appelle des introducteurs d'espaces mentaux (cf. Fauconnier 1984, 47-51). Nous ne pouvons pas présenter ici en détail la théorie des espaces mentaux. Disons simplement qu'elle n'est pas trop dissemblable de la théorie de la polyphonie d'Oswald Ducrot, tout en présentant des ressemblances qui ne

sont guère fortuites avec le concept des mondes possibles des logiciens. L'avantage de la théorie de Fauconnier, c'est précisément qu'elle rend compte des propriétés sémantico-pragmatiques propres aux circonstants cadre. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas les seuls introducteurs d'espaces mentaux, mais, à côté d'autres introducteurs comme l'hypothèse, la négation, l'interrogation, etc., ce sont les seuls qui soient de nature explicitement lexicale.

Cependant, on pourrait même être tenté d'aller plus loin que Fauconnier et de postuler que les circonstants cadre ne mettent pas en place un seul espace mental, mais deux espaces en même temps, car nous avons vu que la phrase

(10a) Le médecin-chef ne passait pas les dimanches

a été interprétée dans le sens que le médecin-chef, tout en ne passant pas les dimanches, passait les autres jours de la semaine. En d'autres termes, la proposition le médecin-chef passait serait fausse dans l'espace temporel "les dimanches", mais vraie dans l'espace temporel "les autres jours de la semaine". De même, si l'on lit dans le Cours de linguistique générale

(14) Pour nous, [la langue] ne se confond pas avec le langage

cette phrase fait évidemment entendre que d'autres font cette confusion. On a donc l'impression que l'introducteur pour nous met en scène en plus de l'espace qui correspond à cet introducteur une sorte d'espace complémentaire.

Cependant, ce qui est vrai pour les phrases négatives ne l'est pas nécessairement pour les phrases positives. Soit la phrase

(15) Le médecin-chef passait tous les dimanches

On s'abstiendra sans doute de déduire de cette phrase que le médecin-chef ne passait pas les autres jours. Il se peut très bien que le locuteur d'une telle phrase juge en quelque sorte normal que le médecin-chef passe les autres jours de la semaine, et que seul le fait qu'il passait même les dimanches lui paraisse digne de remarque. De même, la phrase

(16) L'année passée, Jean-Claude habitait Neuchâtel

ne permet pas nécessairement de conclure que Jean-Claude habitait une autre année ailleurs, ou qu'il habite cette année-ci ailleurs. Il se peut aussi que le locuteur de cette phrase ne possède pas de renseignements plus précis. Ajouter à une phrase - positive ou négative - un complément cadre, c'est y ajouter une restriction, et il faut bien que l'utilisation de cet élément restrictif corresponde à une intention communicative quelconque.

Pour cette raison, il y a de nouveau lieu d'appliquer la première maxime de quantité à ce type de phrases. De façon générale, ce cas rappelle d'ailleurs très fortement celui des compléments +NEG, car l'asymétrie que nous venons de constater entre les phrases positives et négatives doit également s'expliquer par les propriétés sémantico-pragmatiques de la négation, donc par le fait qu'on est toujours tenté de chercher une phrase positive qui se cache derrière une phrase négative. Dans le cas où une proposition est présentée comme fausse, mais à l'intérieur d'un espace mental particulier seulement, on peut ainsi facilement arriver à la conclusion que la même proposition doit être vraie à l'intérieur d'un espace mental complémentaire.

En conclusion, je pense donc que certains problèmes ayant trait à la portée de la négation pourraient bien trouver une solution dans le cadre de la pragmatique. Et, comme

les propriétés à expliquer n'ont pas de caractère vraiment constant, mais dépendent par exemple de la présence ou de l'absence d'une négation, cette façon de procéder me semble plus satisfaisante que le traitement syntaxique désormais connu, qui consiste tout simplement à créer de nouvelles sous-catégories d'adverbes et de circonstants chaque fois qu'un problème se pose.

Université de Zurich Jakob Wüest

Notes

1. P. 61 de la trad. fr. - Au fond, on pourrait aussi opérer avec la maxime de pertinence, favorisée par Sperber et Wilson (1986), car la présence d'un élément restrictif devrait amener l'allocutaire à s'interroger sur sa pertinence. Cependant, on se place alors à un niveau de très grande abstraction. Inversement, on pourrait être tenté de préférer à la maxime de Grice une maxime plus spécifique comme: "N'ajoutez pas de restriction à votre contribution si vous avez des preuves qu'elle est vraie sans cette restriction."

2. Actants obligatoires et actants facultatifs ne semblent pas se comporter d'une façon foncièrement différente. Ainsi, dans la phrase

   Je n'ai pas dit à ta femme que tu as une maîtresse

   à ta femme est un tiers actant facultatif. Si la négation s'y rapporte, la phrase revient à dire: "J'ai dit à quelqu'un d'autre que ta femme que tu as une maîtresse." Cependant, ce n'est pas là l'unique interprétation possible. La présence d'un actant facultatif ne désambiguïse donc pas la phrase négative, comme cela est le cas du circonstant, à condition qu'il n'y en ait qu'un seul.

3. Il y a pourtant un détail qui m'a longtemps gêné: c'est qu'il y a de nombreux circonstants de lieu qui ne se comportent pas comme des circonstants cadre. Il arrive même que le même circonstant se comporte tantôt comme circonstant cadre et tantôt pas. Cette différence apparaît très nettement quand on essaie de placer les circonstants de lieu en tête d'une phrase négative, ce qui est, on s'en souvient, la position préférée du circonstant cadre:

(I) a. A Montpellier, il ne faisait pas froid.
b. * A Montpellier, Jean-Jacques n'habite plus.
(II)a. Derrière sa maison, il n'y a pas de fumier.
b. ?* Derrière toi, Yvonne ne se cache pas.

Beaucoup de théoriciens de la grammaire de valence considèrent les compléments de lieu de (Ib) et de (IIb) comme des actants. Dans (Ib), il s'agit de toute façon d'un élément obligatoire. De même, on peut considérer que dans (IIb) l'indication de lieu contribue très directement à l'interprétation du verbe, ce qui serait, selon l'intéressante définition de Ludo Melis (1983: 26), le trait distinctif de l'actant. En tout cas, il semble bien que les compléments de lieu qui ne présentent pas toutes les propriétés syntaxiques des circonstants cadre entretiennent des relations syntaxiques particulièrement étroites avec le verbe.

Bibliographie

Damourette, J., Pichon, E. (1927-49): Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 7 vol., Paris, d'Artrey.

Ducrot O. et al. (1980): Les mots du discours, Paris, Minuit.

Fauconnier, G. (1984): Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles, Paris, Minuit.

Grice, H.P. (1975): "Logic and Conversation", in: Syntax and Semantics III, éd. par P. Cole et J.L. Morgan, New York, Academic Press. (Trad. fr., Communications 30 (1979), 57-72.)

Heldner, Ch. (1981): La portée de la négation. Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques, thèse, Stockholm.

Martin, R. (1983): Pour une logique du sens, Paris: P.U.F.

Melis, L. (1983): Les circonstants et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne, Louvain, Presses universitaires de Louvain.

Schlyter, S. (1977): La place des adverbes en -ment en français, thèse, Constance.

Sperber, D., Wilson, D. (1986): Relevance. Communication and Cognition, Oxford, Basil Blackwell.

Wüest, J. (1984): c.-r. de Heldner (1981); Vox Romanica 43, 223-231.

Wüest, J. (à paraître): "Syntaxe, sémantique et sous-catégorisation des adverbes", paraîtra dans les Actes du XVIIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes.

NEOCODAGE ET DISCOURS DE LA PRESSE: LE MOT COMPOSE DANS LE QUOTIDIEN SUISSE-ROMAND *LE MATIN*

1. La presse écrite a toujours été avec la publicité l'un des objets privilégiés pour l'analyse du renouvellement lexical d'une langue et plus particulièrement du français[1]. Il s'agit alors de constituer des corpus quantitativement représentatifs qui permettent des constatations sur les tendances néologiques du lexique[2]. Au niveau méthodologique, cette démarche revient à extraire les mots de leur contexte pour les analyser ensuite sur le plan de la langue, ce que E. Coseriu réduit à la formule suivante: "on crée pour les besoins de la parole, mais on crée dans la langue" (Coseriu 1982, 7). D'habitude cette vision des choses est liée à une conception selon laquelle un néologisme doit être entériné par l'usage et légitimé par l'insertion dans le dictionnaire pour être reconnu comme un élément de la langue[3]. Cependant, on constate que dans la presse ou dans la publicité une grande partie des néologismes sont des hapax qui ne dépassent jamais les limites du texte qui les a produits. Les traiter de simples mots sauvages revient pourtant à ignorer un aspect tout aussi fondamental du changement lexical que la consécration du néologisme par l'usage: Le lexique ne s'appuie pas exclusivement sur les unités socialement établies par l'usage, il admet encore une grande série d'unités potentielles qui ne figurent que de manière épisodique dans la mémoire lexicale (cf. Lüdi 1983, 112; Kanngiesser 1985, 141). Cette conception suppose que les règles de la formation des unités lexicales font partie de la compétence du locuteur, ce qui lui permet d'encoder ou de décoder des formes néologiques.

1.1. Du point de vue du locuteur l'appartenance d'une unité lexicale à la langue, respectivement à la parole, est une question de norme dans la mesure où celle-ci admet ou

proscrit l'emploi d'un mot selon son acceptabilité dans les différentes situations de communication. Pour le locuteur, les paramètres pertinents pour la reconnaissance et le décodage d'un néologisme sont davantage la mémorisation et la transparence respectivement l'opacité d'une construction[4]. Dans la perspective énonciative, le critère du néocodage n'est donc pas la nouveauté absolue d'un terme mais la résistance que celui-ci oppose à la compréhension dans le cas où il n'est pas mémorisé par le(s) locuteur(s). On peut supposer qu'une partie des néologismes passent inaperçus pour autant que leur sens soit parfaitement calculable à partir des règles lexicales (cf. Lüdi 1983,115).

2. Une théorie du lexique et de la formation des mots doit rendre compte de cette dimension en répondant surtout à deux types de questions:

1°) Quels sont les mécanismes susceptibles de produire un effet de transparence ou d'opacité tant au niveau du signifiant qu'à celui du signifié dans les différents types de formation d'unités lexicales?

2°) Quels sont les principes qui limitent la classe des mots possibles (Kanngiesser 1985, 142)? Ou encore: Comment s'opère au niveau de l'énonciation le filtrage qui attribue les unités néologiques soit à la mémoire épisodique soit à la mémoire à long terme?

La réponse à ces questions ne peut être trouvée à l'intérieur de la seule lexicologie. Le néocodage se rencontre plus fréquemment dans certains genres textuels que dans d'autres; la publicité, la presse écrite et certains domaines scientifiques p.ex. sont propices à la créativité lexicale et ceci pour des raisons fort variées.

Ceci nous amène à poser l'hypothèse que le néocodage relève en partie des stratégies discursives analysables dans le cadre d'une théorie de la typologie textuelle ou discursive.

3. Dans un premier temps, nous n'avons pas besoin de corpus quantitativement représentatif pour soutenir cette

hypothèse. Nous proposerons au contraire une analyse ponctuelle d'un aspect du néocodage dans un seul quotidien suisse romand: les mots composés dans **Le Matin** (dorénavant **LM**). Ce journal ne manque pas de frapper le lecteur régulier que nous sommes devenu pour des raisons professionnelles[5] par la verve créatrice et surtout par la fréquence de mots composés inédits. Ce phénomène nous est ainsi apparu comme un objet idéal pour une recherche sur la formation des mots au carrefour de la lexicologie et de la linguistique textuelle ou discursive.

4. Du point de vue typologique, le journal est une variante spécifique du genre de l'information qui se définit par des configurations situationnelles et des stratégies discursives spécifiques[6]. Les articles peuvent être attribués à ce que nous appelons les micro-genres (Münch 1986) qui correspondent *grosso modo* aux rubriques d'un journal, tels que les reportages sportifs, le commentaire politique, les faits divers etc. Ces formes relèvent de composantes situationnelles différentes qui se manifestent au niveau textuel sous forme de traces énonciatives distinctives qui permettent à leur tour de différencier les genres. Les mécanismes énonciatifs du discours de l'information de tous les genres s'avèrent complexes. Dans **LM** p.ex., les différents articles sont signés par des journalistes qui participent toutefois à une énonciation collective caractéristique de ce journal. Ceci est liée à une certaine attitude normative de la part du journal qui limite la pertinence des paramètres individuels de l'énonciation des différents journalistes[7]. Il s'ajoute à cela que chaque article résulte en fait d'une sorte de poly-énonciation: D'abord, parce que l'information est souvent déjà structurée par les sources que le journaliste reprend pour rédiger son texte. Ensuite, parce que la rédaction d'un article fait le plus souvent intervenir plusieurs énonciateurs, le

journaliste n'assumant généralement que le corps même du texte. D'autres complètent l'article par des titres, des corrections stylistiques ou le transforment même par des coupures.

Nous considérons donc que nous pouvons faire abstraction des paramètres individuels de l'énonciation dans le cadre de cette analyse. D'ailleurs l'hypothèse d'une énonciation globale ou collective dans ***LM*** est de plus étayée par le fait que le néocodage affecte spécialement certains micro-genres et non pas les articles de journalistes individuels.

5. Le mot composé a toujours préoccupé les lexicologues pour les difficultés qu'il posait à une théorie de la formation des mots. En effet, il est irréductible à la seule dimension morphologique. Depuis le célèbre traité d'A. Darmesteter (1875), le mot composé est considéré comme un phénomène qui se situe à cheval sur la syntaxe et la lexicologie. "Proposition en raccourci" (Darmesteter 1875, 4), le mot composé passe au lexique par sa construction elliptique. Depuis Darmesteter, l'idée du fondement syntaxique du mot composé se retrouve jusqu'à nos jours dans tous les travaux. Elle peut être considérée comme un acquis bien que les relations du mot composé à la syntaxe soient interprêtées de manières souvent très différentes selon les présupposés théoriques des différents auteurs (cf. Benveniste 1967, Guilbert 1975, Catach 1981, Heger 1976[2]).

5.1. Cependant les conceptions divergent lorsqu'il s'agit de définir en intension et en extension le phénomène. Pour Darmesteter la composition est une "union intime des mots" qui "offre une idée nouvelle que l'on ne pourrait trouver dans les éléments pris à part" (Darmesteter 1875, 11). Elle se distingue de la juxtaposition qui ne produit qu'une "réunion de termes rapprochés par les hasards de l'usage" (ad loc.cit.). Ch. Bally (1932, 101-108) cherche à préciser cette définition peu rigoureuse par un certain

nombre de critères formels qui distinguent le composé en tant que "syntagme virtuel" du groupe syntaxique. Impossibilité d'actualiser l'un des éléments du composé par un déterminant; réduction d'un élément à un radical pur comme dans les constructions avec *porte-*; ou encore la possibilité d'être remplacé par un mot unique sont quelques-uns des traits qui séparent le mot composé du groupe syntaxique.

5.2. La notion de commutation qui apparaît en germe chez Bally est aussi à l'origine de la définition du mot composé dans la linguistique fonctionnelle. A. Martinet propose (1967) le terme de synthème qui désigne dans sa version la plus récente (Martinet 1985, 37) "un signe linguistique que la commutation révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comporte vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique". Cette définition efficace et très vite reprise par la recherche (Rohrer 1967, Piacentini 1981, Catach 1981) a cependant pour nous deux désavantages:

1°) Elle s'applique autant au domaine de la composition qu'à celui de la dérivation. Elle ne permet donc pas de saisir le passage d'un élément de la composition du statut de monème libre à celui d'un thème, voire, à celui d'un préfixoïde comme p.ex. dans *porte-parole*.

2°) A l'intérieur de la composition, la définition ne distingue pas entre les composés construits selon des modèles comme dans "tire-bouchon" ou "pomme de terre" et les composés résultant d'un processus de figement par l'usage comme dans "jeune fille" (cf. Martinet 1985, 35).

5.3. Il est vrai que les deux types de construction ont un comportement identique par rapport à la commutation. Toutefois, dans une perspective énonciative, il y a lieu de traiter séparément les deux variantes. Le figement d'un syntagme provient de son usage réitéré et probablement aussi d'une généralisation de son emploi en dehors du type

discursif qui l'a produit; dans ce cas, le passage du syntagmatique au paradigmatique sera presque imperceptible. Ce type est donc inutilisable dans une stratégie cherchant à produire des effets de néocodage dans le discours, comme c'est le cas pour la publicité ou certaines formes de la presse écrite. La formation sur modèle, par contre, a un effet paradigmatique immédiat. Elle se donne d'emblée à voir comme un concept nouveau.

6. Indépendamment de leur construction, les mots composés posent le problème de la cohérence. Pour la lexicographie, la cohérence du mot composé dépend à la fois de sa construction interne et de son autonomie. Selon Nina Catach (1981, 33), l'intégration du mot composé au lexique se fait en trois phases:

- dans la première, le synthème est encore proche de la phrase dont il est issu;
- dans la deuxième, le synthème est ressenti comme métaphorique ou analogique;
- dans la troisième, le synthème acquiert sa cohérence en se détachant petit à petit de ses antécédents.

6.1. Du point de vue énonciatif, la cohérence du mot composé s'inscrit dans la catégorie plus générale de la cohérence textuelle. Selon le degré de sa transparence, voire, de son opacité dans un contexte donné, le néologisme présentera un obstacle plus ou moins grand à son décodage, ce qui a pour effet de menacer proportionnellement la cohérence textuelle dans son ensemble. La cohérence d'un mot composé, surtout dans le cas du lexique potentiel, ne peut donc se concevoir comme le seul produit du temps au niveau de l'usage. Elle dépend au même degré des propriétés sémantiques du composé, c'est-à-dire de sa capacité de signifier hors contexte.

6.2. Au niveau textuel, la cohérence du mot composé se construit sur deux axes: le premier, de caractère paradigmatique, détermine le composé à partir des règles de la

formation des mots et des compatibilités sémantiques des unités lexicales; le deuxième, de caractère syntagmatique, interprète les relations internes du composé au moyen du contexte. L'hypothèse est que dans le néocodage par composition les deux axes sont en relation inversement proportionnelle: un mot transparent du point de vue de sa formation n'a pas besoin d'opérations supplémentaires d'ancrage par le contexte. L'opacité d'un mot, en revanche, est obligatoirement compensée par le contexte p.ex. sous forme de paraphrase explicative. Nous supposons que les mots potentiels relevant de la mémoire lexicale épisodique appartiennent en grande partie à la deuxième catégorie.

6.3. Dans cette conception, le classement des néologismes dans ***LM*** sera d'ordre sémantique et discursif et ne coïncidera pas forcément avec les catégorisations formelles que propose p.ex. Piacentini à la suite de Martinet pour les néologismes publicitaires (Piacentini 1981).

7. Le traitement du mot composé par les lexicographes est souvent peu systématique; N. Catach (1981) l'a montré à propos de l'ortographe parfois divergente d'un dictionnaire à l'autre. Un terme comme "aire de jeu" qu'on a p.ex. pu lire dans ***LM*** est attesté dans le *Dictionnaire des mots contemporains* (1980) de P. Gilbert avec une première occurrence datant de 1966. Il n'a cependant jamais été enregistré par les dictionnaires courants tels que *Le Petit Robert*, le *Lexis*, le *Dictionnaire du Français contemporain* ou encore *Le Grand Robert* et le *Trésor de la Langue Française*. La lexicographie n'est pas exempte des contraintes discursives. Loin d'être de simples témoins, les dictionnaires incluent des mots au trésor de la langue ou les en excluent selon des mécanismes qui leur sont propres et qui ne sont souvent rien moins que transparents. La pratique langagière des locuteurs en matière de lexique ne coïncide par conséquent pas forcément avec la pratique des

lexicographes, ce qui rend difficile la délimitation de concepts tels que "néologisme" ou "mot potentiel".

Faute d'autres moyens efficaces, les dictionnaires restent pour l'instant la référence pour évaluer le caractère néologique d'un mot. Nous sommes conscients du fait que le recours au dictionnaire n'est que partiellement compatible avec l'approche énonciative du néocodage que nous proposons ici. Cependant, il nous a été matériellement impossible de compléter notre analyse par des enquêtes auprès des lecteurs de *LM*.

8. Considérons d'abord une première série d'exemples de mots composés qui paraissent parfaitement transparents hors contexte:

[1] centre de fitness (5.2.86), traîneau à moteur (3.3.1986), hangar à ratrac (6.3.86), aire de jeu (6.3.86), bus navette (6.2.86)

Il s'agit de composés à fonction référentielle dominante dans le sens de Jakobson; ils ont été visiblement créés pour les besoins de la désignation. On constate cependant que sur le plan de l'expression, ces composés ne sont pas caractérisés par un formalisme strict qui permettrait de prédire la nature des relations entre les éléments associés. On observe d'ailleurs souvent que la préposition qui lie formellement les éléments est supprimée sans que la transparence du composé en souffre:

[2] cocktail météo (25.1.86) < (cocktail de météo)
carte plastique (20.1.86) < carte en plastique
feuille maladie (20.1.86) < feuille de maladie
camion pompes (12.2.86) < camion à pompes
opération sauvetage (3.3.86) < opération de sauvetage[8]

8.1. E.Benveniste (1967, 146) et E. Coseriu (1982, 6) affirment que ces relations ne sont pas de nature syntaxique mais d'ordre logique et abstrait. Elles correspondent à des rapprochements de choses et doivent ainsi être interprétées par le recours au savoir encyclopédique et à l'expérience

pour produire au niveau linguistique des paraphrases interprétatives:

hangar à ratrac = hangar destiné à abriter des ratracs
traîneau à moteur = traîneau (qui a/équipé de/muni de) un moteur

8.2. A partir de ces exemples, on peut donc affirmer que, lors de son apparition, tout composé a un caractère sémantiquement vague qui est dû à l'indétermination des relations entre les éléments qui y sont combinés. Toujours est-il qu'un composé transparent possède une structure logique qui permet de lui associer une paraphrase interprétative par un recours au savoir extralinguistique.

8.3. Du point de vue d'une théorie de la formation des mots, ces observations contribuent à éclairer le statut syntaxique des composés: Ces mots ne se construisent pas à partir de phrases réalisées en structure de surface mais à partir d'une structure abstraite qui, selon les théories, est de nature syntaxique ou logique. Cependant, l'interprétation du mot composé passe obligatoirement par une paraphrase linguistique. Il nous semble donc que les conceptions qui considèrent le mot composé comme l'ellipse d'une phrase réalisée en surface confondent la perspective de la production et de l'interprétation de ce type de formation.

8.4. Du point de vue énonciatif, cette catégorie de composé n'est pas marqué par une stratégie spécifique au type discursif en question. Les mécanismes sémantiques à l'oeuvre dans ces composés font partie d'une opération globale d'ancrage référentiel. C'est ainsi p.ex. que le composé "traîneau à moteur" [1] est donné comme paraphrase explicative du composé "motoneige" apparemment jugé opaque par ***LM***:

[3] "Engin indispensable dans les plaines du Grand Nord, la motoneige, sorte de traîneau à moteur, est plutôt mal vu [sic!] en Suisse." (3.3.86)

9. Cependant, la situation change lorsqu'on constate que ***LN*** lance parfois plusieurs termes concurrentiels pour une seule notion. A titre d'exemple cet article dans lequel apparaît la variante déjà citée dans [2] du synthème lexicalisé *carte en plastique*. Sous le titre significatif "plastique à la carte" accompagné d'une photo montrant quantité de ces petites cartes, ***LN*** offre au lecteur trois synonymes pour désigner le même objet:

> [4] le miniformat plastifié, la carte plastifiée (2 occurrences), la carte plastique (2 occurrences) (20.1.86)

Du point de vue linguistique, le titre de l'article est tout à fait polyvalent. A la diversité des cartes correspond dans le journal une diversité des désignations.

9.1. Ceci montre d'abord que les différents besoins de la désignation ne sont pas liés à des formes linguistiques déterminées. L'hypothèse est cependant permise que la création dans ***LN*** n'est pas toujours motivée par les besoins de la désignation; à première vue, elle semble plutôt relever de ce que Guilbert (1975, 41) appelait la néologie stylistique. Recherche de l'expressivité et témoignage de l'originalité profonde de l'individu parlant en serait les motifs d'après Guilbert, qualités qu'on trouverait surtout chez les écrivains et qui se résument sous l'étiquette de la fonction poétique. Or, l'usage d'éléments poétiques paraît contraire au principe de l'économie des moyens caractéristiques pour le genre de l'information qui est tourné vers le référentiel. Cette apparente contradiction s'éclaire lorsqu'on situe le journal dans le paysage de la presse suisse romande. ***LN*** se conçoit lui-même comme un deuxième journal, donc comme le journal qui se lit après le quotidien local habituel. D'après ce qu'en disent ses producteurs, ***LN*** est en plus conçu pour une lecture rapide, 15 à 20 minutes au grand maximum. Etre lu après les informations de la télévision, de la radio et après un premier journal signifie

pour un tel quotidien le déplacement de son objectif principal qui est l'information. On doit soit privilégier d'autres formes d'actualités soit présenter l'actualité sous d'autres formes que les confrères. ***LN*** fait l'un sans renoncer à l'autre. En privilégiant le sport, les faits divers et les activités des vedettes ou des prétendus vedettes du cinéma, de la télévision et de la variété, ***LN*** cultive des domaines apparemment très prisés par le lecteur. En même temps, ce quotidien s'efforce de promouvoir "un certain style" qui lui permet de se distinguer des autres journaux. Il se pourrait bien que l'innovation lexicale ne soit pas vraiment motivé par le génie poétique des journalistes, mais qu'elle fasse partie d'une stratégie qui a surtout pour objectif d'afficher une telle originalité.

9.2. Dans ce contexte, la créativité lexicale doit être rapprochée d'autres formes de néocodage (telles les jeu de mots) fréquentes surtout dans les titres de ***LN***:

[5] 1°) Création de structures homophoniques:
Aubert sait planter (20.10.85)< Aubert s'est planté
"One man chevaux" en piste (19.7.86) < One man show
"Nez en moins..." (26.10.85) < Néanmoins

2°) Modification de locutions ou de titres:
«Je bosse, donc je suis...se!» (1.3.86) < "Je pense, donc je suis"
Nos cousins d'Amérique (21.3.86) < L'oncle d'Amérique
Touche pas à mes poils (19.7.86) < Touche pas à mon pote
Tropique du désir (19.7.86) < Tropique du cancer/du capricorne (Miller)
Alpes de sang (26.7.86) < Noces de sang (Lorca/Saura)

3°) Pseudo-création:
Hoste, l'aNîmes...ateur![9] (19.7.86)
il re-bus (6.2.86)

Ces procédés se fondent tous sur un jeu de modification qui ne peut fonctionner que si les structures modifiées sont connues par le lecteur. Pour celui qui sait les décoder, ils créent un implicite explicité qui vise l'établissement d'une complicité entre le journal et son lecteur.

9.3. Les exemples suivants relèvent du même ordre de phénomènes. Il s'agit de composés qui modifient un synthème déjà lexicalisé[10]:

[6] self-défense (1.1.86) < self-service
dame de fer (24.1.86) < homme de fer/main de fer
La noce rock'n Ross (1.2.86) < La noce rock'n roll
hiver-dose (5.2.86) < over-dose
parole d'ordinateur (14.2.86) < parole d'honneur
ras-le-pot[11] (28.2.86) < ras-le-bol
pompe à fric (4.3.86) < pompe à essence
le prêt-à-jeter (26.7.86) < le prêt-à-porter
état de cierge (19.7.86) < état de siège

Le fait que la plupart de ces constructions se trouvent dans des titres ou des sous-titres révèle que leur opacité apparente est un élément de la stratégie discursive. Le titre du journal a pour fonction principale d'attirer l'attention du lecteur et d'assurer l'entrée dans le texte. Il participe donc de la stratégie de la séduction. Dans le cas précis du Matin qui compte avec un lecteur ne cherchant pas des informations précises mais plutôt le fait divers quelque peu émoustillant, cette stratégie est composée des aspects suivants:

1°) Une information à la fois forte et lacunaire. Le lecteur doit y trouver au moins un élément accrocheur qui éveille son intérêt. Cet élément doit être précis et contenir le thème central sans pour autant être redondant au point qu'il permette d'anticiper sur le contenu de l'article. La structure privilégiée de cette stratégie est la nominalisation en ce qu'elle permet de condenser le thème principal de l'article en un ou plusieurs concepts (Moirand 1975, 69 sq.).

2°) Le caractère inhabituel de l'information s'annonce au niveau de la forme linguistique par des constructions insolites.

3°) Dans la mesure du possible, la séduction s'exerce à la fois au niveau verbal et au niveau iconique. Aussi le titre est-il généralement accompagné d'une image évocatrice[12]. L'image se retrouve souvent dans le caractère imagé des expressions utilisées dans les titres.

9.4. Vu sous ce jour, le néocodage par composition prend une dimension supplémentaire. Le mot composé, surtout lorsqu'il est opaque, répond de manière idéale aux exigences des stratégies appliquées dans les titres: D'une part, il permet de nominaliser tout en restant évocateur ou allusif, d'autre part, il permet de produire des constructions insolites sans violer des règles de formation de mots.

9.5. Ces néologismes ne visent donc pas en premier lieu la création de nouvelles unités lexicales. Dans les articles de ***LM***, ils contribuent plutôt à l'instauration d'une polysémie produisant une ambiguïté initiale qui ne peut être levée que par la lecture du texte qui suit. Le fait que ce type de néocodage n'affecte pas tous les micro-genres du journal mais se concentre principalement sur la "une" et ce qu'on appelle généralement les faits divers ne peut que confirmer cette analyse. L'emploi de ces néologismes est hautement spécialisé et se limite en général à l'échantillon textuel qui les a produits; si bien qu'ils n'ont presque aucune chance de dépasser l'enregistrement dans la mémoire épisodique du locuteur. Il reste cependant que ces composés sont des unités lexicales potentielles.

10. Ces constatations valent en grande partie aussi pour un dernier groupe de néocodage par composition dans ***LM***. Ce sont des mots qui ne s'inscrivent pas dans une matrice préexistante mais se forment épisodiquement à partir d'unités lexicales simples. Dans la plupart des cas, il s'agit de constructions du type N + N sans particule syntaxique pour les lier. Voici quelques exemples:

[7] **bébé-suspense** (2.1.86), **bébé-pilule** (2.1.86), **dentelle-démocratie** (8.1.86), **homme-bus** (6.2.86), **séance sandwiches** (10.2.86), **porno-croissants** (10.2.86), **âge-robot** (10.2.86), **sex-charter** (11.2.86), **homme-sémaphore**, **homme-trolley**, **homme-tram** (tous 14.2.86), **trésorier-funambule** (14.3.86), **oeuvre-gag** (26.7.86)

10.1. Benveniste (1967) a postulé pour les composés deux types de constructions logiques:

1°) Un premier qui repose sur un rapport de détermination rapprochant ainsi des choses comme dans "oiseau-mouche" ou créant de nouvelles catégories sémantiques comme dans "bus navette" p.ex.

2°) Un deuxième qu'il appelle biplanaire et qui établit une relation entre signe et référent; ce type ajoute une proposition prédicative de qualité à une prédication d'attribution. Il s'applique à des termes comme "rouge-gorge".

La distinction établie par Benveniste recouvre en fait les notions bien connues de composé endocentrique et exocentrique; une distinction que Benveniste (1967, 156) refuse cependant aussi bien que Coseriu (1982, 5) du fait qu'elle ne concerne pas la signification mais la désignation.

10.2. Malgré les affirmations généralisatrices de Benveniste, nous constatons que nos exemples n'entrent qu'en partie dans sa catégorisation. Des termes comme "oeuvre-gag" ou "trésorier-funambule" manifestent en effet un rapport de détermination qui repose sur une proposition prédicative. Ces mots ne sont pas pour autant transparents; ils combinent un terme dénotatif (le déterminé) à un terme connotatif (le déterminant), ce qui rend leur interprétation hors contexte difficile. Des constructions comme "séance sandwiches" ou "bébé-pilule" n'entrent cependant dans aucun des deux types[13]. En fait, il ne s'agit pas là d'association logique de deux éléments mais de syntagmes condensés qui doivent être reconstruits à travers le contexte pour être compris. Comme les synthèmes discutés plus haut, ces composés créent des ambiguïtés qui sont levées par le contexte à l'aide de différentes stratégies au fur et à mesure de la progression textuelle.

10.3. Deux exemples relevant de deux stratégies différentes pour illustrer ces constatations: Le synthème "oeuvre-gag", du type prédicatif, apparaît d'abord sous forme de titre. Sa désambiguïsation se fera en plusieurs

étapes dans le texte. D'abord sous forme d'un synonyme dans le sous-titre: "Restaurateur victime d'une plaisanterie". "Oeuvre-gag" est ainsi défini comme un nom d'action. Cependant, dans le corps de l'article apparaît un deuxième synonyme qui définit le synthème comme un nom d'objet. La relation entre le synthème et son synonyme est clairement établie par une anaphore:

> [8] "Au jour dit, une *sculpture bizarre* fut déposée devant l'établissement du restaurateur de Travers. Outre l'artiste, malgré lui, et les auteurs de *cette oeuvre-gag*, une quarantaine de badauds s'étaient déplacés pour admirer la «sculpture» composée de roues, d'un parasol (...)" (nous soulignons)

La définition du synthème s'achève sur la description de l'oeuvre qui explicite le caractère bizarre de la sculpture.

Définition par synonymes et description de l'objet auquel il réfère sont donc les moyens utilisés pour donner une signification à ce composé. On observera par ailleurs qu'il reste polysémique dans le texte même parce que il désigne à la fois une action et un objet. Sa cohérence interne reste très faible et dépendante du contexte.

10.4. Le deuxième exemple est plus complexe. Les constructions "séance sandwiches" et "porno-croissants" apparaissent dans un article qui est d'abord anoncé sous forme de gros titre à la "une" et développé à l'intérieur du journal. Le thème en est banal mais savoureux pour un journal de boulevard: l'offre de projections de film pornographiques dès 10h30 dans un cinéma genevois dont on ne manque pas de citer le nom. Dans ce texte, les deux termes ne sont pas donnés comme éléments accrocheurs ambigus. Le composé "porno-croissants" n'apparaît que tout à la fin de l'article où il fait écho au titre de la "une" qui annonçait "Café, croissant et porno". Entre les deux occurrences, le texte donne l'explication du fait que le titre ramène déjà à une image très illustrative et que le terme en question condense à l'extrême. Un mouvement semblable peut s'observer

pour "séance sandwiches". A la "une" nous lisons immédiatement après le titre, dans ce que les journalistes appellent le "lead":

[9] "Après avoir «inventé» les séances de midi, le propriétaire d'un cinéma genevois va plus loin aujourd'hui. Il offre désormais des séances de porno dès 10h30 le matin."

Ce passage est repris et condensé dans le surtitre et le titre qui coiffent l'article à l'intérieur du journal:

[10] Après les séances sandwiches (surtitre)

Le porno du réveil (titre)

Le terme est donc introduit sous forme de synonymes. Le rapprochement entre "sandwich" et "midi" devrait être immédiatement compris par le lecteur à partir du contexte qui le renvoie à l'expérience de la vie quotidienne. Pour éliminer complètement le risque d'un malentendu, le néologisme est repris dans le texte sous forme de paraphrase:

[11] "Il fut le premier en Suisse romande, à inventer les séances de midi. [...] Aujourd'hui, l'érotisme sur le pouce et à l'heure du sandwich marche plutôt fort."

10.5. Ces exemples montrent que ce type de mots composés ne résulte pas d'une simple association de concepts dans des rapports de détermination ou de prédication-attribution. Il s'agit plutôt d'une réduction d'énoncés à une forme lexicale selon différentes modalités et selon les besoins des stratégies adoptées par l'énonciation. Ces composés sont bien construits du point de vue de la forme mais restent sémantiquement parlant ambigus. Le contexte n'arrive pas à les doter d'une relation interne suffisemment explicite pour qu'ils acquièrent une signification autonome. C'est la raison pour laquelle ces constructions sont toujours accompagnées de synonymes ou de paraphrases qui garantissent la cohérence à la fois du mot et du texte.

10.6. On serait ainsi tenté de classer ces formes sous la rubrique des jeux de mots que ***LM*** cultive p.ex. dans les

titres comme nous l'avons montré. Cependant, ce jeu recouvrant la forme d'une création lexicale, il suggère en même temps un mouvement désignationnel. La création par composition dans ***LM*** se rapproche ainsi de celle de la publicité dans laquelle l'inflation de néologismes voudrait faire croire au renouvellement constant des objets de consommation dont nous sommes entourés.

10.7. A vrai dire, cette forme de création inverse le mouvement de la désignation que la linguistique a toujours supposé être à l'origine du néocodage lexical. A titre d'illustration, nous nous permettons de citer encore une fois E. Coseriu qui affirme que "les mots composés sont en effet créés en raison des besoins de la désignation" (1982, 7). Coseriu suppose donc que l'apparition des choses précèdent celle des noms qui les désignent. Les exemples que nous venons de présenter montrent cependant que l'apparition d'un mot suggère l'existence d'une chose qui lui correspond. Sur le plan discursif, nous serons ainsi tenté de conclure en disant qu'à l'instar de la publicité qui crée des objets de consommation, ***LM*** crée à travers ces mots composés des objets d'information.

11. Du point de vue d'une théorie de la formation des mots, nous avons insisté avant tout sur les notions de transparence, d'opacité et de cohérence. Nous distinguons deux groupes de composés par rapport à ces critères. Les termes du type "aire de jeu" sont apparus transparents de par leur cohérence interne, leur contenu sémantique bien délimité et la relation du signe au référent qui est bien établie. Ils peuvent donc facilement être mémorisés. Rien n'empêche en fait leur lexicalisation qui nous paraît effectivement une question de l'usage. "aire de jeu" p.ex. fait partie d'un programme très productif et les dictionnaires ont déjà enregistré des mots de ce type. La situation se présente de manière différente pour le deuxième

groupe des composés analysés pour lesquels la notion de mot potentiel prend un autre sens. Il paraît en effet que des constructions dont la structure logique interne n'arrive pas à doter le composé d'une signification autonome restent toujours dépendantes de leur contextualisation. Dans l'exemple concret de ***LM***, l'ambiguïté de ces mots est généralement compensée par des synonymes ou des paraphrases. Si la construction de ces mots peut facilement être mémorisée et réutilisée pour leur évidence - nous pensons p.ex. à un terme comme "séance sandwiches" - il ne reste pas moins que leur contenu sémantique est redéfini par le contexte à chaque occurrence. Ces composés restent ainsi suspendus entre deux domaines. Leur formation fait appel aux règles lexicales tandis que leur contenu se définit dans leur emplois dans des situations et des formes textuelles déterminées sans jamais vraiment se fixer.

11.1. Ces quelques observations sont encore trop superficielles pour être considérés comme des résultats; elles constituent cependant, nous semble-t-il, un argument pour la prise en considération de la perspective de l'énonciation et de celle de la typologie textuelle ou discursive dans les recherches lexicologiques.

Romanisches Seminar
CH 4051 Bâle

Beat Münch

Notes

[1] Cf. p.ex. les travaux de Gossen 1981, Piacentini 1981, Lüdi 1982
[2] Cette démarche se trouve de manière exemplaire chez Gossen 1981
[3] Cf. à ce propos la critique de Guilbert, 1975 par Lüdi 1983, 114
[4] Cf. le schéma dans Lüdi 1983, 112
[5] La recherche ici présentée découle de deux séminaires que nous avions le plaisir d'animer au Romanisches Seminar de l'Université de Bâle, l'un avec M. Georges Lüdi sur la néologie et la formation des mots, l'autre avec M. Claude Gauthier sur le langage de la presse écrite. Nous les remercions ici pour tout ce qu'ils ont apporté à ce travail par la discussion. Nous remercions aussi les étudiants ayant

participé à ces séminaires et qui ont enrichi notre réflexion par leur attitude critique; ils ont en plus assumé en grande partie le travail ingrat de dépouillement. Nous remercions aussi Jean-Pierre Chambon et Jean-François de Pietro pour leur remarques critiques. Il va cependant de soi que nous assumons seul le contenu de cet article.

[6] Les problèmes d'une typologie textuelle ou discursive ne peuvent être discutés ici. Pour plus de détails nous renvoyons pour des considérations générales à Charaudeau 1983, 87 sq. et à Bain/Bronckart/Schneuwly 1985; quant à la typologie à l'intérieur du genre informationnel, voir Münch 1986.

[7] Le rédacteur en chef, M. Jaunin, nous a confirmé au cours d'un stage dans son journal que le journaliste doit accepter un "certain style" avec lequel on le familiarise dès le début au cours d'une formation interne.

[8] Dans ce cas, la suppression de l'élément fonctionnel transfère le composé dans un autre programme: le deuxième N se comporte comme un nom propre (un N de code).

[9] "Hoste" est le nom d'un coureur cycliste.

[10] Ce procédé est très fréquent dans la publicité. Piacentini le rapproche du calque (Piacentini 1981, 57)

[11] "Pot" renvoie ici au pot d'échappement d'une voiture. A la modification s'ajoute une formation régressive.

[12] L'interaction entre le verbal et l'iconique ne peut être analysé ici. Elle est cependant de toute première importance pour la stratégie discursive de ***LM***.

[13] Nous n'avons trouvé aucun exemple du deuxième type dans notre corpus.

Bibliographie

Bally, Ch. (1932): *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux.

Bain, D; Bronckart, J.-P.; Schneuwly, B. (1985), "Typologie du texte français" in *Bulletin CILA* 41, 7-43.

Benveniste, E. (1967): "Fondements syntaxique de la composition nominale" in *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, 145-162.

Catach, N. (1981): *Ortographe et lexicographie: Les mots composés*, Paris, Nathan.

Charaudeau, P. (1983): *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette.

Coseriu, E. (1982): "Les procédés sémantiques dans la formation des mots" in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 35, 3-16.

Darmesteter, A. (1875): *Traité de la formation des mots composés en français comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, Francke.

Gossen, Carl Theodor (1981): "Tendenzen der Wortschöpfung im heutigen Französisch", in Pöckl, Wolfgang, éd.: *Europäische Mehrsprachigkeit, Festschrift zum 70. Geburtstag von Mario Wandruszka*, Tübingen, Narr, 29-41.

Guilbert, L. (1975): *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.

Heger, K. (1976²): *Monem, Wort, Satz und Text*, Tübingen, Niemeyer.
Lüdi, G. (1983): "Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale", *TRANEL* 5, 105-130.
Kanngiesser, S. (1985): "Strukturen der Wortbildung" in Schwarze, Chr.; Wunderlich, D., éds: *Handbuch der Lexikologie*, Königstein/Ts, Athenäum.
Martinet, A. (1967): "Syntagme et synthème" in *La Linguistique* 2, 1-14.
Martinet, A. (1985): *Syntaxe générale*, Paris, Colin.
Moirand, S. (1975): "Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite" in *Langue française*, 28, 60-78.
Münch, B. (1986): *Les constructions référentielles dans les actualités télévisées. Essai de typologie discursive*, thèse dactyl., Université de Bâle.
Piacentini, J.A. (1981): "La création des synthèmes publicitaires et leur intégration dans le langage courant" in *La linguistique* 17/1, 49-73.
Rohrer, Chr. (1967) *Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch*, Diss.phil., Tübingen.

A propos de l'identité linguistique

La recherche menée dans le Bassin Houiller Lorrain porte sur la façon dont les identités collectives et personnelles, qu'elles soient linguistiques, nationales ou sexuées, s'inscrivent et se transmettent dans ce qu'on appelle au sens juridique du terme "une famille". Inversement, le discours tenu sur ces identités va permettre de dégager la manière dont une personne "dessine" subjectivement son groupe familial à partir de ses investissements (de qui va-t-elle parler? qui va-t-elle oublier?).

Caractéristiques du lieu d'enquête

Bordé au nord par la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, le Bassin Houiller Lorrain fait partie du département de la Moselle. Sa situation est paradoxale: région française de langue allemande, elle est située à l'intérieur des frontières politiques françaises mais à l'extérieur de son aire linguistique, à l'extérieur des frontières politiques allemandes mais à l'intérieur de son aire linguistique. Frontières nationales et frontières politiques ne coïncident pas. La première, la frontière nationale, a subi sept modifications de son tracé depuis le traité de Versailles en 1815. La seconde, la frontière linguistique, se caractérise par sa stabilité. Etablie vers le VIème siècle, résultat de conflits entre influences francques et influences romanes, elle sépare en deux la Lorraine: d'un côté la Lorraine romane, de l'autre la Lorraine thioise au dialecte germanique: le platt.

Celui-ci depuis le début du siècle connaît le sort de tous les dialectes de France. Lorsque le français s'impose dans les écoles il est de plus en plus méprisé et, rejeté hors de la sphère des institutions, il se cantonne dans le groupe familial.

Cependant, en Lorraine, le poids de l'histoire (trois conflits de plus en plus sanglants, trois annexions, cinq changements de langue et de nationalité) va charger le platt d'une autre dimension

et rendre très complexe pour les habitants cette notion d'identité linguistique. Ceux-ci vont par exemple développer une forte culpabilité à l'égard de leur dialecte, amalgamé à la langue des "boches". Cette culpabilité mettra plus de trente ans à se dire et à s'atténuer.

L'enquête s'est déroulée dans un village à tradition rurale qui a subi une forte poussée démographique entre 1946 et 1980. Il est passé de 2.000 habitants à 11.000 et ceci à cause du forage d'un certain nombre de puits de mine sur la commune. 14 % de la population est composée par des travailleurs émigrés. Cependant, dans le Bassin Houiller, les premières vagues d'émigration datent du début du siècle.

Pour essayer de cerner ce qu'il en est de cette question des identités, de la façon dont elles se construisent et se transmettent, j'ai procédé dans la première partie de ce travail à un recueil d'histoires familiales sous une forme très particulière, celle de la généalogie. Ceci m'a permis de mettre en évidence une structure originale du système de parenté des Lorrains "de souche": l'importance de la double filiation, d'une part en lignée maternelle, d'autre part en lignée paternelle. Le nom sera transmis en lignée paternelle, les biens, en l'occurence la maison et la tombe, seront transmis en lignée maternelle. Au niveau des identités collectives, l'identité "être français" va trouver son étayage du côté de la lignée paternelle et va trouver son appui sur un nom dit "de consonnance française". L'identité régionale "lorrain germanophone" s'étaye en lignée maternelle sur des pratiques langagières et sociales en relation avec la terre, la maison et la tombe.

La deuxième partie de la recherche met l'accent sur la notion de transmission des identités, à partir de cas particuliers. J'ai effectué une série d'entretiens auprès de femmes d'une même famille appartenant à des générations différentes. Pour cette communication j'ai choisi de présenter deux brefs exemples tirés des entretiens

d'une grand-mère et de sa petite-fille. Ceux-ci montrent bien à quel point les questions d'identité linguistique sont dépendantes du système de parenté et ne s'expriment qu'en référence à ce système. Dans le premier exemple la grand-mère Hélène est en train d'acquérir une nouvelle identité linguistique, dans le second sa petite-fille manifeste, à travers un lapsus, qu'il n'est pas facile de se dire de langue germanique.

Hélène et le français

Hélène, née en 1923, est élevée essentiellement en platt. Sa scolarité se déroule en français mais, quoique bonne élève, c'est une langue qu'elle n'utilise jamais en dehors de l'école. Elle a quatre enfant et sept petits-enfants à qui, jusqu'à il y a quelques temps, dans la communication elle s'adressait principalement en dialecte. "Ma mère ne parle pas le français", m'avait fait remarquer son fils trois ans auparavant, me déconseillant de la rencontrer. "A qui le parlerait-elle, d'ailleurs? Elle n'en a pas besoin". Il y a quelques mois devant le magnétophone, Hélène faisait preuve d'une maîtrise assez surprenante de cette langue. Que s'était-il passé durant ces trois ans? Qu'est-ce qui avait décidé Hélène à franchir ce pas?

La clé de cet apprentissage rapide nous est donnée au tout début de son entretien, à travers une phrase évoquant son frère Jean qu'elle a beaucoup aimé, mort à 19 ans à la guerre: "Mon frère, il était cinq ans plus jeune que moi. C'est maintenant la même chose que ma fille qui habite en bas (au rez-de-chaussée de la maison). Elle a une fille qui a dix ans, elle a un garçon qui a cinq ans. Ils ont aussi cinq ans de différence". Or, ce petit-fils s'appelle aussi Jean. De ses sept petits-enfants, c'est le seul dans tout l'entretien qu'elle appellera "mon petit-fils", alors qu'elle appelle la soeur de ce dernier "la fille de ma fille", comme pour insister sur le lien de filiation qui la relie à sa petite-fille. Cette structure

frère/soeur est identique sur trois générations. En effet, la mère d'Hélène avait un frère nommé lui aussi Jean, qu'Hélène évoque à travers un lapsus: "Oncle Jean, c'était le frère à ma soeur... non, à ma mère". C'est donc avec Jean son petit-fils qu'elle va commencer à parler le français, abandonnant progressivement sa langue maternelle.

Ce qui a fonctionné pour la faire "entrer" de façon active dans la langue française, c'est donc une identification à la "fille de sa fille" reconstituant ainsi le couple frère/soeur qu'elle formait cinquante ans plus tôt avec son propre frère. C'est avec lui d'ailleurs qu'elle s'amusait, de retour de l'école, à parler français. Ensuite, aucun argument patriotique, utilitaire ou intellectuel ne l'avait plus jamais décidé à entreprendre cet effort. Mais ce renoncement "volontaire" à la langue de ses ancêtres pour s'adresse à ses descendants, marquant ainsi une nouvelle identité linguistique, est accompagné d'une espèce de sentiment de deuil par rapport à une perte qu'il faut intégrer: "de toute façon, ça n'existe plus, hein, ce qui était chez nous". Ce qui n'existe plus, et Hélène le souligne à plusieurs reprises, ce sont les mots pour appeler les choses: la forêt, les collines. "Et maintenant personne ne s'intéresse plus à ça, comment ça s'appelle". Comme si le paysage ancestral s'effaçait peu à peu avec la disparition des mots, pour devenir une terre anaonyme, ou plus précisément une terre dont la maîtrise lui échappe totalement.

Anne et le dialecte

Anne, 17 ans, encore au Lycée, a vécu dans sa petite enfance avec ses arrières-grands-parents qui lui parlaient dialecte, comme ses grands-parents. Elle est très liée à sa grand-mère Hélène dont elle dit "c'est ma deuxième mère". Comme pour sa mère et sa grand-mère, sa maison, son village et sa région sont l'objet d'un vif attachement qui englobe aussi le dialecte. A propos de celui-ci, elle espère contre toute évidence le voir transmis à ses enfants par ses

parents, ainsi qu'elle-même l'a appris de ses grands-parents.

Cependant, alors que tout le discours conscient vient affirmer l'importance de son identité linguistique en tant que Lorraine germanophone, un lapsus va souligner à quel point il est difficile d'assumer cette identité dont les caractéristiques sont germaniques. "Disons que pour moi", déclare-t-elle au cours de l'entretien, "c'est même une fierté aujourd'hui de parler patois". Et ce thème fera l'objet de plusieurs développements. Cependant, plus loin, interrogée sur le fait de porter un nom à consonnance française, ce qui est relativement rare, Anne a cette jolie réflexion: "Oh, moi, ça m'est égal, hein... je pourrais m'appeler Durand, Dupont aussi; ça, ça ne joue pas pour moi. Je préfère pas m'appeler X. (elle cite le nom de jeune fille, de consonnance germanique, lui, de sa grand-mère maternelle) ou Schmidt ou ce qu'il y a dans la région, Muller". Choisissant des noms apparemment au hasard, Anne oppose consonnance française à consonnance germanique, mais aussi non de jeune fille de la grand-mère maternelle à nom du père.

A travers ce lapsus, l'adolescente semble souligner deux choses. Tout d'abord que la marque germanique portée par la langue sera d'autant mieux acceptée que quelque chose indique clairement l'appartenance francophone de la personne qui parle: la sonorité du nom de famille, par exemple. Ensuite Anne nous indique très subtilement que son identification aux images maternelles (mère et grand-mère) si présentes dans son discours ne doit pas nous cacher l'importance "du père" (1) et de la lignée paternelle. "Si le dialecte disparaît il ne restera rien", disait sa mère. Anne reprend presque mot à mot les paroles de celle-ci mais en changeant l'objet de son investissement: "S'il n'y a plus de mine, il n'y aura plus rien". Or, on est mineur de père en fils dans cette famille, et si le frère d'Anne manifeste une vive répugnance à l'égard de ce travail, Anne avoue un

---

(1) Non pas de <u>son</u> père mais <u>du</u> père au sens de la "fonction père".

grand intérêt pour cette profession.

En conclusion, pour Anne comme pour Hélène, mise en jeu selon des processus différents, l'expression de leur identité linguistique est inséparable de ce qui fonctionne pour elles comme repères identificatoires à l'intérieur du système de parenté. Repère identificatoire peut se définir comme l'ensemble des termes auxquels une personne va se référer pour parler d'elle-même. Elaborés à partir des discours sociaux et familiaux, ceux-ci sont l'expression consciente de mécanismes d'identification qui, eux, sont inconscients.

Marie-Lorraine Pradelles de Latour
Université Louis Pasteur Strasbourg I
LADISIS - UA du CNRS n° 668
12, rue Goethe - F-67000 STRASBOURG

De la coopération à l'ajustement collaboratif polylogal dans les cours de langues

Ma démarche consistera à présenter **la coopération**, **l'ajustement**, et **la collaboration** dans leur rôle dialogale et d'essayer de les situer au niveau de la communication scolaire et de la communication de masse (polylogal) dans un effort d'appliquer plus loin ces idées de la linguistique appliquée.

1.1 **Les maximes de coopération impliquent l'ajustement.** En conversation, les interlocuteurs coopèrent, en essayant de donner la bonne quantité d'information (1), en disant ce qu'ils croient être vrai (2), en restant pertinents (3) par rapport au sujet, et en essayant d'être clairs (4). Ces quatre maximes de Grice (1975) impliquent qu'on s'ajuste à chaque interlocuteur, non seulement au niveau intellectuel et dans les domaines d'intérêts, mais aussi aux niveaux culturel et affectif. Ces ajustements peuvent apparaître comme des simplifications ou des complexifications, et comporter des éléments non-verbaux.

1.2 **L'ajustement dans la collaboration.** En plus de coopération simple, il est nécessaire de parler de collaboration, c'est-à-dire de situations où les interlocuteurs s'accordent pour faciliter la communication avec autrui. On peut s'ajuster (bien qu'on ne veuille pas collaborer) et tout de même respecter les maximes de Grice: par exemple le comportement de quelqu'un dans un train qui préfère se taire et qui donne des réponses évasives à son interlocuteur, suffit pour

montrer qu'il ne veut pas collaborer tout en utilisant les maximes de Grice pour exprimer cela. Il faut que son partenaire comprenne que les messages avec les maximes pseudo-violées sont justement très pertinents du fait qu'il ne veut pas parler (voir les "plans" de Beaugrande et Dressler,1981). Donc les maximes finissent par s'appliquer. Alors que dans la collaboration les interlocuteurs sont d'accord d'aider réciproquement leurs partenaires à réaliser et construire une communication, ceci n'est pas nécessairement le cas pour toutes communications même si les maximes de coopération sont respectées.[1] L'ajustement est aussi bien dans la coopération que dans la collaboration. Mais si toute relation coopérative n'implique pas forcément la collaboration, j'utiliserai néanmoins les maximes de coopération dans une perspective de collaboration.

1.3 **L'acquisition par "comprehensible input" et par l'ajustement.** La théorie la plus répandue aux Etats-Unis en ce moment dans l'acquisition des langues est celle de Krashen qui affirme que "quelqu'un acquiert une langue d'une seule façon: en recevant les messages comprehensibles, "comprehensible input". Certains sont d'accord avec Krashen, mais, à mon avis, il ne va pas assez loin. La question la plus fondammentale ne reçoit que peu d'attention chez lui: Comment est-ce qu'on arrive à ce "comprehensible input"? Et quels sont les procédés pour y arriver? L'hypothèse que je formule est que l'on parvient au "comprehensible input" par les procédés d'ajustement collaboratif. Ainsi, j'estime que l'étude de ces procédés est plus importante que l'étude du produit final.

Long (1983) a suggéré la possibilité que les ajustements pourraient être en rapport direct avec l'acquisition. Son argument est le suivant:

a) Les recherches ont montré que les ajustements favorisent la construction de "comprehensible input"

b) Il faut aussi constater que "comprehensible input" aide à l'acquisition

c) Donc, on peut faire l'hypothèse que les ajustements favorisent l'acquisition

On peut dire que les ajustements aident, facilitent, ou sont peut-être même suffisants pour l'acquisition. Mais, il n'y a pas encore de recherche directe qui vienne confirmer cette hypothèse.

Alber et Py (1985) ont mis en évidence, dans le cadre de la **conversation exolingue**, certains ajustements qui facilitent la construction des messages compréhensibles. Utilisant les mécanismes tels que "mentions", "ponctuations", et d'autres formes d'auto- et d'hétéro-facilitation, ils ont montré que les interlocuteurs construisent du sens en s'ajustant dynamiquement de manière à se faire comprendre.

1.4 En m'inspirant de Grice, Krashen, Long, Py et Alber, j'aimerais proposer **le principe d'ajustement collaboratif** dans lequel l'ajustement bilatéral des interlocuteurs se fait par un comportement de facilitation pour arriver aux "comprehensible input". Sans l'ajustement collaboratif, les interlocuteurs ont plus de risques que la communication n'aboutisse pas (désaccord sur le sens) et plus de chance de la voir aboutir à des frustrations, des malentendus, et des conflits.

2.1 **L'application de l'ajustement collaboratif aux groupes**. Au niveau des individus en interaction, quelques-uns de ces procédés d'ajustement ont déjà été décrits par les auteurs sus-mentionnés. J'aimerais maintenant voir au niveau scolaire et partiellement au niveau des masses quelles formes peut prendre l'ajustement collaboratif.

2.2 Jusqu'ici, tout ce qui a été dit était en rapport avec la communication dialogale. Nous pouvons décrire deux autres groupes de situations qui n'impliquent pas uniquement deux interlocuteurs mais qui, comme on le verra plus tard, peuvent prendre des formes discursives dialogiques. A savoir deux formes **polylogales**: a) en petit groupe où tous les participants sont présents (exemple: situation de classe à l'école) et b) en communication de masse.

2.3 Les maximes de Grice fonctionnent normalement dans toutes communications dialogales mais on peut imaginer des exceptions: quand quelqu'un donne trop, ou trop peu, d'informations à un interlocuteur dont il a mal estimé la compétence linguistique, ou celui qui, soit dans le but d'attirer l'attention, soit à cause de sa nervosité, enfreint la maxime de pertinence en parlant de n'importe quoi. Néanmoins, le feedback de l'interlocuteur est normalement tel, qu'on peut s'ajuster de manière à ce que les maximes de coopération finissent par s'appliquer. **L'application des maximes implique un ajustement dynamique pour arriver à les réaliser**. Pourtant, on peut émettre l'hypothèse que, dans les communications, plus il y a d'interlocuteurs moins il est facile d'appliquer les maximes de Grice et ceci pour plusieurs raisons:

1 Le feedback se trouve souvent reduit ou alors notre capacite a recevoir le feedback se voit diminuee parce que

2 la participation (du fait du grand nombre d'interlocuteurs) a la construction des messages est amoindrie

3 Ainsi, notre information sur la position des autres participants a la communication en fonction des maximes de Grice s'avere etre moins connue a long terme, proportionellement au nombre d'interlocuteurs Dans la cadre scolaire, cette position (cf supra) est souvent decouverte par les examens, parfois a la grande surprise des professeurs qui reçoivent un feedback qui ne correspond pas a l'image qu'ils s'en etaient fait On retrouve le même phenomene dans la publicite ou cette position est evaluee par la vente des marchandises

L'acceptation par les professeurs, d'une telle situation de communication polylogale prends souvent les formes suivantes Premierement, il est difficile de s'ajuster a un groupe d'individus differents, c'est-a-dire aux grandes varietes de perspectives de verite (ou realites), aux besoins differents de quantite d'information et a la façon d'apprendre de chacun, et enfin d'être pertinent au fonction du schéma-interpretatif de chaque individu Deuxiemement, on accepte comme constituant de la situation scolaire le fait que les eleves doivent cooperer sinon pour apprendre, du moins pour obtenir une bonne note Troisiemement, on a une matière à enseigner qui prend deja la forme de "donnee", non-ajustable, où "tout est dans le livre"

Sinclair et Brazil montrent bien dans leur analyse du discours des professeurs que cette situation est pseudo-dialogale Ils resument ceci dans Teacher Talk en disant:

> "The pupils behave largely as one many-headed participant, avoiding cross-conversations, and acknowledgeing the authority of the teacher in their verbal behavior. . . . the description shows that [pupils] have only very restricted opportunities to participate in the language of the classroom. [However, it is important to develop] the interactive performance of the pupils. Learning is a lifelong process, and skill as a participant in finding things out, debating, solving problems, and the like is an important acquisition. The classroom, is potentially at least, a place where pupils can learn and practice skills which will increase their effectiveness as communicators , wherever they may go after formal education. . . . The description in this book shows how the teacher dominates the talk in quantity, range and degree of control. . . . If it is desired to enhance the opportunities for the pupils, a fundamental restructuring of the discourse is required." (1982,2-7).

Cette restructuration semble surtout importante dans le discours scolaire, parce que, comme Sperber et Wilson, disent " Speakers who are not aware of their hearer's disposition in the matter risk asking them for too much effort or providing them with too few effects." (132 1986)

Mais loin de proposer, comme une nouvelle sorte de grammaire, l'enseignement d'un savoir-faire pour communiquer, je propose que l'on souligne la collaboration en l'utilisant, c'est-a-dire en collaborant avec les eleves. Les eleves apprennent souvent plus par le comportement du professeur que par la matiere que celui-ci enseigne. En utilisant les strategies de l'ajustement collaboratif (à decrire plus loin), il est fort possible que les eleves acquierent non seulement une langue, comme Long semble le suggérer, mais aussi un savoir-faire communicatif implicite. Par contre si un professeur ne collabore pas, les etudiants peuvent apprendre par son comportement que la matiere est plus importante que les participants, qu'il n'y a pas de choix ni de construction dans le discours scolaire, qu'il n'y pas d'ajustement bilateral, mais plutôt obligation pour eux de suivre ou de disparaître. Ce

n'est donc pas une ambiance favorable à l'apprentissage et à l'exercise de la communication collaborative construite dynamiquement par les partenaires.

2.4 **De manière concrète,** un professeur peut se rendre compte à quel point il collabore avec les élèves par des enregistrements de ses cours en se posant un certain nombre de questions:

-Combien de temps est-ce qu'il parle par rapport aux élèves?

-Est-ce qu'il utilise les stratégies de discours d'un "unequal encounter"(Thomas 1983) de manière trop autoritaire?

-Du point de vue spatial, est-ce que le professeur doit être toujours debout et devant la classe ou est-ce qu'une disposition des tables en cercle peut favoriser la collaboration?

-Du point de vue des topics, est-ce que les sujets sont choisis en fonction des intérêts des élèves ou exclusivement par le professeur et selon ses propres intérêts? Widdowson (1984) "recommande d'identifier des types de problèmes qui sont susceptibles de susciter l'intérêt de l'étudiant et de motiver son apprentissage et dont la solution dépend de l'utilisation efficace de la langue. Les cours sur mesure devraient s'axer sur les types d'activités à réaliser par l'étudiant plutôt que sur des énoncés modèles ou des catégories communicatives." (Demarais 1986)

-Du point de vue structural, Sinclair et Brazil suggèrent encore deux façons de favoriser la collaboration: le travail en dyades et petits groupes:

> [In drama] by exercising the imagination, pupils can simulate characters and situations that allow a wider range of speaking rights than the classroom normally offers them. The teacher adopts a role something like that of a producer at rehearsal....

> It's value does not lie so much in the controlled practice of discourse as in its motivating power and release from the constraints of the usual discourse in the classroom. [Small groups and pairs] develop sub-conversations where the pupils have to take all the initiatives. . . . Almost any subject matter can provide the focus of the talk. (1982,7)

-Plus loin encore, Waltz nous donne vingt suggestions pour augmenter la participation des éleves dans son article "Increasing Student-Talk Time in the Foreign Language Classroom"(1986)

- Finalement, on peut souvent collaborer avec les eleves sur le programme même du cours "there is great scope for engaging students in the negotiating language of their education, despite the basic constraints of their standard interactions with the teacher "(ibid 1982,8) Ou selon Kramsch (1985) "From a social-theoretical viewpoint, language learning in peer groups can be considered as the construction of a social reality in which discourse roles and tasks are not fixed in advance, but have to be determined by the participants"

2.5 **Pour revenir aux maximes de Grice**, être professeur de langue peut signifier un ajustement collaboratif continuel (aux etudiants et au monde qui change) dans le but de rester **pertinent**, de dire une **vérité** qui a des perspectives evolutives, d'être **clair** et de donner la juste **quantité** d'informations que la situation requiert On a vu que ces maximes s'appliquent naturellement en dialogue mais pas en relation de groupe Mais, si l'on fait appel aux processus de collaboration, alors les maximes de cooperation remplissent mieux leur fonction dans la communication polylogal et dans les communications de masses Dans ce cas, les participants s'impliquent dans la communication lorsqu'ils construisent et completent les messages (voir Murphey ,1986, et Rotzoll,

1985, pour les messages completer dans les chansons populaires et les publicites)

Du fait que je considere le domaine de travail du professeur de maniere tres large, je crois que son titre de "professeur de langue" est trompeur il devrait être nomme "professeur de communication", pourvu qu'il considere la communication comme le but principal pour ses eleves

2.6 **Les textes ajustables** J'aimerais encore faire une remarque concernant les textes scolaires Essayer de donner du "comprehensible input" sans d'abord passer par le procédé d'ajustement me semble aussi ridicule que de parler au téléphone sans savoir qui est a l'autre bout du fil C'est ce phenomene de non-pertinence qu'on observe dans un grand nombre de textes des manuels scolaires Même les meilleurs textes, ecrits par un auteur pour un public précis et connu, necessitent des reajustements profonds (ou personalisation) lorsqu'ils s'adressent à un groupe précis (classe d'eleves) pour lequel l'auteur de textes n'a pas forcement specifiquement ecrit (dans la mesure ou il n'a pas ecrit ses textes en particulier pour des élèves) Pour aider un professeur a s'adapter à une classe particuliere avec laquelle il a à travailler, il sera plus utile d'avoir "une bibliotheque/centre de ressources" d'ou il pourrait tirer des idees et des matériaux qu'il estime pertinents Une autre idée sera d'encourager la production de textes pour un public restreint, non pour une masse, cest-à-dire des textes créés par les professeurs et les eleves eux-mêmes en situation scolaire (Murphey 1985)

3.0 Conclusion: **les procédés sont plus importants que les résultats dans** l'acquisition d'une langue. Je résume: l'acquisition vient du "comprehensible input", mais celui-ci ne se réalise pas facilement. Il est la partie visible des procedes, le resultat, ce qu'on voit le plus facilement. C'est dans l'utilisation implicite des procédes d'ajustement (et non pas dans leur explication) au sein du cours qu'un élève acquiert non seulement une langue mais un savoir-faire communicationnel (inconsciemment la plupart du temps) et des stratégies de discours collaboratifs.

On doit peut-être encore faire une distinction entre un **"comprehensible input" stérile** et un **"comprehensible input" dynamique**. Un input sterile serait un "ensemble" d'informations données à un groupe; ces informations lui seraient comprehensibles mais ne l'impliqueraient pas dans le choix, ni dans les constructions de ces informations. Un input dynamique est créé, demandé, et formulé par les participants dans l'acte de communication collaborative.

Finalement, on peut faire une analogie avec le vieux dicton "donne du pain à un homme et il mangera pendant un jour, montre lui comment en faire et il pourra en manger toujours"; en effet, trop souvent dans les cours, nous donnons du pain sec alors que l'on pourrait y cuisiner de bien bons gâteaux.

Université de Neuchatel,
Séminaire d'anglais
CH 2000 Neuchâtel

Tim Murphey [2]

Notes

1 Notamment dans les cas de brouillage (voir Bertrand) où le but des interlocuteurs est d'empêcher la bonne réception du message de l'autre par un tiers (e.g. un public qui écoute un débat entre deux politiciens).

2 Cette communication a bénéficié des commentaires de plusieurs personnes en particulier de Bernard Py, Cecilia Oesch, et Serge Rubi.

Bibliographie

Alber, J.L. et B. Py (1985) : Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle : interparole, coopération, et conversation. Etudes de linguistique appliquée 61, 78-90.

Beaugrande, R.de et W.Dressler (1981) : Introduction to Text Linguistics, London, Longman.

Bertrand Y.(1985):Le brouillage de la communication. LINX 12, 81-95.

Desmarais, L. (1986) : A review of H.G. Widdowson's Explorations in Applied Linguistics in The Canadian Modern Language Review 42, 1018-9.

Grice, H.P. (1975) : Logic and Conversation , ed. by P. Cole and J.L. Morgan. Syntax and Semantics, vol. III, Speech Acts, 41-58.

Kramsch, C. J. (1985) : Interaction processes in group work. TESOL Quarterly 19(4), 796-800.

Krashen, S. (1986) : The Input Hypothesis, Oxford, Pergamon Press.

Long, M. (1983) : Conversational Adjustments to Non-Native Speech in Studies in Second Language Acquisition V5(2), 177-194.

Murphey, T. (1986) : Le discours d'une chanson pop" TRANEL 10, 117-139.

Murphey, T. (1985) : Raison d'être of Situationally Motivated Teacher Produced Texts TESOL Newsletter 6, 13.

Py B. (à paraître) : Making Sense: interlanguage's intertalk in exolingual conversation. Studies in Second Language Acquisition.

Rotzoll, K.B. (1985): Advertisements, in : T.A. van Dijk (ed), Discourse and Communication, new approaches to the analyses of mass media discourse and comunication, Berlin, de Gruyter, 94-105.

Sperber, D. and D. Wilson (1986) Relevance , Oxford, Basil Blackwell.

Thomas, J. (1984) : Cross-cultural discourse as 'unequal encounter towards a pragmatic analysis. Applied Linguistics 5:3, 226-35.

Walz, J. (1986) : Increasing student-talk time in the foreign language classroom, in The Canadian Modern Language Review 42, 952-967.

Analyse morpho-syntaxique du français et enseignement assisté par ordinateur

L'informatique est devenue une composante importante de l'environnement scolaire, à la fois par la place qu'elle occupe déjà dans les programmes, et à cause du rôle pédagogique qu'elle va jouer dans la formation des jeunes au cours des années à venir.

L'introduction de l'informatique dès l'école primaire développe l'esprit logique des élèves jeunes et favorise l'apprentissage de certaines matières. L'utilisation de l'ordinateur permet également de rénover la pédagogie. L'enseignement de la langue première et de la grammaire, en tenant compte de cette nouvelle approche technologique, peut sensibiliser la conscience linguistique des élèves en leur proposant des principes d'analyse méthodologiques et rigoureux.

Nous nous sommes proposés d'intégrer l'EAO dans l'étude morpho-syntaxique du français en élaborant un didacticiel basé sur une méthode visuelle claire et simple. Son but est de faire apparaître un système ordonné de règles qui décrivent à la fois les différentes parties de la phrase et leurs relations mutuelles. Il essaie de dégager les structures de base, de relever les constituants essentiels et les éléments facultatifs.

Les principes de l'analyse, partant de la phrase comme unité de base, proposent une décomposition en constituants qui, à leur tour, sont formés de constituants de rang inférieur. La phrase est donc conçue comme une hiérarchie à l'intérieur de laquelle il est possible de distinguer les catégories syntaxiques indépendamment de la nature des éléments. Les fonctions syntaxiques découlent de la forme et de la place du syntagme dans le constituant qui le domine hiérarchiquement. C'est à travers les analyses mêmes que l'élève prendra conscience de la démarche théorique vers laquelle il est guidé par le didacticiel.

Le didacticiel a été élaboré pour les classes de CM1 - CM2, en vue d'une étude centrée essentiellement sur la découverte de problèmes de syntaxe. Il entraînera l'élève à repérer et à définir le rôle des constituants fondamentaux d'un texte en fonction de leurs propriétés formelles. Par contre, la catégorie lexicale à laquelle appartient un élément ou l'unité principale d'un groupe ne retiendra pas l'attention à ce niveau d'analyse. Le problème des rapports entre "structure" et "nature" sera abordé seulement dans le didacticiel s'adressant aux élèves de l'enseignement secondaire.

Notre étude morpho-syntaxique du français propose une formalisation graphique à la fois simple et logique. La représentation spatiale de la phrase et de ses composants fait apparaître les phénomènes structuraux grâce à un nombre limité de symboles géométriques s'inspirant d'un graphisme utilisé par Bernard POTTIER [1].

Nous aurons recours à quatre symboles géométriques de base :

---

[1] Bernard POTTIER : Linguistique générale - théorie et description, Klincksieck, Paris 1974 (338 p.) ouvrage qui met l'accent sur les aspects sémantiques des différents niveaux linguistiques.

Complexe nominal :

Complexe verbal :

Expansion :

Expansion d'un complexe nominal :

Expansion d'un complexe verbal : 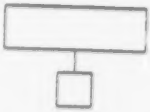

Expansion d'une expansion :

Rem. Ce dernier symbole ne figure pas dans l'ouvrage de B. POTTIER. Il nous a semblé utile de compléter la liste des trois symboles par un quatrième, le triangle, compte tenu des objectifs pédagogiques que nous recherchons.

Les quatre symboles géométriques forment, avec leurs variantes et les traits qui les relient, la base du système de formalisation.

La mise en forme de la phrase se fait grâce à une représentation spatiale qui situe les symboles sur différents niveaux ou strates.

L'analyse phrastique n'est pas une juxtaposition d'éléments, mais une organisation de constituants qui se superposent et s'emboîtent pour former un ensemble fortement hiérarchisé. Le découpage graphique en groupes syntaxiques, reliés entre eux, conduit à une vue d'ensemble qui ne ressort pas de l'approche linéaire. Cette dernière a tendance à rattacher chaque élément ou groupe d'éléments à ceux qui précèdent sans faire ressortir nécessairement les rapports structuraux qui les unissent.

Tout fait structural correspond

- soit à une relation syntaxique
- soit à une relation syntagmatique.

Dans notre schématisation se trouvent symbolisés horizontalement, au premier niveau, les constituants concaténés de la phrase minimale dans l'ordre canonique :

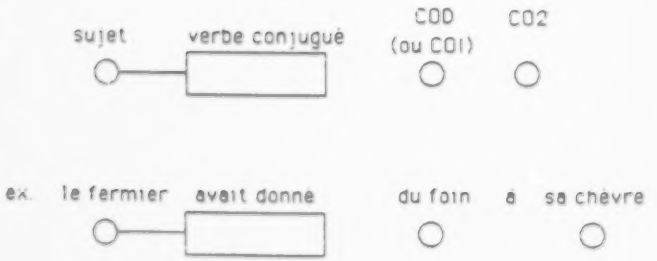

Chaque symbole peut représenter

- un element ex. Pierre dort

- un syntagme simple

ex. ma soeur a lu ce livre

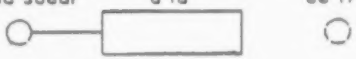

- un syntagme composé

ex. la femme de chambre a apporté de l'eau-de-vie

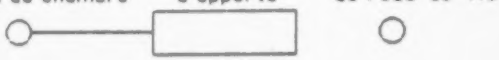

Les relations syntagmatiques sont marquées par des rapports au niveau vertical. Ainsi on trouve au deuxième niveau les expansions des éléments du premier niveau, au troisième niveau figurent les éléments qui complètent ceux du deuxième niveau, et ainsi de suite.

La disposition verticale des constituants reflète donc la hiérarchie syntagmatique à l'intérieur des groupes syntaxiques.

ex. le tout petit chat mange très vite

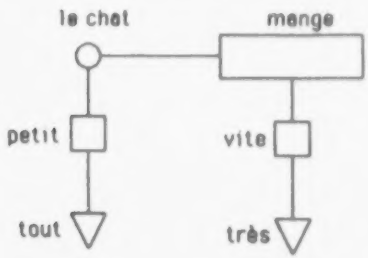

Les constituants non essentiels, compléments de phrase, figurent en bas du schéma, encadrant les syntagmes élargis de la phrase de base.

Les éléments de liaison (mots-outils ou struments), qui indiquent des relations fonctionnelles entre les constituants, se placent soit entre les symboles, soit à côté des traits qui relient les symboles (prépositions, conjonctions, pronoms relatifs et autres éléments de liaison).

ex. mon ami a parlé de ses projets

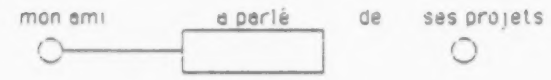

ex. la fille de nos voisins est partie

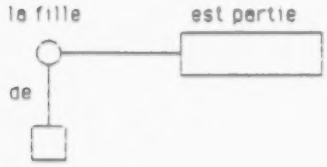

La réalisation du didacticiel a été assurée, dans un premier temps, par un groupe comportant une linguiste, responsable du projet (Laboratoire Langues et Informatique de l'Université de Savoie), des enseignants de l'E.N.I. (Chambéry), des conseillers pédagogiques (Chambéry et Aix-les-Bains) et des instituteurs (Savoie). Ensuite des étudiants en informatique (Université de Savoie) ont accepté de faire la programmation en Basic.

Le contenu du didacticiel s'adressant aux classes de CM1 - CM2) a été réparti en douze modules. Chaque module étudie un domaine limité, le premier étant basé sur des connaissances acquises au C.E. Seulement une ou deux notions nouvelles, présentant des phénomènes grammaticaux importants, sont introduits dans chaque module. La progression pédagogique à l'intérieur des modules est respectée. La présentation dans les derniers exemples de chaque module, de mécanismes plus complexes, contribue à renforcer la compréhension des nouvelles notions acquises.

Les modules sont tous élaborés d'après le même schéma :

- tout d'abord on présente à l'élève, à titre d'exemple, deux phrases avec leur codage
- après le retrait des deux phrases-exemples une troisième phrase apparaît à l'écran
- le rôle de l'élève est alors d'en effectuer le codage
- s'il est exact, l'élève passe à la phrase suivante
- s'il a fait des erreurs une procédure de correction (auto-correction) se met en marche

L'analyse des phrases-exercices s'effectue de la manière suivante :

Il s'agit premièrement de cerner et de coder, au niveau horizontal les groupes syntaxiques de la phrase minimale :

- L'élève commence par pointer sur la bande le symbole du verbe qui apparaît en couleur.
- Il doit ensuite pointer la première et la dernière lettre du verbe conjugué (forme simple ou forme composée.

Le symbole [ ] apparaît à l'écran à l'endroit où le codage devra figurer, et le verbe de la phrase apparaît en couleur.

Il procède de la même manière pour le sujet et les compléments du verbe.

Lorsque l'ensemble des symboles de la phrase minimale sont alignés, un curseur apparaît à gauche de l'écran et toutes les couleurs disparaissent (bande de symboles et groupes syntagmatiques).

La deuxième étape de l'analyse consiste à reprendre successivement de gauche à droite chacun des groupes syntagmatiques reconnus et à les coder au niveau vertical.

- L'élève doit maintenant pointer le symbole du chef du groupe sujet de la phrase minimale codée. Le curseur se déplace pour se fixer au-dessus du symbole.
- Il doit alors écrire les éléments essentiels du groupe. Si le groupe sujet est complexe comportant une ou plusieures expansions, l'élève tape le texte correspondant au symbole.

- Après avoir codé ainsi tous les syntagmes de la phrase de base il doit pointer le symbole du complément de phrase et écrire le texte correspondant.

Le didacticiel conçu dans une perspective pédagogique déterminée, comporte une "stratégie de la correction". En effet, il a fallu anticiper les réactions des enfants et imaginer ce qui se passerait lors du dialogue élève-machine. Nous avons donc essayé de simuler le parcours d'un élève moyen en diagnostiquant son incompréhension et en prévoyant ses lacunes afin de mieux le guider. Il s'agit là d'une étape indispensable pour aboutir à une auto-correction satisfaisante et dépasser les objectifs de formation pour arriver à un véritable travail de réflexion.

En cas d'erreur, par exemple lors du choix d'un symbole :

1° on laisse à l'enfant un moment de réflexion en lui disant ATTENTION ! REFLECHIS !

s'il se trompe encore :

2° on fait apparaître la première phrase-exemple codée,

ensuite, s'il commet encore une erreur

3° la deuxième phrase-exemple codée apparaît.

Si l'élève fait encore une faute on le guidera avec

4° une ou plusieurs remarques qui doivent l'aider à réfléchir et l'orienter vers la bonne solution.

Si après ces démarches, il se trompe encore

5° on corrige l'exercice en lui montrant ce qu'il aurait fallu faire dans l'espoir qu'il saura en profiter et appliquer, dans l'exercice suivant ce qu'il vient d'apprendre.

Les fautes d'orthographe sont signalées (à l'aide d'un logotype), elles doivent être corrigées avant que l'analyse ne puisse être poursuivie. Cette contrainte impose une certaine attention, ce qui peut avoir une bonne influence sur l'orthographe de l'élève.

La bande présentant les symboles figure en haut de l'écran. Les phrases-exemples sont parfois précédées d'une courte introduction qui résume l'histoire d'où sont extraits les exercices.

Module 5. Compléments de phrase ("circonstanciels")

Code: 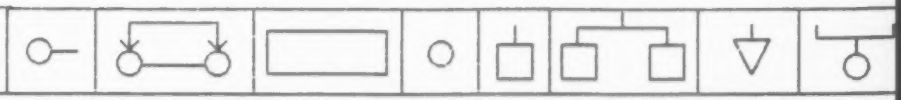

Thème: La vallée des Moumines est une vallée magique. Elle est habitée par des êtres mystérieux: Moumine le Troll et sa famille, la demoiselle Snorque, Snif, l'Emule, le Renaclerican. Et, au printemps...

phrases - exemples:

ex. 5 -1. Un matin de printemps, au lever du soleil, un coucou survole la vallée des Trolls

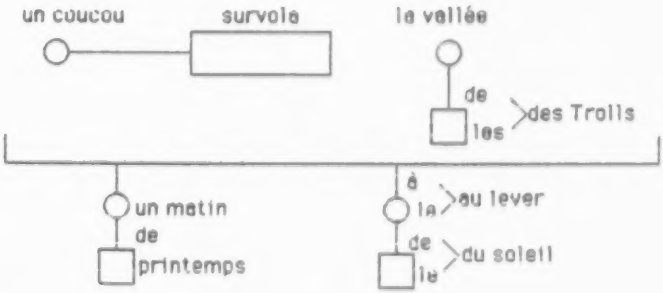

ex 5 -2 Moumine le Troll ouvrit les yeux après trois mois de sommeil

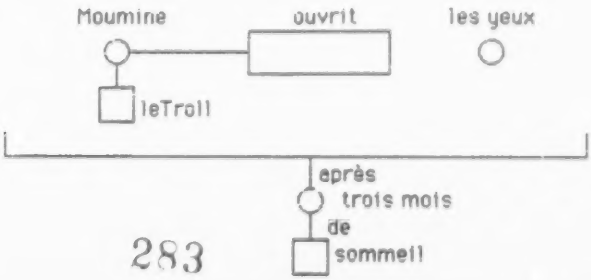

Un des modules étudie plus particulièrement l'attribut, aussi bien l'attribut nominal que les constructions adjectivales

P.10.-3. Il était l'ami d'une petite malade

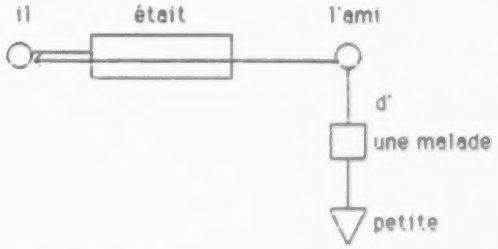

P.10.- 4. Cette fillette paraissait fragile et bien affaiblie

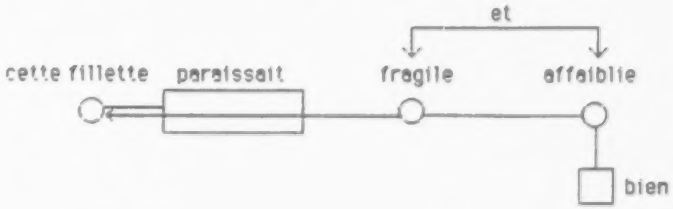

P.10.- 5 Grâce à Tistou, la couverture de la fillette était devenue un edredon de pervenches

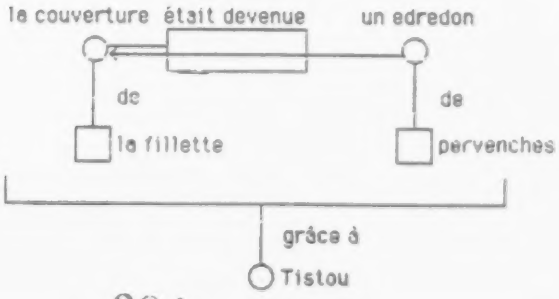

Le module qui présente la pronominalisation développe l'étude d'un symbole particulier. Le rond noir indique la place habituelle, par rapport au verbe, et la fonction du groupe nominal que remplace le pronom.

P. 7.- 8. Un miracle la lui donnerait peut-être un jour !

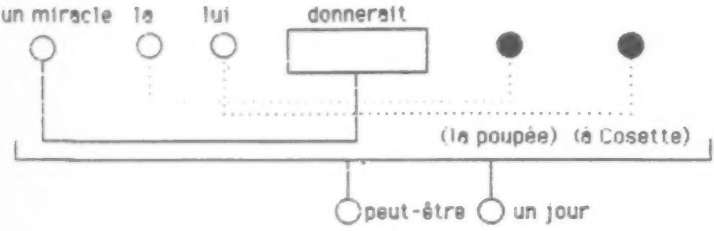

P. 7.- 9. Soudain l'inconnu entre et lui tend la fabuleuse poupée de la vitrine

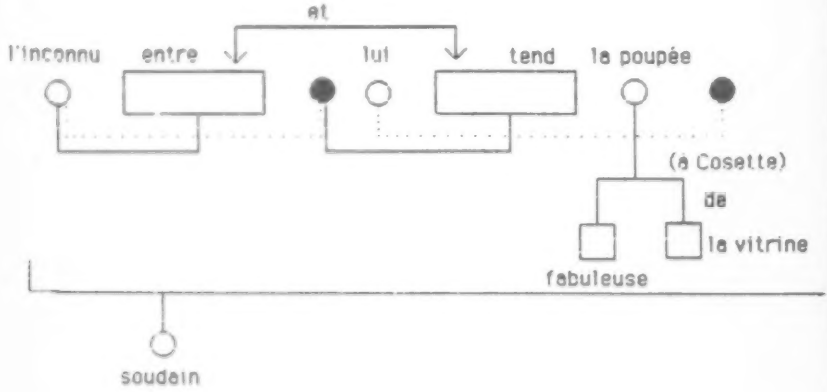

P. 7.- 10. "Je te la donne!"

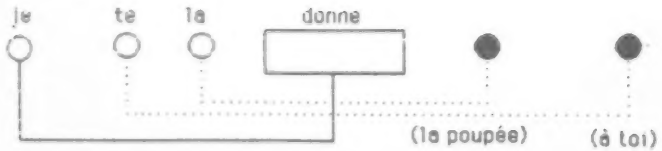

Un même symbole géométrique, par exemple le cercle ou le carré, peut apparaître avec plusieures dimensions. Tandis qu'un petit rond symbolise un groupe nominal ou un pronom, un grand cercle correspond à une proposition subordonnée assumant une fonction nominale. Dans les exemples suivants la proposition conjonctive, dite complétive, remplace un groupe nominal complément.

phrases-exercices:

P. 2.-1. Martin savait que le seigneur interdisait la capture des faucons

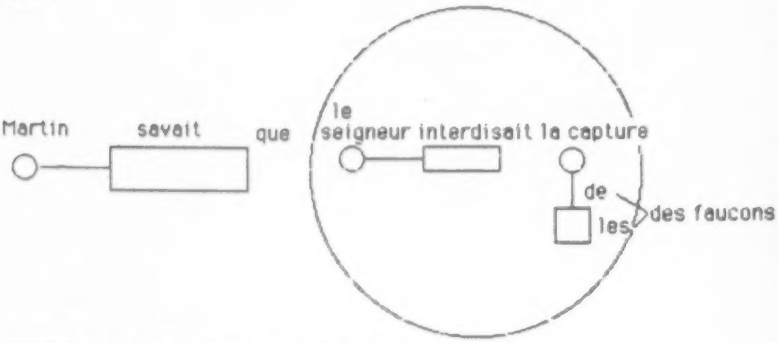

P. 2-2. Martin promit à sa mère qu'il obéirait aux ordres du seigneur

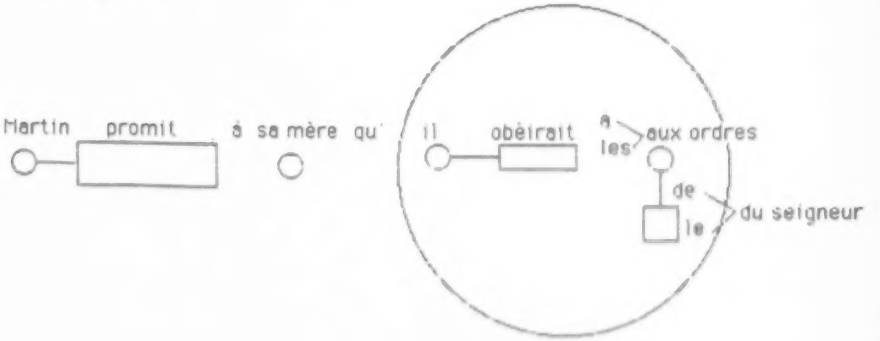

Un grand carré représente une proposition subordonnée qui fonctionne comme expansion nominale. Dans les exemples suivants l'élève doit d'une part analyser les éléments de la relative, d'autre part indiquer la fonction du pronom relatif à l'intérieur de la proposition subordonnée.

P. 9.-6. On voit ainsi la ville qui se couvre de fleurs

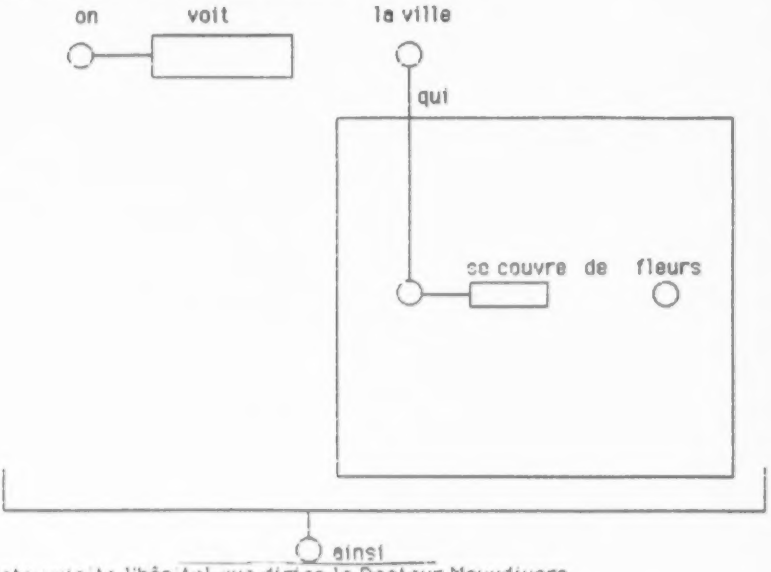

P.9 - 7. Tistou visite l'hôpital que dirige le Docteur Mauxdivers

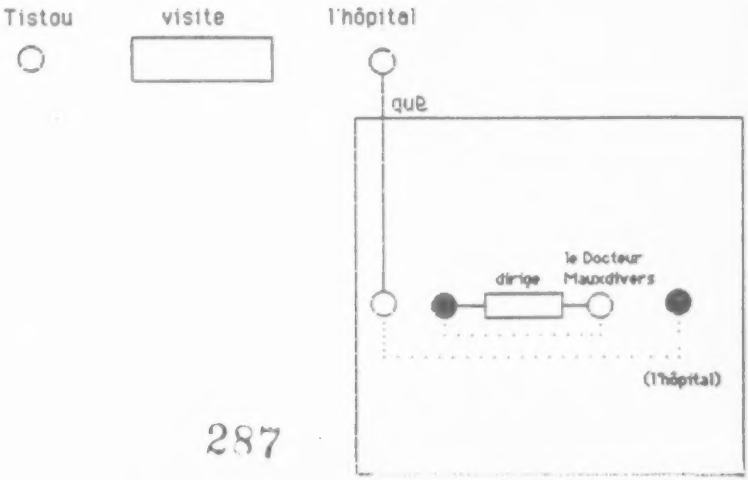

L'intérêt d'un didacticiel réside d'une part dans sa performance, d'autre part dans ses capacités d'extension.

Il est prévu de créer :

1. (I) une bibliothèque de syntagmes permettant à l'enseignant ou aux élèves de renouveler le stock de schémas existant,

   (II) une bibliothèque ouverte destinée à recevoir des unités lexicales proposées par les utilisateurs.

2. (I) un stock de structures codées qui offriront la possibilité d'élargir les études à partir de nouvelles combinaisons,

   (II) une série de syntagmes codés à partir desquels les utilisateurs seraient en situation de produire des phrases dans lesquelles apparaîtraient les faits de langue étudiés.

La décomposition de phrases, grâce au système de symboles, entraîne l'élève à mettre en évidence les liens qui existent entre les parties. Mais la compréhension des principes structuraux de sa langue première lui permet également d'assimiler avec plus d'aisance des textes difficiles, d'apprécier tel style littéraire et de reproduire lui-même des structures claires qui s'enchaînent logiquement.

Dans la mesure où les procédés de visualisation sont éclairants et économiques, l'EAO permet une observation rigoureuse des faits de langue. L'initiation grammaticale, d'abord intuitive, passe par une pratique raisonnée. La représentation visuelle favorise, en effet, la compréhension et la mémorisation des structures. Le didacticiel vise donc l'efficacité dans l'assimilation et le contrôle d'un contenu précis. Mais en proposant à l'élève la découverte à la fois d'un métalangage et d'une réalité linguistique, il peut également aider les jeunes à développer l'esprit logique et la réflexion critique.

Université de Savoie
F 73'011 Chambéry

Karen Renard

Table des matières

B. Py : Avant-propos 5

M. Mahmoudian : Objectivité et subjectivité dans la connaissance du langage 7

T. Bearth : Focalisation et antifocus 21

J.-P. Chambon : Remarques sur la notion d'"étymologie populaire" 37

H. Fugier : Sur la construction sérielle en malgache 51

H. Glinz : Ein Schichtungsmodell der Kompetenz, als Hilfe für den Ueberblick über die gesamte Sprachverwendung 61

R. Jolivet : Une mesure de l'intégration d'un élément à un système 67

C. Rubattel : La convention $\bar{X}$ et la structure des unités discursives 77

S. Vater : Codification phonétique de noms de famille ... 103

A.-Cl. Berthoud : Ambiguïté, malentendu et activité paradiscursive 109

M.-M. de Gaulmyn : Apprendre à expliquer 119

J. Moeschler : Pertinence et conversation 141

A. Reboul : Syntaxe, pragmatique, stylistique 157

C. Oesch-Serra : Konfirmandenunterricht..tout de même ! Les procédés de transcodage en conversation bilingue et exolingue 175

C. Rittaud-Hutinet : Corpus oraux et édition : Quelle transcription pour quelle lecture ? 197

D. Weil : Malentendu et communication 223

J. Wüest : Aspects pragmatiques de l'emploi des circonstants 233

B. Münch : Néocodage et discours de la presse : Le mot composé dans le quotidien suisse-romand Le Matin 247

M.-L. Pradelles de Latour : A propos de l'identité linguistique 267

T. Murphey : De la coopération à l'ajustement collaboratif polylogal dans les cours de langues 273

K. Renard : Analyse morpho-syntaxique du français et enseignement assisté par ordinateur 285